



HAL
open science

Concrétiser le Đổi Mới. La République socialiste du Viêt Nam et l'option française comme stratégie d'intégration internationale (1989-1995)

Maxime Ghazarian

► **To cite this version:**

Maxime Ghazarian. Concrétiser le Đổi Mới. La République socialiste du Viêt Nam et l'option française comme stratégie d'intégration internationale (1989-1995). Histoire. 2021. dumas-03613150

HAL Id: dumas-03613150

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03613150>

Submitted on 22 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Concrétiser le Đổi Mới

La République socialiste du Viêt Nam et l'option française comme stratégie d'intégration internationale (1989-1995)



Présenté par Maxime GHAZARIAN
Sous la direction de Pierre JOURNOUD (Professeur en Histoire contemporaine)
le 17/09/2021

Devant un jury composé de :

Pierre JOURNOUD, Professeur des Universités

Mémoire de Master 2
Mention : Études Européennes et Internationales
Parcours : Histoire, Relations internationales et Sciences sociales

Première de couverture : François Mitterrand en visite à Điện Biên Phủ. Photographie de José Nicolas.
Photographe-reporter et auteur. 10 février 1993.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire de recherche est le fruit d'un investissement personnel, auquel beaucoup de personnes ont participé. Il m'est difficile de les remercier en quelques mots, tant leur apport m'a permis de mener à bien ce travail qui, force est de constater, m'a fait évoluer sur bien des aspects. En premier lieu, je remercie du fond du cœur mon noyau familial, qui m'a toujours encouragé et soutenu, avec une affection toute particulière, comme toujours.

Si elles ont représenté un véritable défi à relever, ces recherches n'auraient pas été possibles sans le Professeur Pierre Journoud. Il a su me guider tout au long de cette année universitaire, du choix du sujet jusqu'à la dernière semaine de rédaction. Son encadrement a toujours représenté un parfait équilibre entre exigence et liberté de recherche. Plutôt que de cloisonner le travail à travers une rigidité excessive, cette méthode – à l'image de l'an passé – a réveillé en moi une passion insoupçonnée. Ajouté aux enseignements qu'il m'a prodigué quatre ans durant et aux nombreuses opportunités qu'il m'a accordées, je m'estime particulièrement chanceux d'avoir été sous sa direction.

Les modalités de recherches n'ont pas été évidentes cette année. La pandémie a considérablement limité les possibilités de déplacement, que ce soit pour accéder aux archives ou effectuer des entretiens. Heureusement, j'ai une nouvelle fois pu compter sur le dévouement de monsieur Grégoire Eldin, chef du pôle Conservation et Recherches responsable des fonds Asie-Océanie. J'ai ainsi pu avoir accès aux archives diplomatiques du site de La Courneuve dont j'avais besoin.

Pour ce qui est des entretiens, le format « distanciel » a plus ou moins permis de résoudre les contraintes sanitaires. Je remercie sincèrement Jean-Philippe Eglinger, avec qui j'ai pu échanger à plusieurs reprises, dans le cadre du diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam et par téléphone. José Nicolas m'a apporté son expérience de terrain et une vision enrichissante du Viêt Nam dans un contexte où le Đỏi Mới était encore en gestation. Jean-Marie Cambacérès s'est avéré être une véritable mine d'information. Il a su me renseigner sur des sujets divers et variés, aussi bien sur le Viêt Nam, que sur la politique française en Asie dans une plus large mesure.

Je remercie également le général Daniel Schaeffer. Les informations qu'il m'a transmises m'ont permis de mieux comprendre les modalités du développement de la coopération militaire franco-vietnamienne. Enfin, Thibault Chanvin a apporté sa pierre à l'édifice, en acceptant de me relire sur la question de la politique mitterrandienne en Asie.

Nous avons signé l'Accord sur la coopération économique, industrielle, culturelle, scientifique et technique, marquant un nouveau développement dans les relations d'amitié et de coopération éprouvées par le temps entre nos deux pays et déterminant des grandes orientations pour le développement des relations de coopération multiforme entre les deux pays dans la prochaine décennie pour l'intérêt des deux pays, pour la paix et le développement en Asie du Sud-Est et en Asie Pacifique¹.

Nguyễn Cơ Thạch.

Vous avez besoin de réexaminer vos relations avec les institutions financières internationales et je n'hésite pas à dire à cet égard la position de la France afin d'aboutir au plus tôt à la fin d'un embargo qui n'a pas de raison d'être. Nous ne sommes pas dans une situation de prolongement des combats ; il y a été mis fin et nous avons à travailler ensemble : l'ensemble des pays décidés à travailler en commun sur le plan mondial².

François Mitterrand.

Au nom de l'État et du peuple vietnamiens et en mon nom personnel, je voudrais vous réaffirmer l'engagement du Vietnam à l'égard de la francophonie comme partie intégrante de la nouvelle politique extérieure de notre pays. Désireuse de renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les pays membres de la communauté, la République socialiste du Vietnam souhaite accueillir la 7^{ème} conférence des chefs de l'État et de gouvernement ayant le français en partage à Hanoï, capitale de la République socialiste du Vietnam en 1997³.

Lê Đức Anh.

¹ Allocution de Nguyễn Cơ Thạch à l'occasion d'une réception solennelle organisée par Roland Dumas, 22 juin 1989.

² Allocution prononcée par François Mitterrand lors du dîner d'État offert par le Président de la République socialiste du Việt Nam Lê Đức Anh, 9 février 1993.

³ Archive du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (AMEAE), série Direction d'Asie et d'Océanie (DAO), sous-série Vietnam 1992-1995, carton. 4656, « Candidature du Vietnam au sommet francophone / Lettre de M. Le Duc Anh, président de la République », Télégramme diplomatique (TD) n°1563, Gilles Humières, 6 octobre 1995.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Trajectoire d'une relation bilatérale en gestation

CHAPITRE I

« Le peuple héroïque résiste à tout, il a gagné la guerre, il résiste à l'embargo américain, il doit maintenant gagner la paix »

CHAPITRE II

La France reprend pied au Viêt Nam

CHAPITRE III

« La "Prusse marxiste" de l'Asie a changé d'aspect »

CHAPITRE IV

La permanence des relations culturelles, scientifiques et techniques

CONCLUSION

Entre passé commun et futur partagé

ACRONYMES

Dans un esprit de synthèse, il ne sera ici question que des abréviations relatives aux coopérations économique, culturelle, scientifique et technique.

I – Coopération économique

APEC : *Asia Pacific economic cooperation*.

BAD : Banque asiatique de développement.

BEI : Banque européenne d'investissement.

BFCE : Banque française du commerce extérieur.

CCIP : Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

CFD : Caisse française de développement.

CNPF : Conseil national du patronat français.

COCOM: *Coordinating committee for multilateral export controls*.

COFACE : Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur.

FMI : Fonds monétaire international.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

OMC : Organisation mondiale du commerce.

II – Coopération culturelle, scientifique et technique

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique.

AIBD: *Asia-Pacific institute for broadcasting development*.

AUPELF-UREF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française – Université des réseaux d'expression française.

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

CPF : Conseil permanent de francophonie.

DGRCST : Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

EFEO : École française d'Extrême-Orient.

EHESS : École des hautes études en sciences sociales.

FFI : Faisant fonction d'internes.

IDECAF : Institut d'échanges culturels avec la France.

INA : Institut national de l'audiovisuel.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

OIF : Organisation internationale de la francophonie.

INTRODUCTION

L'étude du Viêt Nam a cela d'étrange qu'elle suscite progressivement chez l'initié une appétence inattendue. L'immersion dans l'histoire et la culture vietnamiennes engage une fascination quasi mystique. Beaucoup d'apriori ou de schémas mentaux volent en éclat, favorisant un investissement personnel à travers la compréhension de l'autre, l'échange et le partage. Dans cette perspective, le diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam porté par un couple de professeur qui en est la pierre angulaire, permet à un microcosme vietnamophile de s'épanouir dans l'étude de ce pays. Le travail qui se profile s'inscrit dans ce courant et symbolise un cheminement personnel qui n'en est qu'à ses prémices.

Le Viêt Nam a d'ores-et-déjà été étudié à travers une diversité d'objets d'étude vertigineuse. Donc naturellement, avant de se lancer dans ces recherches, prendre du recul est nécessaire pour se soustraire au bachotage, et de manière plus introspective pour légitimer son investissement en son for intérieur. Là réside toute la difficulté d'un étudiant. Comment donner du sens à un travail universitaire qui a des implications personnelles, à un moment de sa vie où de multiples zones d'ombres demeurent, sous couvert d'une pandémie qui ballote l'avenir de tout un chacun ? Dans ce cadre-là, les échanges avec différents experts du Viêt Nam dans des domaines divers et variés et avec des Vietnamiens francophones ont joué un rôle capital. Leurs témoignages se faisaient l'écho d'un regret profond dans le cadre des relations franco-vietnamiennes. Certes, les deux pays sont liés par une histoire commune riche et passionnante, qui a entraîné des échanges de toutes sortes au fil des décennies. Mais au moment où le Viêt Nam s'affirme davantage sur la scène régionale et internationale, le constat est à un déclasserment de la France en termes de coopération et de partenariat. Tirailé entre l'intellection d'une histoire commune et l'incompréhension d'un état des faits aussi modeste, l'étude des relations entre Paris et Hà Nội est apparue comme une évidence.

Traditionnellement, l'histoire est une discipline qui ne souffre pas du désamour dont certaines autres peuvent pâtir. Elle permet de retracer la trajectoire réalisée par un monde dont le fonctionnement peut nous échapper à certains endroits. Ici, l'objectif est de comprendre le lien qui unit deux pays. Sans prétention aucune, il peut être utile de mettre en lumière les liens qui ont été tissés et que le temps a pu reléguer au second plan. Bien évidemment, des recherches

entamées sur une année universitaire ne peuvent permettre de saisir toute la complexité des relations franco-vietnamiennes. Des choix doivent être faits. Des choix ô combien frustrants, quand les délais à respecter et la soif d'apprendre entrent en contradiction. C'est pourquoi l'étude débute à partir de la fin de la Guerre d'Indochine. Cette borne a été choisie car la décolonisation et les accords de Genève enclenchent un processus qui va rythmer les relations bilatérales et marque profondément la mémoire collective.

1 – Enclencher le processus de réconciliation par une « sortie honorable »

« La politique du gouvernement consiste à sauvegarder les intérêts et les amitiés de la France, à maintenir ses traditions de générosité et de progrès, à unir à elle les populations par des liens bien plus solides que les formes anachroniques d'une sujétion coloniale⁴. »

Le déclin des puissances coloniales dans le contexte de Guerre froide impose une modification profonde des approches politiques et stratégiques avec les anciennes colonies. À ce titre, les relations franco-vietnamiennes sont jalonnées par un contexte inconstant, empreintes d'un pragmatisme anachronique et s'incarnent véritablement à travers des figures notables. Les rapports entre le Viêt Nam et la France sont intrinsèquement liés à l'approche de gouvernements dont le réalisme politique permet de saisir le bouleversement des équilibres mondiaux.

Dans le cadre de la Guerre d'Indochine (1946-1954), le gouvernement américain est opposé à une paix négociée. Dwight Eisenhower et son secrétaire d'État John Foster Dulles font barrage à la possibilité de mener des pourparlers à la conférence de Genève, centrée autour de la question coréenne. Ils conditionnent cette éventualité à une internationalisation du conflit. Parallèlement à la crise économique et politique qui traverse l'Union française, le financement américain de la guerre en Indochine bride le gouvernement français. Aucune entreprise visant à initier un processus de paix ne peut être entamé, à l'heure où le plan Navarre est pris en charge économiquement par les États-Unis. Ces derniers n'ont pour objectif que la défaite nord-

⁴ Débat à l'Assemblée nationale du 10 août 1954, Pierre Mendès France, *Œuvres complètes, t. 3 : Gouverner c'est choisir, 1954-1955*, Paris, Gallimard, 1986, p. 219-220. Cité dans ROMO-NAVARETTE Maria, « Changer pour conserver. Les choix de Pierre Mendès France », *Relation internationales*, n°133, 2008/1, p. 7-8.

vietnamienne, qui porterait atteinte aux intérêts de la République populaire de Chine (RPC). L'endiguement de la République démocratique du Viêt Nam (RDV) aurait pour effet de menacer la position chinoise et de fragiliser l'alliance sino-soviétique.

Les négociations interétatiques sur l'Indochine cristallisent les dissensions. Conformément à sa politique neutraliste, l'Inde est favorable à la paix, tout comme l'Union soviétique, qui vise à créer les conditions favorables à un capotage de la Communauté européenne de défense (CED). La RPC souhaite se focaliser sur son développement intérieur et mettre à mal l'endiguement américain. Enfin, la France se refuse à traiter directement avec la RDV, de manière à ne lui offrir aucune once de légitimité. Pour cela, l'intermédiaire chinois est privilégié, bien que les États-Unis entendent freiner les velléités chinoises d'accéder au rang de grande puissance.

Lors de la conférence de Berlin, l'Union soviétique, le Royaume-Uni, les États-Unis et la France s'entendent sur les modalités de la conférence de Genève. Après d'âpres concessions de part et d'autre, un accord émerge pour fixer le règlement de l'Indochine après celui de la Corée. Dans ce processus balbutiant, la France marginalise progressivement les États associés dans sa conduite des négociations, et la RDV s'aligne à contrecœur sur le consensus sino-soviétique de partition entre le 16^e parallèle et la route coloniale⁵. Enfin, les États-Unis sont partagés entre une intervention militaire en Indochine (éventualité qui participe à l'infléchissement nord-vietnamien) et une partition du pays. Consciente que cette seconde option peut favoriser l'émergence d'une « Indochine rouge », l'administration Eisenhower esquisse le projet d'une organisation multilatérale dont la prérogative serait d'assurer la sécurité du sud-est asiatique.

Après le refus américain du Plan Vautour⁶, la chute du camp retranché français de Điện Biên Phủ est inéluctable. Cette victoire de l'Armée populaire vietnamienne (APVN) enclenche un sentiment de confiance qui se répand au sein du cercle dirigeant nord-vietnamien. Le

⁵ Les soutiens chinois et soviétique poussent la RDV à accepter une partition du pays. Cette concession met à mal les perspectives nord-vietnamiennes de former une Fédération indochinoise avec les Khmers Issaraks et le Pathet Lao.

⁶ À l'origine, ce plan vise à mener des bombardements aériens pour dégager la position des assiégés à Điện Biên Phủ. Au-delà de la lassitude américaine en raison de sa mise à l'écart par la France des décisions stratégiques et politiques, la non-intervention des États-Unis est due au contexte politique américain et l'absence de soutien au Sénat, ainsi qu'à la non-participation britannique à l'opération. CESARI Laurent, « Un malentendu transatlantique : les États-Unis et la bataille de Điện Biên Phủ », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°211, 2003/3, p. 77.

jusqu'aboutisme qui vise la poursuite des efforts militaires est enrayé par l'activité diplomatique sino-soviétique. Cette bride politique crée les conditions d'un profond ressentiment nord-vietnamien à l'égard des concertations multilatérales et de ses alliés communistes⁷.

Sur fond d'échec des pourparlers sur la Corée, les discussions sur l'Indochine pâtiennent d'une conjoncture défavorable. Le gouvernement Laniel tempore à outrance, les États-Unis oscillent quant à une intervention militaire unilatérale et l'ultranationaliste Ngô Đình Diệm débarque à la tête du Conseil du Việt Nam nationaliste⁸. Ce n'est qu'avec l'élection de Pierre Mendès France en tant que président du Conseil que les négociations de paix se décantent. Ce dernier conditionne son destin politique à un accord en Indochine. Il refuse de poursuivre la guerre et estime que la France mène une politique étrangère inadaptée à ses capacités réelles. Son pragmatisme politique le conduit à penser qu'une paix négociée est nécessaire, sans passer par une stabilisation de la situation militaire au préalable. Il souhaite organiser un retrait progressif du corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient (CEFEO) et des élections libres, où le Việt Minh aurait selon lui peu de chance de l'emporter⁹. S'il sous-estime le potentiel de captation des suffrages par les Vietnamiens communistes, Mendès France privilégie le retrait français. Les risques politiques liés à la poursuite de la guerre sont mis en avant. Il souhaite profiter du « dégel » entre les blocs consécutifs à la mort de Joseph Staline, qui amenuise la teneur idéologique des combats en Indochine¹⁰.

Parallèlement, les Nord-Vietnamiens acceptent une partition du pays leur garantissant les villes de Hà Nội et de Hải Phòng, en attendant des élections générales. Phạm Văn Đồng annonce l'évacuation des troupes nord-vietnamiennes du Laos et du Cambodge. Pierre Mendès France mise sur la réussite des pourparlers à Genève. Il accepte de rencontrer Phạm Văn Đồng et initie par la même une forme de reconnaissance inédite du régime nord-vietnamien¹¹. La ligne de démarcation est fixée au 17^e parallèle¹², les élections sont prévues pour juillet 1956

⁷ JOURNOUD Pierre, « Les Guerres (1954-1991) », DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.) *Histoire du Việt Nam de la colonisation à nos jours*, Éditions de La Sorbonne, 2018, p. 50.

⁸ En cas de poursuite du conflit après Genève et le départ français, les États-Unis misent sur le nationalisme de Diệm pour mener un combat qui serait dépourvue de l'empreinte coloniale. Et si la paix advient de la conférence, sa francophobie pourrait refouler le nationalisme d'Hồ Chí Minh au second plan.

⁹ CESARI Laurent, *Le Problème diplomatique de l'Indochine, 1945-1957*, Les Indes savantes, 2013, p. 177.

¹⁰ TERTRAIS Hugues, *La piastre et le fusil. Le coût de la guerre d'Indochine 1945-1954*, Comité pour l'Histoire économique et financière, 2002, p. 143.

¹¹ JOURNOUD Pierre, *Dien Bien Phu. La fin d'un monde*, Vendémiaire, 2019, p. 217-218.

¹² Ce tracé permet au Laos de bénéficier d'un accès maritime en empruntant la route coloniale 9.

sous le contrôle d'une commission internationale de contrôle, et les zones de regroupements au bénéfice des Khmers Issarak et du Pathet Lao sont implantées au nord-est du pays.

Si les accords de Genève permettent une sortie de guerre honorable à la France, ils mettent en exergue les dissensions entre bloc et en leur sein. Les marchandages et la déclaration finale strictement limitée à une version orale, ne règlent pas définitivement la question vietnamienne. Bien qu'elle soit contraignante et qu'elle lie les États qui ont manifesté leur accord, l'État du Viêt Nam se désolidarise de l'armistice et de la déclaration commune. Elle n'est liée par aucune contrainte juridique conformément à l'article 11 de l'acte final, où la France réaffirme l'indépendance du régime¹³.

Les accords accentuent les tensions américaines et sud-vietnamiennes à l'égard de la France qui, bien qu'opposée à l'esprit militaire du traité de Manille, entend maintenir sa présence dans la péninsule indochinoise par son adhésion à l'OTASE. Dwight Eisenhower est tiraillé entre la volonté d'endiguer la dynamique communiste qui menace de contaminer l'entièreté de l'Asie du Sud-Est, et accompagner les États nouvellement indépendants à la suite de la décolonisation européenne. La création de l'OTASE suscite l'espoir d'une concertation multilatérale pour organiser une gestion raisonnée de la situation au Viêt Nam. Mais visiblement, l'échec politico-militaire français n'entraîne pas un bouleversement de l'approche américaine. Les États-Unis souhaitent prendre le relais dans la péninsule indochinoise et tendent vers un engagement croissant, sous couvert de l'organisation multilatérale¹⁴.

Au sein de l'organisation, la France – et le Royaume-Uni dans une moindre mesure – s'attèle à faire entendre sa voix, quitte à s'opposer à certaines initiatives bellicistes américaines. Paris cherche à modifier la trajectoire stratégique de l'OTASE, en insistant davantage sur une coopération économique, scientifique et technique. Pourtant, en parallèle de cette activité diplomatique, la déficience française en Asie du Sud-Est limite la marge de manœuvre décisionnelle. Progressivement, la voix française s'amenuise et le radicalisme anticommuniste américain l'isole davantage, tandis qu'après la crise du canal de Suez, le Royaume-Uni emboîte le pas des autres États membres alignés sur Washington.

¹³ CESARI Laurent, *op. cit.*, p. 278.

¹⁴ JOURNOUD Pierre, « De la naissance de l'OTASE à l'accord de paix sur le Cambodge : la France, la Grande-Bretagne et la sécurité en Asie du Sud-Est pendant la Guerre froide », *Relations internationales*, n°168, 2016/4, p. 31.

Désormais, et ce pour près d'une décennie, le gouvernement français ne peut plus se permettre de mener une politique indépendante au Viêt Nam. Ngô Đình Diệm est appuyé par Washington et consolide sa position après sa victoire sur les sectes¹⁵, tandis que Bảo Đại suit progressivement la dynamique étatsunienne. La France n'a plus d'autre choix que de se désengager du Viêt Nam, conformément aux accords de Genève certes, mais davantage encore en raison de l'investissement américain et de la volonté sud-vietnamienne, qui semblent entraver toute possibilité de résurgence. Le gouvernement Diệm souhaite voir les derniers éléments français quitter le Viêt Nam au plus vite. Cette intransigeance accélère le départ des troupes du CEFEO qui pâtissent des coupes budgétaires américaines¹⁶, et des instructeurs français présents sur place. Ces derniers sont remplacés au pied levé par des instructeurs américains, dont les effectifs sont portés au-delà des prescriptions de l'armistice grâce au stratagème de la Mission temporaire de récupération des équipements (TRIM)¹⁷. L'autodafé des insignes de grade vietnamiens hérités de la période coloniale, au profit d'autres inspirés des insignes américains symbolise le basculement au Sud-Viêt Nam¹⁸.

Le départ français est également lié à la situation internationale. La France n'a pas les moyens de ses ambitions de porte-étendard d'une « coexistence pacifique » : les majorités gouvernementales demeurent fragiles sur la scène politique intérieure, la situation se tend en Algérie, les perspectives paraissent bouchées au Sud-Viêt Nam par Diệm et l'investissement américain, et au nord, un rapprochement avec Hà Nội fait planer le risque d'une rupture à la fois avec l'opinion publique qui garde à l'esprit les morts tombés en Indochine et avec les États-Unis¹⁹.

La coopération économique et culturelle que Mendès France souhaite établir avec la RDV et qu'il a évoqué avec Phạm Văn Đồng au cours d'échanges épistolaires après Genève ne

¹⁵ La répression féroce de Diệm a raison de la coalition mêlant Caođàiistes, Hòa Hảo et Bình Xuyên. Le gouvernement sort renforcé par cette victoire, d'autant que Dulles était sur le point d'accéder à la requête française de lâcher le dirigeant sud-vietnamien. Parallèlement, les flux migratoires du nord vers le sud offrent à Diệm une base électorale et clientéliste sur laquelle asseoir son autorité. Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 1, cours d'histoire, de géopolitique et de culture, Pr. Pierre Journoud, mardi 3 décembre 2019.

¹⁶ Le chantage américain du versement de l'aide économique contre le soutien français à Diệm est d'autant plus cynique que seulement un quart de l'aide promise est versée par l'administration Eisenhower. GROSSER Pierre, « La politique indochinoise de Pierre Mendès France après les accords de Genève », *Relations internationales*, n°146, 2011/2, p. 69.

¹⁷ CESARI Laurent, *op. cit.*, p. 287.

¹⁸ JOURNOUD Pierre, *Dien Bien Phu ... op. cit.*, p. 247.

¹⁹ GROSSER Pierre, art. cit., p. 62.

peut être initiée. L'avis des dirigeants nord-vietnamiens divergent bien qu'ils estiment favorable un rapprochement avec la France pour isoler les États-Unis et s'assurer de l'application des accords de Genève. Une présence française à différentes échelles permettrait le maintien d'une certaine influence, mais la décolonisation actée, la France ne bénéficie plus d'une position de monopole économique et culturel. La violence armée qui a sévi au nord et l'élan politique au sud tendent à minimiser l'héritage français.

La reconnaissance de la République du Viêt Nam comme unique régime légal sur place paraît assombrir les possibilités françaises au nord. Mais l'envoi de Jean Sainteny²⁰ à Hà Nội permet de maintenir le contact. Nommé « *Délégué général du gouvernement français auprès de son Excellence Ho Chi Minh* », il souhaite activer une coopération bilatérale fournie, de sorte à faire glisser le régime communiste hors de l'orbite chinoise. Mais la combinaison des pressions sud-vietnamiennes, américaines, françaises et l'initiation d'une organisation totalitaire sur la population nord-vietnamienne entravent le maintien d'une quelconque présence sur place. À Hà Nội, les dirigeants pointent du doigt la France pour sa politique coloniale en Algérie et son incapacité à faire respecter les accords de Genève.

Cet inextricable engrenage défavorable n'entame pas l'abnégation de Sainteny. Il parvient à négocier la nationalisation d'entreprises françaises, établit un accord commercial qui amorce de maigres échanges bilatéraux et fait accepter le principe d'une (modeste) présence culturelle privatisée. Il est difficile de dresser un bilan de cette mission laborieuse. Les résultats sont en demi-teinte : la majeure partie des établissements scolaires français ferment leurs portes, l'Université d'Hà Nội est transférée au Sud-Viêt Nam, et l'Institut du Cancer et l'Institut Pasteur sont privatisés par la RDV²¹. L'envoi du délégué français a tout de même permis de sauvegarder une partie des intérêts français au nord. Mais ses ambitions débordantes (notamment son projet d'ouverture de la Chine par le sud) ont rapidement été refroidies par l'attitude hostile des Nord-Vietnamiens, et davantage encore par la neutralité passive des gouvernements français qui se sont succédés.

²⁰ En tant que commissaire de la République pour le Tonkin et l'Annam, Jean Sainteny a œuvré pour empêcher la guerre d'Indochine après la Seconde Guerre mondiale. Conscient des aspirations indépendantistes des nationalistes vietnamiens, il est à l'origine de l'accord du 6 mars 1946 signé avec Hồ Chí Minh. Ses efforts diplomatiques visant à amorcer une décolonisation pacifique lui ont valu le respect des dirigeants nord-vietnamiens.

²¹ JOURNOUD Pierre, *op. cit.*, p. 254-255.

2 – Le pragmatisme précoce gaullien : catalyseur des accords de Paris ?

« À moins que l'univers ne roule vers la catastrophe, seul un accord politique pourrait donc rétablir la paix. Or, les conditions d'un pareil accord étant bien claires et bien connues, il est encore temps d'espérer. Tout comme celui de 1954, l'accord aurait pour objet d'établir et de garantir la neutralité des peuples de l'Indochine et leur droit de disposer d'eux-mêmes tels qu'ils sont effectivement, en laissant à chacun d'eux la responsabilité entière de ses affaires. [...] Mais la possibilité et, à plus forte raison, l'ouverture d'une aussi vaste et difficile négociation dépendraient, évidemment de la décision et de l'engagement qu'aurait auparavant voulu prendre l'Amérique, de rapatrier ses forces dans un délai convenable et déterminé. »²²

Après la Seconde Guerre mondiale, l'empire colonial personnifie un substitut à l'image de grandeur d'une France meurtrie. La crise de confiance que traverse l'ancienne puissance coloniale explique l'ardeur avec laquelle elle a tout mis en œuvre pour conserver l'Indochine dans son giron²³. Initialement, de Gaulle est atteint du « syndrome de Vichy »²⁴, qui a tendance à fixer les dirigeants français à un « empire » qui personnifie une forme de crédibilité internationale. Un transfert psychologique s'est opéré pour contrebalancer le marasme socio-politique d'après Seconde Guerre mondiale²⁵. Par pragmatisme et par estime de Mendès France qui, selon lui, a rondement mené les négociations à Genève, le Général change de position²⁶.

Son inflexion politique, il l'entame également en raison du refus américain de créer un directoire tripartite réunissant les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Le recalibrage français en Asie et risque une distanciation entre Washington et Paris. La France gaullienne personnifie progressivement une troisième voie en Indochine, à la croisée entre les blocs. Déjà en 1961, au cours d'une entrevue à Paris avec le président américain John Fitzgerald Kennedy, de Gaulle considère que la solution ne peut être que politique au Viêt Nam. Il estime que l'influence occidentale en Asie du Sud-Est doit être circonscrite aux domaines économiques, culturels et techniques. Cette position antiimpérialiste symbolise la réconciliation de la nation

²² Discours du général de Gaulle, Phnom Penh, 1^{er} septembre 1966.

²³ DE RUGY Marie, *L'Empire (1858-1954)*, DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.), *op. cit.*, p. 42.

²⁴ ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Le Seuil, 1990.

²⁵ JOURNOUD Pierre (dir), « L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945 », *Études de l'IRSEM*, n°14, 2012, p. 17.

²⁶ LACOUTURE Jean, « De Gaulle et l'Indochine », BARNAVI Élie, FRIEDLÄNDER Saul (dir.), *La Politique étrangère du général de Gaulle*, PUF, 1985, p. 145.

française avec son passé colonial, la réalité conjoncturelle et la position de l'État au sein du monde bipolaire. Par le revirement progressif opéré et l'opposition farouche à l'entreprise américaine au Viêt Nam, de Gaulle bouleverse les rapports franco-vietnamiens²⁷.

En 1966, les rapports entre la France et le Viêt Nam sont ambigus. Le gouvernement français possède une ambassade à Sài Gòn, et une délégation générale de France en RDV. De son côté, Hà Nội obtient une représentation commerciale en 1956, qui gagne en importance avec la nomination en 1960 de Mai Văn Bộ en tant que délégué commercial. Si le tropisme français penche résolument vers le sud, la rupture des relations franco-sud-vietnamiennes à l'initiative du gouvernement Thiệu en juin 1965, accentue la tendance vers un rapprochement avec le régime nord-vietnamien²⁸. Ce dernier, ne peut être que favorable à un rapprochement avec Paris. Au-delà d'un renforcement de sa légitimité, il permet de creuser les divisions intestines du camp occidental, tout en élargissant un éventail diplomatique trop peu fourni.

La nomination de François de Quirielle en tant que délégué général à Hà Nội change la donne²⁹. D'autant que ce poste n'était occupé que par intérim depuis le départ de Jean Sainteny³⁰. Mai Văn Bộ quant à lui, obtient le titre de délégué commercial général³¹. Cette consécration diplomatique relance le processus précautionneux de rapprochement bilatéral. La RDV cherche à diversifier ses partenariats et sortir du prisme communiste qui lie Hà Nội à Pékin et Moscou. La France gaullienne quant à elle questionne ses liens otanien et otasien avec des États-Unis, dont le bellicisme est aux antipodes de ses intérêts nationaux.

Désormais, de Gaulle mène une activité diplomatique centrée autour de la promotion d'une solution politique au Viêt Nam, passant inexorablement par un retrait des États-Unis. Ses différentes prises de position confirment la centralité de sa personne dans l'orientation diplomatique française³². La visite du président français à Phnom Penh en septembre 1966

²⁷ JOURNOUD Pierre, *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969)*, Tallandier, 2014, 542 p.

²⁸ Malgré la fermeture de l'ambassade de France, un consul en la personne de Joseph Lambroschini demeure sur place afin de gérer les intérêts français et maintenir le dialogue avec la République du Viêt Nam. MARTIN Claude, *La diplomatie n'est pas un dîner de gala. Mémoires d'un ambassadeur*, Paris, L'Aube, 2018, p. 124.

²⁹ DE QUIRIELLE François, *À Hanoï sous les bombes américaines. Journal d'un diplomate français 1966-1969*, Paris, Tallandier, 1992, p. 58.

³⁰ Après le départ de Jean Sainteny, le poste de délégué général est assuré par intérim par Jean-Baptiste George-Picot, Albert Chambon, Jean-François de la Boissière puis Jacques de Buzon.

³¹ ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCO-VIETNAMIENNE, *1961-2001 Une histoire partagée : 40 ans de solidarité avec le peuple vietnamien*, Paris, Association d'amitié franco-vietnamienne, 2001, p. 13.

³² L'administration Johnson estime qu'il ne peut y avoir de consensus franco-américain à moins d'un nouvel exécutif.

s'incarne à travers le discours prononcé dans la capitale cambodgienne. Les propos tenus par un Général figure de proue de l'antiimpérialisme, accentuent le cloisonnement diplomatique franco-américain.

L'inflexibilité gaullienne quant à la politique américaine au Viêt Nam est perçue comme une entreprise électorale et résolument tournée vers un tiers-mondisme opportuniste. En réalité, le positionnement du Général répond davantage à une volonté de construire la paix au Viêt Nam par l'entremise française, malgré le scepticisme environnant au Quai d'Orsay. L'initiative d'envoyer Jean Sainteny à Hà Nội, si elle paraît initialement dépourvue de tout intérêt tant la position vietnamienne est sans équivoque, modifie en profondeur l'approche américaine de la situation au Viêt Nam. Par l'intermédiaire de l'ancien délégué général, un canal se met progressivement en place entre les États-Unis et la RDV. Les dirigeants nord-vietnamiens conditionnent la mise en sommeil des infiltrations au sud du pays, à la cessation des bombardements. Certes, la médiation française n'a pas caractère officiel, mais la décision originelle de De Gaulle est l'élément déclencheur des inflexions américaines et nord-vietnamiennes.

Dans une perspective de réchauffement franco-américain et d'entremise dans le conflit américano-vietnamien, de Gaulle met tout en œuvre pour organiser les négociations de paix dans la capitale française³³. Il pilote un processus équilibré alliant à la fois diplomatie officielle et secrète, dont la complémentarité s'avère particulièrement efficace. Par l'accueil des réunions de contact et des pourparlers entre le Viêt Nam et les États-Unis, la France paraît boucler le cycle pernicieux initié plusieurs décennies auparavant. Mais entre l'inadaptabilité du gouvernement sud-vietnamien à l'entreprise pacificatrice³⁴, la difficile organisation protocolaire³⁵, puis l'arrivée de Richard Nixon à la Maison blanche – supposément détenteur d'un plan secret pour mettre un terme à la Guerre du Viêt Nam – les négociations traînent le

³³ De Gaulle charge le professeur André Roussel d'une mission secrète en janvier 1968. Ce dernier doit sonder le Premier ministre vietnamien Phạm Văn Đồng quant à un approfondissement des relations franco-vietnamiennes et la possibilité d'entamer un cycle de négociation avec les États-Unis à Paris. JOURNOUD Pierre, *op. cit.*, p. 318.

³⁴ À des fins électorales, Richard Nixon court-circuite les efforts de paix pour que le gouvernement Thiệu maintienne son intransigeance vis-à-vis des négociations de paix.

³⁵ Les délégations tergiversent trois mois durant quant au choix de la forme des tables où les négociations doivent se tenir.

pas. Paris entretient une position équilibrée³⁶ entre les quatre délégations : les États-Unis, la République du Viêt Nam, la RDV et le FNL³⁷.

L'impulsion et la facilitation des négociations publiques et secrètes³⁸ par la France l'ont crédibilisé auprès des dirigeants vietnamiens, qui ont pu apprécier le rôle de la France à l'aune d'un prisme différent de celui d'une décolonisation chaotique. Malgré sa réputation de « faucon »³⁹, l'arrivée de Richard Nixon au pouvoir rime avec un rapprochement fondamental avec l'Union soviétique. Il profite de la percée de l'administration sortante et amorce une tentative d'ouverture diplomatique vers la Chine populaire et un dialogue continu avec la RDV. Également, il entretient des rapports on ne peut plus cordiaux avec le Général, qu'il a côtoyé à plusieurs reprises depuis sa vice-présidence au sein de l'administration Eisenhower. Il s'implique personnellement dans un rapprochement franco-américain et poursuit l'effort de fin de mandat de Lyndon Johnson.

Mais la démission du Général vide peu à peu de sa substance l'entreprise française dans le dossier vietnamien. La politique française s'incarnait à travers sa personne. L'abandon de l'un des principaux points focaux de la politique étrangère française est progressif et caractéristique. À n'en pas douter, le tropisme gaullien a occulté les remous populaires sur la scène intérieure⁴⁰. Conscients de ce manquement et tournés vers le bouleversement des relations internationales, les successeurs du Général ont changé leur fusil d'épaule. Cette orientation est l'un des éléments déclencheurs du déclassement français au Viêt Nam.

³⁶ Ce souci de maintenir la France dans une position qui ne favorise aucune partie s'observe également dans la gestion des mouvements contestataires antiguerre. Le maintien de la liberté d'expression et la nécessaire objectivité du fait que Paris abrite et arbitre les négociations, place le gouvernement de Gaulle dans une position délicate.

³⁷ Les relations entre la France et le FNL sont un élément de discordance avec le Sud-Viêt Nam et *a fortiori* les États-Unis. L'ouverture d'un bureau de presse du FNL à Paris en septembre 1968 et les rencontres entre le personnel gouvernemental français et ceux du Front témoignent de la volonté française de faire émerger un gouvernement de coalition à Sài Gòn.

³⁸ En raison de la volonté de Richard Nixon d'intensifier les négociations secrètes, le secrétaire d'État Henry Kissinger fait appel à Jean Sainteny, avec qui il s'est lié d'amitié. Ce dernier lui permet d'organiser une première entrevue secrète avec la délégation nord-vietnamienne à Paris, qui initie un dialogue informel efficace avec Lê Đức Thọ. JOURNOUD Pierre, « Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°36, 2012/2, p. 67 et 73. Kissinger s'est déjà impliqué dans ce genre de négociation secrète avant sa prise de fonction officielle. Entre juillet et octobre 1967, il participe aux efforts de la filière secrète *Pensylvania* aux côtés de Raymond Aubrac et Herbert Marcovitch. Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 1, cours d'histoire, de géopolitique et de culture, Pr. Pierre Journoud, mardi 10 mars 2020.

³⁹ COPPOLANI Antoine, *Richard Nixon*, Paris, Fayard, 2013, p. 408.

⁴⁰ GIRY Emmanuelle, « Les agendas du Général », ARTIÈRES Philippe, GIRY Emmanuelle (dir.), *68 Les archives du pouvoir*, Paris, L'Iconoclaste, 2018, p. 70.

À ce titre, l'avènement de Georges Pompidou rime avec un changement graduel de la position française. Ne bénéficiant pas de l'aura et du prestige inégalables du Général, Pompidou ne peut se permettre de mener une politique aussi radicale que celle de son prédécesseur. De leur côté, les dirigeants sud-vietnamiens profitent de la conjoncture et appellent de leurs vœux une normalisation diplomatique entre Paris et Sài Gòn. Le gouvernement Thiệu indique qu'une double normalisation diplomatique avec Sài Gòn et Hà Nội ne représenterait pas un élément de discorde. Mais l'aversion proclamée publiquement par les dirigeants sud-vietnamiens à l'égard de la RDV et du GRP – désormais déconsidéré par le gouvernement français – couplé à la posture neutraliste française dans le cadre des négociations de paix entrave toute initiative allant en ce sens.

Ce n'est qu'après la signature des accords de Paris – empreints de plusieurs éléments caractéristiques de la position de De Gaulle – que Pompidou est débarrassé des freins à la double normalisation. Le gouvernement Thiệu a pris part au processus et la France n'a plus à se muer dans un strict neutralisme de circonstance. Mais désormais le GRP incarne la pomme de discorde qui tend les relations avec la RDV. Hà Nội entend le faire reconnaître au même titre que la République du Viêt Nam. Le refus français fait trainer l'officialisation des relations diplomatiques, qui n'intervient que le 12 avril 1973. Le rétablissement des relations entre Paris et Sài Gòn et le refus de consentir au GRP une délégation générale finissent de mettre mal les efforts diplomatiques français opérés à partir de la deuxième moitié des années 1960, et paralyse les relations bilatérales⁴¹.

Hà Nội ne peut que constater l'inflexion française à son égard. Les dirigeants nord-vietnamiens réévaluent leur stratégie vis-à-vis de la France, ce qui explique l'absence d'ambassadeur nord-vietnamien à Paris, l'attente de François Missoffe pour obtenir son accréditation et la marginalisation des relations culturelles. Cette rigidité nord-vietnamienne couplée à la certitude quasiment unanime que la réunification vietnamienne – qu'elle soit militaire ou politique – se fera sous l'égide de la RDV, force la main du gouvernement français. Il accorde au GRP le rang de mission permanente à Paris, en lieu et place du bureau d'information⁴². Cette décision dégrype les relations bilatérales. Võ Văn Sung est nommé

⁴¹ JOURNOUD Pierre (*dir.* FRANK Robert), « Les relations franco-américaines à l'épreuve du Vietnam, 1954-1975. De la défiance dans la guerre à la coopération pour la paix », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007, p. 1188.

⁴² *Ibid.*, p. 1191.

ambassadeur de la RDV à Paris et Claude Chayet prend poste à Hà Nội⁴³. Ces nominations augurent un dégel qui reste lié à la question des accords de Paris. Les dirigeants nord-vietnamiens reprochent à la France son laxisme quant à leur application et son inimitié à l'égard du GRP. Parallèlement, les accords de cessez-le-feu ne mettent pas fin aux combats au Sud-Viêt Nam, où l'APL et l'APV continuent leur progression. Face à cette « paix belliqueuse », la France se tient en retrait de sorte à ne s'aliéner aucune des deux entités politiques vietnamiennes.

Après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing (VGE), le tropisme français ne penche résolument pas vers l'ex-Indochine, de laquelle le nouveau président n'est lié uniquement que par des intérêts familiaux datant de l'époque coloniale⁴⁴. VGE est davantage tourné vers la consolidation de la Communauté économique européenne (CEE) et l'approfondissement des relations franco-allemandes, dans un contexte où le choc pétrolier braque les projecteurs en direction du Moyen-Orient. L'Asie du Sud-Est ne représente donc pas une priorité pour Valéry Giscard d'Estaing. L'accueil des *boat people* mis à part, le président français perçoit cette partie du monde comme un « ensemble de marchés »⁴⁵.

Jean-Marie Mérillon est un ami d'enfance du nouveau président français élu. Il cherche à orienter la stratégie giscardienne au Viêt Nam et estime que la France a une carte à jouer. Il souhaite fomenter une « troisième force » au Sud-Viêt Nam, une sorte de force politique centriste entre communisme et nationalisme. Il croit d'autant plus plausible un retour français dans la partie méridionale du pays que les Sud-Vietnamiens le requièrent après le retrait américain. De surcroît, la RDV vient de signer les accords de paix et doit se relever des années de guerre. Un programme de coopération se structure autour d'ambitieux projets de reconstruction d'écoles, d'hôpitaux et une reprise des activités industrielles centrée sur le secteur de l'assemblage automobile⁴⁶.

Mérillon tente par tous les moyens de créer le gouvernement de crise qui pourrait parlementer avec le régime nord-vietnamien. D'autant que les candidats pour mener à bien cette

⁴³ La nomination de Claude Chayet en tant qu'ambassadeur de France à Hà Nội intervient le 6 juin 1973. Le même jour, Jean-Marie Mérillon est nommé ambassadeur à Sài Gòn.

⁴⁴ Edmond Giscard d'Estaing a siégé au conseil d'administration de plusieurs sociétés indochinoises.

⁴⁵ COHEN Samy, SMOUTS Marie-Claude (dir.), *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, p. 380.

⁴⁶ MARTIN Claude, *op. cit.*, p. 257.

ultime tentative politique sont pléthores. Beaucoup de politiciens ont été écartés par le régime Thiệu et souhaitent mener à bien ce qui s'apparente désormais à un baroud d'honneur. Mais l'idée d'une « troisième force » intervient trop tard. Le désengagement américain est acté⁴⁷ et la tendance militaire penche plus que jamais en faveur de la RDV. Probablement soucieux de sauver le point d'ancrage de l'influence française dans le sud-est asiatique, VGE mise tardivement sur le remplacement de Thiệu par le général Dương Văn Minh. Ce changement n'a aucune consistance puisque le retrait brutal américain scelle l'effondrement militaire sud-vietnamien.

3 – De l'héroïsme vietnamien à l'isolement international

« Intervenir dans [le domaine politique] est délicat, mais nous pouvons, en agissant dans les secteurs économique et culturel, contribuer à renforcer l'identité vietnamienne et faire comprendre à ceux qui le souhaitent que le tête-à-tête Hanoï/Moscou n'est pas inéluctable⁴⁸. »

La réunification vietnamienne est un camouflet pour la France. Son sursaut tardif peu de temps avant la chute de Sài Gòn apparaît aux yeux des Nord-Vietnamiens comme une ultime tentative intéressée visant à restaurer l'influence coloniale, que comme une proposition objective de solution politique. Les attermoissements dus à la conjoncture internationale et à la mouvance présidentielle ont mis à mal les intérêts français dans les domaines économique et culturel, qui n'ont eu de cesse de diminuer durant la guerre. Si la France reste présente par ses investissements, ses capitaux, ou certaines activités dont le succès était exclusivement lié à la présence américaine sur place, les États-Unis ont ouvert le marché sud-vietnamien à la concurrence internationale.

L'avènement de « l'Indochine rouge » présage donc la fin de la présence française dans la région. Pour autant, les retombées de la politique menée durant la guerre s'observent dans la conduite des relations bilatérales après la réunification. Les efforts continuellement nourris

⁴⁷ Le *Watergate* assure à la RDV la non-intervention étatsunienne et prive Nguyễn Văn Thiệu des bombardements promis par Richard Nixon en cas de violation des accords de Paris par le Nord-Việt Nam. Par la suite, le Congrès vote continuellement des coupes budgétaires à l'entreprise militaire américaine au Việt Nam.

⁴⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Plan d'action », note d'Ivan Bastouil, 17 mai 1983.

visant à rapprocher les parties prenantes au conflit, ajoutés aux aspirations antiguerre véhiculées par un milieu associatif diversifié, des intellectuels et des scientifiques influents, résolument engagés pour la construction d'une « paix positive », ont participé à recrédibiliser la France sur la scène internationale et en particulier au Viêt Nam, après le désastre de la décolonisation.

En novembre 1975, VGE dépêche Geoffroy de Courcel à Hà Nội. Pragmatique, le président français souhaite capitaliser le dialogue continuellement entretenu avec les dirigeants nord-vietnamiens. À la suite de cette mission spéciale, l'aide française au Viêt Nam est doublée, passant de 220 millions de francs à 440 millions pour l'année 1976⁴⁹. Les initiatives françaises durant la guerre figurent également un socle propice à la mise en place d'un partenariat dans les domaines culturel, scientifique, technique, médical et humanitaire. La réactivation d'une coopération culturelle et technique est consacrée par un protocole bilatéral, signé à Hà Nội le 19 octobre 1976, et plus encore par la visite de Phạm Văn Đồng (accompagné par Nguyễn Cơ Thạch, vice-ministre des Affaires étrangères), à laquelle le ministre des Affaires étrangères Louis Guiringaud répond en se rendant à Hà Nội en septembre 1978.

L'invitation de Phạm Văn Đồng en France répond au désir du gouvernement français de muscler une politique asiatique déficiente et centrée autour de l'accueil des réfugiés vietnamiens⁵⁰. Dans l'optique d'orienter la politique intérieure vietnamienne vers la reconstruction du pays, le Trésor consent à ouvrir un crédit d'un milliard de francs⁵¹. La visite du ministre des Affaires étrangères vietnamien s'inscrit également dans une perspective d'attraction de capitaux étrangers vers le pays nouvellement réuni. Le passage dans la capitale française esquisse un tâtonnement conjoint, dont la faillite tient en l'administration d'un Sud-Viêt Nam en proie à une gestion autocratique et l'invasion du Cambodge synonyme de marasme diplomatique décennal⁵². La « Nord-malision » (selon l'expression de Jean

⁴⁹ COHEN Samy, SMOUTS Marie-Claude (dir.), *op. cit.*, p. 384. Cette mission est également l'occasion pour le gouvernement français de balayer les réclamations des dirigeants vietnamiens liées à des contentieux datant de l'époque coloniale.

⁵⁰ MARTIN Claude, *op. cit.*, p. 298.

⁵¹ *Ibid.*, p. 299. Cette décision du Trésor tient largement en la personne de Jean-Yves Haberer qui en est à la tête et dont le tropisme asiatique est un élément déterminant.

⁵² L'année 1975 est une date charnière, où « la guerre succède à la guerre » selon l'expression d'Hugues Tertrais. La réunification vietnamienne bouleverse les équilibres de Guerre froide, et conduit au conflit vietnamo-cambodgien, puis sino-vietnamien. TERTRAIS Hugues, « Fin de guerre au Viêt Nam et construction de l'Asie », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°29, 2009/1, p. 170. Le conflit cambodgien sape les ambitions d'ouverture diplomatique des dirigeants vietnamiens : tournée de Phạm Văn Đồng en Europe et dans les capitales des États-membres de l'ASEAN et adhésion à l'ONU. À ce titre, le diplomate détaché est très rapidement marginalisé en raison de l'intervention vietnamienne au Cambodge. Le Viêt Nam bénéficie d'une aide humanitaire onusienne mais globalement, la RSV est boycottée par la communauté internationale.

Lacouture) du Viêt Nam sous l'égide du Parti et la phagocytation des diversités par le culte de « l'oncle Hồ » met un terme aux espoirs de transition en douceur.

À l'échelle régionale, les antagonismes refont surface dans le sud-est asiatique une fois passé les heurts de la lutte anticoloniale et antiimpérialiste contre la France, puis les États-Unis. Parallèlement, la fissure communiste continue de s'étendre « *de Prague au Mékong* » et renforce les craintes chinoises d'encerclement entre l'Ours polaire et un Viêt Nam réunifié, dont l'hégémonisme menace de s'étendre à l'ensemble de la péninsule indochinoise⁵³. Entre 1976 et 1977, les incursions meurtrières cambodgiennes à la frontière khméro-vietnamienne et le refus chinois d'enrayer le bellicisme cambodgien poussent Hà Nội à réagir alors qu'elle a jusque-là fait preuve d'une agilité diplomatique sans pareille, visant à ne s'aliéner ni l'Union soviétique, ni la Chine populaire.

L'offensive vietnamienne est déclenchée le 25 décembre 1978. 100 000 soldats de l'APVN dirigés par Văn Tiến Dũng marchent sur Phnom Penh et annihilent le régime génocidaire khmer rouge qui se réfugie à la frontière khméro-thaïlandaise. La RSV fonde un régime formé principalement autour des Khmers-Viêt Minh et de Khmers rouges dissidents⁵⁴ qui s'étaient réfugiés au Viêt Nam pour fuir les purges de Pol Pot. Dans ce contexte aux tensions exacerbées, une partie de la population fuie le joug vietnamien et la résistance maquisarde s'organise.

Consécutivement à la pénétration vietnamienne, Pékin met un terme à son aide économique et militaire avec Hà Nội, tout en intensifiant son soutien à Phnom Penh. Cette distanciation imposée par la Chine populaire met en exergue les divergences qui ont jalonné les relations bilatérales⁵⁵ et finit d'accroître la dépendance vietnamienne envers l'Union

⁵³ GOSCHA Christopher E., « La géopolitique vietnamienne vue de l'Eurasie : quelles leçons de la troisième guerre d'Indochine pour aujourd'hui ? », *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 30.

⁵⁴ François Ponchaud analyse l'arrivée au pouvoir de la quasi-totalité des Khmers rouges de la zone est du Cambodge qui a fait dissidence en 1977, comme un coup de maître de la part d'Hà Nội. En effet, la nouvelle équipe dirigeante a tout à craindre d'un retour de Pol Pot et doit son ascension au pouvoir aux dirigeants vietnamiens, avec qui un traité d'amitié, de paix et de coopération est signé le 18 février 1979.

⁵⁵ De nombreuses décisions ont fait l'objet de divergences entre Pékin et Hà Nội, qui se sont accentuées à mesure du schisme sino-soviétique. Durant la guerre d'Indochine, la RPC a fourni une aide militaire, médicale et logistique à la RDV. Elle a pesé dans le processus décisionnaire vietnamien, par l'intermédiaire de conseillers militaires placés jusqu'au sommet du pouvoir. Dans ce contexte, Pékin souhaite imposer une réforme agraire sur le modèle chinois. Pour sauvegarder l'unité nationale, Hồ Chí Minh retarde sa mise en place, mais dans la perspective de l'assaut final de Diên Biên Phủ, les Vietnamiens acceptent finalement de la concrétiser. Celle-ci s'avère désastreuse pour l'unité vietnamienne, elle aboutit à des exactions massives de propriétaires fonciers, de patriotes qui ont combattu contre la France. Par la suite, la RDV s'est opposée à une participation directe chinoise dans le

soviétique. Les Nations unies condamnent l'invasion vietnamienne et se refusent à reconnaître la RPK sous la pression de la RPC et des États-Unis, faisant des Khmers rouges les seuls représentants légitimes du peuple cambodgien jusqu'en 1991⁵⁶ !

Dans cette perspective, Deng Xiaoping promet une « punition » durant sa visite historique aux États-Unis. Assurée de la neutralité bienveillante américaine et de la non-intervention soviétique, la Chine populaire lance son expédition punitive le 17 février 1979⁵⁷. La contre-performance militaire de Pékin est relativisée par sa réussite diplomatique. Par son intervention, la RPC discrédite la fiabilité soviétique et met la RSV au ban de la communauté internationale. À cet égard, l'ASEAN qui, jusqu'à présent pâtissait de la désunion de ses États membres sur les questions internationales, s'affirme comme une puissance régionale et condamne fermement Hà Nội, accusée de menacer la paix et la stabilité de la région en œuvrant pour le bénéfice de Moscou⁵⁸.

Les dirigeants nord-vietnamiens amorcent un repli total qui douche les espoirs de réconciliation nationale et de captation des dynamiques économiques régionales. La diffusion d'un mode de gestion stalinien à l'ensemble du pays s'avère totalement contre-productif. En aucun cas les dirigeants ne prennent en considération le dualisme du pays nouvellement réunifié. L'imposition brutale du modèle économique socialiste – dont la réussite doit beaucoup

conflit contre la France, puis les États-Unis. Une présence chinoise importante est acceptée, mais pas de soldats de la RPC à proprement parlé. Le PCV décide unilatéralement de reconquérir le Sud-Viêt Nam. La RPC trouvait avantageux de voir un Viêt Nam scindé en deux, comme en Corée, pour limiter la puissance des États à ses frontières. Pire, dans un contexte étrié avec les États-Unis, la RDV perçoit la visite de Richard Nixon à Pékin comme un « coup de couteau dans le dos ». Enfin, en 1974, Pékin lance une attaque navale sur les îles Paracels contre des unités sud-vietnamiennes. Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Viêt Nam : puissance régionale en devenir*, Pr. Pierre Journoud, mercredi 4 novembre 2020.

⁵⁶ Norodom Sihanouk contribue à ce que les Khmers rouges conservent leur siège aux Nations unies. Il prononce un discours (en français) devant l'Assemblée générale et appelle à « *ne pas récompenser cette agression inqualifiable* ». L'ombre de Pékin plane derrière cette diatribe du prince cambodgien déchu contre l'occupation vietnamienne.

⁵⁷ Dans ce conflit pluridimensionnel, la posture qu'adoptent les Américains est somme toute attentiste. Soucieux de ne pas s'aliéner la Chine populaire avec qui les relations s'apaisent ostensiblement, les États-Unis se cantonnent à une aide humanitaire envers les réfugiés à la frontière thaïlandaise et un renforcement de l'assistance militaire aux États membres de l'ASEAN. Bien que profondément hostiles à un retour au pouvoir des Khmers rouges, ils ne s'immiscent pas dans les efforts nourris de la Chine populaire et concentrent leur politique contre l'Union soviétique, dans l'optique de précipiter sa chute. KUN Zhang, « « Transfert de pouvoir militaire et guerre à l'étranger : Les motivations du pouvoir chinois dans la guerre contre le Vietnam de 1979 », *Monde chinois*, n°40, 2014/4, p. 104.

⁵⁸ PONCHAUD François, *Brève histoire du Cambodge*, Paris, Magellan & Cie, Collection Je est ailleurs, 2018, p. 138. L'ouverture d'un front au sud de la Chine populaire est bénéfique pour l'Union soviétique, qui jouit également de facilités aériennes et navales déterminantes à Cam Ranh et Đà Nẵng. En contrepartie, la RSV bénéficie d'environ un milliard de dollars par an en provenance de Moscou, qui lui permettent d'entretenir ses efforts de guerre.

à l'entremise soviétique et chinoise – à la partie méridionale du pays s'avère être un échec patent⁵⁹. L'instabilité sociale consécutive se propage et entraîne des flux migratoires liés aussi à une discrimination intra vietnamienne. Après un relatif attentisme concernant les départs massifs consécutifs à la réunification, le désaveu risque le futur politique du régime qui décide la fermeture des frontières. Cette directive continue d'écorcher l'image de la RSV, on ne peut plus isolée en cette nouvelle décennie.

À la suite de cette décision gouvernementale, les Vietnamiens fuient clandestinement dans des conditions laborieuses. Encerclés par des régimes communistes, les choix ne sont pas pléthores pour les fugitifs qui optent pour les flots, le plus souvent sur radeau de fortune. Après une fuite chaotique et bien (trop) souvent mortelle, une diaspora vietnamienne conséquente, disséminée à travers plusieurs continents prend forme. En France, l'immigration de travail suspendue et la crise économique n'ont pas raison de la solidarité franco-indochinoise qui permet à 128 531 ressortissants de l'ex-Indochine de trouver refuge⁶⁰. Après d'âpres négociations avec Hà Nội, le gouvernement français parvient à arracher l'autorisation de rapatrier les ressortissants français désirant quitter le pays réunifié et les Vietnamiens ayant un lien avec la France. Les retours s'organisent *via* la compagnie Air France qui assure les rapatriements⁶¹, bien que des questions de filtrage demeurent quant à l'entrée de l'ambassade de France à Hà Nội et du consulat général d'Hồ Chí Minh-Ville⁶².

En France, l'administration de cet accueil est singulière en ce qu'elle relève d'une procédure allègrement tournée en faveur des réfugiés, qui obtiennent quasiment systématiquement la reconnaissance de leur statut et bénéficient d'un suivi associatif poussé⁶³.

⁵⁹ JOURNOUD Pierre, « Les Guerres (1954-1991) », DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.), *op. cit.*, p. 63.

⁶⁰ La France s'engage à accueillir des réfugiés vietnamiens à la conférence de Genève de juillet 1979. Le Viêt Nam accepte de participer à cette conférence internationale par l'entremise française, qui lui assure des discussions strictement cantonnées autour de la question des *boat people*. Ces réunions sont l'occasion pour Jean-François Poncet (ministre des Affaires étrangères) de s'entretenir avec Phan Hien alors vice-ministre des Affaires étrangères, quant à la conduite et l'approfondissement du dialogue politique entre Paris et Hà Nội.

⁶¹ MARTIN Claude, *op. cit.*, p. 295-296. Un accord de transport aérien signé en 1978 offre une assise confortable à la compagnie aérienne. Elle assure les rapatriements par la ligne Hồ Chí Minh-Ville – Paris, aucun avion d'Air France ne desservant Hà Nội. À ce titre, seules la compagnie locale Vietnam Airlines et la compagnie russe Aeroflot desservent la capitale vietnamienne. BLANCHEMAISON Claude, *La marseillaise du général Giap*, Michel de Maule, 2013, p. 22-23 et 40. Air France assure également des opérations d'assistance technique pour le compte de la Compagnie nationale vietnamienne. Ces opérations initient la formation des équipages et la maintenance des Boeing 707 vietnamiens.

⁶² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Éléments de réponse à la question écrite n°69710 posée le 10 juin 1985 par M. Jacques Godfrain », Note de J. Picard, 5 août 1985.

⁶³ MESLIN Karine, « Accueil des boat people : une mobilisation politique atypique », *Plein droit*, n°70, 2006/3, p. 35.

Les modalités d'accueil sont inhérentes à la médiatisation des atrocités subies par les victimes. Mais cette entreprise est une initiative de la droite giscardienne au pouvoir, et non pas de la gauche, dont la prérogative migratoire est une préoccupation presque structurelle. Cette mise en sommeil des préoccupations humanitaires est liée à l'onde de choc subie. Dans un contexte de Guerre froide toujours prégnant et de clivage politique prononcé sur la scène politique intérieure, la léthargie de la gauche s'explique par la nécessaire déconsidération de ses propres idéaux, à travers la condamnation des régimes communistes du sud-est asiatique⁶⁴.

Le choc est tel qu'il bouleverse la conceptualisation que ces alliés se faisaient du communisme. Cet éveil politique doit être considéré à l'aune d'une trajectoire qui déconstruit le mythe d'un communisme révolutionnaire angélique. L'héroïsme vietnamien laisse promptement sa place à une prise de conscience généralisée des sociétés civiles, qui participe très certainement au relatif désintérêt des sphères dirigeantes⁶⁵. Le passage du Viêt Nam d'un « territoire guide » à un « territoire repoussoir » explique le fait que les relations bilatérales « *ne [soient] pas exceptionnelles* » entre la fin des années 1970 et 1980 comme l'avoue l'ambassadeur du Viêt Nam à l'UNESCO Dương Văn Quảng⁶⁶. Au-delà de cet aspect idéologique, la gestion française des *boat people* tranche avec les séquelles de la décolonisation indochinoise et renoue avec l'idée d'une France porte-étendard des droits de l'homme. Des opérations françaises de sauvetage en Mer de Chine méridionale⁶⁷ sont mises sur pied. Elles relèvent du gouvernement (représenté par la Marine) qui apporte son soutien opérationnel à l'association Médecins du monde, fondée par Bernard Kouchner⁶⁸. Cette association est

⁶⁴ Dans ce cadre, François Mitterrand – probablement soucieux du soutien du PCF pour la prochaine élection présidentielle – refuse de signer l'appel de 1979 « Un bateau pour le Vietnam ». SUTEAU Laurent, « La coopération Marine-Médecins du Monde et l'assistance aux boat people du golfe de Siam (1982-1988) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°95, 2009/3, p. 47.

⁶⁵ En France, la disparition de Jean Sainteny le 25 février 1978, participe à la dynamique défavorable à la RSV. Il était l'un des seuls conseillers à pouvoir influencer le président dans le sens d'un maintien de la coopération franco-vietnamienne. D'autant que dans un contexte où la Chine populaire se modernise et ouvre partiellement son marché aux investissements étrangers, les initiatives diplomatiques françaises en Asie sont pensées de sorte à ne point déplaire à Pékin, ce qui impacte d'autant plus les relations avec Hà Nội.

⁶⁶ QUANG Pham, « France-Vietnam : 45 ans de relations diplomatiques, vers un renouveau des liens bilatéraux ? », *Les cahiers du Comité Asie*, n°16, 2019, p. 134.

⁶⁷ Ou Mer de l'Est selon l'appellation vietnamienne.

⁶⁸ Le docteur Bernard Kouchner organise des opérations d'évacuation en Mer de Chine méridionale depuis 1979. Par la suite, la participation de la marine nationale permet de mieux prendre en charge les naufragés en haute mer. Ils sont accueillis sur un ferry affrété par Médecins du monde et envoyés vers les États de la région qui ont accepté de les accueillir, après un passage soit en Malaisie, soit aux Philippines. Source : propos tenus par José Nicolas, dans le cadre d'un entretien téléphonique (13 septembre 2021). À cette époque, monsieur Nicolas est photographe à l'agence Sigma. Il décide de rendre compte du sort des *Boat people* en 1987, sur demande de Bernard Kouchner, qu'il a rencontré en 1982 à Beyrouth. Il embarque sur un navire de la marine française à Singapour.

reconduite à plusieurs reprises, et témoigne du changement de paradigme de François Mitterrand, particulièrement soucieux du sort des *boat people* après son accession au pouvoir.

L'occupation du Cambodge impacte la coopération économique franco-vietnamienne. À la suite de l'invasion des troupes de l'APVN, la France gèle son aide économique de 1978 à 1981. La signature d'un protocole financier franco-vietnamien en décembre 1981⁶⁹ s'il permet d'entrevoir une certaine volonté de rapprochement bilatéral, tarde à être appliqué⁷⁰. Les crédits français sont bloqués en raison de l'état de cessation de paiement d'Hà Nội. Le rééchelonnement de la dette vietnamienne est conditionné par le Club de Paris⁷¹ à un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), qui paraît peu probable tant le déficit budgétaire est conséquent, les taux de change inadaptés et le programme d'assainissement vietnamien insuffisant⁷². Ivan Bastouil (ambassadeur de France au Việt Nam entre février 1982 et janvier 1986) regrette le fait que le protocole financier n'entre en vigueur. Il estime que l'élection de François Mitterrand et le changement de majorité en France tendent à favoriser une nouvelle dynamique dans les rapports franco-vietnamiens⁷³.

Sur le plan économique, l'absence de concurrence (hormis le Japon et Hong-Kong, voire Singapour dans une moindre mesure) offre un boulevard à la France en matière d'exploitation charbonnière, pétrolière (Hà Nội négocie avec ELF Aquitaine la possibilité de mener des prospections *offshore* et d'exploiter de gisements), ou encore d'infrastructures (construction de la cimenterie de Hà Tiên, sucrerie de Lam Son, papèterie de Tân Mai, silo de Cao Lãnh). Ivan Bastouil descelle chez ses interlocuteurs une volonté de s'affranchir de l'exclusivité socialiste et préconise l'approfondissement des relations économiques et culturelles. Son objectif est de favoriser un infléchissement progressif de la position des dirigeants vietnamiens,

⁶⁹ La signature du protocole financier, d'une convention consulaire (légalisant l'action du consul général d'Hồ Chí Minh-Ville) et les visites de Nguyễn Cơ Thạch à Paris et Jean-Pierre Chevènement (ministre de la Recherche) à Hà Nội interviennent dans un laps de temps rapproché. Cette conjoncture témoigne bien évidemment de l'entretien des relations bilatérales, mais laisse les partenaires du sud-est asiatique perplexes. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Instructions pour l'ambassadeur de France au Vietnam », Note de Francis Gutmann, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, 9 mars 1982.

⁷⁰ Le montant du protocole s'élève à 200 millions de francs, dont 40 millions sont tournés vers l'indemnisation d'entreprises françaises sur place qui n'ont pas été nationalisées et regroupées au sein de l'Union des syndicats professionnels indochinois (USPI). Les 160 millions de francs restants sont censés permettre le financement de projets, et l'achat d'équipement et de matériel.

⁷¹ Le Club de Paris est une organisation internationale informelle qui réunit des créanciers et des débiteurs publics. Leur prérogative est de venir en aide aux pays endettés qui rencontrent des difficultés à recouvrer leurs créances.

⁷² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3481, « VIETNAM : examen du Programme d'action de l'Ambassadeur », Note de D. Nardin, 24 juin 1983.

⁷³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Plan d'action », note d'Ivan Bastouil, 17 mai 1983.

dont le nationalisme et le pragmatisme peuvent distendre les liens avec Moscou, une fois la question cambodgienne réglée⁷⁴. Cette projection est envisageable en raison de l'affirmation progressive de la « génération d'août 1945 » depuis 1982 et le V^e congrès du parti communiste vietnamien (PCV). Ce courant réformateur au sein du Parti véhicule l'idée selon laquelle le pays doit repenser son mode de fonctionnement et sa place au sein des relations internationales.

La France s'attèle donc à maintenir le dialogue avec le Viêt Nam. Elle joue même un rôle de médiateur en faveur du régime au sein de la CEE et manifeste ainsi sa volonté de positiver sa contribution à l'histoire contemporaine vietnamienne. De ce fait, les échanges ministériels se poursuivent, et la venue à Hà Nội des ministres de la Culture (Jack Lang) et de la Francophonie (Alain Decaux), confirment la poursuite des échanges dans le domaine culturel. Sur place, l'influence culturelle française se cantonne à des tranches d'âge spécifiques et aux grands centres urbains. Dans l'optique de pallier les déficiences éminemment liées d'une part à l'investissement soviétique au nord et d'autre part à la présence américaine au sud jusqu'en 1975, la France manifeste une appétence pour renouer une coopération culturelle substantielle.

Manifestement dépourvue d'un budget à la hauteur de ses ambitions, le gouvernement français limite aussi son investissement par suspicion des dirigeants vietnamiens. Ils sont soupçonnés d'instrumentaliser leur francophilie, dans le but d'exposer les relations franco-vietnamiennes comme l'assurance d'une respectabilité internationale⁷⁵. La France représentant le partenaire pivot pouvant palier l'ostracisme occidental. À l'échelle scientifique, des initiatives privées augurent la pérennisation d'échanges fournis. Ce volontarisme scientifique offre un parfait exemple des liens qui perdurent entre la France et le Viêt Nam, en dépit de l'isolement international de la RSV et de la désillusion idéologique qui se répand dans les milieux intellectuels à mesure de la rigidification du régime vietnamien.

La France danse sur la corde en cherchant à maintenir ses relations avec le Viêt Nam dans différents domaines, tout en veillant à ne pas donner l'impression d'avaliser une politique unanimement désapprouvée. Le rééquilibrage opéré sous Valéry Giscard d'Estaing à l'égard des États membres de l'ASEAN, dont la croissance économique amorce des perspectives

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Compte rendu de la réunion du 21 janvier 1982 », note anonyme, 26 janvier 1982.

alléchantes, complexifie la politique étrangère française en Asie. L'échec de la normalisation des relations américano-vietnamiennes et l'insatisfaction à plusieurs endroits de la relation que le Viêt Nam entretient avec ses alliés socialistes⁷⁶ offrent à la fois une fenêtre d'opportunité à la France et un gage de désenclavement diplomatique à des dirigeants vietnamiens qui cherchent constamment à dissocier la situation internationale du Viêt Nam des questions bilatérales⁷⁷.

Ce n'est qu'avec le règlement de la situation au Cambodge lié à l'ouverture du Viêt Nam dans le cadre du Đổi Mới que les échanges s'intensifient. La permanence de certains révolutionnaires francophones au sein de l'équipe dirigeante favorise le rapprochement. La France est perçue comme la puissance pouvant permettre au Viêt Nam de s'insérer dans un contexte international bouleversé. Elle est au cœur de l'Europe des Douze et y possède une caisse de résonance utile au régime vietnamien. Les liens qui continuent d'exister entre les deux pays, s'ils pâtiennent d'un essoufflement certain auprès de la nouvelle génération qui prend progressivement la relève, peuvent vraisemblablement engager le Viêt Nam vers une évolution économique et diplomatique impérative. Ce pragmatisme caractéristique, additionné à une relation bilatérale profonde et entretenue à bien des égards dans différents domaines, emporte l'unanimité au sein du Bureau politique qui mise sur la France comme tremplin et recours à la survie du PCV.

La France est face à un choix plus épineux qu'il n'y paraît. Le Viêt Nam la sollicite à un moment où Tian'anmen entraîne un recalibrage des priorités chinoises, donc un relatif désintérêt de la situation vietnamienne malgré le choix de l'ouverture. La chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'Union soviétique précipitent le désengagement soviétique du Viêt Nam opéré depuis plusieurs années. Les États membres de l'ASEAN conditionnent toute amorce de rapprochement à une résolution du conflit cambodgien. Les États-Unis sont absents et maintiennent un embargo anachronique. Enfin, le Viêt Nam ne représente pas une priorité pour la CEE, à l'heure où la fin de la Guerre froide favorise une effervescence européenne sans précédent.

⁷⁶ Les dirigeants vietnamiens nourrissent des divergences avec la Roumanie à plusieurs endroits et la RDA a tardé à condamner l'agression chinoise de 1979. Mais surtout, Hà Nội juge insuffisante l'aide accordée par certains membres du CAEM et répugne l'idée de représenter une « ferme tropicale » au sein de la communauté socialiste.

⁷⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Instructions pour l'ambassadeur de France au Vietnam », Note de Francis Gutmann, 9 mars 1982.

Tous ces éléments indiquent que la France est à la fois dans une position confortable pour épauler un régime avec lequel les canaux de communication n'ont jamais été coupés, mais elle paraît particulièrement esseulée, au risque de devoir assumer un rôle qui la dépasse. À terme, l'entremise française peut être entraînée une dynamique favorable à la reconnexion du Viêt Nam à sa périphérie et à la communauté internationale dans une plus large mesure. La question est de savoir si une fois passée l'euphorie des visites de haut niveau, de l'ouverture de crédits et des projets de coopération, le Viêt Nam n'aura-t-il pas intérêt à se tourner vers d'autres partenaires plus proches géographiquement et aux débouchés plus substantiels ? La France ne retombe-t-elle pas dans ses travers en menant une certaine politique de rayonnement qui dépasse ses moyens plus modestes ?

En l'occurrence, la fin des années 1980 et le début des années 1990 entament une remarquable coopération hétéroclite qui marque toute une génération de Français et de Vietnamiens. Cette frénésie ne manque pas de raviver une certaine nostalgie parmi ceux qui ont vécu au rythme des vicissitudes bilatérales. Certes, ces sentiments sont teintés d'un intérêt diffus à plusieurs endroits. Mais il n'en est pas moins vrai que le Viêt Nam mise sur la France à l'heure où l'ouverture vietnamienne est en attente de confirmation.

CHAPITRE I

« LE PEUPLE HÉROÏQUE RÉSISTE À TOUT, IL A GAGNÉ LES GUERRES, IL RÉSSISTE À L'EMBARGO AMÉRICAIN, IL DOIT MAINTENANT GAGNER LA PAIX⁷⁸ »

1 – La *pax asiatica* passe par la croissance économique

A – « Nous avons découvert les secrets de la guerre moderne. Mais nous n'avons pas su découvrir les secrets de l'économie⁷⁹. »

L'économie vietnamienne est intrinsèquement liée aux guerres traversées par le pays. L'état de guerre quasi permanent a porté préjudice au développement économique et a ravagé le territoire national. À cela, l'embargo économique et commercial américain appliqué depuis 1954 au nord et étendu au sud dès 1975, et la fin de l'aide internationale en réponse à la politique menée au Cambodge, participent conséquemment à l'asphyxie économique du Viêt Nam. Parallèlement, la planification centralisée, les subventions aux entreprises d'État, le système des coopératives agricoles, l'accent mis sur les industries lourdes et l'abolition du secteur privé ont des effets particulièrement néfastes. Symbole de cet échec patent, la planification imposée au sud, la création des coopératives agricoles, la fin annoncée du commerce privé et la collectivisation des terres conduisent au déclassement social, à la pauvreté, à l'émigration massive de Vietnamiens, et à la traque et à l'expulsion de 200 000 à 300 000 Vietnamiens d'origine chinoise⁸⁰.

Les difficultés économiques se caractérisent par une pénurie des biens de consommation et une inflation galopante, résultat de la création monétaire visant à pallier le déficit budgétaire, lui-même lié aux subventions économiques généralisées. Le niveau de vie stagne voire diminue,

⁷⁸ Déclaration du général Võ Nguyên Giáp dans BLANCHEMAISON Claude, *op. cit.*, p. 46.

⁷⁹ Propos tenus par le général Võ Nguyên Giáp à Roland Dumas dans DUMAS ROLAND, *Le fil et la pelote. Mémoires*, Paris, Plon, p. 449.

⁸⁰ La volonté des autorités de mettre un terme au monopole commercial des *Hoa* au sud, assimilés pour beaucoup à des « bourgeois-compradores », entraîne l'émigration de ces derniers. FÉRAY Pierre-Richard, *Le Viêt-Nam (des origines lointaines à nos jours)*, PUF, 2001, p. 101.

pour une population qui peine à satisfaire ses besoins de première nécessité⁸¹. De surcroît, le marché du travail ne parvient pas à absorber l'arrivée massive de jeunes, qui gonflent les chiffres d'un chômage de masse préoccupant, tandis que la consommation quotidienne moyenne par tête décline le Viêt Nam parmi les pays en voie de développement⁸². Les méthodes de gestion économique quant à elles, favorisent une diffusion corrompue qui gangrène le parti et sape d'autant plus sa crédibilité.

« Le Duan n'a fait aucune communication qui soit vraiment nouvelle. Mais il faut remarquer que son humeur n'était pas très optimiste. Il s'inquiétait par-dessus tout de l'aggravation du problème alimentaire due à la mauvaise récolte. Selon Le Duan, Hanoï et toute une série de provinces du Nord sont déjà au bord de la famine. [...] Le Duan a commencé et terminé l'entretien en demandant une aide d'urgence en nourriture⁸³. »

Alors que le revenu national brut (RNB) par habitant s'élève à 197 dollars en 1976, il descend à 172 dollars en 1980, pour un pays qui connaît une croissance démographique de l'ordre de 2,4% annuelle. Quant aux exportations, elles n'ont pour principal débouché que les pays socialistes en raison du blocus occidental. Elles tournent autour de 700 millions de dollars en 1977 et chutent à 500 millions en 1980. L'abaissement des importations pose problème dans la mesure où Hà Nội pâtit d'un manque de matériel, qui freine la production manufacturière d'ores-et-déjà déficiente. Ce postulat force la main au Politburo qui entame une série de réformes en demi-teinte. Une politique économique de petit pas libéralise certains pans de l'économie à commencer par l'agriculture. Les paysans membres des coopératives sont autorisés à vendre leurs surplus sur le marché, après s'être acquittés de leurs obligations contractuelles. Dans le même temps, certaines activités du secteur privé sont tolérées et les entreprises étatiques bénéficient d'une marge de manœuvre accrue en termes de diversification et de volume de production une fois la planification étatique respectée⁸⁴.

⁸¹ La population augmente de 275% entre 1940 et 1980, contre 133% en ce qui concerne les surfaces cultivées et 14% pour la superficie vivrière sur la même période. LE VAN Cuong, NGUYEN VAN Quy et DUONG HIÊN Pham, « Un essai sur l'économie vietnamienne depuis 1975 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 19, n°4, 1988, p. 101.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Extrait de l'intervention Leonid Brejnev lors de la réunion du Politburo du comité central du PCUS le 10 septembre 1981. Dans MARANGÉ Céline, « Les relations politiques de l'Union soviétique avec le Vietnam de 1975 à 1995 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, tome 94, n°354-355, 2007, p. 158.

⁸⁴ THU Dang, GENDREAU Francis, NOZAWA Miki, art., p. 54.

Cette orientation dans un système complètement fossilisé, s'inspire de l'ouverture chinoise amorcée en 1978 par Deng Xiaoping. Mais les réformes vietnamiennes sont moins audacieuses et plus progressives, en raison du consensus fragile parmi les sphères dirigeantes, de l'hétérogénéité nord-sud et du partenariat exclusif avec les États membres du conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM). Ces données rendent peu probable l'absorption d'investissements et les transferts de technologies occidentaux, malgré une dynamique propice au développement de l'industrie légère et des exportations. Pour rembourser les dettes contractées et par la même réduire le chômage qui s'élève à 20% environ, les dirigeants exportent une main d'œuvre qualifiée (257 882 Vietnamiens) en Union soviétique et dans les États européens membres du CAEM⁸⁵.

À partir de 1981, l'économie vietnamienne se redresse et les orientations dessinées par le V^e congrès du PCV s'avèrent davantage réalistes que celles du précédent congrès de novembre 1976. Mais la rigidité du système de gestion et l'inflation monétaire ont raison de la transformation socialiste envisagée. Après le VI^e plénum de juillet 1984, les critiques populaires se multiplient : critique du système des prix subventionnés, du mode de gestion bureaucratique de l'économie, ou encore de l'absence d'incitations salariales à la productivité. Ces orientations désastreuses menacent le PCV, d'autant que les soutiens traditionnels du régime – à savoir l'armée, les fonctionnaires et les ouvriers – font état de leur lassitude⁸⁶. Dans ce contexte Tô Hữu engage une réforme monétaire. L'échec est patent. Le nouveau mode de calcul qui prend en considération la réalité des coûts, rehausse les prix alors que la grille salariale demeure inchangée⁸⁷. La crise économique et l'inflation qui s'en suivent démontrent la faillite du PCV dans son entreprise de réforme économique.

Parallèlement, à la volonté de contrôle et de domination politique du nord sur le sud – dont la configuration est davantage adaptée aux réformes – la municipalité d'Hồ Chí Minh-Ville jouit d'une certaine autonomie en termes de gestion économique. L'administration de la ville est un franc succès qui permet à son principal instigateur Nguyễn Văn Linh de réintégrer le bureau politique en juin 1984. Aux résultats économiques de la partie méridionale du pays, s'ajoute un nécessaire desserrage de l'étau politique, sous peine de troubles publics. Cette

⁸⁵ MARANGÉ Céline, *Le communisme vietnamien*, Presses de Sciences Po, 2012, p. 374. Le projet est décidé à Prague en 1980 à la 34^e session du CAEM et confirmé par le Conseil des ministres vietnamien le 11 février 1980.

⁸⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Rapport de fin de mission au Vietnam », note d'Ivan Bastouil, 27 janvier 1986.

⁸⁷ MARANGÉ Céline, *op. cit.*, p. 424.

attitude conciliante des dirigeants par effet de ricochet allège également la pression au nord : « Athènes [corromp] Sparte⁸⁸ ».

B – La perestroïka : amorce d’une dépréciation de l’aide économique soviétique

La coopération entre l’Union soviétique et le Viêt Nam est déséquilibrée par nature. Moscou fournit une aide stratégique (100% du carburant, 90% des engrais, 80% des articles sidérurgiques), technique, agricole (aide au maintien de la culture de fruits tropicaux, de plantes industrielles, soutien à l’hévéaculture, mécanisation, formation de techniciens agricoles). Dans le secteur des énergies et des mines, les projets soviétiques se concentrent sur l’électricité avec la construction de centrales à Hòa Bình, Phả Lại et Trị An, l’aménagement et l’exploitation miniers, les prospections pétrolières et gazifières. Ces efforts sont tournés dans l’optique d’accroître le volume des exportations vietnamiennes, tournés pour la moitié vers l’Union soviétique, en plus d’une palette diversifiée de dispositions préférentielles⁸⁹.

Pour autant, l’aide soviétique ne jouit pas d’une contrepartie à la hauteur des efforts investis⁹⁰. Moscou estime que cette aide n’est pas utilisée à bon escient et que sa gestion favorise inflation et marché noir⁹¹. La mauvaise gestion de l’aide économique est décriée par Mikhaïl Gorbatchev dès le début des années 1980. Il est mandaté par le Politburo du PCUS pour assister au V^e congrès du PCV et pointe du doigt l’incompétence vietnamienne. Ses remontrances s’accompagnent d’une libéralisation partielle de l’agriculture et d’une modification du mode de gouvernement⁹².

« Dans les années passées, nous avons commis des erreurs dont la source est l’infantilisme gauchiste, le volontarisme et le mépris des lois économiques. Ces erreurs nous ont conduits à bâtir une structure économique accordant à l’industrie lourde une place démesurée par

⁸⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « Rapports Union soviétique – Vietnam : les perspectives d’évolution », TD n°526, Ivan Bastouil, 30 août 1982.

⁸⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « Coopération Vietnam – URSS », note n°146, Christophe Penot, deuxième secrétaire à l’ambassade de France en République socialiste du Vietnam, 10 janvier 1984.

⁹⁰ Le montant de l’aide économique et militaire consentie s’élève à 2,7 milliards de dollars par an entre 1979 et 1986. JOURNOUD Pierre, « Les Guerres (1954-1991) », DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.), *op. cit.*, p. 66.

⁹¹ GUILBERT François, « Dix ans de coopération économique entre le Vietnam et l’Europe de l’Est, *Revue d’études comparatives Est-Ouest*, vol. 19, n°4, 1988, p. 136.

⁹² MARANGÉ Céline, *op. cit.*, p. 414.

rapport à nos possibilités réelles ; à maintenir trop longtemps un système de gestion bureaucratique fonctionnant sur la base de subventions, [...] ce qui nous a rendu exagérément dépendants à l'égard de l'aide étrangère ; et à tenter de réaliser trop brutalement une transformation socialiste complète de notre pays en supprimant les secteurs économiques non socialistes. [...] Ces insuffisances et ces défauts ont eu pour résultats de paralyser les forces productives⁹³. »

Les exigences soviétiques perturbent les relations bilatérales. Hà Nội juge l'aide économique consentie par l'Union soviétique déficiente, autant sur le plan qualitatif que quantitatif. De plus, les dirigeants vietnamiens s'opposent à la contrepartie suggérée par leurs homologues d'un élargissement des concessions militaires vietnamiennes, en particulier des facilités navales. Ces exigences s'ajoutent aux pressions qui visent une résolution du problème cambodgien, contraire aux intérêts soviétiques dans la région⁹⁴. Le marasme politique et économique dans lequel Hà Nội est empêtré pose donc la question de la capacité de l'URSS à l'en sortir.

De leur côté, les Soviétiques ne consentent plus à augmenter les crédits et estiment que leur influence sur place a atteint son apogée. En cela, ils incitent le Viêt Nam à se tourner vers l'Occident pour bénéficier d'aides économiques. Ils comptent sur le capital accumulé depuis plusieurs années pour pérenniser leur implantation malgré la future pénétration occidentale⁹⁵. Le souci de l'Union soviétique est de limiter les visées japonaises et australiennes au Viêt Nam. En cela, des concertations sont organisées avec des représentants des États membres de la CEE⁹⁶ en vue de coopérer pour le développement de la RSV⁹⁷. En parallèle, Moscou (par le service soviétique de coopération technique chargé des contrats commerciaux) fait appel à Paris

⁹³ Article de Trường Chinh, secrétaire général du PCV après la mort de Lê Duẩn publié dans le *Nhân Dân*. Dans MARANGÉ Céline, *op. cit.*, p. 425.

⁹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « Rapports soviético-vietnamiens : Perspective américaine », TD n°2176, Bernard Vernier-Palliez, ambassadeur de France aux États-Unis, 13 septembre 1982.

⁹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « Rapports Union soviétique – Vietnam : les perspectives d'évolution », télégramme diplomatique (TD) n°526, Ivan Bastouil, 30 août 1982.

⁹⁶ Dans le télégramme diplomatique cité du 21 janvier 1988, il n'y a aucune précision sur l'identité des participants. Les expressions « *des pays de la communauté* » ou « *cette incitation était assortie auprès de certains* » sont soulignées et annotées à plusieurs reprises par « *lesquels ?* ».

⁹⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Développement économique du Vietnam. Quand les Soviétiques proposent aux Européens de coopérer avec eux », TD n°45, Louis Amigues, 21 janvier 1988.

via l'ambassade de France à Hà Nội, pour une action commune dans différents secteurs au premier rang desquels : l'électricité, le pétrole et l'agriculture⁹⁸.

« Quoiqu'il en soit, des deux côtés une prise de conscience a eu lieu : la collaboration vietnamo-soviétique, quel que soit le domaine où elle s'exerce, est loin d'être parfaite. Les Vietnamiens, non seulement ont compris que l'aide de leur allié ne suffisait pas ; ils n'hésitent plus à le dire et à reconnaître que leur pays a besoin des capitaux et de la technologie occidentales. Quant aux Soviétiques, ils admettent leurs insuffisances en encourageant les Occidentaux à s'associer à eux dans le développement du Vietnam. Tout est donc en place pour que, à la faveur de certaines circonstances, s'opère un réajustement des relations extérieures vietnamiennes. Il reste que, tant que la situation économique intérieure et la position internationale du Vietnam n'aura pas été assainie, les conditions permettant à Hanoï d'y songer sérieusement n'auront pas été réunies⁹⁹. »

Ainsi, la prise conscience partagée des déficiences de la coopération bilatérale entre Hà Nội et Moscou pousse le Viêt Nam à amorcer une ouverture vers l'Ouest. La volonté de diversification des rapports avec l'extérieur s'explique par l'étendue des besoins du pays et l'abaissement de l'aide soviétique, en particulier en ce qui concerne les biens de consommation et le secteur alimentaire. D'autant que l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir à Moscou, si elle précipite le règlement d'une pléiade de dossiers conflictuels, n'engendre nul enthousiasme chez les dirigeants vietnamiens. Alors que la nouvelle du décès de Konstantin Tchernenko est diffusée dans des délais normaux, celle de l'avènement de Gorbatchev n'intervient que 24 heures après l'officialisation¹⁰⁰. Cette attente traduit le mécontentement du Politburo vietnamien qui garde à l'esprit l'intervention du nouveau secrétaire général du PCUS lors du V^e congrès du PCV en mars 1982. Lors de son discours, ce dernier avait critiqué la gestion économique vietnamienne et fait référence aux dires de Leonid Brejnev à Tachkent sur la volonté de rapprochement avec Pékin, alors que l'opinion publique vietnamienne n'en avait pas été informée.

⁹⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Offres de service soviétique pour une action commune au Vietnam. Compte rendu d'un entretien avec le conseiller commercial de l'ambassade », note n°31, Louis Amigues, 20 janvier 1988.

⁹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « La présence soviétique au Vietnam : bilan et perspectives », n°185, Serge Lavroff, conseiller d'ambassade à Hà Nội, 2 mai 1998.

¹⁰⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « M. Gorbatchev et le Vietnam », note n°198, E. Marchand, 25 mars 1985.

Gorbatchev tente de redynamiser l'Union soviétique qui mène une politique inadaptée à ses capacités réelles et aux conséquences économiques funestes. À rebours de ses prédécesseurs qui croyaient dur comme fer en une victoire de l'économie soviétique sur le modèle capitaliste, il est parfaitement conscient que le niveau de production industrielle du monde capitaliste est inatteignable avec le mode de gestion qui prévaut lors de son accession au pouvoir. La paralysie américaine consécutive au traumatisme du Viêt Nam a permis un investissement soviétique démesuré en Afrique, au Proche-Orient et en Asie du Sud-Est. Mais la politique reaganienne a mis une telle pression sur les intérêts soviétiques à travers le monde, que ses dirigeants ont dû redoubler d'efforts et d'investissements pour pérenniser un interventionnisme omnidirectionnel dénudé de retombé significative.

C – « *Đổi mới hay là chết* »¹⁰¹

Les réformateurs qui s'imposent de manière croissante au sein du Politburo préconisent de sortir le pays du modèle soviétique et de libéraliser l'économie¹⁰². Avec la disparition de Lê Duẩn au mois de juillet 1986, s'éteint l'une des figures les plus dures du régime. Le courant réformateur l'emporte lors du VI^e congrès du PCV : Phạm Văn Đồng (80 ans), Trường Chinh (79 ans) et Lê Đức Thọ (75 ans) cèdent leur place. Võ Chí Công devient chef de l'État, Nguyễn Văn Linh secrétaire général du PCV et Phạm Hùng accède au poste de Premier ministre. L'avènement de ce dernier, au profil conservateur malgré ses origines sud-vietnamiennes, traduit la permanence de résistances quant aux réformes qui s'engagent¹⁰³.

Lors de ce VI^e congrès, les orientations sont encouragées par la délégation soviétique qui y assiste. Mais il ne s'agit pas d'une pâle copie des réformes qui s'engagent en Union soviétique, comme l'exprime Egor Ligatchev au moment de son discours au ton quelque peu

¹⁰¹ « Le renouveau ou la mort. »

¹⁰² ROTERMUND Hartmund, *L'Asie orientale et méridionale aux XIX^e et XX^e siècles. : Chine, Corée, Japon, Asie du Sud-Est, Inde*, Paris, PUF, Collection Nouvelle clio, 1999, p. 394.

¹⁰³ Phạm Hùng s'est souvent rangé du côté de Trường Chinh et de Lê Đức Thọ au sein du PCV. Par exemple, s'agissant de l'attitude à adopter vis-à-vis de la Chine populaire ou de l'ASEAN, les trois hommes ont longtemps fait corps pour saper les desseins de Nguyễn Cơ Thạch et Phạm Văn Đồng, partisans d'une ouverture. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « Rapports soviético-vietnamiens : Perspective américaine », TD n°2176, Bernard Vernier-Palliez, ambassadeur de France aux États-Unis, 13 septembre 1982.

paternaliste devant les membres du PCV réunis¹⁰⁴. Bien que ce « renouveau » ait été précédé par toute une série de mesures partielles censées développer le secteur non-étatique et réduire l'importance de l'agriculture coopérative, le *Đổi Mới* représente une révolution dans la révolution. Il annonce un changement radical de la pensée, des politiques et de l'organisation. Cette orientation rompt avec la politique économique qui a prévalu jusqu'alors, centrée autour de la planification centralisée, la propriété étatique des moyens de production et le développement des industries lourdes.

Le Viêt Nam s'engage dans une politique de choc conduite par étape, influencée par les bouleversements régionaux. Du IV^e (1976) au VI^e congrès (1986) du PCV, trois composantes économiques sont reprises de la nouvelle économie politique (NEP) de Lénine : l'économie socialiste (liée à l'État), l'économie capitaliste (liant l'État à un acteur non-étatique), l'économie de production artisanale (qui permet la subsistance à ceux qui n'entrent pas dans les deux autres catégories). Au VI^e congrès, une quatrième composante apparaît : l'économie étatique, qui réunit l'ensemble des structures de l'État¹⁰⁵. Cette composante doit entraîner l'économie dans sa voie vers le socialisme. Le « renouveau » est une volonté de l'État de montrer à la population qu'il réagit aux difficultés traversées par le pays.

« Nous n'avons pas attaché l'importance appropriée au redressement et au réaménagement de l'économie ; nous avons été trop enclins à la construction de l'industrie lourde et d'ouvrages de grandes dimensions¹⁰⁶. »

Le pragmatisme succède au dogmatisme. Par cette orientation stratégique, le PCV fait preuve d'une malléabilité salvatrice. Le Politburo engage un processus visant à infléchir la tendance socio-économique néfaste qui sévit au Viêt Nam : les conditions de vie des Vietnamiens, le chômage de masse, l'inflation, les approvisionnements en denrées alimentaires,

¹⁰⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3482, « Interventions du chef de la délégation soviétique au VI^e Congrès du parti communiste vietnamien », TD n°942, Louis Amigues, ambassadeur de France en République socialiste du Viêt Nam, 19 décembre 1986.

¹⁰⁵ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, module Économie et Entreprise. Intervenant : Jean-Philippe Eglinger, employé à la chancellerie politique de l'ambassade de France à Hà Nội entre 1995 et 1998, ingénieur chez Alcatel-Lucent pendant 12 ans, responsable opération chez Alcatel Network System Vietnam, chargé de cours en Économie du Viêt Nam et en management interculturel à l'INALCO, enseignant à l'Université Sorbonne Nouvelle, au CNAM et à l'Université de Thăng Long à Hà Nội, chef de l'entreprise Viêt Pháp Strategies, structure d'informations, de formation et d'accompagnement de PME/PMI/Incubateurs français et vietnamiens.

¹⁰⁶ Extrait du rapport du VI^e congrès du PCV, dans LE VAN Cuong, NGUYEN VAN Quy, DUONG HIÊN Pham, art. cit., p. 111.

l'incurie industrielle, les difficultés liées aux logements et la corruption généralisée. Concernant ce dernier élément, son éradication devient un objectif central du PCV qui se doit de relégitimer sa gouvernance. En effet, le renouvellement de la classe dirigeante qui s'opère désagrège la traditionnelle légitimation par les succès des guerres de libération¹⁰⁷. La lutte contre la corruption favorise la réactivation de la morale révolutionnaire, qui replace le Parti au centre d'un cercle vertueux où la « pensée Hồ Chí Minh » en est l'épicentre¹⁰⁸.

Sur le plan politique, une libéralisation s'observe à l'initiative du général Trần Độ, placé par Nguyễn Văn Linh à la tête de la commission pour les arts et les lettres au sein du comité central. Il initie une forme de *glasnost* vietnamienne, où les intellectuels et les artistes soulignent les failles du régime et dans quelle mesure une restructuration s'avère nécessaire¹⁰⁹. Ce mouvement bénéficie du soutien du secrétaire général du parti, de Trường Chinh (retiré des affaires publiques mais manifestant un intérêt certain pour les questions culturelles) et du nouveau Premier ministre Đỗ Mười (à la suite du décès de Phạm Hùng)¹¹⁰.

Mais ce renouveau politique est tué dans l'œuf en raison du contexte international. La chute du mur de Berlin, l'éclatement de l'Union soviétique et la fin du monde bipolaire, additionnés à la répression des manifestations étudiantes sur la place Tian'anmen et à l'exécution des Ceausescu, poussent les dirigeants vietnamiens à mettre un terme à la politique de libéralisation et de transparence. Hà Nội rompt officiellement ses relations avec Moscou lors du VIII^e plénum de février 1990 et écarte les membres du Parti favorables à une refonte politique du régime. Particulièrement soucieux de leur survie politique, les dirigeants qui prennent conscience que la *perestroïka* est incompatible avec la *glasnost*, optent pour une recrudescence de la vigilance politique et accélèrent le processus de réforme dans le même temps.

¹⁰⁷ DE TRÉGLODÉ Benoît, « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture » *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 10.

¹⁰⁸ La dimension culturelle du PCV est une donnée fondamentale. Le Parti est imprégné par une interaction entre le marxisme et le confucianisme. Sa popularité est notamment due à la façon dont la tradition confucéenne a pu être revisitée : économie, diligence, intégrité, droiture. Les prises de position politiques d'Hồ Chí Minh avaient une dimension morale très forte, qui s'adossait à cet adage confucéen. Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Vietnam : puissance régionale en devenir*, Pr. Pierre Journoud, 10 février 2021.

¹⁰⁹ Le mouvement dénonce la gestion de l'après-guerre des dirigeants vietnamiens, notamment l'éviction des cadres sud-vietnamiens et l'imposition du système à l'ensemble du pays qui, additionnée aux ravages de la guerre a mis sous pression une population exsangue.

¹¹⁰ Đỗ Mười est élu Premier ministre par l'Assemblée nationale après le plénum du comité central de 1988. Conservateur en matière économique, il devance Võ Văn Kiệt l'un des réformateurs du sud du pays.

Dans l'optique d'attirer les investissements étrangers et suivant le modèle chinois, le Viêt Nam s'ouvre à l'économie de marché : privatisation des terres paysannes, libéralisation du commerce et des prix. Les paysans se voient accorder un droit d'utilisation des terrains agricoles qu'ils cultivent, mais qui appartiennent à l'État – pour un bail généralement compris entre 15 et 20 ans. Les coopératives agricoles quant à elles sont déposées de leur rôle de catalyseur de la production et se cantonnent à la fourniture de services tels que l'irrigation, l'électricité, engrais et pesticides.

En 1989, après deux années de rééchelonnement, les prix officiels sont quasiment accordés à ceux du marché, la circulation locale des marchandises est facilitée, les entreprises étatiques acquièrent une autonomie jusque-là inédite. Un code des investissements étrangers (1987) complété par une loi sur le secteur privé (1990) permettent de libéraliser le commerce extérieur, grâce à une opérabilité consentie pour les entreprises vis-à-vis des marchés extérieurs¹¹¹. Des résultats économiques s'observent avec une désinflation (de 1000% en 1988 à 60% en 1989), la production agricole est en hausse et les finances publiques s'assainissent. Les années 1986 à 1991 projettent le Viêt Nam dans une période de croissance, qui s'élève à environ 8% du PIB à partir de 1992¹¹².

La compétitivité économique balaye les logiques militaristes et idéologiques de Guerre froide. La preuve en est, à la fin des années 1980, la « locomotive japonaise » représente davantage une menace pour les États-Unis de par sa croissance économique. Le « miracle japonais » couplé aux difficultés américaines entraînent un dénigrement antijaponais aux relents de « péril jaune », qui fait craindre une nouvelle Guerre froide, où le protectionnisme économique et commercial en serait la principale manifestation¹¹³. Le Viêt Nam quant à lui est resté trop longtemps à l'écart des dynamiques économiques et diplomatiques asiatiques. Car depuis 1979, malgré des conflits localisés et des incidents répétés, les États asiatiques de la façade Pacifique se débellicisent à mesure que la croissance économique s'y répand¹¹⁴. Cette double trajectoire explique la stabilité de la zone et le fait qu'elle n'apparaisse plus autant stratégique que les théâtres européen et moyen-oriental¹¹⁵. Pour autant, les réformes ne peuvent

¹¹¹ THU Dang, GENDREAU Francis, NOZAWA Miki, *op. cit.*, p. 54.

¹¹² JOURNOUD Pierre, « Les Guerres (1954-1991) », DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.), *op. cit.*, p. 67.

¹¹³ GROSSER Pierre, *L'histoire du monde se fait en Asie. Une autre vision du XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2017, p. 839.

¹¹⁴ TERTRAIS Hugues, *L'Asie pacifique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 220-221.

¹¹⁵ GROSSER Pierre, *L'histoire du monde se fait en Asie ... op. cit.*, p. 813.

être pérennisées sans un équilibre politique. Le Parti rigidifie sa posture, limoge des responsables à l'image de Trần Xuân Bách et Trần Đô, tout en poursuivant la nécessaire ouverture diplomatique.

2 – Le règlement du conflit cambodgien, condition *sine qua non* de la réussite du Đổi Mới

A – La Nouvelle Pensée gorbatchévienne ou l'impulsion de la désolidarisation soviétique

Lors du XXVII^e congrès du PCUS en 1986, Gorbatchev réoriente la politique étrangère de l'Union soviétique. Il se déleste de l'idéologie marxiste-léniniste et fait de la coexistence pacifique une « *composante permanente des rapports entre les mondes communiste et capitaliste.* »¹¹⁶ À la conception de lutte des classes qui jusque-là avait régi l'orientation stratégique, le secrétaire général du PCUS consacre une forme d'interdépendance mondiale wilsonienne. Il s'écarte de la doctrine Brejnev qui garantissait la cohésion des membres du CAEM par la menace d'un éventuel recours à la force en cas de revendication émancipatrice, et par une mise sous perfusion *via* les ressources soviétiques, n'engageant quasiment aucun bénéfice qui aurait pu les faire croître¹¹⁷.

Si Gorbatchev introduit des éléments d'économie de marché dans un système régi par la planification centralisée, une trêve sur la scène internationale est indispensable pour consacrer pleinement cette dynamique. La formation du « triangle d'or » Pékin-Tokyo-Washington est une preuve éclatante que l'accumulation de puissance militaire n'est pas la stratégie idoine. Outre l'Afghanistan, l'Angola, le Mozambique ou encore le Nicaragua, Gorbatchev confirme mettre un terme à l'aventurisme brejnévien couteux et annonce la fin du soutien soviétique à l'occupation vietnamienne au Cambodge. Il s'agit de l'un des trois éléments faisant barrage à une normalisation des relations diplomatiques sino-soviétiques.

¹¹⁶ KISSINGER Henry, *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1996, p. 717.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 716.

Cette décision s'inscrit dans le désengagement soviétique en Asie annoncé dans le discours de Vladivostok du 28 juillet 1986. La logique d'interdépendance entre l'URSS et la RSV est brisée. Le désengagement progressif de la base navale investie par la marine soviétique à Cam Ranh – faute de moyen pour l'entretenir – témoigne de la réduction de la coopération de Moscou avec Hà Nội. Cette décision est lourde de sens. Les facilités militaires au Viêt Nam représentaient jusqu'alors l'une des seules formes de compensation à l'aide économique massive. L'abandon de Cam Ranh explicité lors du discours de Krasnoïarsk répond également à la volonté d'apaiser les tensions dans la région et d'amener les États-Unis à réduire les moyens investis dans leurs bases navales aux Philippines¹¹⁸.

Au-delà de remettre en question l'utilité du maintien d'effectifs importants au Viêt Nam, la normalisation sino-soviétique relativise le sens même de l'alliance entre Vietnamiens et Soviétiques. Gorbatchev entend former un triangle stratégique avec Pékin et New Delhi, censé desserrer l'étau antisoviétique et développer les partenariats extrême-orientaux limités à la Mongolie extérieure, à la Corée du Nord et au Viêt Nam. De ce fait, la politique que Moscou développe avec Hà Nội est aux antipodes du processus de détente que le nouveau secrétaire général du PCUS veut développer en Asie.

Le « pivot asiatique » soviétique qui s'inscrit dans la continuité du discours de Tachkent de Brejnev, offre un parfait exemple du pragmatisme vietnamien. Bien que la « punition » chinoise soit encore prégnante, la RSV suit le virage diplomatique soviétique et entame un rapprochement avec la Chine populaire. En réalité, Hà Nội n'a pas réellement de marge de manœuvre. L'isolement international couplé à la fin de l'aide soviétique, force la main aux dirigeants vietnamiens sur le dossier cambodgien. Or, c'est bien la notion « d'impératif de sécurité » qui guide le maintien des troupes de l'APVN sur place. Hà Nội craint que l'évacuation des troupes ne favorise un coup de force chinois. D'où la volonté de conclure un pacte de non-agression¹¹⁹. Les affrontements entre la marine vietnamienne et chinoise au large des îles Spratleys qui coûtent la vie à 77 marins vietnamiens, renforcent le sentiment d'insécurité face à Pékin. Sur ce dossier, Hà Nội ne peut que constater son isolement alors que Moscou, Phnom Penh et Vientiane se refusent à signer un texte commun condamnant la

¹¹⁸ MARANGÉ Céline, « Les relations politiques ... *op. cit.*, p. 163.

¹¹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3481, « Réactions vietnamiennes à la déclaration de l'ANSEA du 8 mai », TD n°320, Ivan Bastouil, 14 mai 1984.

politique chinoise en Mer de Chine méridionale¹²⁰. Ce postulat accélère l'organisation du retrait des troupes du Cambodge, alors qu'initialement, l'évacuation des « volontaires vietnamiens » était conditionnée à l'élimination des résistants khmers rouges, soutenus par Bangkok et Pékin¹²¹. Les effectifs sont revus à la baisse tout au long des années 1980 et passent de 224 000 soldats en 1979 à 150 000 en 1983, puis 100 000 en 1988¹²².

B – Le Cambodge : passerelle entre Paris et Hà Nội ?

C'est dans ce contexte qu'une fenêtre diplomatique s'ouvre pour la France. Elle s'est inscrite dans une dynamique linéaire et cohérente dans la péninsule indochinoise depuis l'avènement de François Mitterrand. Dès 1981, le cap de la politique à mener au Cambodge est fixé. Le 3 septembre, Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures, explicite la volonté française à la tribune des Nations unies : « *le Kampuchéa, sauvé de la famine par les efforts internationaux, [puisse] librement et démocratiquement déterminer son avenir*¹²³. » Dans le même temps, un protocole financier est signé entre Paris et Hà Nội dont l'inaboutissement tient uniquement à l'état de cessation de paiement vietnamien. La stratégie française peut paraître antinomique. Mais la cohérence entre l'appel à une réconciliation nationale cambodgienne par un processus démocratique et la politique de la main tendue vers le Viêt Nam fait sens. La France refuse tout bonnement de suivre l'ostracisme imposé au Viêt Nam et à la République populaire du Kampuchéa (RPK).

Ce refus émane dans l'idéologie du Parti socialiste (PS) arrivé au pouvoir. Il n'est pas question de s'inscrire dans une continuité des politiques adoptées par les prédécesseurs du nouveau président élu, mais de définir une voie singulière et en symbiose avec les valeurs défendues par le PS. Outre le renversement de vapeur vis-à-vis d'Israël, la rupture avec les

¹²⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Rapports vietnamo-soviétiques : saute d'humeur passagère ou divergences d'analyses ? », TD n°246, Louis Amigues, 12 avril 1988.

¹²¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3481, « Déclaration du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam au sujet de la déclaration du 8 mai 1984 de la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays de l'ASEAN », 11 mai 1984.

¹²² MARANGÉ Céline, *op. cit.*, p. 378.

¹²³ TERTRAIS Hugues, « Face à l'Asie », *François Mitterrand et le monde : la diplomatie mitterrandienne, 1981-1995*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°101-102, 2011/1-2, p. 47.

régimes chiliens et sud-africains, le rapprochement avec l'Algérie ou encore l'éloignement du Maroc, la politique étrangère prône un soutien aux « pays du Sud »¹²⁴.

C'est ainsi que Paris milite pour la neutralité du Cambodge et tente de faire entendre raison aux dirigeants vietnamiens, dont le jusqu'aboutisme gèle l'ouverture de fonds de la part des instituts de crédit multilatéraux. Cette possibilité entrave par la même, toute possibilité d'importations de produits français ou d'implantations d'entreprises pour assurer les gigantesques travaux d'infrastructure¹²⁵. Car à l'aune des bouleversements internationaux de fin de Guerre froide et au moment où le sud-est asiatique – excepté les trois États indochinois – décolle économiquement, les perspectives d'une pacification de la péninsule sont alléchantes. À n'en pas douter, il s'agit de l'un des principaux motifs qui explique l'activisme des États de la région.

Car dans le cadre du conflit cambodgien, en dépit de l'intransigeance singapourienne et des suspicions thaïlandaises¹²⁶, les signaux sont positifs entre la RSV et les États-membres de l'ASEAN. Jakarta en particulier fait preuve d'une souplesse sans pareil malgré la rigidité vietnamienne sur plusieurs dossiers¹²⁷. Les échanges de visite augurent une coopération économique, tandis que sur le plan diplomatique, l'Indonésie propose ses services pour régler la question cambodgienne et réenclencher le processus de normalisation américano-vietnamien. Ces efforts sont liés à la volonté de stabiliser la région, de se prémunir des ambitions débordantes chinoises, concurrencer l'influence thaïlandaise dans la péninsule indochinoise et rafler un marché indochinois débelliqué¹²⁸. En bref, la France voit en l'Indonésie – avec qui les relations se sont développées de manière substantielle à partir de 1975¹²⁹ – un concurrent direct aux retombées économiques que l'instigateur de la réconciliation régionale peut très certainement tirer par la suite¹³⁰.

¹²⁴ VÉDRINE Hubert, *Les mondes de François Mitterrand. À l'Élysée 1981-1995*, Fayard, 1996, p. 57.

¹²⁵ WIZNITZER Louis, *Le grand gâchis ou la faillite d'une politique étrangère*, Paris, First, 1991, p. 193-194.

¹²⁶ JOURNOUD Pierre, « L'ASEAN et la sécurité en Asie du Sud-Est pendant la Guerre froide Entre diplomatie officielle et diplomatie informelle », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°30, 2009/2, p. 117.

¹²⁷ Deux contentieux opposent Hà Nội et Jakarta : la délimitation du plateau continental et le soutien vietnamien au Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental (FRETILIN). Les réunions régulières sur le premier problème et l'onde de choc traversée par le monde communiste qui se répercute sur le second, permettent le développement des relations bilatérales.

¹²⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « L'ASEAN et le Vietnam », note n°1190, Sylvie Bermann, sous-directrice de l'Asie du Sud-Est, 8 novembre 1991, p. 2.

¹²⁹ COHEN Samy, SMOUTS Marie-Claude (dir.), *op. cit.*, p. 391.

¹³⁰ C'est pourquoi le successeur de Claude Cheysson au Quai d'Orsay Roland Dumas, prie Norodom Sihanouk de faire publiquement de la capitale française le lieu où se tiendra la conférence de paix sur le Cambodge. Le prince cambodgien se prononce en faveur de Paris après son 65^e anniversaire. À cette occasion, le Premier ministre

La « querelle » franco-indonésienne ne s'inscrit pas dans la durée et les deux États se mettent d'accord pour une association bilatérale. Le souci de Paris et de Jakarta est de se prémunir des ambitions de Canberra qui s'active sur le terrain diplomatique et des visées économiques japonaises¹³¹.

« [...] en juin 1989, je reçus le ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, Alatas auquel je proposai pour son pays la coprésidence de la Conférence internationale. J'acquiesçais avec lui la caution extrême-orientale qui manquait à mon projet et je nouai avec Alatas des relations qui furent loyales et fraternelles pendant toute la conférence et bien au-delà de celle-ci¹³². »

Ce tandem nouvellement formé est un coup de maître diplomatique pour la France. L'Indonésie offre une légitimité régionale à l'action française, qui ne peut être targuée d'actionner un processus néocolonial et stérilise par la même la tendance hostile qui se dessinait à l'égard de la France, dans un dossier cambodgien considéré par les États régionaux comme un « domaine réservé ».

C – L'entremise française dans le règlement du conflit cambodgien

À la fin des années 1970, la Chine populaire avait mené campagne pour dénoncer les ambitions débordantes vietnamiennes, ce qui avait participé à l'orientation diplomatique des États-Unis, du Japon et de l'ASEAN¹³³. Au Cambodge, la pression s'accroît sur Hà Nội à partir du moment où la résistance se structure à la suite des pressions de la RPC et de l'ASEAN¹³⁴. Le Gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD) n'est pas reconnu par la France, en raison de la présence des Khmers rouges en son sein. Si leur accession au pouvoir a suscité un enthousiasme certain auprès de la gauche, les atrocités commises et connues par la suite ont été promptement dénoncées par le premier secrétaire du PS, François

Jacques Chirac lui remet les clés de l'ambassade du Cambodge, désaffectée depuis 1978. La symbolique de ce cadeau d'anniversaire, dont l'idée revient au directeur d'Asie et d'Océanie Claude Martin, a l'effet escompté et arrête définitivement le choix du prince.

¹³¹ WIZNITZER Louis, *op. cit.*, p. 195.

¹³² DUMAS Roland, *Le fil et...op. cit.*, p. 440.

¹³³ GROSSER Pierre, *L'histoire du monde se fait en Asie ... op. cit.*, p. 771.

¹³⁴ Le gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD) est créé le 21 juin 1982, à Kuala Lumpur. Il réunit sihanoukistes, Khmers rouges et nationalistes, menés respectivement par Norodom Sihanouk, Khieu Samphan (ancien chef de l'État du Kampuchéa démocratique) et Son Sann (chef du Front national de libération du peuple khmer).

Mitterrand. Ce dernier refuse de soutenir les survivants génocidaires et ne reconnaît pas pour autant la république provietnamienne proclamée.

Pour cette raison, le 7 mai 1987, et conformément à son engagement pris avec Claude Martin qui initie les tractations intra cambodgiennes en coulisse, Sihanouk annonce sa démission de la présidence du GCKD et accepte de rencontrer Hun Sen en décembre de la même année à Fère-en-Tardenois¹³⁵. L'Union soviétique apporte son soutien inconditionnel et suit de près les efforts français¹³⁶. Pourtant, derrière l'un et l'autre protagoniste, ce sont bel et bien le Viêt Nam (Hun Sen) et la Chine populaire (Sihanouk) qui s'agitent.

Au Viêt Nam, une nouvelle résolution pose les bases d'un changement de cap économique et d'une politique étrangère multidirectionnelle, dans le cadre d'une « sécurité compréhensive » globale, qui associe étroitement économie forte, défense et diplomatie « *au profit de services étendus* »¹³⁷. Le Viêt Nam s'engage sur la voie d'une nouvelle politique étrangère « multidirectionnelle » qui présage davantage de souplesse dans ses rapports avec la Chine populaire et *de facto* sur le dossier cambodgien, en témoigne la rencontre de Fère-en-Tardenois.

Les tractations s'organisent autour du prince Sihanouk et s'avèrent particulièrement compliquées en raison de l'inimitié que manifestent les parties cambodgiennes entre elles. Ce n'est qu'au moment où les effets de la *perestroïka* se font ressentir que les protagonistes cambodgiens sont forcés de mettre de l'eau dans leur vin. En l'occurrence, la réduction drastique des crédits soviétiques s'apparente à un défi insurmontable pour le gouvernement cambodgien, qui ne peut bénéficier de l'aide vietnamienne, Hà Nội n'en ayant plus les moyens¹³⁸.

¹³⁵ MARTIN Claude, *op. cit.*, p. 498. Cette première rencontre frôle pourtant le désastre en raison de la « bourde diplomatique » du gouvernement français qui ne reçoit pas le Premier ministre cambodgien comme l'usage le requiert. Certainement dû à son passif khmer rouge, le manque de considération éprouvé complique la médiation française qui s'annonçait d'ores-et-déjà particulièrement délicate. Mais le plus important est que cette initiative française place Paris sur l'échiquier cambodgien et augure une sortie de l'impasse dans laquelle le Cambodge est empêtré depuis le coup de force vietnamien de Noël 1978. DUMAS Roland, *Le fil et...op. cit.*, p. 439.

¹³⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Visite à Hà Nội de M. Rogatchev, vice-ministre des Affaires étrangères d'URSS », TD n°198, Louis Amigues, 23 mars 1988

¹³⁷ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Vietnam : puissance régionale en devenir*, Pr. Pierre Journoud, mercredi 18 novembre 2020.

¹³⁸ Témoignant de la détresse cambodgienne, la France sollicite ses entreprises nationales pour fournir en essence le gouvernement de Phnom Penh, qui ne peut plus faire le plein de ses véhicules ! DUMAS Roland, *Le fil et...op. cit.*, p. 439.

Après une pléiade de réunions quadripartites, la conférence de Paris s'ouvre le 30 juillet 1989 et offre par la même à Hà Nội le moyen de se réinsérer dans un processus décisionnaire multilatéral. Pour autant, le 30 août, un regain de tension entre la RSV et la RPC se répercute à l'échelle cambodgienne.

« Sortir le Cambodge de la guerre civile était une priorité à mes yeux. Il a fallu s'y reprendre à deux fois. La première conférence de Paris a été un échec parce que je n'y avais pas impliqué les Nations unies ni suffisamment apprécié le rôle des Chinois. Le soir de la première rencontre au château de La Celle Saint-Cloud, Norodom Sihanouk n'a cessé de me dire les mains jointes : « Excellence, les Chinois, les Chinois, les Chinois. » Les Chinois voulaient la caution des Nations unies. Il a donc fallu que j'aie cherché le secrétaire général de l'ONU, Pérez de Cuéllar¹³⁹. »

L'échec démontre toute la difficulté de parvenir à un accord entre les parties cambodgiennes et la nécessaire implication onusienne par le secrétaire général, mais surtout par l'intermédiaire des Cinq membres du Conseil de sécurité¹⁴⁰. La décision des coprésidents de la Conférence d'en faire une conférence permanente leur dégage toute contrainte temporelle. Car sur le théâtre cambodgien, les combats s'intensifient malgré l'évacuation des troupes vietnamiennes annoncée par Nguyễn Cơ Thạch et effective en septembre 1989¹⁴¹. Un accord émerge finalement en juin 1991 à Djakarta (où sont régulièrement organisées les *Jakarta Informal Meetings*¹⁴²) entre Sihanouk et Hun Sen avec l'assentiment chinois.

Isolés, les Khmers rouges n'ont d'autre choix que de suivre les instructions de Pékin, qui cherche à se racheter une respectabilité après les massacres de Tian'anmen. Après cette avancée, le plan de paix cambodgien se dessine à New York entre les Cinq et reprend les grandes lignes du plan français. Et si les grandes puissances se montrent pressées d'en finir avec le dossier cambodgien, un ultime accro apparaît en provenance de Washington. Dans la dernière ligne droite du marathon diplomatique, les États-Unis souhaitent jouer la montre et

¹³⁹ DUMAS Roland, *Coups et blessures. 50 ans de secrets partagés avec François Mitterrand*, Paris, Cherche midi, 2011, p. 265.

¹⁴⁰ BARBIER Sandrine, *Cambodge (1991-1993) MIRPENUC, APRONUC*, Montchrestien, 1999, p. 26.

¹⁴¹ Dans le même temps, les effectifs de l'armée vietnamienne se réduisent drastiquement passant de 1,5 million en 1985 à 750 000 en 1990.

¹⁴² Ces réunions informelles réunissent les parties cambodgiennes, les États membres de l'ASEAN, le Laos et le Viêt Nam dans la capitale indonésienne.

calmer les ardeurs françaises pour conserver leur « alibi cambodgien », qui légitime l’embargo imposé au Viêt Nam et repousse la normalisation des relations. Ce contretemps est rapidement balayé et les accords de Paris du 23 octobre 1991 entérinent le plan de paix cambodgien.

3 – « Les fils d’une véritable amitié sont renoués¹⁴³ »

A – La tournée de Nguyễn Cơ Thạch : assurance d’une respectabilité retrouvée ?

La situation vietnamienne se décape à mesure que le dossier cambodgien se dénoue. L’accélération du départ des troupes vietnamiennes initialement prévu pour l’année 1990 témoigne de la volonté de la RSV d’en finir avec le problème cambodgien et la maturation du processus de négociation. À cet égard, l’activité diplomatique française est une preuve patente d’une volonté de rapprochement avec les États de la péninsule indochinoise. Pour ce qui est du Viêt Nam, rétrospectivement, les retrouvailles sont facilitées par l’avènement de François Mitterrand en 1981. Après l’éloignement dû aux événements de la fin des années 1970 et de l’orientation giscardienne en Asie, l’unité de la gauche au sein du gouvernement Mauroy (1981-1984) facilite le rapprochement bilatéral. En sa qualité de conseiller à l’Élysée, Régis Debray se rend à Hà Nội au début de l’année 1982, et une délégation du PCF menée par Paul Laurent s’y déplace également. Côté vietnamien, la visite du ministre des Affaires étrangères Nguyễn Cơ Thạch à Paris au printemps 1982 officialise les retrouvailles franco-vietnamiennes¹⁴⁴. Mais les visites de 1982, puis de 1984 ne brisent pas le plafond de verre de la coopération.

En juin 1989, alors que les tractations cambodgiennes battent leur plein, Nguyễn Cơ Thạch retourne dans la capitale française. La volonté française est de multiplier les contacts avec les parties concernées par le dossier. Au-delà de la recherche d’une détente dans le sud-est asiatique, Paris souhaite muscler sa coopération avec Hà Nội, en particulier dans le domaine économique. La venue du vice-Premier ministre en charge des questions économiques

¹⁴³ Allocution du Premier ministre Michel Rocard, 23 juin 1989.

¹⁴⁴ TERTRAIS Hugues, « Face à l’Asie », *op. cit.*, p. 47.

internationales intervient dans le cadre de sa tournée européenne¹⁴⁵. C'est un personnage clé de l'organigramme du PCV, qui monte en puissance depuis 1979, date à laquelle il reprend le ministère des Affaires étrangères¹⁴⁶. Il est la figure de proue de la RSV à l'international qui masque la réalité beaucoup plus nuancée du régime. Défenseur des politiques de réformes et négociateur redoutable, Nguyễn Cơ Thạch s'impose comme le symbole de l'ouverture et du pragmatisme vietnamien, censés séduire les partenaires occidentaux avec lesquels le Việt Nam souhaite développer une coopération plus approfondie.

Francophile et francophone, fasciné par l'histoire et la vie politique françaises, son envoi par le Politburo vietnamien est une véritable opération séduction visant à redynamiser les relations franco-vietnamiennes. Il s'agit par là même de reprendre contact avec une partie des Vietnamiens immigrés. Hà Nội a favorisé le départ massif de Vietnamiens à l'étranger par l'imposition brutale et accélérée du communisme au Sud. Dix ans après l'unification du pays sous la coupe communiste, la plupart des Việt kiều sont coupés de leur pays et représentent une force contestatrice non négligeable. Une partie d'entre eux qui s'est installée en France n'hésite pas à faire entendre ses revendications. D'ailleurs, des manifestations ont lieu quelques semaines avant le passage de Nguyễn Cơ Thạch, à l'occasion de la venue d'une troupe théâtrale vietnamienne dans la capitale française. Ces incidents font craindre des troubles du même ordre lors de la visite, conduisant à la mise en place d'un dispositif sécuritaire renforcé¹⁴⁷.

Mais cette diaspora ne représente pas un ensemble homogène qui puiserait son sentiment d'appartenance commune dans une opposition farouche et viscérale au régime communiste vietnamien. Par exemple, certains Việt kiều envoyés travailler en Europe pour alléger la dette vietnamienne vis-à-vis des États membres du CAEM, ont choisi de rester¹⁴⁸. De son côté, le PCV prend conscience que dans le cadre du nécessaire développement national, les Việt kiều peuvent représenter une manne économique et financière salvatrice à bien des égards. Ces ressortissants vietnamiens exilés ne sont plus assimilés à des traîtres, mais comme faisant

¹⁴⁵ Nguyễn Cơ Thạch débute sa tournée par Genève où il assiste à la conférence sur les réfugiés. Il se rend par la suite en Autriche, puis après son séjour en France, il se rend en Suède et en Angleterre. En Suède, il confirme la tradition de coopération qui lie Stockholm à Hà Nội, tandis que son passage à Londres semble avoir été dirigé dans le sens d'un arrangement pour le rapatriement de réfugiés vietnamiens à Hong-Kong.

¹⁴⁶ Le titulaire du poste Nguyễn Duy Trinh étant gravement malade, Nguyễn Cơ Thạch le remplace le temps de sa guérison, puis définitivement le 7 février 1980.

¹⁴⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4171, « Visite de Nguyen Co Thach », note n°734, Claude Martin, 7 juin 1989.

¹⁴⁸ JOURNOUD Pierre, « Les relations ambivalentes entre l'État-parti vietnamien et les Vietnamiens de l'étranger », *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 100.

« *partie intégrante du peuple vietnamien* » selon les mots de Hoàng Bích Sơn¹⁴⁹ au VI^e congrès du PCV¹⁵⁰. Les solidarités familiales favorisent des flux économiques et monétaires en direction du Viêt Nam qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour le fonctionnement économique du pays. En menant des entretiens avec 200 ressortissants vietnamiens, des représentants de différents milieux vietnamiens en France et en Belgique et des associations (telles que l'Association des Vietnamiens en France), Nguyễn Cơ Thạch atteint son objectif. La réhabilitation des Viêt kiêu est officiellement actée¹⁵¹.

B – Rehausser le niveau de la coopération bilatérale

La venue de Nguyễn Cơ Thạch sur invitation de Roland Dumas initie une reprise de contact d'un niveau politique substantiel. L'importance accordée à l'événement est perceptible dès l'arrivée de la délégation vietnamienne à l'aéroport de Roissy, accueillie par des représentants du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur de France au Viêt Nam et l'ambassadeur du Viêt Nam en France. Par la suite, le ministre des Affaires étrangères vietnamien s'entretient avec Jean-Marie Rausch, ministre du Commerce Extérieur, Jean Fauroux, ministre de l'Industrie, Edwige Avice, ministre délégué aux Affaires étrangères, Alain Decaux, ministre chargé de la Francophonie, Thierry de Beaucé, secrétaire d'État chargé de la coopération culturelle, scientifique et technique, Bernard Kouchner, secrétaire d'État à l'Action humanitaire, et l'élite du patronat français à la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) et au conseil national du patronat français (CNPF). Mais ce sont ses entretiens avec Roland Dumas, Michel Rocard et surtout François Mitterrand, qui augurent un changement de paradigme. D'ailleurs, au cours de son entrevue avec le Président, Nguyễn Cơ Thạch remet une invitation officielle de la part du président du Conseil d'État Võ Chí Công pour une visite officielle au Viêt Nam.

Les égards consentis ouvrent une nouvelle page dans les rapports bilatéraux. La perspective plausible du prochain règlement du conflit cambodgien suscite un vif intérêt auprès

¹⁴⁹ Président du comité central des Viêt kiêu (devenu comité des Vietnamiens de l'étranger en 2008) et membre du comité central du PCV.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 104.

¹⁵¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4171, « Visite officielle de M. Nguyen Co Thach, ministre des Affaires étrangères du Vietnam : relations bilatérales », TD n°13243, Claude Martin, 27 juin 1989.

de nombreux États, qui souhaitent se réserver une part dans « l'après Cambodge ». L'ensemble des entretiens auxquels Nguyễn Cơ Thạch se prête aboutit à la signature de l'Accord de coopération économique, industrielle, culturelle, scientifique et technique. Cet accord ouvre la voie à un comité mixte présidé par les deux ministres des Affaires étrangères. Il est le résultat d'une fusion qui associe celui qui a cessé d'exister depuis 1984 en raison des problèmes financiers vietnamiens, basé sur la coopération culturelle, scientifique et technique, et le nouveau orienté vers la coopération économique et industrielle.

Cet accord conduit Roland Dumas à organiser l'envoi d'une mission préparatoire composée de différentes administrations : finances, Trésor, industrie, commerce extérieur. L'objectif est de prioriser les moyens devant être débloqués pour préparer les prochains travaux. Selon les dires de son ministre des Affaires étrangères, le Viêt Nam entend donner la priorité à la France pour les travaux d'infrastructures (routes, ponts, chantiers navals), l'un des domaines nécessitant une aide massive pour la survie économique vietnamienne. Les autres domaines ciblés par l'accord sont : l'agriculture, l'agroalimentaire, les transports, l'énergie, les télécommunications, l'informatique, l'électronique, la santé, la biotechnologie et la formation des cadres¹⁵². En retour, la France compte s'assurer du bon vouloir des partenaires européens membres de la CEE pour qu'ils avalisent l'augmentation des quotas d'exportation vietnamiens en direction de la Communauté¹⁵³. Cette demande vietnamienne d'une entremise française dans les relations entre la CEE et la RSV n'est pas anodine. Elle intervient à un moment où la France s'apprête à exercer la présidence du Conseil (juillet à décembre 1989)¹⁵⁴.

Officiellement, la visite de Nguyễn Cơ Thạch s'est déroulée entre le 20 et le 23 juin. Mais il n'est reparti de la capitale française que le 26 juin. Si la plupart des comptes rendus officiels et ceux des journaux vietnamiens maintiennent ce calendrier, c'est parce que le vice-Premier ministre est victime d'une crise cardiaque durant son séjour, qui aurait pu porter un coup d'arrêt décisif au rapprochement opéré. Nguyễn Cơ Thạch est fort heureusement pris en charge par le cardiologue personnel de Roland Dumas qui fait en sorte que son homologue

¹⁵² Accord de coopération économique, industrielle, culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République français et le Gouvernement de la République socialiste du Vietnam, Article 4.

¹⁵³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam1987-1991, c. 4171, « Visite officielle de M. Nguyen Co Thach ... », *op. cit.*

¹⁵⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam1987-1991, c. 4171, « Visite de M. Nguyen Co Thach – Politique étrangère du Vietnam », note anonyme, p. 4.

bénéficie des meilleurs soins¹⁵⁵. L'incident surmonté, il approfondit les liens entre les deux hommes qui, le 22 juin, levaient leur verre au nouvel élan donné à la relation bilatérale et au bicentenaire de la Révolution française qui se profile.

C – Un bicentenaire lourd de sens

Au moment de réévaluer les relations franco-vietnamiennes, les dirigeants vietnamiens se caractérisent par un « *nationalisme ombrageux et [une] volonté d'ouverture*¹⁵⁶ ». Ces deux traits antithétiques sont employés par Claude Blanchemaison, ambassadeur de France en RSV de 1989 à 1993, dans son ouvrage centré autour du général Giáp. Fruit de son détachement au Viêt Nam, ce récit mêle biographie du héros vietnamien de Điện Biên Phủ et vicissitudes d'un ambassadeur français dans un pays en pleine reconfiguration. Il offre un panorama intéressant au lecteur pour entendre les mutations qui s'opèrent et la volonté de rapprochement bilatéral portée notamment par la permanence de « vieux révolutionnaires francophones » au sein des sphères dirigeantes. Certes, leur présence freine l'approfondissement des réformes économiques et inscrit dans le marbre le conservatisme politique rigide qui prévaut au moment où l'Union soviétique s'effondre. Mais dans le même temps, ces personnalités – au premier rang desquels, le général Võ Nguyên Giáp – estiment que la France peut jouer un rôle central dans la modernisation économique du Viêt Nam et son insertion sur la scène internationale. Il convient de souligner que certains ont suivi des cours dans des établissements scolaires français à l'époque coloniale et ce sont imprégnés de l'histoire et de la culture (en particulier littéraire) d'une France au cœur de l'Europe des Douze.

Giáp est écarté du Politburo vietnamien lors du V^e congrès du PCV, mais conserve sa qualité de vice-Premier ministre chargé des sciences et techniques et de la démographie. Dans son rapport de fin de mission, Ivan Bastouil estime que l'écartement du général relève des bouleversements politiques traversés par le pays à l'aune du Đổi Mới, et l'inadaptabilité du profil de Giáp à cet égard :

¹⁵⁵ DUMAS ROLAND, *Politiquement incorrect. Secrets d'État et autres confidences. Carnet 1984-2014*, Paris, Cherche midi, 2015, p. 183.

¹⁵⁶ BLANCHEMAISON Claude, *op. cit.*, p. 35.

« [...] Les tendances "personnalistes" du Général s'accommodaient mal de la pratique du consensus cher à la direction vietnamienne. En 1954 déjà, on le sait aujourd'hui, Giáp [était] passé outre [les] directives du Bureau politique lui enjoignant d'attaquer le camp retranché de Điện Biên Phủ dès les premiers mois de l'hiver. Sa désobéissance lui avait valu la victoire mais elle avait aussi montré que le personnage était imprévisible. En 1982, au moment où le pays se débattait dans de sérieuses difficultés, Giáp a pu apparaître à certains comme un recours. Le V^e Congrès en a décidé autrement et le Vietnam a ainsi repoussé la tentation du bonapartisme. »

L'expérience et l'âge sont deux préceptes fondamentaux dans les sociétés confucéennes, qui rendent impossible la mise au ban de l'un des principaux compagnons de route de « l'oncle Hồ ». Véritable icône, ses déclarations autant que ses agissements ont toujours un écho particulier. Dans le contexte qui prévaut en 1989, les membres du gouvernement vietnamien ne rendent généralement visite qu'aux représentants des « pays frères ». Donc autant dire que la venue de Giáp à l'ambassade de France à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française fait sensation. Le branle-bas de combat protocolaire à l'ambassade de France, a également lieu au sein du Politburo, divisé à l'idée d'un tel geste symbolique en direction de Paris. La raison prétextée par le général Giáp à son homologue pour sa venue est l'inspiration que la Révolution française a toujours suscitée en lui. Assurément, cet épisode central de l'histoire française a inspiré à plusieurs endroits une grande partie des révolutionnaires vietnamiens lettrés, mais ce motif semble davantage guidé par la volonté de ne pas faire paraître le régime vietnamien comme quémendeur de l'aide économique française et relativiser l'importance que représente la France en tant que partenaire.

Giáp se rend à l'ambassade de France¹⁵⁷ avec son épouse Đặng Bích Hà alors que les dirigeants vietnamiens ne se montrent que rarement avec leur épouse. Mais plus étonnant encore, le général qui est accoutumé de l'uniforme, débarque sur place en civil. Sa tenue vestimentaire du jour peut ainsi être interprétée comme le signe d'une visite semi-officielle. Laquelle a d'ailleurs été confirmée tardivement, confirmant les vifs débats qui ont dû avoir lieu entre les dirigeants vietnamiens. Au cours de la soirée, Giáp s'entretient un moment avec Claude Blanchemaison à qui il fait part de son regret de ne pas avoir un accès satisfaisant à des ouvrages français.

¹⁵⁷ L'ambassade se situe sur l'ancien site industriel du monopole colonial de la distillerie d'alcool. Le bâtiment principal est détruit en 1972 par l'une des premières bombes à laser américaine qui coûte la vie au délégué général Pierre Susini, à sa compagne égyptienne et à cinq autres personnes.

Après les hymnes nationaux, où il surprend son monde en fredonnant La Marseillaise¹⁵⁸, le général lance un pavé dans la marre dans un discours improvisé. En français, il appelle à une réévaluation de la coopération culturelle et scientifique, lesquelles doivent selon lui bénéficier d'une enveloppe plus conséquente. Mais surtout, il exhorte la France à se montrer davantage entreprenante en termes de coopération économique, à un moment où le Japon et l'Australie sont en passe de jeter leur dévolu. Il souligne que la présente conjoncture vietnamienne est un intervalle dans lequel la France se doit d'intervenir avant la levée de l'embargo américain, vraisemblablement synonyme de la fin de la préséance française. Difficile de savoir si l'oracle du général est objectivement tourné de sorte à favoriser une recrudescence des échanges (en particulier économiques), ou s'il s'agit d'une simple invitation envoyée à l'un des seuls partenaires occidentaux prêt à réévaluer ses rapports avec Hà Nội. Quoi qu'il en soit la fenêtre de tir favorable aux intérêts français est temporaire et l'évolution de la RSV menace de la refermer d'ici sous peu, faisant conclure à Giáp : « *Hâtez-vous vite*ment !¹⁵⁹ »

¹⁵⁸ Le général a appris l'hymne national français au cours de sa scolarité à l'école Quốc Học de Hué et au lycée français Albert-Sarrault à Hà Nội.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 96.

CHAPITRE II LA FRANCE REPREND PIED AU VIỆT NAM

1 – « Il faut que vous sachiez que les Français précèdent les Russes dans le cœur des Vietnamiens¹⁶⁰. »

A – Paver la voie au Président de la République

Dans l'élan de son ouverture diplomatique, le Viêt Nam sollicite une présence française – non sans avoir Bruxelles en ligne de mire. Des visites de haut niveau réactivent le dialogue politique et augurent une forme de « maturation politique ». Le processus de relance des relations franco-vietnamiennes s'entame dès 1988 avec la visite d'Alain Decaux. En 1989, les visites d'Henri Nallet ministre de l'agriculture et de la forêt, Bernard Kouchner et de Thierry de Beaucé, participent à la recrudescence des rapports. Mais plus particulièrement, la visite de Roland Dumas symbolise la volonté politique française de renouer avec le Viêt Nam. Accompagné de Bernard Kouchner, de responsables de sociétés françaises¹⁶¹, des représentants de plusieurs ministères et de journalistes, cette première visite d'un ministre des Affaires étrangères depuis la venue de Claude Cheysson en 1983¹⁶², promet la réactivation d'une coopération économique. Le rapprochement avec le Viêt Nam passe inexorablement par une coopération dans ce domaine, elle-même liée aux entreprises françaises, qui se sont drastiquement éloignées du théâtre vietnamien après la réunification, en particulier dans les années 1980.

¹⁶⁰ Propos tenus par le Phạm Văn Đồng à Roland Dumas dans DUMAS ROLAND, *Le fil et... op. cit.*, p. 449.

¹⁶¹ Le ministre d'État est notamment accompagné des représentants de Alcatel, Compagnie générale maritime (CGM), Total-CFP, Banque française du commerce extérieur (BFCE), Aéroports de Paris, Degremont, Générale des Eaux, Indosuez, EDF-international, Renault Véhicules Industriels (RVI), Bull, VMH.

¹⁶² Mentionnée en introduction des articles de presse faisant état de la venue de Roland Dumas au Viêt Nam, la visite de Claude Cheysson est datée de 1982 ou 1983 selon les documents d'archive. Il ne s'agit que d'un détail sans véritable répercussion, mais sur la forme, difficile d'envisager une telle erreur répétée pour évoquer la visite d'un ministre des Affaires étrangères français dans un pays occidental.

Roland Dumas nourrit une forme de tropisme asiatique depuis sa couverture en tant que jeune journaliste, des négociations à la conférence de Genève en 1954¹⁶³. Outre son activisme dans le dossier cambodgien, Dumas estime que la France peut jouer un rôle de premier plan dans cette zone, et plus particulièrement au Viêt Nam. Il se rend sur place du 23 au 26 février 1990, sur le retour de la tournée présidentielle au Pakistan et au Bangladesh. Sa venue répond à deux objectifs : s'entretenir avec les dirigeants vietnamiens sur le dossier cambodgien et coprésider la première réunion de la commission mixte de coopération créée à l'été 1989.

Traduisant certainement une méconnaissance du mode de fonctionnement local, l'arrivée de Roland Dumas sur le tarmac de l'aéroport d'Hà Nội suscite une erreur d'interprétation. Contrairement à ce qu'il décrit dans ses mémoires, Dumas n'est pas accueilli par son homologue Nguyễn Cơ Thạch à sa sortie de l'avion¹⁶⁴, mais par Đinh Nho Liêm, le vice-ministre des Affaires étrangères. Cet accueil n'est visiblement pas du goût du ministre d'État et de sa délégation. Le mécontentement transpire des rapports traitant du déplacement officiel. Pourtant, contrairement à ce qui est relevé, cette réception est bel et bien une marque de considération. D'ordinaire, seuls le chef du protocole et le directeur géographique compétent sont chargés d'accueillir les dignitaires étrangers¹⁶⁵. Cet égard est consenti par Nguyễn Cơ Thạch qui reçoit le cortège à la Maison des Hôtes au centre-ville d'Hà Nội pour une cérémonie d'accueil solennelle.

Au cours de sa visite qui bénéficie d'une couverture médiatique exceptionnelle, Roland Dumas s'entretient avec l'élite de l'État-parti. La plupart des dirigeants vietnamiens se trouvent au sud du pays, où le ministre d'État est reçu successivement par Nguyễn Văn Linh¹⁶⁶, Phạm Văn Đồng, Võ Chí Công, Đỗ Mười, Võ Nguyên Giáp et Võ Văn Kiệt. L'ensemble des interlocuteurs font état de leur attachement profond à la France et de leur volonté d'élargir la coopération dans tous les domaines¹⁶⁷. En particulier, le chef de l'État Võ Chí Công retransmet

¹⁶³ À cette occasion, il fait connaissance de Pierre Mendès France qui l'invite quatre ans plus tard à le suivre dans son déplacement en Chine populaire. Tandis que l'ancien président du Conseil s'entretient avec Mao Zedong, le futur ministre des Affaires étrangères français fait la connaissance de Zhou Enlai. Ce premier voyage initie un attrait pour Roland Dumas qui, à la lumière des bouleversements qui s'opèrent entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, prend conscience que la France peut véritablement tirer son épingle du jeu en Indochine.

¹⁶⁴ DUMAS Rolan, *Le fil et... op. cit.*, p. 447.

¹⁶⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam », TD n°311, Claude Blanchemaison, 27 février 1990.

¹⁶⁶ Le secrétaire général du PCV déroge au protocole à plusieurs reprises et, fait notable, répond à certaines questions en français durant l'entretien qu'il accorde à Roland Dumas.

¹⁶⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam – Caractéristiques générales du pays », TD n°239, Claude Blanchemaison, 16 février 1990.

à Roland Dumas une invitation officielle au président de la République François Mitterrand¹⁶⁸. Mais en réalité, les entretiens n'ont pas grand intérêt pour Roland Dumas qui les résume en quelques lignes dans ses mémoires :

« Les dignitaires du régime me reçurent à tour de rôle. J'eus affaire au "quarteron" de chef d'État et de membres du gouvernement le plus stalinien que je pouvais imaginer. De ce fait, les conversations furent sans grand intérêt. Du président au secrétaire général du parti, en passant par le Premier ministre et les principaux membres du gouvernement, tous rabâchaient les mêmes phrases, s'exprimaient dans une langue de bois telle que je l'avais entendue vingt ans plus tôt en Chine ou à Moscou¹⁶⁹. »

Au cours de son séjour, le ministre d'État effectue une brève excursion à la Baie d'Halong (*Vịnh Hạ Long*) et un survol de la plateforme de forage pétrolier de la compagnie Total CFP au large d'Hải Phòng. Enfin, « passage obligé de toute visite diplomatique », un dîner est organisé à l'ambassade de France. Celle-ci est toujours décorée des reproductions de *La liberté guidant le peuple* de Delacroix, du *Serment du Jeu de paume* de David et d'un portrait de l'abbé Sieyès, exposés dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française. Autre symbole, à table, le ministre des Affaires étrangères est assis à côté de la réformatrice Nguyễn Thị Bình, présidente de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée populaire¹⁷⁰. À l'occasion de son discours et ne perdant pas de vue l'une des raisons de sa venue, Roland Dumas évite une bévue de justesse et accède à la requête de Nguyễn Cơ Thạch qui lui fait remarquer l'absence de référence à la future neutralité du Cambodge dans son texte¹⁷¹.

B – Stimuler les échanges de tous ordres

« L'histoire nous a parfois rapprochés puis séparés, nous rassemblerait-elle à nouveau ? En ce début d'année qui est selon la tradition vietnamienne celle du cheval, animal fier et de bon augure, vous me voyez convaincu, Monsieur le Ministre, que les circonstances sont de nouveau

¹⁶⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam – Couverture médiatique », télégramme n°336, Claude Blanchemaison, 1^{er} mars 1990.

¹⁶⁹ DUMAS Roland, *Le fil et... op. cit.*, p. 448.

¹⁷⁰ Nguyễn Thị Bình est parfaitement francophone et fut véritablement l'une des chevilles ouvrières des négociations de paix à Paris, en tant que ministre des Affaires étrangères du GRP.

¹⁷¹ DUMAS Roland, *Politiquement incorrect... op. cit.*, p. 209-210.

réunies pour permettre des retrouvailles que nous souhaitons solides et durables de part et d'autre. 1990 sera donc propice, j'en suis persuadé, à la paix, à la coopération ainsi qu'aux grands mouvements de solidarité qui ont souvent poussé l'un vers l'autre le Vietnam et la France¹⁷². »

Avec ce voyage, le gouvernement français répond à l'appel vietnamien et se présente comme un État occidental pionnier. Étant donné les besoins colossaux sur place, la commission mixte créée à l'été 1989 a pour objectif de cibler les besoins prioritaires. Car faute de partenaire pour développer des échanges, des investissements et une aide économique et financière conséquente, le décollage économique du pays ne peut être enclenché. La réunion est décomposée en deux groupes de travail. Lorsque les ministres des Affaires étrangères ne sont pas présents, le premier groupe (Économie et Finances) est coprésidé par Claude Martin et Mai Kỳ¹⁷³. Le second (Culture, Sciences et Techniques) est présidé par le professeur Nguyễn Ngọc Trân et relève des questions de coopération culturelle, scientifique et technique, en particulier en matière de formation¹⁷⁴.

La commission mixte a cela de novateur qu'elle associe aux représentants gouvernementaux, ceux du secteur privé (exclusivement des représentants de sociétés françaises établies ou en cours d'installation au Viêt Nam) pour une partie des travaux. L'ensemble des réunions aboutissent à l'identification d'un certain nombre de projets, qu'un don du Trésor d'environ 45 millions de francs est censé impulser¹⁷⁵. Ainsi, sous forme de don, la France réactive en quelques sortes son protocole financier, que la situation économique et les arriérés du Viêt Nam ne permettent d'engager.

Selon les dires de Roland Dumas, la commission est censée faire passer les relations franco-vietnamiennes des échanges commerciaux au partenariat. Pour autant, cet objectif n'est pas encore à portée de main. Les travaux n'aboutissent pas à la signature de l'accord prévu sur

¹⁷² Allocution du ministre d'État au diner offert en l'honneur de Nguyễn Cơ Thạch, 24 février 1990.

¹⁷³ Vice-président du comité d'État au plan, il est chargé d'étudier les questions économiques sectorielles.

¹⁷⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam », TD n°226, Claude Blanchemaison, 15 février 1990.

¹⁷⁵ Ces projets sont principalement tournés vers les télécommunications, l'agriculture, l'hôtellerie, la santé et des études d'infrastructures (notamment portuaires, aéronautiques et de traitement des eaux). Il est à noter qu'au cours d'une réunion de préparation avant la venue de Roland Dumas au Viêt Nam, des représentants de la direction du Trésor ont très sérieusement avancé qu'un don français en direction du Viêt Nam ne pourrait dépasser les 5 millions de francs. Cette somme est évoquée comme suite au don du même montant annoncé par Henri Nallet lors de son déplacement. Il semblerait que ce soit l'intervention de Claude Martin qui ait permis de rehausser le montant du don. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, note°157, Claude Martin, 8 février 1990.

la protection des investissements. La notion de « traitement comparable » entre les investisseurs français et nationaux cristallise les divergences qui ont raison de l'émergence d'un texte. Ce couac complique la tâche pour laquelle les représentants des différents services publics et privés français ont été dépêchés¹⁷⁶. Également, la convention fiscale visant à prévenir tout risque de double imposition pour les entreprises françaises n'est pas paraphée lors de cette visite. En ce qui concerne ce texte, sa conclusion rapide n'avait que peu de chance d'aboutir en raison de son caractère technique et délicat.

Les réunions sont l'occasion pour la France d'affirmer que « *l'aide française serait toujours inférieure aux besoins*¹⁷⁷. » Cette mise au point du chargé de mission auprès du Premier ministre Pierre Bérégovoy intervient en réponse aux multiples demandes de la partie vietnamienne, dans un contexte où les événements de l'année 1989 ont mis à mal les retombées espérées du VI^e congrès du PCV. Au moment de rehausser la coopération bilatérale, les besoins multiples ont tendance à biaiser l'intellection vietnamienne des moyens réels que la France est capable d'investir, pour un partenaire avec lequel les relations se sont trop longtemps bordées à la permanence d'échanges culturels, scientifiques et techniques.

Pour l'heure, la coopération économique est dirigée vers trois objectifs : la mise en place et la multiplication d'investissements directs, une formation accrue dans différents domaines clés et une aide à l'amélioration qualitative des produits vietnamiens en vue d'améliorer leur compétitivité sur les marchés internationaux. Cette dernière orientation doit lisser progressivement la balance commerciale vietnamienne qui est largement déficitaire en ce qui concerne les échanges bilatéraux¹⁷⁸. Quant à la formation, elle vise en premier lieu des transferts de connaissance et de savoir-faire en vue de former des cadres vietnamiens dans des secteurs clés comme l'administration et la gestion. Finalement, la commission mixte pose les jalons d'une coopération économique encore limitée mais qui permet de nourrir le dialogue entre les autorités et les principaux investisseurs privés des deux pays.

¹⁷⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam (8-13 février 1993) – France-Vietnam / Investissements », note n°249, Pierre Lévy, sous-directeur des questions financières au service des relations industrielles et financières au ministère des Affaires étrangères, 25 janvier 1993.

¹⁷⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam. Commission mixte de coopération (1/3) », TD n°318, Claude Blanchemaison, 28 février 1990.

¹⁷⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam. Commission mixte de coopération (2/3) », TD n°319, Claude Blanchemaison, 28 février 1990.

C – La nécessité d’une impulsion politique présidentielle ?

Les entretiens de haut niveau qui ont été menés en dépit des manifestations de langue de bois décriées, additionnés aux égards consentis à Roland Dumas et sa délégation sont le symbole des espoirs fondés en la France. À titre de comparaison, le ministre italien des Affaires étrangères Gianni De Michelis ne bénéficie pas des mêmes égards au moment de sa visite en décembre 1989, loin s’en faut¹⁷⁹. Cette visite – qui favorise un climat de confiance réciproque favorable au dialogue politique – est reconduite entre le 24 et le 26 novembre 1991. Roland Dumas se rend au Viêt Nam pour une nouvelle réunion de la commission mixte, sur la route qui le mène au Cambodge¹⁸⁰.

En termes de coopération économique, malgré la convergence de vue quant à une nécessaire répartition de l’enveloppe française sur plusieurs projets plutôt que sur quelques grandes opérations, les règles édictées par l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) rendent impossible ce « saupoudrage ». Le Viêt Nam étant classé PMA, tout financement d’un projet qui passerait par un don tiers doit correspondre à une part égale ou supérieur à 50% du montant total¹⁸¹. De surcroît, la couverture de la Compagnie française d’assurances pour le commerce extérieur (COFACE) se limite à un délai maximum de 360 jours, l’assurance-crédit moyen terme étant proscrite pour le Viêt Nam. L’ensemble de ces facteurs complexifie l’investissement français, d’autant que les contraintes budgétaires limitent la marge de manœuvre sur place.

L’élévation des rapports sur le plan politique s’observe à travers l’effervescence des échanges de visites de haut niveau. Paris relève quasiment d’un passage obligé des dirigeants vietnamiens sur la route les menant dans les différents États européens ou aux sessions annuelles du forum économique mondial (Forum de Davos). Les interlocuteurs vietnamiens n’ont de cesse de louer le rôle de la France pour la politique qu’elle mène vis-à-vis du Viêt Nam, aussi bien au sein des institutions financières internationales qu’à Bruxelles, en passant par la multiplicité des aides allouées. En définitive, la dynamique franco-vietnamienne qui

¹⁷⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Entretien au ministère des Affaires étrangères », TD n°359, Claude Blanchemaison, 5 mars 1990.

¹⁸⁰ Il y est invité par Hun Sen qui a organisé le retour de Norodom Sihanouk, après treize années d’exil.

¹⁸¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Réunion du comité de pilotage sur les relations franco-vietnamiennes », note n°395, Claude Martin, 4 avril 1990.

sillonne les domaines culturels, scientifiques, techniques, économiques et même politiques, est en nette croissance, mais paralysée par des blocages divers. La venue de François Mitterrand est donc imaginée dans l'optique de conforter l'ancrage français au Viêt Nam et d'impulser concrètement la recrudescence des rapports bilatéraux.

2 – Tổng Thống Mitterrand au Viêt Nam

A – Muscler une politique déficiente en Asie

De l'aveu même de son ministre des Affaires étrangères, François Mitterrand ne nourrit nul tropisme asiatique : « [...] *parce que François Mitterrand, il faut l'admettre, ne s'intéressait pas beaucoup à la Chine ni à l'Extrême-Orient. C'est un constat*¹⁸². » Cette réalité est partagée au sein des différents services en charge de la conduite de la politique étrangère française. Aux questions de Găidz Minassian « *Qui mène la politique asiatique sous François Mitterrand ? Comment s'élabore-t-elle ? A-t-on conscience du poids croissant de la Chine à cette époque ?* » Roland Dumas rétorque : « *J'ai la sensation qu'en dehors de nos actions ponctuelles, le Quai d'Orsay, l'Élysée et les ministères français sont très orientés vers la politique européenne. On est encore dans la politique de l'après-guerre, la politique de l'Alliance atlantique, et on s'intéresse peu à ce qui se passe en Extrême-Orient*¹⁸³. » À plusieurs reprises, Claude Martin dresse le même constat dans ses mémoires :

« Le président, pendant ces échanges [relatifs à la question cambodgienne] regardait souvent le plafond. Au fond, l'Asie n'appartenait pas à son échiquier stratégique, celui sur lequel il faisait de la diplomatie. C'était tout au plus un terrain de voyage où l'on s'aventurait en veillant à ne rien faire qui puisse avoir un effet négatif sur la politique intérieure¹⁸⁴ ».

« Je le constatais à nouveau : François Mitterrand ne s'intéressait pas vraiment à l'Asie. La Chine avait été pour lui un terrain d'escapade où il avait pu se distraire quelques jours des

¹⁸² DUMAS Roland, *La diplomatie sur le vif. Dialogues avec Bertrand Badie et Găidz Minassian*, Presses de Sciences Po, 2013, p. 143.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ MARTIN Claude, *op. cit.*, p. 427.

tensions de la politique intérieure. L'Indochine ne l'avait jamais passionné. Les querelles obscures entre le Viêt-nam, le Cambodge, le Laos étaient trop compliquées¹⁸⁵. »

Cet aveu partagé des collaborateurs de François Mitterrand se confirme à travers l'historiographie relative à l'action mitterrandienne, où l'Asie fait figure de parent pauvre. Pour illustrer ce constat, *Les mondes de François Mitterrand* d'Hubert Védrine, compte rendu régional par excellence de la politique étrangère française entre 1981 et 1995, ne comporte aucun chapitre consacré à l'Asie. D'autres ouvrages-bilan tels que ceux de Frédéric Bozo¹⁸⁶, Pierre Favier et Michel Martin-Roland¹⁸⁷, ou Jacques Attali¹⁸⁸ avec certes plus d'équilibre, confirment cette tendance.

Pourtant, au moment de l'avènement de François Mitterrand, la politique extérieure incarnée par Claude Cheysson est censée opérer un basculement majeur. La volonté est d'opérer une reconfiguration des relations Nord-Sud, qui passe notamment par un trépied tiers-mondiste menant à Alger, New Delhi et Mexico. Si l'objectif est de faire de ces États des partenaires de codéveloppement, la proximité et les relations américano-mexicaines compliquent le développement de cette stratégie, et les relations franco-algériennes pâtissent de la trajectoire historique commune, dont les plaies n'ont visiblement pas encore été pansées. Enfin, si le rapprochement franco-indien paraît plausible au départ, un ensemble de facteurs met à mal la dynamique enclenchée. En premier lieu, l'Inde nourrit d'ores-et-déjà une coopération substantielle avec l'Union soviétique depuis la signature du traité de coopération du 9 août 1971, en réponse à la consolidation de l'axe Islamabad-Washington et du rapprochement sino-américain. Mais plus directement, la France prend conscience que le marché de la plus grande démocratie du monde requiert un investissement à moyen-long terme considérable qu'elle peut difficilement se permettre¹⁸⁹.

Dans un contexte où le « tournant de la rigueur » impose une réduction de l'inflation et un rééquilibrage de la balance commerciale, les déficiences françaises pour pénétrer le marché

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 514.

¹⁸⁶ BOZO Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Flammarion, 2012, 310 p.

¹⁸⁷ FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *La décennie Mitterrand. Tome I. Les ruptures (1981-1984)*, Seuil, 1990 ; *Id.*, *Tome II. Les épreuves (1984-1988)*, Seuil, 1996 ; *Id.*, *t.3 : Les défis (1988-1991)*, Seuil, 1998 ; *Id.*, *Tome IV. Les déchirements (1991-1995)*, Seuil, 1999.

¹⁸⁸ ATTALI Jacques, *Verbatim. Tome I. 1981-1986*, Fayard, 1993 ; *Id.*, *Verbatim. Tome II. 1986-1988*, Fayard, 1995 ; *Id.*, *Verbatim. Tome III. 1988-1991*, Fayard, 1995.

¹⁸⁹ CHANVIN Thibault, « La politique de la France en Asie au début de la présidence de François Mitterrand : Trouver un équilibre entre Inde, Indochine et Chine », *Relations internationales*, n°186, 2021/2, p. 101-103.

indien posent véritablement la question de sa compétitivité par rapport aux autres pays développés. Preuve que la France change son fusil d'épaule, elle se rapproche progressivement du Pakistan et annihile dès lors toute possibilité de consolidation d'un « *axe Paris-Delhi mort-né*¹⁹⁰ ». D'autant que le rapprochement franco-pakistanaïse ne s'inscrit pas non plus dans la durée, la chute de Benazir Bhutto au profit du gouvernement Shariff termine d'assombrir les possibilités de projection française en Asie du Sud.

Avec la Chine populaire, le tropisme vietnamien que nourrit Claude Cheysson *a contrario* d'une relative froideur à l'égard de Pékin – que partage Régis Debray et plusieurs autres socialistes proches de François Mitterrand – participe à tracer une feuille de route singulière¹⁹¹. Contrairement à ses prédécesseurs qui avaient tendance à lui faire la part belle, la Chine populaire n'est pas une priorité pour le président socialiste. En témoigne la stratégie tournée vers l'Inde et la visite d'Indira Gandhi en France en 1981, à laquelle François Mitterrand répond en 1982, tandis qu'il ne se rend en Chine populaire qu'en 1983. Les critiques émises à l'encontre des Khmers rouges, soutenus par Pékin dans leur exercice du pouvoir, puis dans le cadre de la résistance à la RPK, participe à l'accentuation des divergences entre les deux régimes.

Les relations se tendent d'autant plus au tournant des années 1980-1990. La répression étudiante de Tian'anmen est sévèrement condamnée par Paris qui, jusqu'à présent, s'était gardé de pointer du doigt les atteintes aux droits de l'homme du régime chinois, pierre angulaire de la stratégie américaine contre l'Union soviétique. Cette dénonciation s'inscrit dans un contexte où la construction du métro de Shanghai est finalement raflée par des entreprises allemandes.

Le soutien aux dissidents chinois mis de côté¹⁹², la vente de frégates à Taïwan constitue l'apogée de la dégradation des relations franco-chinoises. Par l'intermédiaire d'entreprises

¹⁹⁰ WIZNITZER Louis, *op. cit.*, p. 190.

¹⁹¹ Source : entretien téléphonique avec Jean-Marie Cambacères (13 septembre 2021). Jean-Marie Cambacères est un ancien député, président de l'association France-Asie, président exécutif de Démocratie 2012 et président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) entre 2015 et 2021. C'est un homme d'affaire et un homme politique spécialiste de l'Asie. Parmi ses nombreuses responsabilités au PS, il fut notamment responsable des affaires asiatiques et rapporteur spécial du budget des Affaires étrangères. Il a accompagné différentes personnalités du PS dans leurs déplacements en Asie (après les avoir préparé pour plusieurs d'entre eux) : François Mitterrand en Chine, en Corée du Nord, au Népal ; Michel Rocard au Japon ; Lionel Jospin en Chine ; François Hollande en Chine.

¹⁹² Claude Blanchemaison détaille le stratagème organisé par l'ambassade de France en RSV pour rapatrier deux réfugiés. Sous couvert de noms d'emprunt vietnamiens, ils atteignent la capitale française en transitant d'Hà Nội

françaises menées par Thomson-CSF, le gouvernement français décide de vendre six frégates au gouvernement de Taipei, pour un contrat de 11 milliards de francs. En plus des détournements d'argent sous forme de rétrocommissions et des disparitions brutales de plusieurs individus liés au dossier, cet épisode entraîne la fermeture de consulats français en Chine populaire. Le gouvernement français décide finalement de faire machine arrière, sachant pertinemment que le soutien de Pékin dans le dossier cambodgien est primordial en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et de catalyseur de deux des parties cambodgiennes.

Car pour ce qui est de la péninsule indochinoise, la politique étrangère mitterrandienne se caractérise par son avant-gardisme et sa volonté de mettre un terme aux conflits de Guerre froide. L'initiation des négociations cambodgiennes, l'accueil et la coprésidence de la conférence de Paris, et la place de choix que la France occupe au sein de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) font partie d'une stratégie d'ensemble qui s'étend au-delà du Cambodge¹⁹³. Concernant le Viêt Nam, le dossier cambodgien, la fin de l'aide soviétique, les relations ambiguës avec la Chine populaire et l'impossibilité de bénéficier de crédits multilatéraux en raison du veto américain au sein des institutions financières multilatérales, créent une urgence qui sonne comme une opportunité pour la France. Désireux de visiter le Viêt Nam dès le mois de novembre 1990, sur le chemin du Japon – où il se rend pour l'intronisation de l'empereur Akihito – le Quai d'Orsay dissuade François Mitterrand en raison de l'état d'avancement des négociations sur le Cambodge¹⁹⁴.

B – Consacrer le retour de la France sur la scène indochinoise

La visite de François Mitterrand au Viêt Nam a finalement lieu entre le 9 et le 11 février 1993, à l'aune de l'année du Coq, tout un symbole¹⁹⁵ ! Cette visite doit définir les orientations de l'action bilatérale. Elle est l'occasion d'apporter un soutien inconditionnel aux dirigeants

à Hồ Chí Minh-Ville *via* Vietnam Airlines, accompagnés par des agents des services spéciaux vietnamiens. BLANCHEMAISON Claude, *op. cit.*, p. 22-23.

¹⁹³ GHAZARIAN Maxime (*dir.* JOURNOUD Pierre), « L'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge : entre *peace keeping* d'envergure et inertie onusienne », Université Paul Valéry Montpellier 3, 2020.

¹⁹⁴ WIZNITZER Louis, *op. cit.*, p. 196.

¹⁹⁵ Cette venue constitue une première pour un président de la République française depuis 1954 et la première d'un chef d'État occidental depuis 1975.

réformistes vietnamiens et de favoriser la création d'un État de droit et une ouverture vers plus de libertés. Mais bien que ces objectifs aient une importance particulière sur lesquels il convient d'insister, la France joue surtout le rôle « d'ambassadeur du Viêt Nam » auprès de différentes institutions. François Mitterrand souhaite réaffirmer l'appui français pour une intégration du Viêt Nam au sein de l'ASEAN (tout comme le Laos, le Cambodge, voire la Birmanie) et la signature d'un accord de coopération avec la CEE. Sur le plan économique, il se présente comme partisan du règlement des arriérés du Viêt Nam auprès du FMI, de la levée de l'embargo américain et du rééchelonnement de la dette vietnamienne par le Club de Paris¹⁹⁶.

Ce voyage présidentiel est organisé dans un contexte de progressif retour à la normale au Viêt Nam et au Cambodge. Les pourparlers pour que le Viêt Nam puisse bénéficier d'aides financières multilatérales sont en bonne voie, tout comme la levée de l'embargo américain. Sur le plan diplomatique, les relations qu'Hà Nội entretient avec les États de la région s'améliorent significativement. Au Cambodge, si l'APRONUC tourne au ralenti en raison de la non-coopération de la partie du Kampuchéa démocratique (PKD)¹⁹⁷, il n'en reste pas moins vrai que le processus de stabilisation suit son cours et confirme l'atténuation, si ce n'est la disparition, des tensions liées à la Guerre froide.

Cette dépréciation idéologique renforce l'idée que les relations internationales sont désormais principalement influencées par la sacro-sainte économie libérale. À ce titre, la dégradation des relations entre Pékin et Paris se confirme avec le retour français en Indochine. La presse chinoise analyse la venue de Mitterrand comme un subterfuge visant à pallier les pertes subies en Chine. Bien que pour l'heure il n'offre pas les mêmes opportunités que le marché chinois, le marché vietnamien serait un moyen pour la France de compenser l'assombrissement des perspectives dans « l'Empire du milieu », « *l'un des principaux moteurs de la croissance économique en Asie Pacifique* »¹⁹⁸. La presse sud-coréenne va également dans ce sens, estimant que « *la France utilise la carte du Vietnam pour endiguer la Chine* »¹⁹⁹. Ce

¹⁹⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Note de cadrage Visite du Président de la République au Vietnam et au Cambodge », note anonyme, 25 janvier 1993.

¹⁹⁷ GHAZARIAN Maxime (dir. JOURNOUD Pierre), *op. cit.* p. 69-75, 99-101, 181-184, 192-204, 222-227.

¹⁹⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam et au Cambodge – Couverture de presse », TD n°114, Bernard de Montferrand, ambassadeur de France à Singapour, 16 février 1993.

¹⁹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Réactions de la presse coréenne à la visite du Président de la République au Vietnam et au Cambodge », TD n°120, Bernard Prague, 17 février 1993.

retour serait une réponse aux rétorsions économiques appliquées par Pékin après la vente de mirages à Taïwan.

Cette analyse peut expliquer en partie l'investissement français dans la péninsule indochinoise, car il est vrai que les contre-performances diplomatiques en Asie sous François Mitterrand sont pléthores. Outre les désillusions en Inde, au Pakistan, en Chine et les limites des relations franco-japonaises, la France a raté le coche en Asie du Sud-Est. Paris n'a pas su exploiter le décollage des nouveaux pays industrialisés (NPI) de première et seconde génération, où la France ne dépasse pas les 2% de part de marché. Selon Claude Blanchemaison, alors directeur d'Asie et d'Océanie, cet échec est dû à l'absence « *d'une stratégie fondée sur une vision dynamique, à moyen et long terme*²⁰⁰. »

Donc il est vrai qu'au moment où François Mitterrand effectue ce voyage au Viêt Nam, le bilan asiatique de sa présidence est on ne peut plus maigre. Alors qu'il a traversé l'évolution de cette partie du monde en étant pouvoir, il est curieux d'observer l'inconstance de l'action diplomatique française en Asie. Certes, le tropisme européen s'explique par les bouleversements de fin de Guerre froide, mais une puissance telle que la France ne peut-elle pas se permettre de mener une politique asiatique, plutôt qu'une politique en Asie disparate²⁰¹ ? En cela, il convient de se questionner sur les moyens réels dont disposent Paris. Le gouvernement français paraît entretenir l'illusion d'une grande puissance tout au long des septennats mitterrandiens, à la manière d'un De Gaulle dont le verbe avait tendance à se détacher des capacités réelles françaises. Car si le président socialiste s'est souvent montré critique envers le fondateur de la V^e République, il n'en a pas moins entretenu une forme de continuité sur plusieurs points. Sans trop forcer le trait, le parallèle entre le discours de Phnom Penh du Général et celui de François Mitterrand à Hà Nội – où il condamne l'embargo américain – peut être dressé.

Les relations franco-américaines ne sont pas les mêmes en 1993 qu'en 1966, mais par sa déclaration et même par sa simple présence au Viêt Nam, le président de la République vide de sa substance l'embargo américain. Par la même, avec le Viêt Nam la France se dote d'un

²⁰⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Visite en France du vice Premier ministre du Vietnam – Opportunité d'un entretien avec le ministre », note n°2083, Claude Blanchemaison, 16 octobre 1995.

²⁰¹ Cette idée d'une politique française en Asie, à défaut d'une politique asiatique est de Jean-Marie Cambacérès. Source : entretien téléphonique avec Jean-Marie Cambacérès (13 septembre 2021).

point d'appui solide, un « *nouveau pays en voie d'industrialisation sur une base de technologie française, comme les quatre dragons d'Asie du Sud-Est se sont développés grâce à la technologie américaine et japonaise*²⁰². » La volonté française de reconnecter le Viêt Nam à sa périphérie régionale et internationale et de l'intégrer au sein des institutions financières multilatérales est réelle et sincère. Mais toujours est-il que la venue du président français précède la levée de l'embargo américain, dont les conséquences vont être multiples et va très certainement entraîner un déferlement de visites. Cette venue est donc le parfait moyen de conserver l'image d'une France avant-gardiste sur le théâtre indochinois après l'implication dans le dossier cambodgien, et démontrer la spécificité des relations bilatérales.

C – « L'essentiel des conversations a tourné autour d'un thème : comment, par quels moyens, et avec quelles priorités, reprendre des relations actives entre le Vietnam et la France ? »²⁰³ »

Au moment de préparer la visite de François Mitterrand au Viêt Nam, différentes réunions posent la question de ce qu'elle pourrait signifier concrètement en termes de coopération. À un moment où l'investissement japonais est encore limité par les pressions américaines, Tokyo fait tout de même planer la menace d'une future « colonie économique japonaise ». L'objectif est de maintenir la cadence des efforts que nourrit la France face aux velléités japonaises, mais aussi allemandes, britanniques voire même américaines. Depuis 1990, les dons du Trésor français doublent chaque année, passant de 45 millions de francs à 90 millions l'année suivante, puis 180 millions en 1992²⁰⁴. La visite de François Mitterrand est donc l'occasion d'explicitier avec éclat la poursuite de cette dynamique :

« Aussi je puis, en répondant à vos demandes et dans le respect de vos choix, je le répète, vous dire que la France est prête à développer avec le Vietnam une coopération ambitieuse et globale. Elle entend doubler en 1993, comme elle l'a fait en 1991 et en 1992, d'un an sur l'autre, son effort financier. Nous allons accroître notre effort dans le domaine de la formation, en complétant, en particulier, les filières déjà créées au Vietnam par la mise en place progressive

²⁰² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Réactions de la presse indienne à la visite du Président de la République au Vietnam et au Cambodge », TD n°193, Philippe Petit, ambassadeur de France en Inde, 18 février 1993.

²⁰³ Bulletin d'information du 11 février 1993 (027/93), Conférence de presse du Président de la République à la Maison des hôtes de la Défense, 10 février 1993, p. 1.

²⁰⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Note de présentation générale du Vietnam », Chantal de Bourmont, conseillère des Affaires étrangères, 24 octobre 1994.

de bourses d'excellence en France. La Caisse de Développement contribuera au financement de l'agriculture et de l'industrie, dès que le gouvernement vietnamien l'aura homologuée comme établissement de crédit : des efforts d'assistance technique, de coopération dans des secteurs comme l'agriculture ou la santé seront poursuivis²⁰⁵. »

Il convient de souligner que le montant de l'aide alloué pour l'année 1993 ne relève plus exclusivement de l'émission d'un don du Trésor. Une partie du montant annoncé est financée par un prêt du Trésor, à hauteur de 150 millions de francs sur les 250 millions au total²⁰⁶. Par ce protocole financier (prêt-don), la France confirme dans les faits les dires de François Mitterrand.

Avant de s'envoler pour le Viêt Nam, le président français insiste pour que les ministres des secteurs de coopération clés avec le Viêt Nam soient présents sur place, en plus de son ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas²⁰⁷. La présence du garde des Sceaux Michel Vauzelle répond à la demande vietnamienne d'assistance juridique, celle du ministre du budget Martin Malvy symbolise la montée en puissance de l'aide et des investissements français et la permanence du soutien pour une intégration du Viêt Nam au sein des instances financières internationales. La venue d'Hubert Curien en tant que ministre de la recherche et de la technologie témoigne quant à elle de la permanence des relations scientifiques et techniques, tout comme celle de Catherine Tasca pour les relations culturelles, en sa qualité de secrétaire d'État chargée de la francophonie et des relations culturelles extérieures. Bernard Kouchner est contraint quant à lui, d'annuler sa participation en dépit de l'importance de son domaine dans les relations franco-vietnamiennes. Ce dernier doit se rendre à Sarajevo dans le but de poursuivre les négociations pour la libération des prisonniers de guerre en Yougoslavie²⁰⁸.

La composition de la délégation a une importance toute particulière en raison des nombreux accords gouvernementaux signés au cours de ce voyage présidentiel. Martin Malvy appose sa signature sur une convention fiscale visant à éviter la double imposition, la fraude et

²⁰⁵ Allocution prononcée par François Mitterrand lors du dîner d'État offert par ... *op. cit.*

²⁰⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Viêt-Nam » note de cadrage à l'attention d'Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, 27 octobre 1994.

²⁰⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État au Vietnam – Séance de travail entre les deux délégations », TD n°403, Claude Blanchemaison, 15 février 1993.

²⁰⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Annulation de la participation de M. Bernard Kouchner au voyage du Président de la République », TD n°2980, Vernant, 5 février 1993.

l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune²⁰⁹. Catherine Tasca paraphe un protocole d'accord sur l'établissement de la représentation de l'école française d'Extrême-Orient (EFEO) avec Nguyễn Dy Niên, vice-ministre des Affaires étrangères. Elle signe également avec Michel Vauzelle et Nguyễn Đình Lộc, le ministre de la justice vietnamienne, une convention en faveur de la création de la Maison du Droit vietnamo-française à Hà Nội, que les deux hommes complètent par une convention relative à la coopération juridique et judiciaire.

Enfin, en l'absence de Bernard Kouchner, c'est Roland Dumas qui signe un accord de coopération dans le domaine de la santé et de la médecine, et un protocole relatif à la rénovation de l'hôpital Nhi Đồng (ancien hôpital Grall) avec le ministre de la santé Nguyễn Trọng Nhân²¹⁰. Dans le domaine privé, deux accords émergent : le premier lie Alcatel-CIT représenté par son directeur général Pierre Guichet et la direction générale des télécommunications du Việt Nam. Dans le domaine du transport aérien, Air France représenté par le président de son conseil d'administration Bernard Attali signe un accord avec Vietnam Airlines²¹¹.

L'ensemble de ces textes démontrent la percée française et contribuent à donner du corps à cette visite présidentielle qui bénéficient d'un écho remarquable. L'accueil populaire et les égards consentis par les dirigeants vietnamiens pour la visite de François Mitterrand témoignent du capital sympathie dont bénéficie la France sur place. Les engagements pris doivent consolider l'avance et les positions françaises, à la veille d'une compétition internationale qui s'annonce rude dans l'une des dernières frontières du développement en Asie.

Illustrant l'intérêt notable que suscite sa venue, la visite du président français bénéficie d'une couverture médiatique remarquable, aussi bien dans la presse écrite que dans les bulletins d'information locaux. D'autant qu'à la différence de la plupart des autres médias, le traitement de l'information par des quotidiens tels que le *Nhân Dân*, le *Quân đội nhân dân*, le *Lao Động* ou *Hà Nội Mới* ne se cantonnent pas à la retranscription du programme, la composition de la délégation, ou les biographies des officiels français. Ces médias, respectivement quotidiens du

²⁰⁹ Cette accord symbole la maturité que connaissent les relations franco-vietnamiennes, après l'échec sur ce même texte en 1990.

²¹⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Accords dont le Président de la République pourrait faire état pendant sa conférence de presse », TD n°365, Claude Blanchemaison, 6 février 1993.

²¹¹ *Ibid.*

parti, de l'armée, du comité populaire d'Hà Nội et de la confédération générale du travail, se font l'écho de la perception que les autorités vietnamiennes ont de cette visite d'État.

Ils insistent particulièrement sur les accords conclus entre les deux gouvernements et le doublement de l'aide française annoncé pour l'année 1993. Le soutien de la France vis-à-vis de la CEE, du FMI ou encore de l'embargo américain est évidemment salué de manière on ne peut plus élogieuse. Et les quotidiens s'attardent également sur le point de vue de François Mitterrand quant à l'ouverture diplomatique de la RSV²¹². Finalement, le résumé détaillé de cette visite présidentielle va dans le sens de la politique menée par le régime. Selon le rapport de ces quotidiens, l'orientation politique est un sans-faute validé par le président d'une grande puissance au cœur de l'Europe, sorte de légitimation de l'action menée depuis l'annonce du Đổi Mới.

En réalité, les médias en question se gardent bien de reprendre l'intégralité des propos tenus par le président de la République française. Alors que le discours de Lê Đức Anh au dîner d'État est repris dans son intégralité, celui de François Mitterrand est amputé des propos ayant traités à la question des droits de l'homme. Mais cette absence dans la presse écrite et la télévision vietnamiennes est en quelques sortes palliée par la radio vietnamienne²¹³. Principal média du pays avec 80% de la population qui la suit, elle reprend l'intégralité du discours prononcé par le président français qui insiste sur l'importance du respect des droits de l'homme, le lien profond entre démocratie et développement, et la volonté de voir le Viêt Nam élargir son ouverture économique au domaine politique. Comme tous les autres médias, la radio est contrôlée par le pouvoir d'État. Il s'agit donc probablement d'une volonté de la part des autorités de prévenir toute accusation de mise sous silence totale ou de désinformation de la part des partenaires étrangers et français en premier lieu.

²¹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État au Vietnam – Couverture par les médias locaux », TD n°409, Claude Blanchemaison, 15 février 1993.

²¹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Couverture par la radio vietnamienne de la visite présidentielle », TD n°444, Gérard Boivineau, 19 février 1993.

3 – « Je suis ici pour clore un chapitre et plus encore pour en ouvrir un autre²¹⁴. »

A – La volonté de fermer les plaies du passé

« Il serait paradoxal que, du fait de son statut d'ancienne puissance coloniale, la France soit le grand pays occidental à ne pas jouer la "carte" vietnamienne. Certes le caractère privilégié que l'on s'accorde à reconnaître aux relations franco-vietnamiennes n'est pas exempt d'ambiguïté. Il peut apparaître aux yeux de certains comme la manifestation d'une stratégie d'arrière-garde, voire la nostalgie d'un certain passé colonial qui n'ose pas dire son nom. Mais cette analyse ne tient pas au vu des atouts objectifs que présente le Vietnam pour la France et ceux de la France au Vietnam²¹⁵. »

La visite de François Mitterrand répond à plusieurs objectifs de grande importance. Si ce retour français peut déchaîner les passions, être interprété de différentes manières selon la presse française et étrangère, elle cristallise une partie de l'opinion, voire de certains observateurs peu objectifs. À l'annonce de la venue du président de la République, certains articles dénoncent une « entreprise néocoloniale ». Visiblement, ce retour dans la péninsule indochinoise n'est pas vu d'un bon œil par différentes puissances régionales, au premier rang desquelles l'Australie et le Japon, qui font figure de concurrents directs dans plusieurs secteurs clés. Pour autant, cette visite ne relève pas uniquement d'une « *business-oriented goodwill mission* ».

Le passage de François Mitterrand à Điện Biên Phủ illustre cette idée de faire table rase d'un passé colonial, dont la finalité ne représente pas le caractère profond des relations franco-vietnamiennes. En d'autres termes, il s'agit de « *montrer à des populations qui le souhaitent que la France [est] de retour mais qu'elle [n'a] plus le même visage*²¹⁶. » Le président français est d'autant plus à même d'effectuer cette visite qu'il a épousé les vues de Pierre Mendès France dès 1952, dont il salue l'action diplomatique à Genève en tant que ministre de l'Intérieur. Il se

²¹⁴ Allocution prononcée par François Mitterrand lors du dîner d'État offert par ... *op. cit.*

²¹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Visite en France du vice Premier ministre du Vietnam – Opportunité d'un entretien *op. cit.* ».

²¹⁶ DUMAS Roland, *Le fil et...* *op. cit.*, p.455-456.

positionne en défaveur de cette guerre lointaine et couteuse dans une perspective de rééquilibrage et de sauvegarde de l'Union française en Afrique, dont il place l'Indochine à la périphérie²¹⁷. Le 10 février 1993, face aux journalistes, Mitterrand réaffirme son opinion :

« Nous avons eu une guerre, atroce comme toutes les guerres, avec le Vietnam qui lui, de son côté, a mené une guerre d'indépendance. Le facteur national a été déterminant plus que tout autre facteur idéologique ; culturellement les choses se sont mêlées. Cette guerre m'est toujours apparue – je me souviens d'avoir écrit à ce sujet dès 1947, 1948, 1949 –, comme une erreur. La colonisation française devait comprendre, pour elle, la nécessité d'accommoder, de tourner la page, à l'heure où les Britanniques acceptaient l'indépendance de l'Inde, devenue l'Inde et le Pakistan, les Hollandais acceptaient l'indépendance de l'Indonésie²¹⁸. »

Sa venue sur le site qui, le 7 mai 1954, scelle l'avenir de la France en Indochine, représente le point d'orgue d'une évolution qui atténue peu à peu une mémoire douloureuse. Manifestement, Mitterrand tient particulièrement à visiter Điện Biên Phủ, préférant s'y recueillir, plutôt qu'effectuer l'excursion touristique proposée en baie d'Along²¹⁹. Dans le fond, la démarche du président français est certes, d'inspirer les autres pays occidentaux à investir au Việt Nam en condamnant l'embargo américain, mais à Điện Biên Phủ, il s'agit plutôt de démontrer aux États-Unis que les heurts passés n'ont plus raison de ternir les relations avec Hà Nội. Certains journaux qui traitent de la visite de François Mitterrand dressent même un parallèle entre son passage à Điện Biên Phủ et celui de l'empereur du Japon en Chine l'année précédente²²⁰.

Au cours de ce déplacement, François Mitterrand passe très rapidement devant le monument commémoratif de Điện Biên Phủ, qui doit sa construction aux efforts nourris de l'ambassadeur Ivan Bastouil²²¹. Au moment de son détachement, ce dernier fait constamment

²¹⁷ MITTERRAND François, *Œuvres – I, Aux frontières de l'Union française*, (Introduction et annotation RAFLIK Jenny), Les Belles Lettres, 2016.

²¹⁸ Bulletin d'information du 11 février 1993 (027/93), Conférence de presse du Président de la République à la Maison des hôtes de la Défense, 10 février 1993, p. 4-5.

²¹⁹ BLANCHEMAISON Claude, *La marseillaise... op. cit.*, p. 69. Sur place, le général Maurice Schmitt, parachuté à Điện Biên Phủ en tant que jeune officier d'artillerie et fait prisonnier en 1954, décrit avec précision et dans une atmosphère solennelle le déroulé des affrontements. Ce dernier détaille les noms des différentes collines qui entourent la plaine et emmène le président de la République française dans l'ancien PC du général de Castries. Source : entretien téléphonique (13 septembre 2021) avec José Nicolas. Monsieur Nicolas est envoyé au Việt Nam par l'agence Sigma pour couvrir l'événement.

²²⁰ L'empereur Akihito se rend en visite officielle en Chine populaire du 23 au 28 octobre 1992, sur invitation du secrétaire général du PCC Jiang Zemin.

²²¹ François Mitterrand refuse d'y déposer des gerbes. En tant qu'attaché de Défense, le général Daniel Schaeffer avait proposé d'en déposer sur les monuments aux morts vietnamiens et français, mais il n'en fut rien. Propos tenus par le général Daniel Schaeffer dans le cadre d'un entretien mené par le Pr. Pierre Journoud, 3 mars 2011.

savoir aux autorités vietnamiennes que l'absence de cimetière français sur le site de la bataille nuit à l'approfondissement des relations bilatérales²²². Après ce qu'il décrit comme d'après discussions au sein du Politburo, les dirigeants vietnamiens accèdent à cette requête à l'occasion du trentième anniversaire de la bataille en construisant « *un tas de briques enrobé de ciment en forme de tumulus parallélépipédique* » accompagné d'une plaque commémorative « *aux soldats de l'armée française morts à Dien Bien Phu* »²²³.

Au moment de préparer la visite présidentielle sur le site, le secrétariat d'État aux Anciens combattants débloque 25 000 francs pour la remise en état de la stèle commémorative²²⁴. Pourtant, c'est bel et bien cette institution qui signifie continuellement une fin de non-recevoir à Claude Blanchemaison pour ériger un monument « digne de ce nom ». À ses demandes répétées des 6 octobre 1989, 11 décembre 1990 et 13 mars 1991, ce dernier essuie le refus du Secrétariat, qui prétexte la finalisation de la nécropole nationale de Fréjus et du mémorial aux morts des guerres d'Indochine²²⁵. Pourtant, ces demandes sont tout bonnement l'écho de celles des personnes qui se rendent sur place (anciens combattants, fils d'anciens combattants, officiels et citoyens français), frappées par le décalage entre l'importance de ce lieu de mémoire et une stèle construite « avec les moyens du bord ».

Estimés à environ 300 000 francs, le fait que les fonds nécessaires ne soient pas débloqués par le gouvernement français, ne peut être expliqué par des raisons économiques. Comme plusieurs annotations le laissent à penser sur les télégrammes diplomatiques faisant état de cet impératif, il s'agit d'une « *affaire politique très sensible*²²⁶ ». À l'heure où les relations entre Paris et Hà Nội s'améliorent significativement, il est certainement malaisé de construire un monument officiel pour rendre gloire aux soldats français contre lesquels le Việt Minh a gagné son indépendance ... Finalement, c'est une initiative privée qui pallie cette inaction. Rolf Rodel un ancien légionnaire d'origine allemande – engagé entre 1950 et 1957 et ayant participé à la bataille de Điện Biên Phủ – négocie directement avec les autorités locales

²²² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3483, « Visite à Dien Bien Phu », TD n°278, Ivan Bastouil, 27 avril 1984.

²²³ JOURNOUD Pierre, *Dien Bien Phu... op. cit.*, p. 344.

²²⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Visite du Président de la République sur des lieux de combats au Vietnam », TD n°1132, Didier Goujaud, secrétaire adjoint des Affaires étrangères, 1^{er} février 1993.

²²⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Dien Bien Phu », TD n°123, Claude Blanchemaison, 21 janvier 1993.

²²⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Construction d'un monument aux morts français à Dien Bien Phu », TD n°2334, Jean-François Nougarède, ambassadeur de France au Việt Nam, 13 décembre 1993.

pour ériger un monument sur place. Assuré du soutien de l'association nationale des anciens prisonniers et internés d'Indochine (ANAPI), Rodel obtient un aval certes symbolique, mais lourd de sens²²⁷. Sur place, il est soutenu dans sa démarche par les directeurs du musée militaire central à Hà Nội et celui de Điện Biên Phủ, puis par le comité populaire du district et celui de la province de Lai Châu²²⁸. Les autorités locales lui attribuent un terrain de 1680 m² comprenant les 680 m² du monument originel, moyennant le versement de 8000 francs environ sous forme de « taxe foncière »²²⁹.

Au moment de la finalisation du monument, les autorités centrales quant à elles, rigidifient leur posture et poussent même Rolf Rodel à quitter le Viêt Nam. Le ministère vietnamien de la Défense désapprouve l'initiative des autorités de Lai Châu accusées d'avoir « heurté les sentiments patriotiques des militaires, des vétérans et de la population²³⁰. » En dépit de ce couac, l'heure n'est pas à la démolition du monument pour le pouvoir central. En revanche, toute négociation officielle future à ce propos est exclue. En réalité, il est peu probable que les autorités centrales n'aient été tenues au courant des travaux entrepris sur deux ans, sur un site historique qui plus est. De surcroît, Rolf Rodel affirme avoir reçu l'aval des ministères vietnamiens de la Défense, des Affaires étrangères et de la culture, par l'intermédiaire du président de la province de Lai Châu²³¹. Le désaveu du ministère de la Défense tient plus probablement du fait d'une volonté de maintenir une « ligne dure » à l'approche du VIII^e congrès du PCV, événement politique qui a tendance à susciter une forme de « surenchère idéologique ».

Sur le plan financier, la question du remboursement de Rolf Rodel est discutée par les autorités françaises. Cette hypothèse doit être vérifiée, mais certains télégrammes diplomatiques échangés entre Gilles Humières et la direction d'Asie et d'Océanie laissent à penser que l'ancien sergent fait prisonnier à Điện Biên Phủ est dédommagé par l'État français par l'intermédiaire d'associations d'anciens combattants²³². Cette manœuvre serait privilégiée

²²⁷ MARY Julien (dir. ROUSSEAU Frédéric), « « Réparer l'histoire » Les combattants de l'Union française prisonniers de la République démocratique du Vietnam de 1945 à nos jours », Université Paul Valéry Montpellier 3, 2017, p. 1046.

²²⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Monument aux morts érigé à Dien Bien Phu », TD n°804, Gilles Humières, 24 mai 1995.

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Dien Bien Phu », TD n°1879, Gilles Humières, 20 novembre 1995.

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

de sorte à éviter tout incident diplomatique, car à l'aune du quarantième anniversaire de la bataille de Điện Biên Phủ, le projet de construction d'un monument avait été écarté par le gouvernement français pour cette raison²³³. En l'absence de donnée plus précise, il est impossible de vérifier l'information esquissée par l'ambassadeur de France. Si l'information s'avérait exacte, l'opération aurait donc été réalisée *via* les fonds du ministère des Affaires étrangères, qui n'a eu de cesse de relancer le ministère des Anciens combattants et des victimes de guerre à ce propos²³⁴.

B – Un lien mémoriel source de contentieux

S'agissant des travaux de Rolf Rodel, Gilles Humières pointe du doigt l'appétence financière d'une partie des Vietnamiens sur place. Il appuie son constat en dénonçant de manière particulièrement virulente le trafic de matricule des soldats morts sur place. Alors que l'ambassade de France négocie pour en récupérer 3000, les interlocuteurs vietnamiens en demandent 150 000 francs, étalés sur trois à quatre ans²³⁵. De son côté, le comité central dénonce une initiative privée qui ne serait pas le fait des autorités locales ou muséales²³⁶.

Ce contentieux s'ajoute à celui du rapatriement des restes mortels des soldats français morts au Việt Nam. Jusqu'en 1975, 11 747 corps de militaires français sont rapatriés en France. À partir de cette date-là, Paris et Hà Nội cherchent une solution définitive sur cette question. D'autant que les autorités vietnamiennes souhaitent récupérer les terrains alloués en raison de projets d'urbanisation. Côté français, il s'agit plutôt de mettre un terme à l'activité commerciale qu'entretiennent les autorités locales, qui fixent des tarifs exorbitants pour un entretien médiocre des cimetières français. Au début des années 1980, la France décide de rapatrier les

²³³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Note sur le monument à Dien Bien Phu », note n°236, Jean-Yves Audouin, ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, 6 mars 1996.

²³⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Note pour le directeur de cabinet du ministre des anciens combattants et des victimes de guerre », Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République française, 10 juin 1994.

²³⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Monument aux morts érigé à Dien Bien Phu », TD n°1316, Gilles Humières, 22 août 1995.

²³⁶ Ces actes seraient le fait de certains paysans vietnamiens à la recherche de terres arables qui découvrent les restes de soldats tombés au front, qu'ils déposent parfois de leur plaque matricule pour les revendre.

sépultures identifiées qui peuvent incontestablement bénéficier du régime de « sépulture perpétuelle aux frais de l'État »²³⁷.

Les négociations franco-vietnamiennes débutent en 1984 et débouchent sur un accord bilatéral le 1^{er} août 1986. Les rapatriements sont organisés en trois phases : la première intervient à l'automne 1986 et permet l'exhumation et le rapatriement des sépultures des cimetières de Vũng Tàu et Tân Sơn Nhất au sud du pays. La seconde est réalisée en 1987 avec le rapatriement des restes mortels des soldats français reposant dans le cimetière de Ba Huyên, à proximité d'Hà Nội²³⁸. Les opérations qui s'étalent entre 1986 et 1987 permettent le rapatriement de 27 239 corps sur les 92 800 morts recensés²³⁹. Leur retour est organisé dans la nécropole de Fréjus, où un monument aux morts est érigé sous l'égide du Premier ministre de l'époque Jacques Chirac.

Après le succès des deux premières phases, la troisième initie un litige entre les autorités françaises et vietnamiennes. Elle s'avère plus délicate que les précédentes en raison des difficultés de mise en œuvre : « (*localisation aléatoire des tombes, quasi-impossibilité de déterminer leur nature juridique exacte, absence de registres d'inhumation fiables*)²⁴⁰. » Principalement situés autour de Hué (cimetières de Phủ Cam, Nam Giao et Mang Cá), Đà Nẵng et Quy Nhơn²⁴¹, le nombre de sépultures est évalué à environ 15 500. Pour autant, seules 1500 tombes sont formellement identifiées, tandis qu'il ne reste plus que 1140 alvéoles encore disponibles dans la nécropole de Fréjus²⁴². Si les opérations tardent à s'organiser, c'est parce que ni le ministère des Affaires étrangères, ni celui des Anciens combattants et victimes de guerres ne croient en la possibilité de retrouver ces corps, que ce soit au centre du Việt Nam ou sur le champ de bataille de Điện Biên Phủ. Les autorités françaises craignent qu'à l'image des recherches américaines pour retrouver les prisonniers de guerre (*Prisoners of war*) et les soldats disparus (*Missing in action*), les opérations menées sur place ne répondent à des logiques financières.

²³⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Nécropoles et sépultures militaires et civiles françaises au Vietnam », note d'Olivier Mauvisseau, conseiller aux Affaires étrangères, 27 octobre 1994.

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ JOURNOUD Pierre, *Dien Bien Phu... op. cit.*, p. 345.

²⁴⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Nécropoles et sépultures militaires et civiles françaises au Vietnam *op. cit.* ».

²⁴¹ Finalement, il est avéré que les corps renfermés dans l'ossuaire du port de Quy Nhơn datent de l'expédition de Rigault de Genouilly et ne peuvent donc prévaloir d'une sépulture perpétuelle aux frais de l'État.

²⁴² Les sépultures de 1500 soldats français sont identifiées dans les cimetières de Hué et Đà Nẵng par le chef de la « Mission Vietnam » envoyé sur place en 1987 pour enclencher la troisième phase des rapatriements, après le succès des deux premières.

Enfin, les cimetières français posent aussi problème, dans la mesure où leur état d'insalubrité afflige les particuliers français. C'est le cas du cimetière français sur l'île de Côn Sơn (anciennement Poulo Condor) au cœur de l'archipel de Côn Đảo, où la végétation reprend ses droits²⁴³. Plus problématique, les restes des ressortissants français militaires et civils confondus du cimetière de Mạc Đĩnh Chi (anciennement Massiges) à Hồ Chí Minh-Ville sont déplacés. Après le rapatriement de 85 urnes en novembre 1983 sur demande des familles, 2647 urnes non-réclamées sont transférées dans la pagode désaffectée de Lái Thiêu, située dans la province de Sông Bé²⁴⁴.

C'est un article intitulé « La pagode des Français oubliés » publié dans *Ouest France* qui décrit les conditions déplorables dans lesquelles les urnes sont entreposées (vases sans indication nominative, cendres mélangées qui ont tendance à se déverser en partie sur le sol). Alors que sur place, les autorités vietnamiennes réclament quelques 21 176 dollars annuels d'entretien, auxquels s'ajoutent 74 116 dollars pour l'exhumation et l'incinération des corps transférés en 1983, et 247 789 dollars pour l'entretien du cimetière de Mạc Đĩnh Chi²⁴⁵ ! Finalement, tout comme les initiatives précédentes, le comité populaire d'Hồ Chí Minh-Ville décide unilatéralement de transférer les urnes vers le cimetière de Bình Hưng Hòa. Les opérations comprennent la construction d'un nouveau caveau, le transfert des urnes, l'entretien et une concession de cinquante ans, à la charge du consulat général de France. Ce dernier se voit attribuer 76 000 francs pour participer aux opérations par le ministère des Affaires étrangères qui refuse de céder aux exigences démesurées de la partie vietnamienne²⁴⁶.

Malgré ces questions financières qui polluent les relations bilatérales, le rapprochement franco-vietnamien enclenche véritablement un changement de paradigme dans le rapport au passé commun. En effet, l'ouverture du pays facilite la multiplication des reportages et des voyages vers le Viêt Nam, et la venue de François Mitterrand à Điện Biên Phủ accélère l'attraction progressive d'anciens combattants guidés par une forme de sacralisation

²⁴³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Cimetière français à Poulo Condor », TD n°902, Jacques Buguet, consul général de France à Hồ Chí Minh-Ville, 9 septembre 1995.

²⁴⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Projet d'un cimetière polyreligieux à Hồ Chí Minh-Ville », lettre d'Hervé de Charrette adressée à Joseph Aubry, président de l'association pour la construction d'un cimetière polyreligieux à Hồ Chí Minh-Ville, 13 novembre 1995. Aux alentours de la pagode sont d'ailleurs inhumés les restes de plusieurs dizaines de milliers de Vietnamiens, et des officiers et hauts fonctionnaires de l'ancienne République du Viêt Nam, dont Ngô Đình Diệm et son frère Ngô Đình Nhu.

²⁴⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Sépultures françaises au Vietnam », note d'Olivier Mauvisseau, 29 décembre 1993.

²⁴⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Nécropoles et sépultures militaires et civiles françaises au Vietnam ... *op. cit.* ».

mémorielle. Une prise de conscience s'opère également chez les autorités vietnamiennes qui, le 2 septembre 1993, inaugurent le commencement des travaux d'un cimetière à Điện Biên Phủ en l'honneur des combattants vietnamiens morts au combat²⁴⁷.

C – L'amorce d'une coopération militaire

Dans le contexte du rapprochement franco-vietnamien, une série de films au succès certain est tournée au Viêt Nam, à l'image de *L'Amant* de Jean Jacques Annaud et d'*Indochine* de Régis Wargnier. Mais c'est *Dien Bien Phu* de Pierre Schœndœrffer qui démontre l'ouverture des dirigeants vietnamiens. L'ancien caporal cinéaste des Armées et fait prisonnier à Điện Biên Phủ se lance dans ce projet dès 1990. Les autorités vietnamiennes y consentent et proposent même de prêter leur concours²⁴⁸. Loin de lui l'idée de réaliser une sorte de *blockbuster* américain ou un film de propagande – à l'image de celui de Roman Karmen – Pierre Schœndœrffer présente son projet avec la volonté de retranscrire à l'écran l'effroyable bataille et ses répercussions sur les soldats français. Quatre sections de parachutistes français de la 11^e division d'intervention sont mobilisés pour le film. Pour cette occasion, une cérémonie militaire est organisée par Claude Blanchemaison à l'ambassade de France, qui grave dans le marbre le retour de militaires français au Viêt Nam pour la première fois depuis 1954²⁴⁹.

En plus d'autoriser la participation de soldats de l'APV pour reconstituer en partie les rangs du Viêt Minh, le commandement militaire consent à Pierre Schœndœrffer de reformer les rangs de l'armée sud-vietnamienne. Cette coopération est somme toute exceptionnelle pour ce premier long-métrage occidental tourné au Viêt Nam et sur un sujet ô combien sensible sur le plan politique. Les tournages donnent lieu à des scènes pour le moins surréalistes qui n'auraient jamais pu être réalisées quelques années auparavant :

²⁴⁷ Le cimetière est réparti en trois sites, au pied de la colline « A1 » (« Dominique »), Độc Lập (« Gabrielle ») et Him Lam (« Béatrice ») et regroupent les sépultures de 5000 soldats retrouvés sur le champ de bataille. Ces aménagements qui rendent hommage à l'intégralité des dix mille morts vietnamiens, répondent à l'insatisfaction généralisée du manque de moyen qui prévalait pour honorer la mémoire des « héros morts pour la patrie ». AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Construction d'un vaste cimetière militaire à Dien Bien Phu », télégramme diplomatie n°1647, Jean-François Nougarede, 13 septembre 1993.

²⁴⁸ Elles sont en accord total, au point de proposer une coproduction impliquant une participation conséquente de l'APV pour les scènes de reconstitution.

²⁴⁹ BLANCHEMAISON Claude, *op. cit.*, p. 76.

« Les scènes de l'arrière se déroulaient dans les rues de Hanoï, dans l'ancien palais du Gouverneur du Tonkin, censé représenter le hall de l'hôtel Métropole, à la cathédrale Saint-Joseph, au théâtre, dans une fumerie d'opium reconstituée, ou dans un tripot où Lucifer, le chat de Pat Schœedœrffer, langoureusement allongé sur le bar, recevait les officiers en goguette. Les passants s'étonnèrent à peine le jour où apparurent dans les rues de Hanoï, pour les besoins de tournage, des jeeps et des camions militaires français, ainsi qu'une oriflamme tricolore sur la tour du drapeau, vestige de l'ancienne citadelle²⁵⁰. »

Une fois le tournage et la réalisation du film terminés, les autorités vietnamiennes organisent même une projection officielle à laquelle est prononcée une série de discours et une minute de silence respectée « *pour tous ceux qui sont morts à Diên Biên Phu et dans les camps !* ». Ajouté aux modalités de création du film – desquelles les autorités vietnamiennes sont restées en retrait malgré le statut de coproduction – le film *Dien Bien Phu* est un symbole d'une force telle, qu'il peut être considéré comme l'un des éléments menant aux prémices d'une coopération militaire entre Paris et Hà Nội. En effet, le tournage du film a vraisemblablement accéléré le processus décisionnel pour la création d'un poste d'attaché de défense à l'ambassade de France. Le 25 mai 1991, le général Daniel Schaeffer devient le premier détenteur dudit poste, et ce jusqu'en 1995.

Au demeurant, la France et le Viêt Nam ont ainsi pu développer progressivement cette coopération militaire, notamment dans les domaines de la santé et de la cartographie²⁵¹. Dans le domaine médical, des stagiaires vietnamiens sont envoyés au service de santé des Armées, et des missions d'expertise françaises sont envoyées au Viêt Nam à plusieurs reprises²⁵². Pour ce qui est de la coopération navale, celle-ci se met progressivement en place à partir de 1992. Du 24 au 25 novembre, la frégate de surveillance *Nivôse*²⁵³ fait escale dans le port d'Hải Phòng, la première d'un bâtiment de guerre français depuis 1954. Récemment admise au service actif (16 octobre 1992), la visite de courtoisie de cette frégate et son équipage démontre toute l'importance que les deux États accordent à leur relation, qu'ils n'ont de cesse d'approfondir

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 77-79.

²⁵¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Consultations franco-vietnamiennes – Entretien du secrétaire général avec le vice-ministre des Affaires étrangères du Vietnam (Paris, 31 octobre 1995) (2/2) », TD n°33287, Claude Blanchemaison, 3 novembre 1995.

²⁵² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du Ministre des Affaires étrangères au Vietnam. Coopération militaire », note n°1143, Jean-Pierre Lacroix, sous-directeur de l'Aide, 25 octobre 1994. En décembre 1991, le directeur et l'inspection du service de santé des Armées se rendent au Viêt Nam et amorcent ainsi une coopération entre les services respectifs.

²⁵³ Certains documents officiels avancent que c'est la frégate *Ventose* qui aurait fait escale à Hải Phòng à ces dates-là. Or, la frégate est basée aux Antilles à Fort-de-France.

dans tous les domaines. Cette possibilité d'effectuer des escales est un privilège de choix, que les possessions territoriales en Polynésie française légitiment²⁵⁴. La France a de nombreux intérêts dans cette zone, qui recouvre d'importantes ressources halieutiques et primaires *offshore*²⁵⁵.

Pourtant, l'escale du mois de novembre 1992 pose un sérieux problème en raison de divergences protocolaires. Les autorités vietnamiennes exigent du commandant qu'il hisse le drapeau vietnamien dès son arrivée dans les eaux territoriales (sans succès), puis au moment où la frégate accoste dans le port. Cette demande n'est traditionnellement effectuée qu'en cas de visite d'État ou de fête nationale dans le pays hôte. En sa qualité d'ambassadeur, Claude Blanchemaison négocie ardemment pour éviter l'incident diplomatique. À Hà Nội, ses interlocuteurs vont même jusqu'à lui proposer de « *supprimer tout drapeau sur le Nivôse*²⁵⁶ ».

Cette proposition du gouvernement vietnamien répond donc plus à la volonté de ne pas paraître comme un État inféodé à la France, en dépit des efforts que celle-ci nourrit à son égard. Finalement, le drapeau tricolore continue de flotter au gré du vent vietnamien, mais sans possibilité pour les marins de débarquer et donc de participer aux festivités²⁵⁷. Cet incident protocolaire qui écourte l'escale n'a pas d'impact sur le développement de la coopération militaire²⁵⁸. Pour illustrer cette continuité, peu de temps après, les autorités vietnamiennes se montrent particulièrement coopératives avec la France. Elles permettent la révision dans les ateliers de Vũng Tàu des hélicoptères français PUMA essentiels dans le cadre de l'APRONUC, alors qu'elles avaient déjà accepté à deux reprises que des éléments français de la MIPRENUC transitent par le Viêt Nam²⁵⁹.

Également, les capacités de la France en matière de haute technologie lui permettent de se présenter comme un partenaire précieux. À titre d'exemple, en décembre 1994, six officiers vietnamiens sont accueillis à Paris pour un stage de cinq mois en interprétation d'images

²⁵⁴ Source : entretien téléphonique avec Jean-Marie Cambacérés (13 septembre 2021).

²⁵⁵ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Vietnam : puissance régionale en devenir*, Pr. Pierre Journoud, 10 mars 2021.

²⁵⁶ BLANCHEMAISON Claude, *op. cit.*, p. 34.

²⁵⁷ *A posteriori*, le *Nhân Dân* publie en première page un cliché des militaires vietnamiens remettant un bouquet de fleurs au commandant français. La photographie est volontairement cadrée de sorte à placer le drapeau tricolore hors du champ, évitant ainsi aux autorités vietnamiennes de perdre la face.

²⁵⁸ L'escale devait se dérouler entre le 23 et le 27 novembre 1991.

²⁵⁹ Au départ, le commandant de la base a compliqué le déroulement de ces opérations. Le général Schaeffer a dû insister sur le rôle particulièrement positif en termes d'image pour le Viêt Nam, si une coopération de ce type dans le cadre d'une OMP se déroulait avec succès. Source : propos tenus par le général Daniel Schaeffer dans le cadre d'un entretien mené par le Pr. Pierre Journoud, 3 mars 2011.

satellites²⁶⁰. Ce stage s'effectue en liaison avec les sociétés SPOT-IMAGE et AIRCO, et augure une progressive familiarisation du Viêt Nam avec une technologie potentiellement révolutionnaire pour le pays. En effet, l'interprétation d'images satellites peut tendre vers des avancées dans des domaines divers et variés tels que la cartographie, le cadastre, l'évaluation de l'érosion des sols et de la pollution marine, le contrôle de la déforestation et le *monitoring* de l'agriculture avec à la clé, des projections fiables en termes de riziculture²⁶¹.

À partir de la visite d'État de François Mitterrand, une série de rencontres démontre tout l'intérêt vietnamien pour la technologie française – en l'occurrence dans le domaine militaire – à travers des échanges entre ministères de la Défense. Pour l'armement, une délégation vietnamienne est conviée au quarantième anniversaire du salon international de l'aéronautique et de l'espace, entre le 14 et le 23 juin 1993. La même année, la délégation générale de l'armement (DGA) effectue une mission exploratoire à Hà Nội et Hồ Chí Minh-Ville. La délégation est reçue par le vice-Premier ministre de la Défense et par le général Vũ Xuân Vinh, directeur des relations extérieures du ministère de la Défense²⁶².

En mars 1994, la délégation aux relations internationales invite une délégation des transmissions vietnamienne pour présenter les capacités françaises dans ce domaine. À cette occasion, la délégation vietnamienne visite certaines infrastructures de l'armée de Terre et de la gendarmerie. Enfin, une délégation vietnamienne menée par le général Nguyễn Thới Bung assiste au salon de l'armement terrestre Eurosatory en juin 1994. À ces différentes occasions, la partie vietnamienne identifie plusieurs secteurs clés dans lesquels la France peut lui fournir une assistance hautement qualitative : télécommunications, contrôle de l'espace aérien, contrôle des approches maritimes et transport logistique. L'identification de ces secteurs augure des perspectives intéressantes pour les fournisseurs français en particulier Thomson CSF, Alcatel et Matra avec lesquels les autorités vietnamiennes multiplient les contacts.

²⁶⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du Ministre des Affaires étrangères *op. cit.* ».

²⁶¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Activités spatiales au Vietnam », note n°1000, Frédéric Grasset, directeur des affaires économiques et financières à la Direction générale des affaires européennes et économiques, 28 octobre 1994.

²⁶² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du Ministre des Affaires Étrangères au Vietnam. Éléments de langage. » note n°313, Délégation aux relations internationales, 26 octobre 1994.

La coopération militaire franco-vietnamienne ne tombe évidemment pas sous le sens au regard du passé commun des deux pays. Mais à l'heure du Đỏi Mới et où les capacités techniques françaises sont à la pointe de la technologie, les autorités vietnamiennes se montrent particulièrement intéressées par le développement de ces échanges. D'autant que les forces armées vietnamiennes détiennent majoritairement des équipements d'origine soviétique disparate et obsolète. La fin de l'assistance russe nécessite donc un renouvellement en profondeur. Pour la France, il ne s'agit évidemment pas d'armer ou de perfectionner les capacités militaires offensives vietnamiennes. L'éventuel partenariat est pensé de sorte à encadrer la coopération autour de la formation des personnels. Au vu de la continuité du rapprochement bilatéral et du contexte dans lequel il s'opère, la France a tout intérêt à faire ce choix politique. Il s'agit d'un moyen particulièrement efficace de réaffirmer à travers ce champ de compétence, la spécificité des relations franco-vietnamiens et de l'inscrire dans la durée.

CHAPITRE III

« LA "PRUSSE MARXISTE" DE L'ASIE A CHANGÉ D'ASPECT »

1 – Un Viêt Nam en pleine reconfiguration économique

A – Frapper le coup de départ de la libéralisation économique

L'année 1988 est particulièrement éprouvante pour le Viêt Nam. L'inflation galopante est due à plusieurs facteurs qui, combinés placent le régime dans l'urgence. L'investissement étatique du secteur public et de nombreuses entreprises crée un déficit budgétaire préoccupant, que la quasi-indexation des salaires d'une fonction publique surreprésentée n'arrange nullement. La subvention du prix du riz et la disette qui frappe le centre du pays additionnées à une pénurie générale sur de nombreux produits de consommation, poussent la population à se tourner vers le dollar et l'or qui respectivement, deviennent la monnaie de référence pour l'achat de produits introuvables sur les marchés locaux et « *l'étalon de fait des transactions de biens durables*²⁶³. » Enfin, l'État se révèle incapable de mobiliser l'épargne privée afin d'assurer le financement de l'économie nationale. Cette agrégation catastrophique favorise un déséquilibre monétaire entre le cours officiel (368 đồng pour un dollar) et le cours parallèle (4500 đồng pour un dollar) de la valeur du đồng.

C'est à partir de l'année 1989 que les « désordres monétaires » s'amenuisent. Le gouvernement vietnamien limite les programmes d'investissements aux secteurs dits « stratégiques » et oblige les entreprises à s'autofinancer. Il libéralise les transactions sur l'or et la vente d'or par l'État pour peser sur la parité đồng/or. En ce qui concerne la parité đồng/dollar, l'État rattrape progressivement le cours parallèle par des ajustements successifs. Il supprime le lien entre salaire et indice des prix, règle le problème des retards de paiement du secteur public et autorise les licenciements dans les « secteurs productifs ». Quant au secteur

²⁶³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4171, « Visite de M. Nguyen Co Thach – Situation économique du Vietnam », note anonyme, non datée.

bancaire, les différentes banques vietnamiennes, caisses d'épargne, crédits agricoles provinciaux et la banque industrielle et commerciale offrent une rémunération des dépôts bancaires en đồng. Ce qui a pour principal effet de favoriser l'épargne privée et de relancer un pan de l'économie jusque-là mal en point. Ce programme d'austérité a un effet drastique sur l'inflation, puisqu'elle atteint un taux mensuel compris entre 3 et 5% (contre 400% environ sur l'année 1988)²⁶⁴. Pour autant, l'économie vietnamienne est encore largement dépendante de l'agriculture qui représente 48% de son PNB²⁶⁵. Le lien entre l'économie et l'agriculture est d'autant plus fort que l'industrie vietnamienne est encore très peu développée. Des résultats certes modestes mais encourageants permettent de croire en une amélioration progressive du secteur.

En termes d'industrialisation, la mise en route des centrales hydroélectriques de Trĩ An au sud (420 mégawatts) et Hòa Bình au nord (1920 mégawatts) changent la donne. Elle permet de faire sauter le « verrou énergétique »²⁶⁶. La production pétrolière augmente significativement (15 000 barils par jour). La signature d'accords de prospection avec des sociétés étrangères laissent à penser que ce secteur n'a pas encore révélé l'entièreté de son potentiel. Par contre, les transports et les infrastructures de communication représentent le « goulot d'étranglement » de l'économie vietnamienne : vétusté et manque d'ouvrage pour supporter un trafic normal sur les routes, les rails, les aéroports, le transports maritime ou encore l'adduction d'eau et le transport de l'électricité.

La relative libéralisation économique qui favorise l'entreprise privée (encore modeste) et l'apparition de produits de consommation sur les marchés, engendre un renouvellement partiel des élites dirigeantes. Dans le domaine économique, le départ de Lữ Minh Châu – qui siège au conseil des ministres – de son poste de directeur de la banque centrale vietnamienne, permet de tourner définitivement la page du chaos financier d'avant 1989. Ce limogeage est la partie émergée de l'iceberg. Le courant réformateur du parti qui regroupe les « tenants de l'efficacité en matière de gestion économique », impose ses vues malgré la permanence d'une rigidité politique parallèle²⁶⁷. Ce virage opéré est une sorte de gage de bonne foi de la part des

²⁶⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Situation économique et financière du Vietnam », note n°90000069A, Direction du Trésor, 9 février 1990.

²⁶⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4171, « Visite de M. Nguyen Co Thach – Situation économique *op. cit.* ».

²⁶⁶ *Ibid.*

²⁶⁷ *Ibid.*

autorités vietnamiennes qui souhaitent démontrer leur bonne volonté pour assainir les finances et régler les nombreuses dettes contractées.

B – Médiation française pour une situation inextricable ?

Depuis 1982, le Viêt Nam ne bénéficie plus des financements internationaux générés par le FMI, qui l'a déclaré inéligible le 15 janvier 1985. Le pays ayant accumulé les impayés sur ses obligations financières, il est impossible de financer des programmes de développement sur place sur protocole financier. C'est pourquoi le protocole financier franco-vietnamien de 1981 censé s'élever à 200 millions de francs n'a jamais pu entrer en vigueur. La France est ainsi passée par des émissions de don du Trésor pour aider le Viêt Nam à financer des opérations dans différents domaines tels que la santé, les télécommunications, les infrastructures et l'agriculture notamment. À partir de juillet 1993, la fin du veto américain sur les prêts internationaux au Viêt Nam permet de passer par des émissions de prêt du Trésor.

La question de la dette vietnamienne doit être décomposée en plusieurs ensembles : la dette multilatérale (arriérés dus au FMI), la dette vis-à-vis de l'ex-URSS et la dette bilatérale. En 1993, pour la « zone convertible », la dette vietnamienne s'élève à 4 milliards de dollars. Envers l'Union soviétique, elle s'élève à 11 milliards de roubles, dont les intérêts sont assurés par des livraisons en nature²⁶⁸. Pour les institutions financières internationales, la dette s'élève à 300 millions de dollars, dont la moitié concerne uniquement le FMI. Quant aux dettes bilatérales, les principaux créanciers sont l'Irak, l'Algérie, l'Inde, le Japon et la France. La stratégie française sur ce dossier ne consiste aucunement en une annulation ou une diminution substantielle unilatérale²⁶⁹. Au contraire, sa volonté de régler cette question la pousse à laisser plafonner les montants, pour engager un effort à la hauteur des sommes engagées auprès des différents créanciers.

²⁶⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au Vietnam / Question de la dette », note n°237, Michel Filhol, conseiller des Affaires étrangères, 25 janvier 1993. Les négociations avec l'ex-URSS butent sur la question du taux de conversion à retenir pour le rouble transférable.

²⁶⁹ Le montant avoisine les 2,2 milliards de francs, avec des arriérés qui s'élèvent à 1 milliard de francs sur crédits garantis et 200 millions de francs sur prêts du Trésor. *Ibid.*

Le montant de la dette que le Viêt Nam doit rembourser aux créanciers membres du Club de Paris s'élève à environ 1,7 milliard de dollars²⁷⁰. Ce Club qui s'impose « dans l'ombre du G7 » définit son objectif officiel de sorte à « *trouver des solutions coordonnées et durables aux problèmes de soutenabilité de la dette dans les pays en développement*²⁷¹ ». Pour autant, s'agissant du Viêt Nam, il conditionne le rééchelonnement de la dette à un accord préalable avec le FMI²⁷². Le rééchelonnement de la dette vietnamienne par le Club de Paris représente l'unique possibilité pour sortir le Viêt Nam de l'impasse économique et financière dans laquelle il se trouve. Ne serait-ce que pour son taux d'alphabétisation anormalement élevé étant donné sa situation économique, le Viêt Nam n'entre pas dans la catégorie PMA. En revanche, il est éligible au statut de « *pays les plus pauvres et les plus endettés* » défini par le Club et peut ainsi espérer pouvoir bénéficier du « traitement de Trinidad ». Cela reviendrait à soulager Hà Nội de 50% des montants consolidés et *de facto* encourager un effet d'entraînement chez les différents créanciers.

Dès 1989, les experts du FMI apportent leur concours aux autorités vietnamiennes pour mener un programme de réforme « strictement monétariste ». Plusieurs missions mettent sur pied une stratégie visant à maîtriser l'inflation par la réduction du volume de billet de banque et l'augmentation des taux d'intérêts²⁷³. L'objectif est « *la mise en route d'un véritable plan de réforme économique, la création d'un authentique système fiscal et la mise en œuvre d'une véritable politique monétaire*²⁷⁴. » Ce « *Fund minotered program* » (anciennement « *Shadow program* ») fait partie d'une des stratégies du FMI pour favoriser la normalisation des relations financières bilatérales.

De son côté, Paris prend la tête d'un « Groupe d'Amis du Vietnam » qui a pour objectif de « *rassembler les fonds nécessaires pour aider le Vietnam à apurer sa dette et l'encourager dans les décisions économiques qu'il a prises (mesures de libéralisation de l'économie, contrôle de l'inflation, reprise du paiement des intérêts du FMI)*²⁷⁵. » En dépit d'une opposition

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ BLAMANGIN Olivier (dir.), « Club de Paris. Comment sont structurées les dettes souveraines et pourquoi une alternative est nécessaire », *Dette & Développement Plateforme sur la dette des pays du Sud*, 2020, p. 4.

²⁷² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1980-1986, c. 3481, « VIETNAM : examen du Programme d'action... *op. cit.* ».

²⁷³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam – Caractéristiques générales du pays ... *op. cit.* ».

²⁷⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam, 1987-1991, c. 4171, « Visite de M. Nguyen Co Thach – Politique étrangère au Vietnam », note anonyme, non-datée, p. 4.

²⁷⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Relations économiques avec le Vietnam », note n°64, Sylvie Bermann, 21 janvier 1991.

farouche outre Atlantique, la France joue un rôle central pour la création du groupe de soutien et parvient à fédérer un certain nombre d'État autour d'elle aux réunions du FMI à Washington. L'emprise française est telle que Paris place la BFCE au cœur de la stratégie d'avance des fonds nécessaires à l'apurement des arriérés vietnamiens sous forme de prêt-relais. Le remboursement s'effectuerait *via* les contributions publiques reçues par Hà Nội²⁷⁶.

Le programme d'assainissement financier et la constitution du groupe de soutien relèvent d'un procédé inscrit sur le temps long. Une autre formule aurait pu consister en l'octroi d'un crédit-relais par un « pool bancaire » pour apurer les arriérés, remboursés rapidement par un « crédit-standby » du FMI sur lequel les banques se seraient remboursées. Ou alors, les besoins de financement du Viêt Nam auraient pu être assurés par une formule de prêt tel que le FAS (Facilité d'ajustement structurel) ou FAS renforcé²⁷⁷. Ces facilités de crédits accordées par le FMI doivent garantir croissance, lutte contre la pauvreté, réformes structurelles et financement extérieure adapté, sous couvert de conditionnalités rigoureuses. Ce deuxième schéma, plausible en raison du montant « relativement modeste » des arriérés vietnamiens avec l'institution²⁷⁸, aurait inexorablement entraîné une normalisation accélérée entre le Viêt Nam et le Fonds. Mais l'engrenage d'un tel procédé coince en raison de l'intransigeance américaine. Washington occupe une place prépondérante en termes de quotes-parts dues par les États membres et se place au premier rang des actionnaires de l'institution. Son droit de veto lui permet de bloquer la normalisation des relations entre le FMI et Hà Nội, et de paralyser le Club de Paris.

C'est cet état des faits qui pousse le Viêt Nam à privilégier l'approche bilatérale. Outre la France, Hà Nội sollicite différents États comme l'Italie qui consent un nouveau prêt de 120 millions de dollars sur 20 ans incluant 14 millions d'arriérés, la Belgique, ou encore le Japon dont « *le protocole de 370 millions de dollars comprend un prêt de 192 millions de dollars pour*

²⁷⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam, 1987-1991, c. 4162, « Le Vietnam et le Fonds Monétaire International », note n°3016, Pascale Beracha, conseillère au service des relations industrielles et financières internationales, 12 novembre 1991.

²⁷⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam, 1987-1991, c. 4162, « Les relations économiques et financières franco-vietnamiennes », note de la Direction du Trésor, 7 juin 1989.

²⁷⁸ Celui-ci oscille entre 100 et 140 millions de dollars au début des années 1990, ce qui dénote complètement des arriérés du Soudan (plus d'un milliard de dollars), du Libéria (350 millions), de la Zambie (861 millions) parmi les neuf États frappés du sceau d'irrecevabilité « *au motif d'accumulation d'arriérés d'au moins six mois* ». AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam, 1987-1991, c. 4162, « Le Vietnam et le Fonds Monétaire International *op. cit.* ».

*rembourser les arriérés vietnamiens vis-à-vis des arriérés sur protocole*²⁷⁹. » Dans le même temps, le Viêt Nam règle ses échéances courantes au FMI avec environ 50 millions de dollars versés entre 1989 et 1993²⁸⁰. Cette attitude permet au Politburo de jouer sur deux tableaux à la fois, avec la volonté affichée pour une régularisation de la situation avec le Fonds, et le développement de coopérations – encore balbutiantes en raison du spectre américain – avec différents États.

C – Un endettement aux relents politiques

« Avec les États-Unis, les développements de ces derniers mois n'ont rien apporté de spectaculaire. Les départs d'Amérasiens progressent, les restitutions de restes de disparus de guerre américains se poursuivent, tandis que les délégations américaines de tous horizons se succèdent à Hanoï et à Ho Chi Minh Ville : universitaires, journalistes, étudiants, associations privées, et parlementaires contribuent, chacun à sa manière, à préparer l'opinion américaine à l'idée que, tôt ou tard, il faudra renouer avec le Vietnam²⁸¹. »

Au mois de juin de 1991, François Mitterrand tente une percée pour infléchir la position américaine au sujet du Viêt Nam. George H. W. Bush lui adresse une lettre relative au réaménagement de la dette nicaraguayenne, après les élections démocratiques qui ont contraint les Sandinistes à quitter le pouvoir. Le président français profite de cet échange épistolaire pour dresser un parallèle entre le Nicaragua et le Viêt Nam, que les États-Unis ne lient aucunement. Washington se mue dans une constante depuis la présidence Reagan, qui joint l'attitude américaine sur la question de la dette à celle des « POW-MIA ». Mais la pression américaine qui prévaut n'a plus de raison d'être. Le rapprochement entre les États-Unis et le Viêt Nam s'accélère avec les restitutions régulières des restes des disparus et la banalisation des émigrations d'anciens rééduqués et ex-collaborateur du régime de Sài Gòn vers les États-Unis. Les troupes vietnamiennes ont évacué le Cambodge et l'APRONUC s'est déployée conformément aux Accords de Paris.

²⁷⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République... *op. cit.* ».

²⁸⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au Vietnam / Relations avec les institutions financières internationales », note n°232, Pierre Lévy, 25 janvier 1993.

²⁸¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam, 1987-1991, c. 4171, « Visite de M. Nguyen Co Thach – Politique étrangère *op. cit.* ».

La possibilité offerte au FMI d'accorder au Viêt Nam la clause « d'approche coopérative » témoigne d'une décrispation de l'attitude américaine²⁸². Malgré tout, une certaine inflexibilité politique étatsunienne demeure, qui l'isole au sein du Fonds. C'est précisément sur ce terreau propice à une remise en question de la « suprématie américaine » que la France amorce une levée de bouclier. Le 15 janvier 1993, dans le cadre des consultations bilatérales qu'entretient le FMI avec les États membres prévues par l'article IV de ses Statuts, la France propose de négocier un « véritable programme » en faveur du Viêt Nam.

Les différents administrateurs des États membres auprès du FMI prennent la parole pour exprimer leur position officielle. Le Japon appelle de ses vœux une normalisation entre le Viêt Nam et le Fonds, le Canada insiste sur l'obligation morale de la communauté internationale de lui porter secours et la Belgique fait remarquer que les relations entre la Banque mondiale et le Viêt Nam se développent et que le FMI se doit de suivre cette même voie. La Suisse se dit prête à prendre les rênes d'un nouveau groupe de soutien pour « partager le fardeau » vietnamien, l'Inde pousse pour la mise en place d'un programme adapté aux besoins sur place et l'Australie « regrette » la conduite américaine sur ce dossier²⁸³.

Les États-Unis se disent conscients de l'amélioration des relations américano-vietnamiennes, mais s'opposent à la normalisation. Le fait que l'administrateur américain insiste dans un premier temps sur le rapprochement relatif avec Hà Nội, laisse entrevoir une brèche dans laquelle l'administrateur français Jean-Pierre Landau s'engouffre. Ce dernier propose un amendement qui bouscule l'ordre du jour : « *Le FMI est prêt, lorsque les conditions appropriées seront remplies, à travailler avec les autorités vietnamiennes, en vue de se mettre d'accord sur un programme permettant au Vietnam, une fois les arriérés apurés, d'avoir accès aux ressources du FMI*²⁸⁴. » Mais en dépit de la « coalition », qui ne s'est évidemment pas créée lors de ce seul conseil d'administration, les différents États qui ont manifesté une opinion contraire à celle de Washington ne comptent pas aller jusqu'à l'adoption de cet amendement²⁸⁵.

²⁸² Cette clause permet de suspendre le prélèvement des commissions spéciales sur les arriérés. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au Vietnam / Relations avec *op. cit.* ».

²⁸³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Vietnam-FMI », note de Pascale Andreani, conseillère aux Affaires étrangères, non datée.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au Vietnam / Relations avec *op. cit.* ».

L'initiative s'annonce être un échec et l'attentisme qui vise à ne pas s'aliéner Washington, laisse à penser que le geste ne joint pas forcément la parole.

L'administrateur japonais, soutenu par ses homologues allemands et anglais se désolidarise en l'absence de consensus et appelle à s'en tenir à la proposition initiale faite par « les services ». Celle-ci n'est renseignée dans aucun document mais ne présente certainement aucune nouveauté. Jean-Pierre Landau se lance alors dans une série de consultations bilatérales qui inverse la vapeur grâce au soutien de l'Italie, des Pays-Bas et de la Belgique pour ce qui concerne les États membres de la CEE, mais également de la Suisse, les pays nordiques, l'Australie, l'Iran et « *tous les pays en voie de développement.* »²⁸⁶

En l'absence de veto américain, l'amendement est adopté par le conseil d'administration et ouvre une brèche pour le Viêt Nam, qui peut désormais négocier avec le Fonds et engager un programme. Et si juridiquement la situation demeure inchangée, symboliquement, la volonté américaine – pourtant suivie par le vote de trois des principaux États membres – n'est pas respectée. Ce revers subit symbolise la lassitude de certains États européens « *contraints jusque-là à participer à la vendetta américaine*²⁸⁷. » Il renvoie par ailleurs à une attitude plus nuancée des États-Unis, amorcée par le président Bush²⁸⁸.

Le texte voté au conseil d'administration du FMI le 15 janvier 1993 et la « guerre des mots » lancée par la France mitterrandienne pour condamner l'embargo américain vident ce dernier de sa substance. Bien que les États qui souhaitent investir au Viêt Nam ne peuvent implanter d'équipement comprenant plus de 10% de technologie américaine, l'efficacité de l'embargo est toute relative avec l'intervention des grandes institutions financières d'aide au développement qui se profile²⁸⁹. Même Tokyo se permet dès 1992 de contourner l'embargo en accordant des aides économiques à Hà Nội. Il s'agit donc désormais d'une question qui relève uniquement du domaine politique.

²⁸⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Vietnam-FMI *op. cit.* ».

²⁸⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam et au Cambodge », TD n°463, Pascale Andreani, 17 février 1993.

²⁸⁸ Le 14 décembre 1992, il autorise les entreprises américaines à s'installer au Viêt Nam en raison du geste d'ouverture des autorités vietnamiennes sur le dossier des soldats américains disparus. Les sociétés peuvent ouvrir des bureaux de représentation sur place et négocier des contrats qui ne peuvent encore être exécutés. Mais cette ouverture n'entraîne pas pour autant une levée de l'embargo américain, qui relève plutôt de la politique intérieure. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Les États-Unis et le Vietnam », note anonyme, non-datée.

²⁸⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite au Vietnam de M. Jacques Chirac Relations extérieures du Vietnam en 1993 », TD n°3, Jean-François Nougarède, 4 janvier 1994.

À ce titre, l'élection de Bill Clinton qui intervient dans un contexte d'apaisement entre le Viêt Nam et les États-Unis ne change pas la donne. Le démocrate est dans une position délicate avec une partie de l'armée américaine en raison de la promulgation de la loi « *Don't ask, don't tell* »²⁹⁰. La guerre du Viêt Nam est toujours prégnante dans les mémoires collectives et Clinton s'est copieusement fait attaquer durant la campagne présidentielle par ses adversaires, qui l'ont accusé de s'être dérobé à son service militaire du temps de cette guerre précisément²⁹¹. Ces critiques forcent le président américain à observer un « délai de décence ».

Sur la scène intérieure, des « forces économiques » rassemblant notamment compagnies pétrolières américaines et chambres de commerce américaines d'Asie poussent pour une normalisation des relations au risque de perdre l'entièreté du marché vietnamien. À l'inverse, d'autres groupes de pression qui rassemblent entre autres anciens combattants et familles de disparus s'y opposent catégoriquement. Avec la perte voulue (non utilisation du droit de véto) du seul levier qui leur restait, à savoir la reprise du concours des institutions financières internationale, les États-Unis n'ont plus que la question des « POW-MIA » et un embargo allègrement contourné pour maintenir une position uniquement liée à l'opinion américaine.

D – La France réintègre le Viêt Nam dans la communauté financière internationale

« Le Vietnam s'est ouvert, à son rythme mais avec succès, aux investissements étrangers. Son commerce extérieur progresse constamment. Sa réintégration dans la communauté économique et financière internationale est désormais chose acquise, et je me réjouis du rôle que la France a pu jouer dans ce processus²⁹². »

Après que Clinton ait autorisé le 27 janvier 1994 les sociétés américaines à concourir aux projets de développement menés par les institutions financières internationales au Viêt

²⁹⁰ Cette politique discriminatoire abolie sous la présidence Obama, est un « compromis » trouvé entre l'impossibilité qui prévalait pour tout personne homosexuelle de s'engager dans l'armée américaine et la promesse de campagne de Clinton, qui défendait la possibilité de s'engager pour chaque citoyen américain qui le désire.

²⁹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du président Mitterrand au Vietnam et Cambodge : réactions de la presse finlandaise », TD n°80, Albert Turot, ambassadeur de France en Finlande entre 1991 et 1994, 16 février 1993.

²⁹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Voyage de M. Chirac à Ho Chi Minh Ville. Projet de discours (pose première pierre Hôtel Méridien) », TD n°19, Jacques Buguet, Consul général de France à Hồ Chí Minh-Ville, 5 janvier 1994.

Nam, l'embargo américain est finalement levé le 3 février. Cette décision enclenche le processus de normalisation entre Hà Nội et Washington que l'épine des « POW-MIA » tend à ralentir. Ce dossier freine la normalisation économique qui passe par la négociation d'accords commerciaux, l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée et d'un système de préférences généralisées. Le rapprochement américano-vietnamien se poursuit malgré tout avec le souci pour les États-Unis de développer ses intérêts commerciaux au Viêt Nam, et peut être même davantage par l'inquiétude que suscite le « poids grandissant de la Chine » sur place²⁹³. Les tensions sino-américaines paraissent accélérer la normalisation qui intervient le 12 juillet 1995 et constitue un succès indéniable pour la diplomatie vietnamienne²⁹⁴.

Mais c'est véritablement l'année 1993 qui est considérée comme « l'année de tous les succès » pour la RSV. À la suite des dispositions prises le 14 juillet 1993 dans le cadre du FMI, le « Groupe d'Amis du Vietnam » se réunit le 27 septembre sous une coprésidence franco-japonaise. La France prend la main pour mener les négociations en vue de recouvrir la dette multilatérale vietnamienne et parvient à trouver un consensus pour l'octroi d'un prêt relais syndiqué majoritairement par la BFCE²⁹⁵. Ce prêt relais s'élève à 85 millions de dollars, auquel s'ajoute le versement de dons bilatéraux de l'ordre de 56,1 millions de dollars. 15,2 millions sont versés par la France²⁹⁶, le reste du montant provient du Japon (15,1 millions de dollars) et de sept autres États de l'OCDE²⁹⁷. Les 140 millions de dollars d'arriérés dus au FMI sont donc recouverts et le Viêt Nam est en capacité de rembourser le prêt relais de 85 millions de dollars le 7 octobre 1993, grâce au produit du premier tirage sur l'accord de confirmation voté par le conseil d'administration du FMI le 6 octobre²⁹⁸.

Quant aux dettes dues aux créanciers du Club de Paris, un rééchelonnement est décidé les 13 et 14 décembre 1993. Le Viêt Nam se voit accorder le « traitement de Londres » permettant une coupe à hauteur de 50% de la dette bilatérale publique, soit 400 millions de

²⁹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du Ministre au Vietnam : relations entre les États-Unis et le Vietnam », note n°407, Alain Girma, conseiller aux Affaires étrangères, 28 octobre 1994.

²⁹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Consultations politiques franco-vietnamiennes – entretien du Secrétaire général avec M. Nguyen Dy Nien, Vice Ministre des Affaires étrangères au Vietnam », note anonyme, non-datée.

²⁹⁵ À noter la participation de l'EXIMBANK du Japon et de 16 banques commerciales de 11 États différents.

²⁹⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations franco-vietnamiennes », note de la sous-direction d'Asie du Sud-Est, 3 novembre 1994.

²⁹⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Viêt Nam », note de cadrage, 27 octobre 1994.

²⁹⁸ *Ibid.*

dollars²⁹⁹. Ce règlement est obtenu aux forceps par la France qui, à cette occasion, pèse de tout son poids pour faire plier un Japon réticent à l'idée d'accorder ce traitement ultra concessionnel³⁰⁰. En application du procès-verbal de cette réunion, Paris et Hà Nội signent un accord de consolidation le 16 juillet 1994, qui annule 1,216 milliard de francs sur les 2,25 milliards dus³⁰¹. Enfin, les dettes commerciales vietnamiennes non-garanties sont étudiées dans le cadre du Club de Londres et concerne essentiellement des banques japonaises³⁰².

La France prête également main forte au Việt Nam pour son adhésion à l'*Asia Pacific Economic Cooperation* (APEC) et à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), alors qu'un statut d'observateur au GATT lui est attribué le 20 juillet 1993³⁰³. Le fait que Paris œuvre avec succès à normaliser les relations entre le Việt Nam et le FMI ouvre la voie à la reprise des financements par la Banque asiatique de développement (BAD), après 20 ans d'inactivité. Hà Nội bénéficie d'un prêt de la BAD de l'ordre de 600 millions de dollars sur une durée de 40 ans, avec un différé de 10 ans et sans intérêt. La Banque mondiale déjà présente sur place en tant qu'agence d'exécution du PNUD s'engage sur un programme de 500 millions de dollars à réaliser sur différents projets³⁰⁴.

La Banque mondiale se montre particulièrement soucieuse d'assurer une assistance technique et une formation dans les domaines de la santé, de l'économie et de l'éducation³⁰⁵. Elle bénéficie de 1,86 milliard de dollars accordés lors de la première réunion du groupe des pays donateurs, qui se tient à Paris en novembre 1993, alors qu'elle n'en attendait « que 1,5

²⁹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Vietnam – dette », note n°2779, Michel Filhol, 26 octobre 1994.

³⁰⁰ Les pertes françaises sont estimées à 800 millions de francs pour l'annulation pure et simple de la moitié de cette dette.

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² Dans ce cadre, la France intervient indirectement avec une mise à disposition d'experts français pour préparer les réunions. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite de M. Chirac, maire de Paris – Entretien avec M. Phan Van Khai (1/2) », TD n°49, Jean-François Nougarede, 7 janvier 1994.

³⁰³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite au Vietnam Réponses du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé, aux journalistes à l'issue d'un entretien avec le ministre vietnamien des Affaires étrangères, M. Nguyen Manh Cam (Hanoi, 23 novembre 1994) », Bulletin d'information du 24 novembre 1994 (219/94), PIC Déclarations-Documents, p. 11.

³⁰⁴ Cofinancement de la réhabilitation de la RN1 entre Hồ Chí Minh-Ville et Nha Trang (120 millions de dollars), programme d'irrigation dans le nord du pays (80 millions de dollars) et trois autres projets d'infrastructures qui portent sur les secteurs de la santé, de l'énergie et de l'eau.

³⁰⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations du Vietnam avec les institutions financières internationales », note anonyme, non-datée.

milliard »³⁰⁶. Sur ce montant, la France est le deuxième contributeur avec un don de 500 millions de francs, loin derrière la Japon qui annonce un versement de 550 millions de dollars.

En visite officielle, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé résume l'action française en faveur du Viêt Nam et l'aboutissement d'une étape fondamentale pour la reconstruction d'un pays en pleine transition vers l'économie de marché :

« Je voulais simplement rappeler le sens de la démarche de la France. Nous avons d'abord été une des toutes premières puissances à nous engager à fond pour aider le Vietnam à réintégrer pleinement la communauté internationale et des étapes très importantes ont été franchies en ce sens en 1993 et 1994 avec notamment le règlement du différend avec le Fonds Monétaire international, la fin de l'embargo américain et les grandes conférences de donateurs qui se sont tenues en 93 et 94. La France a fait pour ce qui la concerne et sur le plan bilatéral un effort tout à fait considérable d'abord en annulant à hauteur de 50% la dette du Vietnam à son égard, ensuite en augmentant dans des proportions très importantes nos crédits d'aides et de coopération³⁰⁷. »

La France maintient un effort constant depuis 1989 avec une augmentation annuelle de son engagement financier : 5 millions de francs en 1989 pour des projets agricoles ; 45 millions en 1990 consacrés à des projets d'études et de formation ; 95 millions en 1991 dont 20 millions réservés à la coopération administrative et financière ; 180 millions en 1992 pour des projets de développement (hôpitaux, liaison hertzienne Đà Nẵng – Hồ Chí Minh-Ville, eau, météorologie). Ces quatre années, la totalité des montants sont financés sur don du Trésor français. En 1993, la France élève son versement à 250 millions de francs, avec 100 millions de don et 150 millions de prêt du Trésor. Au total, le Viêt Nam bénéficie de 440 millions de francs, en tenant compte du don octroyé pour l'apurement des arriérés avec le FMI, de l'enveloppe propre à la coopération culturelle, scientifique et technique et de la coopération des autres ministères. Enfin, le 21 juillet 1994, lors de sa visite au Viêt Nam, le ministre de l'économie Edmond Alphandéry signe un protocole financier d'un montant de 425 millions de francs (70 millions sous forme de dons et 355 millions en prêts du Trésor). Ajouté aux

³⁰⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Entretien de M. Chirac avec M. Vo Van Kiet ... *op. cit.* ».

³⁰⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite au Vietnam Conférence de presse du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé *op. cit.* », p. 7.

opérations de coopération et aux contributions de la Caisse française de développement (CFD)³⁰⁸, le montant total de l'aide bilatérale s'élève à 667 millions de francs³⁰⁹.

L'ensemble de ces efforts économiques et financiers français talonnent ceux des puissances régionales. Mais à la différence de ces États asiatiques, la France se trouve à plus de 9000 kilomètres du Viêt Nam. Dans un contexte de rigueur budgétaire, le montant des aides alloués est colossal pour un État en pleine reconfiguration à l'autre bout du monde. Si Paris s'engage corps et âme c'est parce que le Viêt Nam est pensé comme un point d'appui stratégique en Asie et un enjeu économique avant tout :

« Partie intégrante de la région la plus dynamique du monde sur les plans économique et commercial, le Vietnam représentera, d'ici l'an 2010, un marché d'environ 120 millions d'habitants. Son économie, dans un environnement stable, est capable d'enregistrer une croissance à deux chiffres, avec une demande intérieure forte, alimentée entre autres par les grands projets d'infrastructures. De plus, les échanges commerciaux intra régionaux entre le Vietnam et ses voisins sont, de toute évidence, appelés à se développer à un rythme accéléré. À ce titre, il importe d'y être présent, dès le début du mouvement³¹⁰. »

2 – La transition d'une économie à mécanisme de gestion centralisée vers une « économie socialiste de marché »

A – Le décollage économique passe par un remodelage juridique

À l'aune des années 1990, d'importants financements extérieurs s'avèrent nécessaires pour pallier les obstacles au développement. Cela est d'autant plus vrai que malgré le discours de Vladivostok de Gorbatchev, la RSV ne prend pas de dispositions suffisantes. Après la chute de l'Union soviétique, elle se trouve dans le besoin de trouver de nouveaux partenariats pour

³⁰⁸ La CFD est autorisée à intervenir dans la péninsule indochinoise en janvier 1993 et signe un accord d'établissement le 4 juin 1994 qui offre une marge de manœuvre financière accrue.

³⁰⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle au Vietnam de M. Alain Juppé ministre des Affaires étrangères (24-26 novembre 1994) Dossier de base, En guise d'introduction », 10 novembre 1994.

³¹⁰ *Ibid.*

s'approvisionner et rediriger son commerce extérieur³¹¹. Après une année 1988 particulièrement éprouvante, le redressement économique engagé dès 1989 ne doit pas masquer la persistance d'une pléiade de difficultés, à l'image d'un déficit budgétaire non-maîtrisé qui atteint 50% des dépenses³¹².

Le financement de ce déficit par création monétaire fait planer le risque d'un regain inflationniste. Mais la principale menace demeure la vétusté des infrastructures de communication. Sans une réorientation des capitaux vers ce secteur, ce dernier risque de brider l'ouverture et la modernisation du Viêt Nam³¹³. C'est pour cette raison-là que la France soutient le Viêt Nam au sein des instances financières internationales dès le début des années 1990. L'isolement vietnamien rend impossible une reconstruction nationale accélérée comme celle opérée par le Japon avec le soutien américain au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

La fin de l'assistance soviétique à la fin de l'année 1990 et l'exigence de Moscou dès 1991 de régler les transactions commerciales en devises posent la question de la survie du régime. Témoignage éclatant de sa résilience, le Politburo parvient à redresser progressivement les principaux indicateurs. Il mène une politique économique volontariste de libéralisation, portée par un courant réformateur qui réaffirme à qui veut l'entendre que la voie du *Đổi Mới* est irréversible.

Dès 1987, une dynamique propre à amender l'environnement juridique favorise une plus grande efficacité, à travers une fiscalité des investissements extérieurs ultra incitative. La loi sur les investissements étrangers du 29 décembre 1987, promulguée le 5 septembre 1988, facilite la création des sociétés d'économie mixte et participe au développement du secteur privé. À tel point qu'entre 1987 et 1993, 1050 projets d'investissements sont agréés, pour plus de 10 milliards de dollars³¹⁴. La loi sur les investissements garantit le libre rapatriement des

³¹¹ La chute de l'Union soviétique a entraîné deux grandes tendances dans les politiques de transition économique des conglomérats : privatisations et achat des structures démantelées par des structures étrangères. En réaction, les autorités chinoises et vietnamiennes ont été prudentes dans leur manière de réformer leur économie étatique.

³¹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Situation économique et financière du VIETNAM », note de la sous-direction « Orient », direction des relations économiques extérieures, ministère de l'Économie des finances et du budget, 7 février 1990.

³¹³ Les crédits extérieurs permettent de financer le déficit commercial, qui couvre les dépenses massives de rénovation des infrastructures.

³¹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du ministre au Vietnam Entretien élargi avec le ministre des Affaires étrangères (23 novembre 1994 (1/2) », TD n°2485, Jean-François Nougarede, 5 décembre 1994.

bénéfices, du capital, des salaires et des redevances au titre de transfert de technologie. La seule condition demeure la possibilité de convertir en devises les bénéfices acquis en monnaie locale, non convertible.

Mais malgré l'application de cette loi, seuls 37 projets sont autorisés en 1988 pour un capital de 366 millions de dollars, dont la moitié correspond à trois projets d'exploitation pétrolière et gazière³¹⁵. Les investisseurs étrangers restent méfiants et se retirent même parfois après avoir constaté le manque d'expertise de certains partenaires vietnamiens. Cette contre-performance pousse les dirigeants à amender la loi pour faciliter son application. L'effet est bénéfique. De nombreux secteurs s'ouvrent aux investissements étrangers dans le cadre de coentreprises. La participation de plusieurs entreprises étrangères sur un seul projet est autorisée et les projets qui visent la création d'entreprises en périphérie des grandes villes bénéficient de facilités fiscales.

Cette dynamique se poursuit grâce à de nouveaux amendements. L'entièreté du secteur privé vietnamien peut participer à des coopérations ou des investissements avec les entreprises étrangères, et non plus seulement les organisations publiques ou privées dotées d'une personnalité juridique. Dans les « *établissements économiques importants déterminés par le Gouvernement* », la partie vietnamienne peut augmenter sa part au capital d'une société d'économie mixte ou entrer dans le capital d'une société étrangère³¹⁶. Selon l'activité des entreprises à capital étranger, elles peuvent rester en activité 50 voire 70 ans en cas de prolongation, contre 20 ans auparavant.

Les entreprises détenues à 100% par des capitaux étrangers peuvent bénéficier des mêmes avantages fiscaux que les coentreprises, si le secteur d'activité doit être encouragé. Le cas échéant, elles peuvent même être complètement exonérées d'impôt sur deux ans, puis à 50% sur les deux années suivantes. Selon des cas bien spécifiques, les entreprises à capitaux étrangers sont autorisées à ouvrir des comptes d'investissements à l'étranger si la banque d'État du Viêt Nam y consent. En revanche, son autorisation n'est pas nécessaire pour toute ouverture de comptes dans des banques vietnamiennes. En plus du principe de non-rétroactivité de cette

³¹⁵ *Ibid.*

³¹⁶ *Ibid.*

nouvelle législation en cas d'effet nuisible pour les investisseurs, elle intègre la définition des zones spéciales d'exportation qui ne figurait jusqu'alors que dans des règlements³¹⁷.

L'année 1993, l'Assemblée nationale votent plusieurs textes significatifs sur l'assurance, la faillite, ou encore une loi foncière qui accorde un statut de « quasi-proprétaire » aux exploitants³¹⁸. Plusieurs lois sont amendées à l'image de celle qui traite de l'import-export. Désormais, elle exempt de tout droit de douane les marchandises importées ou exportées qui ont vocation à être réexportées ou réimportées par la suite. Et fait notable, la concession est désormais autorisée par la loi. Nommée *Build operate transfer* (BOT), elle permet aux dirigeants vietnamiens de bénéficier de la construction et de la mise sur pied d'un équipement par un investisseur privé qui, à l'issue d'une période prédéfinie, transfère la propriété au cocontractant qui n'est autre que l'État. Ce type de contrat réservé aux investissements dans le secteur des infrastructures est attrayant car il comporte toute une série de mesures préférentielles³¹⁹.

À partir de 1993 quatre formes d'investissements sont donc autorisés :

- Les contrats de coopération d'affaires, sorte d'accords de partage de production (11,3 % des projets autorisés par le Comité d'État pour la coopération et les investissements et 19,6% du capital investi en 1993) ;
- Les coentreprises entre les investisseurs privés et les organisations économiques vietnamiennes publiques ou privées voire des particuliers vietnamiens (71,2% des projets autorisés par le CECI et 63,4% du capital investi). La participation des investissements étrangers ne peut s'élever à moins de 30% ;
- Les entreprises qui relèvent en totalité d'investisseurs privés (17,5% des projets autorisés par le CECI et 17% du capital investi) ;
- Les projets de concession (BOT)³²⁰.

³¹⁷ « Une zone industrielle se spécialisant dans la production de produits destinés à l'exportation et la réalisation de services destinés à favoriser la production de marchandises pour l'exportation. »

³¹⁸ Un particulier peut apporter son droit d'utilisation des terres au capital d'une coentreprise. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Le Vietnam en 1995... *op.*

cit. ».

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ *Ibid.*

Sur le plan intérieur, en 1990 l'État vietnamien possède 12 000 entreprises étatiques environ. Un premier système de réorganisation fait passer leur nombre à 6540 en 1994³²¹. Cette réduction passe par : l'actionnarisation³²², la vente, la location, le travail à la tâche (garder une capacité économique minimum), le système de *Joint-Venture* (mise à disposition du réseau, financement et technologie qui passe par les entreprises étrangères), la création de compagnies générales³²³.

La classification des entreprises dans un système socialiste se fait en fonction du degré de « socialisation » des moyens de production. L'État ne peut plus subvenir à un certain nombre de dépense, et libéralise ou individualise certains services. La classification se fait ainsi :

- *Private, individual enterprise* : degré de socialisation limité à une personne ;
- Société à responsabilité limitée : capital socialisé. Les moyens de production sont détenus par un nombre plus important de personnes ;
- Coopératives : la propriété des moyens de production est collective ;
- *States Enterprises* : plus haut degré de la « socialisation » des moyens de production car le capital est détenu par l'État, c'est-à-dire les ouvriers, la société³²⁴.

Finalement, le virage économique vietnamien n'est amorcé qu'en 1991, à l'occasion du VII^e congrès du PCV, qui confirme le *Đổi Mới* dans les faits. À partir de ce congrès, cinq composantes régissent désormais l'économie vietnamienne : l'économie étatique, l'économie collective, l'économie capitaliste, l'économie individuelle et l'économie privée. Avec cette reconfiguration, le Politburo vietnamien entend doubler le PIB par habitant entre 1990 et l'an 2000. Pour se faire, les besoins en investissements sont estimés à 40 milliards de dollars, dont 40% au moins serait en provenance de l'étranger³²⁵.

³²¹ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, module Économie et Entreprise.

³²² L'actionnarisation revient à desserrer la contrainte budgétaire, sans privatiser les entreprises. Ce qui aurait empêché l'État de continuer à contrôler. Malgré ce désengagement – finalement somme toute relatif – l'obtention des droits de vote au sein de l'entreprise nouvellement privée relève des cadres en place du temps de l'entreprise étatique ou des collectivités locales (structures de supervision de ces entreprises).

³²³ Elles permettent de réorganiser les entreprises étatiques et de mener le pilotage économique du développement des activités.

³²⁴ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, module Économie et Entreprise.

³²⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Politique en matière d'investissements intérieurs et étrangers », note de Philippe Fouet, conseiller commercial au service de l'expansion économique au Viet Nam à l'ambassade de France en République socialiste du Viêt Nam, 5 novembre 1994.

Alors que l'intérêt des entreprises étrangères se renforce, leurs investissements constituent l'une des bases à partir desquelles le gouvernement vietnamien entend assurer le développement économique national. Les investisseurs se tournent vers le Viêt Nam parce qu'il dispose de nombreux avantages : une « main d'œuvre bon marché », des ressources naturelles, un marché en pleine croissance et une proximité géographique avec les marchés régionaux et internationaux développés. Parallèlement, une dynamique imitative se répand chez les investisseurs, favorisée par des mesures incitatives de la part des autorités vietnamiennes et une intégration progressive à l'économie régionale voire internationale³²⁶.

Pour la France, cet ensemble de facteurs s'ajoute au rôle pionnier joué pour la réintégration du Viêt Nam dans la « communauté internationale » et des rapports pouvant presque être qualifiés de « privilégiés » tant les relations se développent tous azimut depuis 1989. Paris compte parmi les principaux partenaires de Hà Nội avec un montant de 600 millions de francs d'aide alloué (2^e pays donateur après le Japon), et tient le 6^e rang des investisseurs étrangers au Viêt Nam et le 5^e rang des fournisseurs (1^{er} non-asiatique)³²⁷.

Les modifications en profondeur de la législation économique vietnamienne participent bien évidemment à cet intérêt accru français qui, au demeurant, peut s'appuyer sur des accords bilatéraux particulièrement avantageux. Le 26 mai 1992, un accord sur la protection des investissements est signé entre Paris et Hà Nội. Il prévoit des garanties, pensées de sorte à rassurer les investisseurs : libre transfert des revenus de l'investissement, octroi d'un traitement national pour les investisseurs français sur place, recours à l'arbitrage international en cas de contentieux entre un investisseur et l'État vietnamien³²⁸. Cet accord a un effet positif dans la mesure où il facilite et améliore les conditions de la prise en garanti par l'État des investissements français, que ce soit à travers le Trésor ou la COFACE. Ce qui est regrettable, c'est que la procédure de ratification ne s'achève que le 10 août 1994 pour la partie française.

³²⁶ MINDA Alexandre, NGUYEN Huu Thanh Tam, « Les déterminants de l'investissement direct étranger d'exportation-plateforme. L'exemple du Vietnam », *Revue économique*, Presses de Sciences Po, vol. 63, 2012/1, p. 81.

³²⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Télégramme d'actualité – Asie Océanie Visite du ministre au Vietnam », TD n°34796, Claude Blanchemaison, 30 novembre 1994.

³²⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Ministre au Vietnam/Investissements », note n°2739, Michel Filhol, 24 octobre 1994.

Ce délai retarde de deux ans l'application de conditions avantageuses pour les entreprises françaises, sachant que l'accord doit par la suite être publié dans le Journal Officiel pour entrer en vigueur³²⁹.

Durant cette période, malgré la croissance industrielle qui s'élève à 13%, l'importance de ce secteur dans l'économie vietnamienne est modeste. C'est en cela que les autorités identifient une nouvelle étape dans le Đổi Mới qui est celle de la « politique d'industrialisation et de modernisation ». L'objectif premier est de sortir le pays du sous-développement à l'horizon 2000, à travers une diversification des relations extérieures et des apports étrangers en capitaux et technologies qui relèvent de l'indispensable. Les secteurs les plus significatifs de la coopération franco-vietnamienne en matière industrielle sont adaptés aux vastes programmes de développement engagés par le Viêt Nam dans des secteurs tels que : l'énergie, les transports, les infrastructures, l'adduction et le traitement d'eau, l'agriculture ou encore la santé et l'enseignement. Dans les « éléments de langage » qu'il rédige, sorte de feuille de route pour Jacques Chirac qui s'apprête à rencontrer les dirigeants vietnamiens en tant que maire de Paris, Jean-François Nougarède écrit : « *La France souhaite être présente dans tous les secteurs et participer aux projets jugés prioritaires par les autorités du pays*³³⁰. »

La France s'installe au Viêt Nam *via* ses banques, avec l'ouverture de cinq bureaux de représentation sur un total de sept banques étrangères (BFCE, Crédit Lyonnais, BNP, Indosuez, Société Générale), qui témoignent de l'intérêt croissant des organismes financiers français³³¹. Les grandes entreprises ouvrent des représentations commerciales : Total, Alcatel, Rhône Poulenc, Air France, Ipitrade, Sanofi, Roussel-UCLAF. La volonté française est d'investir en masse dans un pays dont le PIB augmente continuellement et qui se développe de manière exponentielle.

Depuis la loi du 29 décembre 1987, GENLOC est la première entreprise française à obtenir une licence d'enregistrement qui lui permet de créer GENPACIFIC, société mixte franco-vietnamienne, où l'entreprise Bull participe au capital. Au départ, les multiples blocages américains au sein du comité de coordination pour le contrôle multilatéral des échanges Est-

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite au Vietnam de M. Chirac – Grands projets », TD n°18, Jean-François Nougarède, 5 janvier 1994.

³³¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations franco-vietnamiennes », note de la sous-direction d'Asie du Sud-Est, 2 mai 1995.

Ouest (COCOM³³²) rendent impossible les transferts de technologie nécessaires. Par la suite, Bull se révèle être un fournisseur important du Viêt Nam en informatique : équipement du bureau des statistiques, informatisation du cabinet du Premier ministre, informatisation des techniques de publication pour la presse vietnamienne³³³.

Toujours dans le secteur des technologies, les télécommunications représentent un enjeu colossal et un marché très stratégique et convoité au Viêt Nam. L'objectif des autorités est de moderniser les infrastructures de télécommunication à travers un programme de développement censé équiper le pays de 3 millions de lignes en l'an 2000 contre 250 000 en 1995. Dans ce secteur, les entreprises françaises occupent une place significative. En 1995, France Telecom négocie un protocole d'accord avec les PTT vietnamiens pour la mise en place de 500 000 lignes en un an et l'exploitation d'un réseau GSM (*Global system for mobile communication*)³³⁴.

De son côté, Alcatel CIT obtient plusieurs contrats pour l'installation de centraux téléphoniques³³⁵ et crée à l'occasion de la visite de François Mitterrand une société mixte de télécommunication avec la direction générale de télécommunications (DGPT) pour produire localement du matériel. Cette société mixte permet à Alcatel de conserver une longueur d'avance et d'enraciner sa présence puisqu'elle rend possible le traitement de tous les volets des réseaux de télécommunications, la fabrication et l'installation des équipements d'infrastructures. Enfin, Alcatel Telspace est en charge de la liaison hertzienne entre Đà Nẵng et Hồ Chí Minh-Ville³³⁶.

Dans le domaine de l'aéronautique, un accord de partenariat entre Air France et Vietnam Airlines facilite la location de cinq Airbus A320 et la vente de deux ATR 72. Les autorités vietnamiennes éprouvent quelques difficultés de financement qui s'expliquent notamment par l'insuffisance relative de la couverture COFACE. À ce propos, tandis que la question du

³³² *Coordinating committee for multilateral export controls.*

³³³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Coopération Informatique avec le VietNam », note anonyme, non-datée.

³³⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Note de synthèse », note de la sous-direction d'Asie du Sud-Est, 19 avril 1995.

³³⁵ La vente du premier central automatique par Alcatel au Viêt Nam a lieu au moment de l'absorption de la RDA par la RFA. L'unité allemande post Guerre froide entraîne le départ d'agents techniques allemands et de la Stasi dans le secteur des télécommunications, et crée d'importants dysfonctionnements téléphoniques. BLANCHEMAISON Claude, *La marseillaise... op. cit.*, p. 54.

³³⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « France-Vietnam : télécommunications », note n°685, D. Bauchard, non-datée.

remplacement des A320 se pose à la fin de l'année 1994, Airbus pâtit d'une conjoncture défavorable. L'exploitation des appareils requiert une formation moyennant paiement. Or, l'entreprise américaine Boeing propose une formation gratuite, assurée en partie par l'Australie qui forme une soixante de pilotes en 1993³³⁷. Alors que la gamme A320 / A321 d'Airbus dispose d'une bonne côte, la question de la formation impacte le devenir de la société française au Viêt Nam, qui perd du terrain face à la société américaine avant même la levée officielle de l'embargo.

Le secteur des énergies est central pour le Viêt Nam. Il détermine à terme, toute l'évolution de la situation économique du pays. L'augmentation de la population vietnamienne, les besoins du secteur industriel et l'insuffisance des infrastructures imposent au gouvernement vietnamien une « politique énergétique active », pour augmenter significativement la production, les systèmes de transport et de distribution³³⁸. Pour la France, il s'agit d'un marché attractif où les sociétés sont invitées à se positionner. Illustrant cela, dans le protocole de 1994, 43 millions de francs sont tournés vers le secteur énergétique.

Pour le pétrole, les associés soviétiques présents dans la société Vietsovpetro ont retardé le développement des gisements de Đai Hùng (« Grand Ours ») et Rồng (« Dragon »). Ajouté aux difficultés de la société nationale PetroVietnam, les dirigeants décident d'ouvrir les gisements aux compagnies étrangères sur la base d'accords de partage de production. Pour cette raison, Total et la Compagnie Européenne des Pétroles (filiale d'Interagra) créent chacune une société d'économie mixte avec Petrovietnam pour la prospection *offshore*³³⁹.

En 1993, Total remporte l'étude de faisabilité au détriment de Shell pour la construction d'une raffinerie. De l'aveu de Lê Đức Anh et de Phan Văn Khải, ce contrat est attribué « *pour des raisons politiques*³⁴⁰ ». L'entreprise française s'intègre ainsi au sein d'un consortium avec deux sociétés taiwanaises et PetroVietnam pour la construction d'une raffinerie de 6,5 millions de tonnes, d'un montant d'1,2 milliard de dollars. La seule question en suspens est le choix de

³³⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Ministre au Vietnam ; aéronautique », note n°2824, direction des affaires économiques et financières, 31 octobre 1994.

³³⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Projet de visite du ministre au Vietnam : Secteur énergie : perspectives et place de la France (Question 11) (1/2) », TD n°2211, Jean-François Nougarede, 4 novembre 1994.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du ministre au Viet-Nam (2/2) », TD n°2489, Jean-François Nougarede, 5 décembre 1994.

localisation du site. Total souhaite une implantation à proximité du lieu d'extraction à Long Son, quand les autorités vietnamiennes insistent pour une implantation à Vân Phong à 400 kilomètres au nord d'Hồ Chí Minh-Ville. La participation de Total à ce projet est très importante. Jusqu'à présent, le Viêt Nam devait se contenter d'exporter le brut vers l'Union soviétique et le Japon, pour réimporter environ 3 millions de tonnes par an de produits raffinés pour sa consommation. Il s'agit donc bel et bien d'une volonté d'autonomisation qui plus est, avec un souci de pallier le phénomène de régionalisation des investissements étrangers.

En revanche, dans d'autres secteurs liés aux énergies, la réussite n'est pas forcément au rendez-vous côté français. Pour la construction de gazoducs entre les champs pétroliers *offshore* et à Vũng Tàu, Sofregaz (filiale ingénieuriste de GDF) perd l'ingénierie au profit de John Brown et Bouygues Offshore perd le contrat de pose du gazoduc contre Hyundai³⁴¹. Sofregaz obtient tout de même deux contrats pour un montant de 7 millions de francs, pour convertir du gaz naturel de la centrale de Bà Rịa et apporter une assistance technique à Vietgaz pour le traitement et la compression offshore sur un projet à Bạch Hổ³⁴².

Toujours dans le secteur des énergies, le système électrique vietnamien est inadapté pour mener à bien le développement national. Le système de distribution est régi par quota. Il n'existe aucune interconnexion entre le nord du pays où se trouvent les ressources énergétiques et le sud plus dynamique. Les pénuries régulières d'électricité participent à la décision des dirigeants d'investir massivement dans ce secteur. L'investissement dans le secteur électrique représente dès lors environ 36% de l'investissement industriel total, où les entreprises françaises sont positionnées sur différents projets³⁴³.

Gec-Alsthom est choisie pour construire les turbines des centrales de Hiệp Phước et de Bà Rịa. Sogreah et Sogea se chargent de l'étude de faisabilité et de la supervision des travaux pour la centrale de Yaly. EDF signe un contrat pour superviser les travaux de la centrale hydroélectrique de Vĩnh Sơn et Coyne & Bellier réalisent des études sur la centrale d'Hòa Bình

³⁴¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite au Vietnam de M. Chirac – Grands projets *op. cit.* ».

³⁴² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Activités du groupe Gaz de France au VIETNAM (hors COFATECH) », note anonyme, 25 octobre 1994.

³⁴³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du Ministre des Affaires Étrangères au Viêt Nam », note n°563, Jeane Limouzy, 3 novembre 1994.

et de Ban Mai³⁴⁴. Pour le chantier que représente la ligne électrique à haute tension de 500 kilovolts Nord-Sud, Cegelec (centre national de dispatching), Merlin Gérin (lots de sous-stations) et Sediver (lots d'isolateurs) fournissent les équipements et la Société Générale s'occupe du montage financier. Cette ligne reliant la centrale d'Hòa Bình à Hồ Chí Minh-Ville est un projet à forte connotation politique. Il maintient le sud du pays dans une dépendance électrique à l'égard du nord, alors que des choix technologiques plus aut centrés sont possibles.

Le secteur du tourisme est un domaine où la France se positionne également. Dans les années 1990, tout porte à croire que le Viêt Nam a le potentiel pour devenir l'une des destinations phares du sud-est asiatique. Le nombre de touriste est en progression constante. En 1995 environ 1 millions d'étrangers se rendent au Viêt Nam (40% d'hommes d'affaires, 30% de touristes et 30% de Viêt kiêu) contre 54 000 seulement en 1986³⁴⁵. Les principaux freins qui handicapent le secteur sont la libre-circulation des personnes, les infrastructures extrêmement limitées et une capacité d'accueil hôtelier très réduite. La France voit donc en l'infrastructure hôtelière un secteur porteur d'avenir.

La construction de l'hôtel quatre étoiles Métropole à Hà Nội par le groupe Accor (opérateur) et Feal International (constructeur) est pensée de façon stratégique. Les études réalisées répertorient 18900 chambres en 1992, dont 7500 de « *standing acceptable* » et 1600 de « *standing international* ». Les hôtels cinq étoiles représentent 15% du marché, les quatre étoiles représentent la catégorie la plus rentable avec environ 35% de part de marché. C'est dans cette perspective que la construction du Métropole prend tout son sens et favorise un mimétisme entrepreneurial.

Un projet d'installation du Club Méditerranée à Đà Nẵng est esquissé. La construction d'un Sofitel à Hồ Chí Minh-Ville par Accord et Bouygues est en pourparlers et le projet de construction de l'hôtel « Le Méridien » à Hồ Chí Minh-Ville voit le jour³⁴⁶. À l'occasion de sa visite au Viêt Nam, Jacques Chirac pose la première pierre de cette *joint-venture* entre la Compagnie de tourisme de la ville et Feal International. Il déclare : « *À travers la construction*

³⁴⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Projet de visite du ministre au Vietnam : Secteur énergie : perspectives et place de... *op. cit.* ».

³⁴⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations bilatérales tourisme », note anonyme, non-datée.

³⁴⁶ *Ibid.*

*du plus grand hôtel d'Ho Chi Minh-Ville, je souhaite voir les rapports de coopération franco-vietnamienne se resserrer davantage*³⁴⁷. »

C – Un essoufflement des relations économiques franco-vietnamiennes ?

« Il est donc nécessaire, si l'on veut tenir une place intéressante, d'y accroître nos investissements industriels. Pourquoi ? Le Vietnam comme la Corée du sud, la Malaisie ou l'Indonésie va connaître, sur une vingtaine d'années, une croissance élevée de la demande intérieure, alimentée entre autres, par les grands projets d'infrastructures. L'on devrait notamment enregistrer une forte demande de biens de consommation. De plus, les échanges commerciaux intra régionaux entre le Vietnam et ses voisins vont se développer à un rythme accéléré. Il importe donc d'y être présent dès le début du mouvement, l'investissement au Vietnam servant à approvisionner en biens et services les marchés inter-régionaux³⁴⁸. »

Les échanges franco-vietnamiens augmentent significativement entre 1988 et 1991. Les importations françaises passent de 70 millions de francs à 271 millions et les exportations françaises de 308 millions de francs à 610 millions³⁴⁹. Ces dernières regroupent principalement des biens d'équipement, de l'agroalimentaire et des produits pharmaceutiques. Certains réseaux communistes français sont encore actifs. À l'image de celui qui est entretenu par Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge », qui est à la tête d'Interagra, véritable empire de l'agroalimentaire.

Le Việt Nam quant à lui, exporte majoritairement des textiles et du charbon. Mais c'est à partir de 1992 que les échanges commerciaux entre les deux pays prennent leur essor et ne cessent d'augmenter. Et si l'excédent commercial en faveur de la France se tasse régulièrement, c'est certes parce que Hà Nội développe ses relations avec d'autres États – qui grignotent des parts de marché – mais aussi en raison de l'accord entre la CEE et le Việt Nam. Cet accord pour lequel la France a milité auprès de ses partenaires européens, entraîne une évolution

³⁴⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Voyage à Ho Chi Minh-Ville du Maire de Paris (12-13/1/1994) », dossier de presse, Hoang Duy, Le Travail, 13 janvier 1994.

³⁴⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Les échanges commerciaux avec la France », note de J. Sarnelli, ambassade France à Hà Nội, poste d'expansion économique, 5 novembre 1994.

³⁴⁹ En 1988, les exportations françaises s'élèvent à 308 millions de francs et les importations à 70 millions.

sectorielle. La part de l'agroalimentaire (riz et produits halieutiques) diminue au profit des textiles et cuirs (15% en 1990 et 56% en 1993)³⁵⁰.

Tout au long de l'année 1993, les retombées de la visite de François Mitterrand s'observent au niveau des échanges commerciaux. Ils s'élèvent à 2,6 milliards de francs (1,6 milliard de francs d'exportations et 1 milliard d'importation pour la France). Les produits français exportés évoluent en raison des grands contrats signés liés aux infrastructures vietnamiennes. La part des produits agroalimentaires et pharmaceutiques diminuent au profit des biens d'équipement professionnel (mécanique, matériel électrique et électronique professionnel)³⁵¹. L'accélération de 1993 se confirme en 1994 avec un accroissement du nombre de bureaux de représentation d'entreprises françaises au Viêt Nam : 28 entreprises françaises en ouvrent un, soit 40% du nombre total³⁵².

Jusqu'en 1992, la France représente le 4^e partenaire commercial du Viêt Nam et le 3^e investisseur étranger derrière Taïwan et Hong-Kong. Dès 1993, la Corée du Sud et l'Australie rétrogradent la France au 5^e rang des investisseurs étrangers. L'ensemble des États qui devancent Paris se situent dans le même espace régional et confirment la régionalisation du commerce vietnamien. Dans ce cadre-là, la France estime nécessaire une diversification accrue des investissements industriels et des échanges avec la RSV, au risque d'être rapidement déclassée. Le marché vietnamien est fort d'une population en pleine croissance où les 2/3 ont moins de 30 ans, et l'afflux d'investissement couplé à la stabilité politique du régime vietnamien laissent à penser que la croissance économique va continuer sur sa lancée.

En 1994, les échanges économiques bilatéraux s'élèvent à 3 milliards de francs environ, plaçant la France au dixième rang des partenaires commerciaux du Viêt Nam³⁵³. Mais la plupart des États qui devancent la France s'intéressent à des produits de consommation dans de petites unités, qui dégagent des profits rapides grâce en grand partie à des coûts de main d'œuvre bas.

³⁵⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Relations économiques et commerciales avec le Vietnam – Protocoles financiers », note du ministère de l'économie, direction des relations économiques extérieures, mai 1995.

³⁵¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations industrielles franco-vietnamiennes », note de synthèse, ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, bureau de l'Asie et des Amériques, 18 octobre 1994.

³⁵² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Voyage du président vietnamien en France Ministre du commerce », TD n°653, Gilles Humières, 24 mars 1995.

³⁵³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Les échanges commerciaux avec la France *op. cit.* ».

Il s'agit d'ailleurs de l'un des arguments prévus pour Jacques Chirac avant son entretien avec Võ Văn Kiệt lors de son passage au Viêt Nam³⁵⁴. Quoi qu'il en soit, l'année 1994 marque vraisemblablement un seuil, puisque contrairement aux progressions annuelles depuis 1989, les exportations françaises diminuent. Ce plafond de verre est intrinsèquement lié à la conclusion de grands contrats, dont la remise en état et la modernisation des infrastructures vietnamiennes représentent « un gisement considérable »³⁵⁵.

Les entreprises françaises doivent tirer leur épingle du jeu dans un environnement ultra concurrentiel, tant le Viêt Nam cherche à diversifier ses relations commerciales. Le commerce extérieur franco-vietnamien augmente en valeur absolue, mais baisse en valeur relative. Or, l'intérêt de la position française est la part relative. Il convient toutefois de garder en mémoire que les chiffres sont quelque peu tronqués par le transit de certains produits à Hong-Kong et Singapour, pour des raisons logistiques (systèmes d'entrepôt). Les produits sont réexportés vers le Viêt Nam mais ne rentrent pas dans les chiffres du commerce entre la France et le Viêt Nam³⁵⁶.

La part de marché de la France au Viêt Nam est difficile à étudier car les notes qui émanent des différents ministères et des services qui y sont rattachés se contredisent sans cesse. Certains documents avancent qu'elle s'élève à 9%, d'autres 8%, ou encore 6,5%. Si le chiffre exact tourne plutôt autour des 6% de part de marché, ce taux s'avère bien plus important qu'avec la majeure partie des autres partenaires asiatiques de la France (environ 2%). Mais le fait que les États-Unis et le Japon se réveillent progressivement de leur léthargie (plus ou moins forcé), et que les financements multilatéraux affluent désormais, le risque tient en une diminution des parts de marché de la France, dans un marché beaucoup plus ouvert.

Les investissements français relèvent du transfert de technologie et d'une volonté de développer le Viêt Nam *via* des investissements diversifiés structurels. Mais les entreprises françaises peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer les projets. Malgré la hausse

³⁵⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Entretien de M. Chirac et de M. Vo Van Kiet ; Premier ministre de la République socialiste du Vietnam (2/2) », TD n°43, Jean-François Nougarède, 6 janvier 1994.

³⁵⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Les échanges commerciaux avec la France *op. cit.* ».

³⁵⁶ Par exemple, les équipements Alcatel vendus au Viêt Nam sont originellement fabriqués en France et entrent donc dans les chiffres du commerce bilatéral. Mais par la suite, ces équipements sont fabriqués en Chine et relèvent donc du commerce sino-vietnamien. Source : entretien téléphonique (8 juillet 2021) avec Jean-Philippe Eglinger.

constante des protocoles financiers, les banques françaises se muent dans une prudence exacerbée³⁵⁷. En juillet 1994, la reprise de l'assurance-crédit à moyen terme est décidée pour la COFACE. La couverture sur le long terme n'est toujours pas autorisée et un plafond de 400 millions de francs est fixé par Bercy, qui a tendance à saper les opportunités créées³⁵⁸. Sans compter que sur place, les difficultés sont pléthores. Le marché vietnamien se caractérise par son étroitesse, les services ont un coût élevé (électricité, eau, téléphone) et les lenteurs bureaucratiques ne favorisent pas la multiplication de certains investissements.

En 1992, sur 36 investissements approuvés, « moins de dix » sont mis en œuvre³⁵⁹. Les sociétés mixtes franco-vietnamiennes peinent à prendre leur envol en raison d'une forme d'inertie de l'administration vietnamienne. Les coentreprises pâtissent d'un manque de liberté dans la conduite des opérations de transfert de technologie, l'embauche du personnel et sa rémunération posent question, et le droit de propriété est très restreint. Par ailleurs, des incertitudes demeurent quant à certains aspects juridiques liés aux investissements, la fiabilité des sociétés vietnamiennes ou les opérations bancaires et la protection de la propriété intellectuelle³⁶⁰.

Lors de sa visite au Viêt Nam en novembre 1994, Alain Juppé s'entretient avec Lê Đức Anh, qui regrette le nombre relativement restreint de PME et PMI françaises³⁶¹. Cette question est également soulevée par Đỗ Mười qui « *déplore l'insuffisante présence des petites et moyennes entreprises françaises, recommandant de multiplier les incitations à investir pour cette catégorie d'opérateurs économiques* »³⁶². Cette insistance se fait l'écho des dires de Đậu Ngọc Xuân, le président du comité d'État à la coopération et aux investissements. Lors de la visite privée de Michel Rocard en octobre 1994, il propose un projet de zone industrielle réservé aux PME/PMI françaises. Ces dernières se verraient attribuer un terrain de 100 à 200 hectares

³⁵⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Le Vietnam en 1995... *op. cit.* ».

³⁵⁸ Source : entretien téléphonique avec Jean-Marie Cambacères (13 septembre 2021).

³⁵⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Le Vietnam et les entreprises françaises », note du ministère de l'économie et des finances, sous-direction "Orient", janvier 1993.

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du ministre au Vietnam. Compte-rendu de l'entretien avec M. Le Duc Anh, président de la République (23 novembre 1994) », TD n°2483, Jean-François Nougarede, 5 décembre 1994.

³⁶² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du ministre au Vietnam. Entretien élargi avec le ministre des Affaires étrangères », TD n°2463, Jean-François Nougarede, 30 novembre 1994.

environ à Hải Phòng, Hà Nội ou Hồ Chí Minh-Ville³⁶³. L'ensemble de ces entretiens permettent de constater que les dirigeants vietnamiens regrettent que les relations économiques avec la France ne soient pas à la hauteur des relations politiques et culturelles.

Dans les 1990, les PME et PMI ont le vent en poupe et elles apparaissent davantage contrôlables par les autorités que les grands groupes. Elles fixent la croissance à travers le pays et dans les provinces. Elles permettent de créer de la valeur. Mais en plus des nombreuses difficultés qui prévalent, le système politique vietnamien ne favorise pas leur implantation. Pour beaucoup, découragées par un environnement asiatique encore insuffisamment structuré sur le plan juridique, l'investissement minimum demandé par les autorités ne leur est pas forcément accessible. D'autant que l'absence de financement heurte de plein fouet ces catégories d'entreprise. Et une fois implantée, les PME/PMI ont plus de difficultés pour repartir puisqu'elles s'adressent davantage à une clientèle locale. Alors qu'*a contrario*, un grand groupe s'implante pour bénéficier des avantages du pays, produire, puis exporter³⁶⁴.

Cette attitude des entreprises françaises concernant les difficultés que soulèvent des investissements au Viêt Nam les décrédibilisent auprès des dirigeants. Phan Văn Khải les qualifie de « *timides* » et de « *partenaires difficiles* » au cours d'un entretien avec Jacques Chirac en janvier 1994³⁶⁵. Technocrate originaire du sud du pays et vice-Premier ministre, Phan Văn Khải a la lourde tâche de gérer les secteurs budgétaires et financiers, avec le souci de réduire le déficit budgétaire, contrôler l'inflation et de créer un système bancaire et une administration financière adaptée à l'économie de marché³⁶⁶. Nul doute que si un homme politique de son importance et qui occupe une place centrale dans l'organigramme vietnamien, pointe de la sorte les faiblesses des entreprises françaises, cela ne présage rien de bon. Il s'agit d'une personne clé, qui représente toute une génération qui ne doit sa carrière ni à la guerre, ni à des « activités idéologiques ».

Les réformateurs au pouvoir ont semble-t-il, pris au pied de la lettre le discours de François Mitterrand lors de sa visite officielle. Désormais, après la fermeture d'un premier chapitre

³⁶³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite de M. Rocard au Vietnam », TD n°2143, Jean-François Nougarede, 31 octobre 1994.

³⁶⁴ Source : entretien téléphonique (8 juillet 2021) avec Jean-Philippe Eglinger.

³⁶⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite au Vietnam du maire de Paris (1/2) », TD n°150, Jean-François Nougarede, 25 janvier 1994.

³⁶⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Visite en Europe de M. Phan Van Khai. Curriculum vitae », TD n°145, Claude Blanchemaison, 27 janvier 1992.

commun, le suivant augure une perception objective de l'importance de la France en ce qu'elle peut concrètement apporter pour le développement national vietnamien.

3 – « Thế giới là một »³⁶⁷

A – *Le Việt Nam : nouvel acteur régional*

La formule employée par le vice-ministre des Affaires étrangères Nguyễn Dy Niên évoque la stratégie de la diplomatie vietnamienne depuis la fin de la Guerre froide. Il s'agit d'une révolution dans la conception géopolitique du Việt Nam. Il faut désormais penser le monde en son unité, mener une diplomatie tous azimuts. Cette phrase démontre un changement de paradigme. Après plusieurs décennies de guerre, le champ diplomatique est redéfini. Le glissement se résume à travers deux expressions antithétiques, l'une datant de l'inconditionnalité vietnamienne au bloc socialiste : « ami [ou bien] ennemi » (*bạn[hay] thù*) et l'autre qui résume la nouvelle orientation stratégique du régime : « plus d'amis, moins d'ennemis » (*thêm bạn bớt thù*)³⁶⁸.

Le VII^e congrès du PCV en 1991 met un terme à l'isolement diplomatique de la RSV, en adossant une nouvelle stratégie diplomatique jusqu'à l'horizon 2000 pour une politique étrangère ouverte, indépendamment de la nature du régime. La diversification et la multilatéralisation des relations économiques avec le monde deviennent le nouveau credo du parti. Ce changement de posture permet à la RSV de s'inscrire rapidement dans les relations internationales après des décennies d'isolement. Quand la RSV envisage cette politique entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, elle laisse apparaître une certaine forme de continuité avec la « stratégie intégrale » théorisée par le général Poirier³⁶⁹. Elle insiste sur l'intégration économique et culturelle dans la stratégie générale militaire. Du point de vue vietnamien, l'économie et le culturel sont destinés à renforcer les intérêts stratégiques et

³⁶⁷ « Le monde est un. »

³⁶⁸ GUILLEMOT François, « Le nouvel ancrage international », DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.), *op. cit.*, p. 75.

³⁶⁹ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Việt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Vietnam : puissance régionale en devenir*, Pr. Pierre Journoud, mercredi 18 novembre 2020.

militaires du pays, dans son environnement et sa périphérie immédiate. Il y a une forme de continuité avec l'héritage de la diplomatie de guerre³⁷⁰.

À la fin de l'année 1994, Nguyễn Mạnh Cầm annonce à Alain Juppé que le Viêt Nam a instauré des relations économiques avec plus de 60 États, que des échanges commerciaux sont effectués avec plus d'une centaine et environ un million de licences d'investissement ont été accordées³⁷¹. Le Viêt Nam opte pour une intégration systématique aux institutions multilatérales pour accélérer sa croissance. En particulier, l'adhésion à l'ASEAN et à l'APEC, deux institutions en ligne de mire, pousse le Viêt Nam à repenser ses priorités en termes de partenariat, pour s'insérer d'abord dans un environnement proche et dynamique. Cette « réasiatisation » qui avalise un redéploiement géographique est la clé du succès vietnamien. Désormais, les flux commerciaux vietnamiens sont orientés à 75% vers l'Asie, contre 80% vers le bloc soviétique jusqu'à la chute de l'Union soviétique³⁷². Ce revirement est favorisé par les accords de Paris sur le Cambodge, qui encouragent les visites de dirigeants d'États régionaux et les entreprises privées à développer leur présence au Viêt Nam.

Dès la fin des années 1980, les faibles capacités exportatrices vietnamiennes limitent la marge de manœuvre pour développer des relations commerciales avec les États de la zone convertible. Ces limites conduisent Hà Nội à régionaliser ses échanges en particulier avec ses voisins asiatiques, au premier rang desquels : le Japon, Singapour et Hong-Kong. Ces trois partenaires sont d'ailleurs les trois principaux fournisseurs du Viêt Nam, ses principaux clients et parmi les premiers investisseurs étrangers. Pour ce qui est du rang des fournisseurs, en 1992, Singapour (38,34%) et Hong-Kong (33,77%) ont une place prépondérante mais principalement en tant que centre de réexportation.

Les concurrents ciblés par la France – qui fait office à cette époque de seule puissance occidentale classée au milieu de puissances asiatiques régionales – sont le Japon (16,16%), la Corée du Sud (15,63%) et Taïwan (9,99%)³⁷³. Séoul et Taipei agissent principalement par

³⁷⁰ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Vietnam : puissance régionale en devenir*, Pr. Pierre Journoud, mercredi 4 novembre 2020.

³⁷¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite officielle du ministre au Vietnam Entretien élargi... *op. cit.* ».

³⁷² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam et au Cambodge », note de cadrage, Jean-David Levitte, directeur d'Asie et d'Océanie, 25 janvier 1993.

³⁷³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Nos principaux concurrents au Vietnam (leur position, leurs projets et leurs moyens d'action », note de l'ambassade de France à Hà Nội, poste d'expansion économique, 4 novembre 1994.

l'intermédiaire d'importantes sociétés de négoce ou de la diaspora chinoise réinstallée au sud du Viêt Nam³⁷⁴ et exportent majoritairement des biens de consommation³⁷⁵. Pour le Japon, les *Sogo Shosha* offrent des opportunités attrayantes étant donné qu'elles achètent des produits vietnamiens en grande quantité (matière premières, produits agroalimentaires), et peuvent en contrepartie proposer des opérations de troc.

Les puissances asiatiques présentes au Viêt Nam investissent principalement par délocalisation, pour produire des biens de consommation dans des conditions plus avantageuses. Elles construisent également des hôtels et des bureaux et se taillent des parts de marché dans les secteurs pétrolier et des télécommunications³⁷⁶. À partir de 1992, Singapour est le premier partenaire commercial du Viêt Nam, avec des investissements tournés vers l'agroalimentaire, le transport maritime, l'immobilier et les télécommunications. Les relations politiques sont au beau fixe, au point que l'ancien Premier ministre Lee Kuan Yew se voit proposer un poste de conseiller économique par les dirigeants vietnamiens³⁷⁷.

Kuala Lumpur et Hà Nội développent leurs échanges qui augmentent de 130% en 1992. Ils se concentrent en particulier dans l'hévéaculture et le domaine pétrolier. Concernant ce secteur, les deux États signent un accord dans le cadre d'une exploitation commune au large du Golfe de Thaïlande. Avec Jakarta, les relations sont positives depuis plusieurs années, notamment en raison de l'entremise indonésienne dans le dossier cambodgien. Le pays offre une assistance technique dans le domaine financier et bancaire, pour la gestion de la dette extérieure et dans d'autres secteurs tels que le pétrole, la riziculture, les engrais ou la gestion des coopératives³⁷⁸.

³⁷⁴ En termes de population et de configuration, Hồ Chí Minh-Ville et le sud du Viêt Nam ont toujours été une plaque commerciale. La notion de Mer de Chine remonte au XVIII^e siècle. Avant d'atteindre la Chine, Hong-Kong et Shanghai, les navigateurs s'arrêtaient au sud du Viêt Nam ou à Singapour, sans monter jusqu'au nord du Viêt Nam. À partir de 1986 et du Đổi Mới les investissements sont en grande partie dirigés vers le sud. Les Viêt kiêu ont un rôle particulièrement important dans cette perspective-là. En 1975, les Vietnamiens (dont une partie est d'origine chinoise) basés au sud et qui ont développé leur commerce, quittent le Viêt Nam pour les États-Unis et l'Australie majoritairement. À partir du Đổi Mới, les Viêt kiêu de retour au Viêt Nam se réinstallent au sud. Source : entretien téléphonique (8 juillet 2021) avec Jean-Philippe Eglinger.

³⁷⁵ L'importance que prend progressivement Taïwan en tant que partenaire semble intervenir à partir de 1992, autant sur le plan commercial que des investissements. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Projet de visite du Président de la République – Le commerce extérieur vietnamien », note anonyme, non datée.

³⁷⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Nos principaux concurrents au Vietnam (leur position, leurs projets... *op. cit.* »).

³⁷⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Le Vietnam et l'ASEAN », note de Chantal de Bourmont, 4 novembre 1994.

³⁷⁸ *Ibid.*

L'évolution des rapports avec la Thaïlande est plus complexe. Il semblerait que la méfiance structurelle entre Bangkok et Hà Nội prédomine. Par exemple, après la visite de François Mitterrand au Viêt Nam, Bangkok craint sérieusement que son voisin devienne à terme, le principal concurrent régional en matière d'investissements étrangers³⁷⁹. De plus, de nombreux dossiers opposent les deux États : la délimitation des eaux territoriales dans le Golfe de Thaïlande, la réactivation du comité du Mékong. Certains contentieux se règlent progressivement par la négociation. En mars 1994, à l'occasion de la visite officielle du Premier ministre Chuan Leek Pai à Hà Nội, un accord est trouvé pour créer une commission spéciale, chargé de régler le différend sur les zones de pêche.

L'adhésion du Viêt Nam à l'ASEAN le 28 juillet 1995 confirme la régionalisation commerciale et ouvre de nouvelles perspectives avec certains États membres. Le projet de l'Association de créer une zone de libre échange (*ASEAN Free Trade Area*), annonce clairement une croissance des échanges et une (nécessaire) accélération des réformes économiques vietnamiennes. Pour les États de l'ASEAN, cette arrivée du Viêt Nam dans l'organisation arrive à point nommé dans la mesure où pour certains, le développement économique a atteint un pic. Il leur est nécessaire d'investir dans d'autres pays, pour compenser l'augmentation du coût de la main d'œuvre et conquérir de nouveaux marchés. Sur le plan politique, cet élargissement est une volonté commune de former un bloc uni face aux prétentions chinoises dans la région.

B – Les vicissitudes des relations sino-vietnamiennes

Pékin et Hà Nội normalisent leurs relations en 1991 à la suite d'un processus qui débute à la fin des années 1980. À ce moment-là les deux États traversent une période délicate, pour différentes raisons. Le Viêt Nam est en grande difficulté sur le plan économique et diplomatique. La répression du mouvement démocratique de 1989 a isolé la Chine populaire sur la scène internationale. Elle cherche de nouveaux débouchés et de nouvelles coopérations pour confirmer sa politique d'ouverture économique. Entre le 5 et le 9 novembre 1991, le

³⁷⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Réactions à la visite du président de la République au Vietnam et au Cambodge », TD n°338, Georges Vinson, ambassadeur de France en Thaïlande de 1989 à 1993, 24 février 1993.

sommet de Pékin permet redéfinir les relations, qualifiées « d'amitié et de bon voisinage ». Il s'agit d'une forme de « détente » entre les deux États, qui ne correspond aucunement à une quelconque alliance bilatérale.

La coopération économique entre la RSV et la RPC est le moteur du rapprochement bilatéral, avec pas moins de huit accords signés entre les deux États. Les plus notables relèvent de la protection des investissements, du statut de la nation la plus favorisée, de la non double imposition. Vingt-et-un points de passage à la frontière commune sont ouverts, qui facilitent le développement des échanges commerciaux, en particulier avec les régions du sud de la Chine (Yunnan, Guangxi, Guangdong). Entre 1989 et 1992, les échanges commerciaux passent de 2,7 millions de dollars à 125 millions, alors que la part estimée du commerce informel à la frontière gonfle les chiffres pour un total de 350 millions de dollars³⁸⁰. La Chine populaire écoule ses produits de grande consommation à bas prix qui inondent progressivement le marché vietnamien.

Parallèlement aux données économiques encourageantes, les relations entre Hà Nội et Pékin pâtiennent de différends frontaliers. Le contentieux sur la frontière terrestre se règle sur la base des accords franco-chinois de 1887 et 1895. En revanche, sur le plan maritime, plusieurs espaces cristallisent les tensions : la délimitation des zones maritimes dans le Golfe du Tonkin et plus clivant encore, la question de la souveraineté sur les archipels Paracels (annexées par la RPC en 1974) et Spratleys (revendiquées en totalité par la RPC et Taïwan et partiellement par la RSV, la Malaisie, Brunei, et les Philippines). La loi du 25 février 1992 confirme les visées de la RPC en mer de Chine méridionale, qui se mue dans une politique d'appropriation. Elle autorise la compagnie américaine *Creston Energy* à prospecter dans une zone adossée à la zone économique exclusive (ZEE) vietnamienne à l'ouest des Spratleys³⁸¹. La note de protestation adressée par Hà Nội à Pékin fait savoir que le recours à la force pour défendre les intérêts nationaux vietnamiens est une possibilité envisagée par les autorités.

³⁸⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au Vietnam – Relations Chine-Vietnam », note n°101, Jérôme Pasquier, conseiller aux Affaires étrangères, 21 janvier 1993.

³⁸¹ *Ibid.*

Cette réaction vietnamienne s'inscrit dans une continuité de « *défiance séculaire envers le puissant voisin du Nord*³⁸². » Sur le plan économique, la mer de Chine méridionale représente un enjeu capital pour les États de la région. Point de passage stratégique, les perspectives économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles *offshore* et des ressources halieutiques y sont alléchantes. Partisan d'une solution négociée à l'inverse de l'unilatéralisme chinois, l'Assemblée nationale vietnamienne adopte la convention de Montego Bay le 23 juin 1994, relative au droit de la mer. Cette attitude pondérée confirme la dynamique dans laquelle le régime s'inscrit, avec le souci de trouver une solution dans un cadre international ou régional. De ce point de vue-là, la volonté vietnamienne d'adhérer à l'ASEAN est probablement teintée de ce souci des revendications du puissant voisin chinois. De son côté, Pékin refuse tout arbitrage international et accentue sa menace militaire par un renforcement de sa puissance navale, tout en faisant preuve de retenue lors des réunions internationales qui regroupent les États de la région³⁸³.

C – L'Europe en attendant les États-Unis ?

Cette question est suivie avec un intérêt certain par la France et les États membres de l'Union européenne (UE) dans une plus large mesure. Attachés à la liberté de navigation et à la résolution des différends par voie pacifique, la question des archipels Paracels et Spratleys devient cruciale pour les Douze³⁸⁴. D'autant que les échanges avec une partie des États membres sont en nette croissance avec le Viêt Nam, qui perçoit ces États européens comme un utile contrepoids à ses grands partenaires régionaux³⁸⁵. 1991 et 1992 sont des dates charnières, où le Viêt Nam qui se réconcilie avec son environnement asiatique : États membres de l'ASEAN, Chine populaire, Japon et Corée du Sud en tête. L'année 1993 quant à elle, marque la recrudescence des rapports avec un panel de puissances européennes, au premier rang desquelles l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique.

³⁸² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Les relations entre la Chine et le Vietnam », note n°1860, Jérôme Pasquier, 21 octobre 1994.

³⁸³ *Ibid.*

³⁸⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Consultations franco-vietnamiennes – Entretien du secrétaire général avec le vice ministre des Affaires étrangères du Vietnam (Paris, 31 octobre 1995) (1/2) », TD n°33286, Claude Blanchemaison, 3 novembre 1995.

³⁸⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « La politique étrangère du Vietnam », note de la sous-direction d'Asie du Sud-Est, 19 avril 1995.

Tout au long du rapprochement franco-vietnamien, la question de l'accès au marché européen est en toile de fond. Au Quai d'Orsay, nul doute que cette volonté vietnamienne constitue un levier qui peut servir les intérêts français : « *La France a, là, une carte importante à jouer : Hanoï sait que le chemin de l'Europe passe par Paris*³⁸⁶. » Pour cette raison, Paris a longuement insisté auprès de ses partenaires européens pour conclure un accord avec Hà Nội. C'est ainsi que le 15 décembre 1992, un accord sur les exportations vietnamiennes de produits textiles est conclu pour une durée de cinq ans.

À l'initiative de la France toujours, les États membres de l'UE mandatent la Commission le 16 décembre 1993, pour négocier un accord-cadre de coopération économique et commerciale avec la RSV³⁸⁷. Les négociations sont compliquées. Les dirigeants vietnamiens ont quelques réticences à insérer une « clause droit de l'homme », et attendent un signal positif sur le cas du retour des réfugiés vietnamiens³⁸⁸. En juillet 1994, la venue à Hà Nội du Commissaire européen chargé des relations extérieures, Henri van den Broek est décisive. Les dirigeants vietnamiens consentent à signer la rédaction de l'accord proposée par la Commission, qui fait de la question des droits de l'homme une condition *sine qua non*.

Pour le retour des réfugiés vietnamiens, les États membres de l'UE souhaitent que la question des rapatriements figure dans le préambule de l'accord. Jusque-là organisé et financé par le HCR et l'UE, c'est bien l'Allemagne qui, par son intransigeance complique la résolution de ce dossier. 40 000 ressortissants vietnamiens sont présents sur son territoire, en raison de la coopération qui prévalait du temps de la République démocratique allemande (RDA). Berlin ne parvient pas à organiser ces retours avec Hà Nội et souhaite donc organiser un traitement communautaire. Pour autant, ces rapatriements ne correspondent pas aux préoccupations des autres États membres, à savoir le retour au Viêt Nam des réfugiés vietnamiens concernés par le programme du HCR³⁸⁹.

³⁸⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Visite en France du Président Le Duc Anh (7-12 mai 1995) ... *op. cit.* ».

³⁸⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Déplacement du Ministre au Vietnam, 22-25 novembre 1994 – Relations UE-Vietnam », note n°4502, Anne-Marie Descôtes, secrétaire des Affaires étrangères, 3 novembre 1994.

³⁸⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Entretien de M. Chirac avec M. Vo Van Kiet. Premier ministre de la République socialiste du Vietnam. (1/2) », TD n°42, Jean-François Nougarede, 6 janvier 1994.

³⁸⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Accord Union européenne – Vietnam », note d'Anne-Marie Descôtes, 3 novembre 1994.

L'accord doit permettre le développement de l'aide (coopération financière et technique et aide alimentaire), des relations commerciales (statut de la nation la plus favorisée bien qu'Hà Nội ne soit pas membre du GATT, encouragement des investissements et du commerce et consultations en cas de différend commercial), des relations économiques (aide dans le processus transitionnel vers l'économie de marché).

La France se montre particulièrement soucieuse d'une conclusion rapide. Le Quai d'Orsay se fait le relai de cette prérogative et met en lumière l'ambition française vis-à-vis du Viêt Nam et des autres États de la péninsule indochinoise : « *Il importe que l'accord soit signé rapidement afin qui puisse s'ouvrir une phase nouvelle de coopération avec un pays qui fait preuve d'un dynamisme incontestable et d'une volonté d'ouverture certaine. Candidat à l'intégration dans l'ASEAN, le Vietnam est amené à devenir un partenaire important de l'Union dans cette région. En outre, la signature de cet accord doit préfigurer la conclusion d'accords du même type avec le Laos et le Cambodge*³⁹⁰. »

L'accord de « troisième génération » est finalement signé le 17 juillet 1995. Il accompagne le développement des relations entre l'UE et le Viêt Nam et facilite les échanges entre la zone et la RSV, qui peut jouir dès lors, des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI)³⁹¹. La France a de nouveau une place centrale dans l'aboutissement de ce processus. Car lors de sa visite officielle, Alain Juppé s'était engagé auprès de ses interlocuteurs à faire pression pour conclure l'accord³⁹². La signature intervient une semaine après la normalisation des relations entre Hà Nội et Washington. Les négociations se sont accélérées à partir de cette normalisation, illustrant les craintes françaises en ce que l'Europe ne constitue qu'un partenaire temporaire pour le Viêt Nam, en attendant que les États-Unis « *acceptent de tourner définitivement la page du passé*³⁹³. »

³⁹⁰ *Ibid.*

³⁹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Voyage du Président de la République au Viet-Nam Relations CEE/Viet-Nam », note n°159, Patrick Maisonnave, conseiller et secrétaire aux Affaires étrangères, 22 janvier 1992.

³⁹² La présidence française du conseil de l'Union européenne au premier semestre 1995 a permis de prendre la main sur l'organisation des discussions. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations franco-vietnamiennes », note n°2293, Caroline Belot, secrétaire-adjointe aux Affaires étrangères, 13 novembre 1995.

³⁹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4656, « Visite en France du Président Le Duc Anh (7-12 mai 1995) : le Vietnam, à l'heure de l'ASEAN », TD n°15985, Claude Blanchemaison, 18 mai 1995.

CHAPITRE IV

LA PERMANENCE DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES FRANCO- VIETNAMIENNES

1 – Les relations scientifiques et techniques : une spécificité des relations bilatérales adaptée aux besoins vietnamiens

La recrudescence des relations politiques entre la France et le Viêt Nam est éminemment liée au règlement du conflit cambodgien. À compter de 1989, Paris et Hà Nội opèrent un rapprochement que la France investit sur le plan culturel, scientifique et technique, en attendant que l'ouverture économique de la RSV porte ses fruits. Cette stratégie se fonde dans les objectifs vietnamiens, où l'éducation et la recherche représentent des domaines clés pour le développement du pays, à défaut de disposer de suffisamment de ressources financières. L'enveloppe française propre à la coopération dans ces secteurs augmente annuellement, « *sous réserve que des possibilités financières soit dégagées*³⁹⁴ ».

Après 1954, les Vietnamiens qui quittent le nord du pays migrent principalement vers le sud ou en France. La « bourgeoisie vietnamienne » arrivée en France rassemble principalement des avocats, des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des juristes, des ingénieurs. La France s'appuie donc sur un réseau de notables. Parallèlement, depuis 1975, la coopération scientifique et technique constitue le seul lien permanent entre la France et le Viêt Nam. Entre 1977 et 1989, 42 opérations sont organisées, qui permettent de maintenir un contact entre les équipes de recherche. Enfin, au moment du Đỏi Mới, les dirigeants vietnamiens formulent le souhait de restimuler les relations scientifiques et techniques. Lors de la 6^e commission mixte de coopération culturelle, scientifique et technique tenue à Hà Nội entre le 9 et le 11 novembre 1987, la partie vietnamienne demande à la France de dresser un bilan de

³⁹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam », note n°225, direction générale des relations culturelles scientifiques et techniques, 13 juin 1989.

cette coopération sur les douze dernières années, pour préparer les transferts de technologie liés aux futurs investissements³⁹⁵.

L'exercice se matérialise par l'organisation d'un colloque à Hà Nội en octobre 1989³⁹⁶. Le constat est à un décalage entre les nouveaux besoins vietnamiens liés au « renouveau » et la nature de la coopération. Celle-ci ne doit plus passer par le comité d'État des sciences et techniques vietnamiennes, mais par les comités populaires sectoriels et les ministères techniques. Les besoins d'aide au développement vietnamiens diagnostiqués sont particulièrement importants.

La stratégie française est d'investir sur le plan scientifique et technique de sorte à pouvoir placer les entreprises françaises, qui ambitionnent une implantation au Viêt Nam dans des conditions optimales³⁹⁷. La restructuration de la commission mixte à l'été 1989 répond à cette problématique. La coopération scientifique et technique est « transversale », en cela qu'elle recouvre plusieurs domaines. La formation et l'information scientifique et techniques englobent des domaines jugés prioritaires tels que : la santé, la biologie, la gestion, l'agriculture, les mathématiques liés à l'informatique, l'énergie, l'administration, les infrastructures et les matériaux.

A – L'arborescence de formations scientifiques et techniques priorisées

La coopération scientifique et technique doit permettre d'accompagner les réformes économiques, administratives et juridiques engagées par les autorités vietnamiennes et de former des cadres vietnamiens dans les secteurs clés. La formation est considérée comme une priorité pour la France³⁹⁸. Les efforts fournis sont calculés selon l'impact potentiel sur les

³⁹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Coopération Scientifique et Technique franco-vietnamienne Visite en France du Ministre Vietnamien des Affaires Étrangères (20/22 juin 1989). », note n°1233, Marie-France Descombes, adjointe au sous-directeur de la coopération scientifique et technique, 13 juin 1989.

³⁹⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam », note n°9, direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 21 janvier 1993.

³⁹⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam *op. cit.* ».

³⁹⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Coopération scientifique et technique », note anonyme, non-datée.

relations économiques bilatérales et la possibilité pour les entreprises françaises d'investir plus facilement. Il s'agit de pouvoir compter sur du personnel local compétent et « sensible à la francophonie ». Côté vietnamien, la demande est forte. Hà Nội considère que l'acquisition du savoir et du savoir-faire scientifique et technique français peut être utilisée comme un moyen de renouveler ses structures avant une insertion dans l'économie mondiale.

Les dirigeants vietnamiens paraissent même ambitionner une forme de rayonnement scientifico-technique à l'échelle régionale (plutôt indochinoise) selon les rapports de la visite du professeur Nguyễn Ngọc Trân³⁹⁹. Dans cette perspective, le laboratoire de recherche, d'expérimentation et d'analyse d'Hồ Chí Minh-Ville est un outil de choix en termes de *soft power*. Sa réhabilitation s'élève à 3 millions de francs environ, montant prévu dans l'enveloppe de 16 millions de francs propre à la coopération scientifique et technique pour l'année 1989⁴⁰⁰.

Les visites répétées de hauts responsables politiques français au Việt Nam facilitent le déblocage des crédits nécessaires pour les compléments d'équipement et accélèrent son efficience. Les ingénieurs et techniciens sont formés en France et réalisent des analyses élémentaires et moléculaires. Le laboratoire se révèle être une plate-forme pour les sociétés locales pour améliorer leurs techniques et leurs produits⁴⁰¹.

À la suite de la première visite de Roland Dumas au Việt Nam, le Quai d'Orsay prend conscience de l'importance de la demande vietnamienne en termes de partenariat scientifique et technique. À ce titre, la direction générale de la coopération culturelle, scientifique et technique (DGCCST) n'en prend pas la mesure et refuse d'augmenter l'enveloppe allouée. L'ouverture du don du Trésor annoncée par Roland Dumas prévoit donc une partie pour la seule coopération dans ces domaines⁴⁰². Ce mode de fonctionnement est réutilisé, puisque systématiquement, une partie des dons ou prêt du Trésor français est utilisée en complément du budget de la direction compétente.

³⁹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Séjour en France du Pr NGUYEN NGOC TRAN, co-président vietnamien de la Commission mixte de Coopération Culturelle, Scientifique et Technique. », note n°217, direction générale des relations culturelles scientifiques et techniques, 6 juin 1989.

⁴⁰⁰ *Ibid.*

⁴⁰¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Note sur la coopération scientifique et technique liée à des projets économiques et industriels au Vietnam », note n°47, direction du développement et de la coopération scientifique, technique et éducative, 21 janvier 1993.

⁴⁰² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Bilan d'exécution du don du Trésor MF (1990) », TD n°1137, Claude Blanchemaison, 11 juillet 1991.

Au Viêt Nam, plusieurs domaines techniques dans lesquels la France intervient pour former les cadres vietnamiens se matérialisent par l'ouverture d'établissements : centre de formation pour technicien supérieur en maintenance industrielle à Hồ Chí Minh-Ville, École Lotus (école des langues étrangères et de l'informatique), centre de formation au génie civil, centre de formation bancaire, centre de formation aux techniques financières⁴⁰³. Sur le plan pratique, les formations en ingénierie dans les secteurs priorités sont complétées par des détachements sur des opérations menées par les entreprises françaises (aéronautique, électronique, informatique, agroalimentaire, pétrole, génie civil)⁴⁰⁴.

La commission mixte qui se tient entre le 24 et le 26 novembre 1991, est l'occasion de ratifier la création d'un centre franco-vietnamien de formation à la gestion, qui a pour mission « *d'irriguer les milieux, en pleine mutation, des entreprises vietnamiennes*⁴⁰⁵ ». La première promotion y suit des cours assurés par la CCIP à partir de septembre 1992. Le succès est au rendez-vous puisqu'une annexe est créée à Hồ Chí Minh-Ville en septembre 1993. Cette initiative vise à pallier le manque de savoir-faire d'un certain nombre d'entreprises vietnamiennes et ainsi favoriser leur ouverture sur le marché international. Sachant que le Viêt Nam manque cruellement de professeur en gestion, qui, en général, sont formés à l'économie marxiste⁴⁰⁶. La littérature française économique est également une source d'attraction majeure. En dépit de la prédominance anglophone en la matière, la France fait figure de modèle, avec sa « gestion harmonieuse » entre économie privée et nationalisée.

Ajouté à l'ouverture d'une « Maison du droit » à Hà Nội impulsée par le Barreau de Paris⁴⁰⁷, la France se présente comme un partenaire présent à travers une palette diversifiée de secteur. Elle s'impose comme un acteur de premier plan qui accompagne le Viêt Nam dans ses réformes. Les dirigeants vietnamiens n'hésitent pas à demander conseil à leur homologues français sur différents aspects techniques. De passage à Paris après sa participation au Forum

⁴⁰³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au VIETNAM (9, 10, 11 Février 1993). », note de la sous-direction d'Asie du Sud-Est, 16 janvier 1993.

⁴⁰⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴⁰⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Les relations culturelles scientifiques et techniques franco-vietnamiennes », note de cadrage, 25 janvier 1993.

⁴⁰⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « La coopération dans le domaine de la formation à la gestion au Vietnam et l'intervention de la C.C.I.P. », note de Guillaume Berthier, 26 janvier 1991.

⁴⁰⁷ Cette institution vise essentiellement l'accompagnement des réformes administratives et juridiques : instauration de juridictions administratives, réorganisation des tribunaux et élaboration de textes (code commercial, code pénal, code civil).

de Davos, Nguyễn Khánh⁴⁰⁸ s'intéresse de près au fonctionnement de l'administration française. Il cherche à comprendre les modalités de coordination interministérielle, d'exercice de l'autorité étatique à travers le territoire et de concertation politique avec les élus locaux⁴⁰⁹. Les réformes qui s'engagent sont profondes. Des consultations régulières ont lieu dans le but de faire obéir la fonction publique vietnamienne à des règles de droit, inspirées du modèle français⁴¹⁰. La mission menée par Pierre Bezard du 20 au 28 août 1991 s'inscrit dans cette perspective. Haut magistrat français, il participe à l'élaboration et la rédaction du code civil et du code de commerce vietnamiens⁴¹¹.

L'assistance aux réformes administratives, juridiques et économiques représente un terreau sur lequel la France souhaite miser. Considéré comme le domaine « *le plus novateur, et le plus délicat, de [l']action* » française, celui-ci s'organise autour de trois grands axes : la coopération administrative et juridique (intervention de l'ENA, de l'IIAP et de juristes français), la formation à la gestion d'entreprise (pilotée par la CCIP) et la coopération économique et financière (organisation de séminaires de macroéconomie et appuie des réformes économiques, financières et bancaires)⁴¹². De grandes écoles françaises – ENA en tête – accueillent des jeunes cadres vietnamiens de l'École centrale d'administration vietnamienne, qui effectuent également des stages dans différents services publics. L'objectif est de développer leurs compétences en matière de réforme fiscale, de rénovation du plan comptable, de statistique, de douane⁴¹³.

En développant une coopération multiforme, la France peut se prévaloir d'un avant-gardisme certain. Mais la normalisation des relations entre le Viêt Nam et les institutions multilatérales oblige Paris à revoir sa copie. L'enjeu réside en la capacité française de

⁴⁰⁸ Vice-Premier ministre entre 1987 et 1997, Nguyễn Khánh fait partie du courant réformateur du PCV. Il occupe une place centrale dans le processus de modernisation de l'État vietnamien. Son rôle est d'organiser le gouvernement et les administrations décentralisées, superviser la formation des cadres en gestion et toute coopération relative à ce domaine.

⁴⁰⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Visite en France de M. Nguyen Khanh, vice-premier ministre », TD n°7576, Claude Blanchemaison, 25 janvier 1991.

⁴¹⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Constitution d'un État de droit au Vietnam – Coopération en matière administrative – Mission de Madame Mariotte, sous-directeur de la fonction publique », Claude Blanchemaison, 8 juillet 1991.

⁴¹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Mission de M. Pierre Bezard au Vietnam », TD n°1317, Claude Blanchemaison, 13 août 1991.

⁴¹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Visite du ministre d'État au Vietnam (-10-) – Coopération culturelle, scientifique et technique », TD n°248, Claude Blanchemaison, 17 février 1990.

⁴¹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam », note n°49, Patrick Bonneville, conseiller aux Affaires étrangères, 5 février 1991.

poursuivre ses efforts à l'échelle bilatérale, tout en participant à ces nouvelles opérations. Par exemple, dans le cadre de la coopération administrative, en 1991, un expert français est chargé de l'une des composantes du projet de réforme de l'administration publique du PNUD. Et au moment de son départ en 1993, le Quai d'Orsay fait tout pour s'assurer de son remplacement par un « *expert français équivalent*⁴¹⁴ ». Par la suite, dans le cadre d'un nouveau projet du PNUD (3 milliards de dollars pour 1993-1996) mis en œuvre par le « Comité de pilotage de la réforme administrative », la France détache l'un de ses experts nationaux, sur les fonds du ministère des Affaires étrangères⁴¹⁵.

B – Continuité et approfondissement de la coopération médicale

La coopération médicale bénéficie de rapports anciens entre les écoles française et vietnamienne. Elle passe principalement par la réhabilitation et l'équipement d'hôpitaux et de laboratoires, et la formation médicale et chirurgicale. Ce sont deux éléments parfaitement complémentaires, car ne pouvant être efficace l'un sans l'autre. Les besoins vietnamiens en matière de santé s'étendent à tous les domaines. Dans un contexte local particulier, la rénovation hospitalière est une « action phare » de la coopération. Les hôpitaux Việt Đức et Bạch Mai sont rénovés à Hà Nội, tout comme l'hôpital pédiatrique Nhi Đồng à Hồ Chí Minh-Ville. L'ensemble de ces centres hospitaliers sont financés sur les fonds du don du Trésor pour les années 1990 et 1992⁴¹⁶. À l'initiative de Bernard Kouchner, la France participe à la réhabilitation de l'hôpital Nhi Đồng II, en collaboration avec la Fondation Grall⁴¹⁷. Fondée par le docteur Kouchner, elle permet de « rassembler toutes les énergies prêtes à se mobiliser au Vietnam », en rassemblant l'État français, les grandes entreprises qui souhaitent s'implanter sur

⁴¹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération dans le domaine administration, gestion, finances avec le Vietnam », note n°42, direction du développement et de la coopération scientifique, technique et éducative, 22 janvier 1993.

⁴¹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération administrative avec le Vietnam », note anonyme, 10 novembre 1995.

⁴¹⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴¹⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4151, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam », note n°285, direction générale des relations culturelles scientifiques et techniques, 8 novembre 1991.

place et développer leurs activités médicales ou pharmaceutiques, le « monde hospitalo-universitaire », les ONG et certaines personnalités privées⁴¹⁸.

Le docteur Kouchner est une personne centrale dans le développement de la coopération médicale. Il lance le programme FFI (faisant fonction d'internes), qui permet à 75 spécialistes vietnamiens parmi les meilleurs au sein des formations organisées de poursuivre leur apprentissage en France⁴¹⁹. Par l'association Médecins du monde, de nombreuses missions d'enseignement et d'équipement médicaux sont mises en place. Le tissu associatif joue un rôle capital et travaille en collaboration avec les programmes gouvernementaux.

La fondation Alain Carpentier participe au projet du service de santé d'Hô Chí Minh-Ville pour créer l'Institut du Cœur. Inauguré le 8 janvier 1992, cet établissement spécialisé en chirurgie cardiaque est une aubaine pour les Vietnamiens. Ils peuvent désormais compter sur un centre qui réalise des opérations à cœur ouvert, qui nécessitaient jusqu'alors de se rendre à l'étranger⁴²⁰. Un an après l'ouverture de ses portes, l'Institut affiche des résultats particulièrement encourageants avec 7000 patients examinés et 490 opérés dont 337 à cœur ouvert. Les équipes soignantes sont formées par des médecins français, soit à l'hôpital Broussais, soit sur place par les médecins en mission permanente. Quant à la gestion hospitalière, elle est menée par un directeur vietnamien conseillé par un co-directeur français et un « conseil de surveillance paritaire » présidé par le professeur Carpentier. Cette structure administrative permet entre autres, de veiller à l'autonomie de gestion et de recrutement et à l'équilibre budgétaire de l'Institut⁴²¹.

L'investissement médical français associe rénovation, rééquipement et formation, et nécessite même la création d'un poste de coordonnateur⁴²². La France fournit les équipements, tandis que les entreprises pharmaceutiques s'installent sur place pour fabriquer des médicaments. À ce sujet, les autorités vietnamiennes n'autorisent que les médicaments français,

⁴¹⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « La coopération franco-vietnamienne dans le domaine de la santé », note du secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire, 15 février 1990.

⁴¹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴²⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République. L'Institut du cœur de Ho Chi Minh-Ville. », TD n°98, Claude Ambrosini, consul général de France à Hô Chí Minh-Ville, 2 février 1993.

⁴²¹ *Ibid.*

⁴²² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « La santé au Vietnam et la coopération française », note du service culturel et de coopération scientifique et technique, non datée.

ce qui explique l'importance de ce secteur dans les échanges commerciaux bilatéraux⁴²³. Parallèlement à leurs implantations, les firmes pharmaceutiques organisent des colloques spécialisés et participent à des opérations de rééquipement dans les bibliothèques universitaires de médecine⁴²⁴.

C – Des potentialités agricoles mal exploitées ?

L'agriculture est un secteur capital de l'économie vietnamienne. Elle correspond à 50% du PNB vietnamien en 1992, concerne 70% de la population active et 15 à 18% de la superficie du pays⁴²⁵. La France y voit donc un moyen de développer ses échanges et de compléter les relations bilatérales. La visite d'Henri Nallet en janvier 1989 marque le départ d'une véritable coopération dans ce domaine. Le ministre signe un mémorandum avec Nguyễn Công Tấn, complété d'un second en mars 1991. La France appuie le développement rural du Viêt Nam à travers trois branches complémentaires : coopération institutionnelle, partenariat d'entreprises et formation.

L'agronomie est un pôle essentiel des relations scientifiques et techniques franco-vietnamiennes. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA)⁴²⁶ est un interlocuteur privilégié du ministère de l'agriculture vietnamien. Au tournant des années 1980-1990, son action relève de plusieurs études. Dans l'optique d'améliorer la production dans la région, l'une d'entre elles est pilotée pour réorganiser les structures agraires du bassin du Fleuve rouge (Sông Hồng) et du delta du Mékong (Đồng bằng Sông cử Long)⁴²⁷. Cette entreprise permet de tester et d'accompagner le choix des autorités vietnamiennes de décollectiviser l'agriculture et d'encourager le développement des exploitations familiales, pour éviter un exode rural massif.

⁴²³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au VIETNAM (9, 10, 11 Février 1993) ... *op. cit.* ».

⁴²⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « La santé au Vietnam et la coopération française ... *op. cit.* ».

⁴²⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « L'agriculture vietnamienne », note du ministère de l'agriculture et du développement rural, 25 janvier 1993.

⁴²⁶ L'INRA est dissoute en 2019 et remplacé le 1^{er} janvier 2020 par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

⁴²⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Coopération scientifique et technique *op. cit.* ».

La France intervient dans un secteur agricole en perte de vitesse. Les insuffisances chroniques en matière de production d'engrais et de pesticide, le coût des crédits trop élevés et la faiblesse des investissements et des industries de transformation (abattoirs, rizeries, raffineries de sucre, conserveries) mettent à mal l'agriculture vietnamienne⁴²⁸. Un expert du CIRAD est affecté à l'institut des sciences agronomiques pour accroître les rendements des cultures du riz pluvial. Le CIRAD intervient également pour accroître les rendements des plantations d'hévéa des hauts plateaux, les cultures de coprah et la productivité des cocotiers.

La coopération s'étend au niveau des aménagements ruraux comprenant la réhabilitation des systèmes hydrauliques, l'agroalimentaire et l'agro-industrie, l'exploitation des forêts, le stockage des produits alimentaires. Ce dernier est un enjeu de taille pour les autorités vietnamiennes. Le manque d'équipement et de conditionnement des produits entraîne de lourdes pertes dans les récoltes (20% dans le secteur des céréales, 30% dans celui des fruits et légumes)⁴²⁹.

Pour autant, de l'aveu même du consul général de France à Hô Chí Minh-Ville Jacques Buguet, la présence française dans le secteur est insuffisante et trop ponctuelle au regard du potentiel vietnamien⁴³⁰. Lancée dès 1991, la formation agronomique – pilotée par le ministère français de l'agriculture – n'est pas suffisamment investie⁴³¹. La France ne semble pas être en mesure de pouvoir (ou vouloir) assumer un programme de formation agronomique substantielle. À titre d'exemple, les demandes répétées en ce sens de l'université agronomique et forestière de Thủ Đức n'ont pas d'écho particulier. Pourtant, cette université de la banlieue d'Hô Chí Minh-Ville gagne en importance et joue un rôle central dans l'exploitation du delta du Mékong.

Les efforts français sont trop disparates. Les opérateurs français réalisent des missions qui ne répondent pas à une logique d'ensemble. Elles ne préparent pas ou ne viennent pas en appui à des projets agro-industriels qui permettraient de dégager un horizon pour le futur de la

⁴²⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam – Caractéristiques générales du pays ... *op. cit.* ».

⁴²⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Projet de visite du ministre au Vietnam : place de l'agriculture dans l'économie nationale (Question 13) (1/2) », TD n°2215, Jean-François Nougarede, 4 novembre 1994.

⁴³⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Le point de la coopération française dans le sud à la veille de la visite du ministre », TD n°1139, Jacques Buguet, 15 novembre 1994.

⁴³¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Voyage du ministre d'État au Vietnam – La coopération scientifique et technique », TD n°2141, Claude Blanchemaison, 19 novembre 1991.

coopération. Car là est toute la problématique du secteur. Si au départ la France a pensé stratégiquement ses efforts agroalimentaires selon les besoins du développement vietnamien, leur structure éclatée leur fait perdre la consistance qui permettrait d'enclencher une dynamique efficace. Ajouté aux difficultés rencontrées par les PME/PMI françaises pour s'implanter ou investir sur place, la concurrence gagne continuellement du terrain dans un domaine où pourtant, la France faisait une nouvelle fois figure de précurseur⁴³².

2 – La culture au service des relations franco-vietnamiennes

A – Assurer une présence culturelle sur le long terme

Sur le plan culturel, les efforts menés par le Viêt Nam font partie d'une stratégie globale et accompagnent un dynamisme économique et politique. Pour la France, il s'agit d'un volet fréquemment développé pour approfondir ses relations bilatérales. La densité du réseau des établissements culturels français à travers le monde étant un parfait exemple en la matière⁴³³. En 1989, les échanges culturels franco-vietnamiens sont modestes et tournent principalement autour du bon fonctionnement de l'Institut d'échanges culturels avec la France (IDECAF) à Hô Chí Minh-Ville⁴³⁴. À cette période, l'institut ne joue pas son rôle de point d'ancrage de l'action culturelle française au Viêt Nam, notamment en raison d'un accès au public trop limité⁴³⁵. Cette réalité est d'ailleurs clairement pointée du doigt par Thierry de Beaucé lors de son passage en

⁴³² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Projet de visite du ministre au Vietnam : place de l'agriculture dans l'économie nationale (Question 13) (2/2) », TD n°2216, Jean-François Nougarede, 4 novembre 1994.

⁴³³ CHAUBET François, « Rôle et enjeux de l'influence culturelle dans les relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, n°89, 2013/1, p. 100.

⁴³⁴ L'accord franco-vietnamien du 12 juillet 1982 cède l'Institut français de Sài Gòn aux autorités vietnamiennes, qui devient l'IDECAF. La programmation culturelle se trouve extrêmement limitée, en raison de l'article 5 de l'annexe de l'accord qui prévoit que l'institut doit limiter sa programmation aux « seuls produits culturels [...] qui contribuent à l'édification de l'homme nouveau au Vietnam ».

⁴³⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

octobre 1989⁴³⁶. Progressivement, la DGRCSST fournit des documents et aide financièrement l'IDECAF, pour le sortir de sa « léthargie artistique »⁴³⁷.

Ce n'est qu'après le colloque du mois d'octobre 1989 et la redéfinition du champ d'action scientifique et technique entre Paris et Hà Nội que la culture prend une autre dimension dans les rapports bilatéraux. Consécutivement à l'augmentation des crédits alloués, le poste d'adjoint au conseiller culturel à l'ambassade de France à Hà Nội est repensé. Cette restructuration intervient à la fin de la mission de Bernard Leclerc, adjoint d'Alain Bockel. Désormais, la gestion de l'enveloppe de la coopération culturelle, scientifique et technique est dissociée du rôle de conseiller à proprement parlé⁴³⁸. Cette décision permet de prendre la mesure de l'importance que revêt cet aspect des relations bilatérales, en particulier de la tâche colossale que représente la gestion des fonds difficilement concédés par le gouvernement français.

Grâce à ces avancées, Claude Blanchemaison esquisse la possibilité d'ouvrir un « *centre de culture française* »⁴³⁹. En effet, l'importance accrue que représente la coopération culturelle multiplie les débats quant à l'ouverture d'un « *pôle de diffusion de la culture et de la langue française* » à Hà Nội⁴⁴⁰. Dans cette optique, une mission conjointe du ministère des Affaires étrangères et de l'Alliance française de Paris se rend au Viêt Nam du 23 au 29 avril 1991. Elle complète l'accord conclu le 26 avril de la même année, entre Claude Blanchemaison et le directeur du département de la coopération économique et culturelle du ministère des Affaires étrangères du Viêt Nam⁴⁴¹. Cet accord offre une certaine marge de manœuvre à la future Alliance. Celle-ci n'a pas pour interlocuteur le ministère des Affaires étrangères vietnamien (qui l'est pour l'IDECAF), ou le ministère de la culture et de l'information, mais celui de l'éducation et de la formation. Il s'agit d'un ministère plus ouvert et plus approprié pour la mise en œuvre de l'enseignement du français. L'ouverture de l'Alliance française de Hà Nội

⁴³⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Les relations franco-vietnamiennes », note n°81, sous-direction d'Asie du Sud-Est, 14 décembre 1990.

⁴³⁷ La spécificité de l'IDECAF tient du fait qu'il personnifie un centre d'impulsion de la langue et de la culture françaises, alors qu'il est entretenu exclusivement par des Vietnamiens sur le plan administratif et financier.

⁴³⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Suites du voyage du ministre d'État – Renforcement de l'efficacité ... *op. cit.* ».

⁴³⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Suites du voyage du ministre d'État – Renforcement de l'efficacité ... *op. cit.* ».

⁴⁴⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Suites du voyage du ministre d'État – Renforcement de l'efficacité ... *op. cit.* ».

⁴⁴¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Compte rendu de mission Vietnam 23-29 avril 1991 », note n°1654, Jack Batho, sous-directeur des Établissements culturels, 13 mai 1991.

intervient en octobre 1991 et relance la dynamique culturelle française sur place⁴⁴². De nombreux événements y sont organisés : fêtes de la musique, concert musicaux, formations artistiques (cirque, marionnettes, peinture), cinéma, théâtre. Quant aux sessions organisées annuellement, elles réunissent environ 750 étudiants en 1992, et la jauge s'élève à 1000 à partir de 1993⁴⁴³.

Entre 1991 et 1994, l'IDECAF passe de 1000 à 3500 étudiants⁴⁴⁴. L'institut propose des cours du même type que l'Alliance française de Hà Nội et des cours intensifs. Il joue enfin le rôle de plateforme de la culture française dans le sud du Viêt Nam. Sa bibliothèque francophone comporte pas moins de 70 000 ouvrages, il organise des présentations de films, des expositions, des spectacles et des présentations de mode sur fond de chansons françaises⁴⁴⁵. Le programme d'activité culturelle et d'enseignement du français est planifié dans le cadre d'un comité mixte qui se réunit une fois par an⁴⁴⁶.

Les échanges artistiques passent également par la rénovation de certains édifices. La réhabilitation de la bibliothèque nationale et la remise en état de ses ouvrages s'inscrit dans cette lignée. Édifice symbolique de l'architecture coloniale de la capitale vietnamienne, sa réhabilitation prend place dans une action plus globale de préservation du patrimoine architectural vietnamien. Financé sur les crédits de 1993, le projet initial est accepté promptement par la partie vietnamienne. Ce sont le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la culture et la caisse des dépôts et consignations qui réunissent les fonds nécessaires⁴⁴⁷. Mais contre toute attente, un revirement s'opère. Le ministre de la culture vietnamien se fait l'écho d'un autre projet de transformation des bâtiments, comportant la construction d'une tour de onze étages⁴⁴⁸. La visite de Jacques Chirac de 1994 est l'occasion

⁴⁴² L'Alliance française est créée suite à un accord intergouvernemental signé au printemps 1991. Le centre culturel ouvre ses portes en février 1992 et des cours y sont donnés à partir du 16 mars 1992.

⁴⁴³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 465&, « L'Alliance française / Centre culturel de Hanoï », note de cadrage, non-datée

⁴⁴⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite de M. Chirac – Éléments d'entretien culturel », TD n°12, Jacques Buguet, 6 janvier 1994.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ La partie vietnamienne est chargée du recrutement, de la rétribution du personnel vietnamien, de l'entretien des bâtiments et de l'équipement. La partie française elle, assure le financement des activités culturelles arrêtées, fournit des documents, du matériel audiovisuel, des ouvrages et rétribue les experts français détachés à l'institut. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « L'Institut d'échanges culturels avec la France (IDECAF) de Ho Chi Minh Ville, note de cadrage, non-datée.

⁴⁴⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Entretien de M. Chirac avec M. Le At Hoi, président du comité populaire de Hanoï », TD n°41, Jean-François Nougarede, 6 janvier 1994.

⁴⁴⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite au Vietnam de M. Jacques Chirac – Sauvegarde du patrimoine architectural de Hanoï », TD n°15, Jean-François Nougarede, 5 janvier 1994.

d'un réexamen de la question, qui témoigne de l'incompatibilité chronique entre préservation du patrimoine et développement architecturaux modernes pour certains régimes.

L'isolement vietnamien a entraîné un retard considérable dans plusieurs domaines, les sciences sociales n'y faisant pas défaut. Ayant pris conscience de cette réalité, les dirigeants vietnamiens requièrent l'aide française pour réinvestir cette filière. La France est perçue comme un leader mondial en ce domaine, notamment dans les filières historiques, linguistiques, archéologiques et de préservation du patrimoine⁴⁴⁹. Ce nouvel axe de la coopération est entretenu par l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). L'engouement se confirme avec l'affectation d'un représentant permanent de l'EFEO en octobre 1991⁴⁵⁰.

Le colloque « *Culture française et culture vietnamienne* » traitant de l'impact de la culture française au Viêt Nam, est l'occasion de débats animés sur plusieurs points et notamment sur la question de réimplanter une antenne de l'EFEO⁴⁵¹. Par le traité de février 1993 qui fixe les modalités d'établissement, la France est le seul État à avoir un institut de recherche permanent au Viêt Nam. Même si les attentes placées en elle dépassent les moyens d'intervention, l'EFEO anime des opérations de préservation du patrimoine et garantit un lien solide et durable entre les chercheurs vietnamiens, européens et asiatiques. En plus des facilités matérielles, elle permet la mise à disposition du vaste réseau des centres. Comme le résume parfaitement Claude Blanchemaison, l'EFEO c'est : « *En somme comprendre la ou les cultures du Vietnam à travers les hommes qui l'incarnent et les textes qui la disent, voilà sa tâche, de longue haleine certes. Mais, bientôt centenaire, ne connaît-elle pas la valeur du temps ?*⁴⁵² »

⁴⁴⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴⁵⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Voyage du ministre d'État au Vietnam – La coopération scientifique et technique ... *op. cit.* ».

⁴⁵¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Colloque "culture français et culture vietnamienne" », TD n°1275, Claude Blanchemaison, 1^{er} octobre 1991.

⁴⁵² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Réinstallation de l'École française d'Extrême-Orient au Vietnam », note de Claude Blanchemaison, non-datée.

B – Des divergences sources de tension

Le montant de l'enveloppe propre à la coopération culturelle, scientifique et technique augmente annuellement. Les crédits d'intervention passent de 20 millions de francs en 1989 à 41 millions en 1992, 68,28 millions en 1993 et 74,6 millions en 1994. L'enveloppe se stabilise pour les années 1995 et 1996, dans un « *contexte budgétaire resserré* ». Ajouté à cela, le Trésor, les ministères techniques, les régions et des ONG financent des programmes de formation dans ces domaines, qui s'élèvent à 50 millions de francs environ en 1994⁴⁵³. Le Viêt Nam se hisse ainsi au premier rang des bénéficiaires de crédit d'intervention de la DGRCST des pays d'Asie et au quatrième rang à l'échelle internationale derrière les pays du Maghreb⁴⁵⁴.

Pourtant, plusieurs différends ont tendance à enrayer la coopération culturelle. En l'occurrence, la question de la rémunération des prestataires témoigne d'une vision diamétralement opposée. En théorie, dans le cadre d'échanges culturels, les frais et les cachets sont partagés avec le pays d'accueil. Le fait que le Viêt Nam écarte systématiquement cette éventualité – laissant à la France l'intégralité des coûts à sa charge – grippe les rouages de la coopération culturelle, en particulier des manifestations théâtrales, musicales, éditoriales et des beaux-arts. À l'inverse, l'exemple australien témoigne d'une flexibilité en ce sens. Canberra n'hésite pas à prendre en charge l'intégralité des montants de ce type de manifestation. Ce qui a la double fonctionnalité de permettre une pénétration et une diffusion culturelle, et de renforcer les liens bilatéraux par élargissement de la coopération.

Pour la France, l'organisation d'événements culturels pose un autre inconvénient. Les places de spectacles se vendent entre 4000 et 8000 đồng (soit 2 à 4 francs). Ce « problème financier » pèse beaucoup sur l'orientation du secteur privé déjà peu présent dans ce domaine. Les manifestations culturelles n'étant pas « rentabilisées », il n'y aurait « *aucune justification valable pour soutenir systématiquement les activités culturelles* »⁴⁵⁵. Cette logique pécuniaire pose clairement la question de l'intellection française de l'importance des outils du *soft power*. À titre d'exemple, la rigidité française lors des deuxièmes jeux de la francophonie pour le

⁴⁵³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations franco-vietnamiennes ... *op. cit.* ».

⁴⁵⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Le Vietnam en 1995 *op. cit.* ».

⁴⁵⁵ *Ibid.*

transport de la délégation vietnamienne interpelle⁴⁵⁶. Le refus de prendre en charge les frais de transport est même qualifiée d'« absurde » par le Quai d'Orsay, sachant que Catherine Tasca avait laissé entrevoir cette possibilité lors de son voyage officiel⁴⁵⁷.

Sur le plan politique, l'évolution de l'Alliance française est aussi une source de crispation. Au moment des réformes propres à la DGRCSST, l'Alliance devient un « Centre culturel », où le conseiller culturel de l'ambassade est nommé directeur. Le risque réside en l'appréciation que les autorités vietnamiennes peuvent avoir de ces faits. Tout l'enjeu est de ne pas donner l'impression que l'Alliance passe sous contrôle de l'ambassade, au risque de limiter considérablement la liberté d'accès et *de facto* la diffusion de l'influence française.

Dans la même lignée, « *Les Belles étrangères* » est un événement artistique qui fixe les divergences politiques entre la France et le Viêt Nam. En dépit du « soutien officiel » du ministre de la culture, de l'information et des sports Trần Hoàn, ce dernier n'hésite pas à souligner que « *tous les problèmes concernant les activités littéraires et les écrivains vietnamiens* » sont l'apanage de l'Association des écrivains vietnamiens⁴⁵⁸. Cette phrase est prononcée dans un contexte troublé pour certains écrivains vietnamiens. En particulier, Dương Thu Hương est emprisonnée en 1991 après avoir été expulsée du PCV en 1989 et de l'Association des écrivains vietnamiens l'année suivante. Son arrestation rend naturellement impossible sa participation, pourtant considérée comme essentielle à la tenue de l'événement⁴⁵⁹.

La France souhaite organiser *Les Belles étrangères* au printemps 1992, « *sous réserve que Mme Thu Hong, dont les deux publications en français ont connu un vif succès, puisse se joindre à la délégation*⁴⁶⁰. » Le cas échéant, le ministre de la culture Jack Lang se dit contraint de reporter l'évènement pour 1993 ou 1994. Cette affaire illustre la complexité des relations franco-vietnamiennes. Si *Les Belles étrangères* est un événement perçu comme un « échange

⁴⁵⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Deuxièmes jeux de la francophonie », TD n°14872, Louis Le Vert, chef du service des affaires francophones, 21 mai 1994.

⁴⁵⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Participation du Vietnam aux jeux de la francophonie », TD n°2310, Claude Blanchemaison, 28 janvier 1993.

⁴⁵⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Réponse de M. Tran Hoan à M. Jack Lang », TD n°1966, Claude Blanchemaison, 28 octobre 1991.

⁴⁵⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, Lettre de M. Jack Lang adressée à M. Tran Hoan, 26 août 1991.

⁴⁶⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, « Belles étrangères – Vietnam », TD n°7461, Claude Harel, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques, 4 octobre 1991.

*littéraire, si nécessaire à la compréhension de nos deux peuples*⁴⁶¹», la France ne peut accueillir un tel événement si l'un des écrivains invité est emprisonné en raison de ses opinions.

« L'affaire DUONG THU HUONG est venue, par ailleurs, rappeler d'une certaine manière la fragilité de notre relation avec Hanoï : les Vietnamiens n'ont pas oublié que la France est l'ancienne puissance coloniale et leur susceptibilité, à notre endroit, demeure une donnée incontournable de notre relation avec ce pays⁴⁶². »

L'invitation de l'écrivaine illustre bien la volonté française de guider le Viêt Nam sur la voie du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Lors de son allocution du 9 février 1993, François Mitterrand déclare même : « *Démocratie et développement sont inséparables*⁴⁶³ ». Lorsque la France s'engage à accompagner le Viêt Nam dans son *Đổi Mới*, elle conseille un positionnement politique dans cet esprit, pour favoriser l'attrait de nouveaux partenaires, au-delà du domaine proprement économique⁴⁶⁴. Mais à la lumière des conditions dans lesquels le pays évolue dans les années 1990, le Politburo n'est absolument pas dans l'urgence d'une restructuration politique vers une démocratie au sens occidental du terme. Certes, les camps de rééducations sont majoritairement vidés entre 1987 et 1988 et l'appareil d'État est globalement assoupli, pour assurer la pérennité des réformes économiques. Mais il n'en demeure pas moins vrai que malgré les justifications officielles, la France ne peut que difficilement se dégager des remontrances vietnamiennes à ce sujet.

« À travers les droits de l'homme ce n'est pas une sorte de résurgence colonialiste ... ; simplement, c'est un mouvement universel qui a marqué d'immenses progrès au cours de ces quatre ou cinq dernières années et tout le monde a dit aux dirigeants du Vietnam que tel était notre sentiment et notre souhait⁴⁶⁵. »

Le rapport du régime vietnamien avec les droits de l'homme n'est pas dénué de lien avec le crépuscule d'un certain nombre de régimes communistes au tournant des années 1980-

⁴⁶¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4163, Lettre de M. Jack Lang ... *op. cit.*

⁴⁶² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite en France du Président de la République Socialiste du Vietnam (7-12 mai 1995) », note n°862, Gilles Chouraqui, conseiller aux Affaires étrangères, 2 mai 1995.

⁴⁶³ Allocution prononcée par François Mitterrand lors du dîner d'État offert par ... *op. cit.*

⁴⁶⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite au Vietnam du ministre d'État (-6-) – Droit de l'Homme », TD n°244, Claude Blanchemaison, 16 février 1990.

⁴⁶⁵ Bulletin d'information du 11 février 1993 (027/93), Conférence de presse du Président de la République à la Maison des hôtes de la Défense, 10 février 1993, p. 3.

1990. Les leçons tirées des modalités de fin de Guerre froide vont dans le sens d'une rigidification, qui se traduit par une fermeté sans pareille face à toute « *tentative d'inspiration pluraliste*⁴⁶⁶ ». Le 15 avril 1992, la nouvelle Constitution adoptée est censée personnifiée un pas supplémentaire vers l'édification d'un État de droit⁴⁶⁷. Mais les libertés dont il est fait mention sont mises en avant sous couvert d'un contrôle idéologique et d'éventuels impératifs de sécurité et d'ordre public. Ces dénominations laissent une marge de manœuvre extrêmement large aux autorités, pour apprécier le caractère dissident ou non d'un comportement ou d'un événement.

L'opposition du régime se concentre majoritairement dans les communautés religieuses bouddhiques et catholiques (non sans répercussions sur les relations avec le Vatican). Mais aux côtés des prêtres et des moines bouddhistes, ce sont principalement les journalistes et les écrivains sur lesquels placent la menace d'une détention en cas d'action allant à l'encontre du régime. D'autant que, l'article IV de la Constitution de 1992 considère le PCV comme la seule force qui dirige la société et lui accorde un leadership supra-constitutionnel⁴⁶⁸.

C – Penser l'action culturelle au prisme d'une temporalité redéfinie

La coopération culturelle franco-vietnamienne revêt trois aspects, où chaque axe est lié aux autres : l'action culturelle « au sens propre du terme », l'action linguistique et l'audiovisuel. Concernant ce dernier champ d'action, il prend une importance capitale à la fin du XX^e siècle. La multiplication des informations et l'émergence de nouveaux outils technologiques dictent une cadence qui impose une restructuration de l'appareil culturel, inscrit traditionnellement sur un temps long. Qu'il s'agisse de la culture dite « classique » ou de l'apprentissage linguistique⁴⁶⁹. Mais le recours aux médias de masse par l'Union soviétique et les États-Unis dès les années 1960, impose progressivement l'outil numérique comme un réceptacle de la diffusion culturelle moderne.

⁴⁶⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite d'État du Président de la République au Vietnam – Vietnam : politique intérieure », note n°121, sous-direction d'Asie du Sud-Est, 26 janvier 1993.

⁴⁶⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Les Droits de l'Homme et les libertés au Vietnam », note de Daniel Droulers, premier conseiller à l'ambassade de France au Viêt Nam, 3 novembre 1994.

⁴⁶⁸ Source : intervention de Benoît de Tréglodé, dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, cours de géopolitique, *Le Vietnam : puissance régionale en devenir*, mercredi 10 février 2021.

⁴⁶⁹ CHAUBET François, art. cit., p. 97.

Si la France investit dans ce domaine notamment par la création de Radio France international (RFI) en 1975, de TV5 en 1985 et d'Euronews en 1993, elle ne perd pas de vue la nécessité du maintien d'un cadre plus traditionnel. Dès l'instant où les relations franco-vietnamiennes sont relancées, les « moyens audiovisuels » permettent certes de « *toucher un nombre important de personnes* » mais viennent aussi et surtout « *compléter les mesures prises dans le domaine de la diffusion du français*⁴⁷⁰. » C'est en cela que l'action audiovisuelle française au Viêt Nam – qui englobe le cinéma, la radio et la télévision – se rattache à la francophonie.

Lors de sa visite au Viêt Nam, Alain Decaux identifie la télévision comme l'outil par excellence à développer sur place, à la fois moyen de connaissance et d'ouverture des cultures. Cette volonté explique l'envoi d'une mission en avril 1989, qui conclut trois accords avec les stations de télévision de Hà Nội, Hồ Chí Minh-Ville et Cần Thơ. Cet accord met en place la diffusion de cours de français et d'émissions⁴⁷¹. À partir de janvier 1990, les attachés linguistiques dépêchés au Viêt Nam entreprennent la diffusion des cours à la télévision et à la radio vietnamiennes « avec les moyens du bord », selon les méthodes prescrites par le département « Avec plaisir »⁴⁷². Il est d'ailleurs rapidement question de revoir à la hausse les moyens accordés et la qualité de ces émissions, dans le but de « *soutenir la concurrence de l'anglais, et même du russe* » déjà enseignés à la télévision vietnamienne⁴⁷³.

La volonté vietnamienne d'équiper sa chaîne de télévision nationale (VTV)⁴⁷⁴ est accompagnée par la France par un versement de 3 millions de francs destinés à l'acquisition

⁴⁷⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴⁷¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴⁷² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Suites du voyage du ministre d'État – Renforcement de l'efficacité ... *op. cit.* ».

⁴⁷³ *Ibid.*

⁴⁷⁴ L'apparition de la première télévision vietnamienne date de 1966 au sud-Viêt Nam. Elle débarque au pays par l'intermédiaire des États-Unis et porte le nom de TV9. Après la libération son nom change pour « *Saigon liberation television* ». En réaction, Hà Nội crée sa propre chaîne VTV en 1970, grâce à l'aide de Cuba. En 1976, VTV devient le premier diffuseur national, et diffuse en couleur à partir de 1978. Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, module Journalisme et Communication. Intervenants : Võ Trung Dung journaliste francophone *free-lance* et multimédia, rédacteur en chef et éditeur en chef chez Asie Pacifique Média France. Olivier Michel journaliste, présentateur et chargé du magazine politique « La Voix est libre », formateur et consultant pour CFI, ESJ Lille, et consultant et formateur pour le compte de CFI auprès de VTV-24 entre 2014 et 2015.

d'une station montante⁴⁷⁵. Mais la société Alcatel en charge de réaliser ce projet, estime ce montant insuffisant. Cette insuffisance de crédit engendre un retard, qui nécessite l'intervention de Catherine Tasca auprès du président du groupe⁴⁷⁶. L'utilisation quotidienne d'une station montante requiert une duplication des équipements, qui n'avait pas été prévue par le don de 1990. C'est finalement VTV qui, après l'installation, demande et obtient les crédits nécessaires pour le complément d'équipement. À cela, Alcatel fait une offre après plusieurs mois, suivie de révisions tarifaires. Finalement, le contrat n'est signé qu'en décembre 1993, après quoi le fabricant français réclame un délai supplémentaire de huit mois⁴⁷⁷. Ces cafouillages illustrent les failles que peut comporter l'action française au Viêt Nam. Équiper VTV d'un outil de diffusion à plus grande échelle est une aubaine pour la France et une affaire « *politiquement très sensible pour les Vietnamiens* » qui aurait mérité une gestion plus efficace⁴⁷⁸.

Au-delà des divergences politiques, du poids économique de la France et de son éloignement géographique, l'engourdissement français sur différents aspects encourage les autorités vietnamiennes à traiter avec d'autres partenaires. Certes, ces derniers n'ont pas le statut de précurseur de la France qui a misé très tôt sur le Viêt Nam et l'a épaulé sur des dossiers clés pour sa nouvelle stratégie, mais l'inconstance française ne peut faire le poids face à d'autres puissances régionales, certains partenaires européens et les États-Unis.

À l'occasion de sa venue au Viêt Nam en août 1992, Catherine Tasca réaffirme l'idée selon laquelle la télévision a la capacité de « *lier les diversité culturelle* » et « *bâtir des solidarités*⁴⁷⁹ ». Au cours des entretiens qu'elle mène et dans la lignée d'un développement de la francophonie et de la coopération audiovisuelle bilatérale, l'idée de créer un journal d'information français sur VTV émerge. C'est ainsi que le Journal en français (JFR) est mis sur pied pour une première diffusion le 14 juillet 1993, sur VTV-1. Le choix de la date n'est évidemment pas fortuit. Il tient vraisemblablement en la personne de Phạm Khắc Lãm, pour

⁴⁷⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4171, « Compte-rendu de l'entretien de M. Alain DECAUX avec M. NGUYEN KHANH, Vice-Premier Ministre », note n°249, Maurice Portiche, conseiller auprès du ministre de la culture, 18 février 1991.

⁴⁷⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam. Coopération dans le domaine de la Communication ... *op. cit.* ».

⁴⁷⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Mise en service de la station montante Alcatel à la télévision du Vietnam », TD n°642, Jean-François Nougarede, 9 avril 1994.

⁴⁷⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Station montante de la télévision vietnamienne », TD n°2011, Claude Blanchemaison, 7 novembre 1992.

⁴⁷⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Visite de Mme Tasca au Vietnam (6/12) Entretien avec M. Pham Khac Lam, directeur général de la télévision du Vietnam », TD n°1506, Claude Blanchemaison, 2 septembre 1992.

qui le 14 juillet permet d'ancrer « *l'importance des liens de coopération tissés*⁴⁸⁰ ». Le JFR permet à la fois de promouvoir la francophonie, de mettre en lumière les journalistes francophones qui y travaillent (formés dans le cadre de l'ESJ de Lille) et de confirmer la valeur des relations franco-vietnamiennes dans un domaine aussi sensible que l'information.

Les difficultés pratiques du JFR résident en l'utilisation d'images, largement l'apanage de la BBC Asia, CNN ou ABC. Elles sont donc difficilement exploitables, sinon au risque d'une perte de crédibilité. Quant au décalage horaire, le JFR étant diffusé à 22h30, les seules informations pouvant être reprises sont celles du journal de 7h de TF1, puisque celles de France 2 et France 3 ne pourraient l'être qu'aux alentours d'une heure et cinq heures du matin⁴⁸¹. Enfin, le changement de présidence au sein du groupe VTV en janvier 1994 et l'arrivée de Hồ Anh Dũng sont l'occasion de resserrer la vis pour le Politburo vietnamien. Le JFR subit un avertissement, alors qu'il se doit de « *réfléter dans tous ses programmes le point de vue l'État vietnamien*⁴⁸². »

Les sources d'information principales du JFR sont CFI et les dépêches de l'AFP. Quatre journalistes francophones sont formés par l'ESJ et CFI pour présenter ce journal⁴⁸³. Par ailleurs, l'ESJ de Lille est en charge d'un plan de formation journalistique, qui rompt avec les « seuls » appuis techniques qui prévalait au bénéfice de l'Agence vietnamienne d'information (AVI). Des sessions sont organisées qui réunissent des journalistes confirmés issus des quotidiens, hebdomadaires, journaux régionaux et presse spécialisée qui traitent de thèmes prédéfinis : journalisme de proximité, écriture journalistique, maquette-mise en page et secrétariat de rédaction, utilisation des dépêches d'agence⁴⁸⁴. Les efforts français sont organisés de sorte à favoriser l'émergence d'une rédaction de presse francophone : bimensuel avec *Saigon Eco* (journal économique à Hồ Chí Minh-Ville) et hebdomadaire avec *Saigon Scoop* et *Le Courrier*

⁴⁸⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Journal en français à la télévision du Vietnam », TD n°1313, Jean-François Nougarede, 19 juillet 1993.

⁴⁸¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Journal en français à la télévision du Vietnam », TD n°1117, Jean-François Nougarede, 15 juin 1993.

⁴⁸² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Journal en français à la télévision du Vietnam », TD n°403, Jean-François Nougarede, 7 mars 1994.

⁴⁸³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Visite du Président de la République au Vietnam. Coopération dans le domaine de la Communication ... *op. cit.* ».

⁴⁸⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Communication : Télévision – Radio ... *op. cit.* ».

du Vietnam, qui devient en octobre 1994, le premier quotidien francophone depuis la fin de la présence coloniale française⁴⁸⁵.

De son côté, CFI multiplie les actions au Viêt Nam par la diffusion de programmes, l'équipement d'antennes de réception (à Hà Nội et Hồ Chí Minh-Ville) et la formation de boursiers vietnamiens à travers des stages de programmation et d'habillage d'antenne à Paris⁴⁸⁶. Les stages constituent un élément clé de la coopération audiovisuelle franco-vietnamienne. L'INA et des experts français de l'AIBD détachés en proposent également sur place dans le but de former à la gestion d'entreprise, de stations, des questions de production, de scénarisation⁴⁸⁷. Dans cet esprit de former des jeunes vietnamiens, le président d'Antenne 2 (A2) et FR3 Hervé Bourges⁴⁸⁸ signe un accord-cadre avec le directeur général de VTV le 23 août 1992. Il entrevoit des facilités de production, des stages de formation et augure une coopération avec les stations régionales de FR3. À ces éléments repris dans une note intitulée « Communication : Télévision – Radio – Cinéma – Presse », l'annotation « *va-t-on pouvoir continuer ?* » est un indicateur fort.

Une des interrogations se porte sur l'article 2 de l'accord qui stipule que « *Chacun des parties accordera à l'autre toutes facilités pour produire tout programme ou émission dans des conditions qui auront fait l'objet d'un accord préalable. Chacun des organismes apportera son concours au bon accomplissement des opérations menées sur son territoire*⁴⁸⁹. » L'expression « *accord préalable* » renvoie très probablement à des questions politiques et à la volonté vietnamienne d'écarter toute possibilité d'intervention en cas d'urgence liée à l'actualité. Ajouté à cela, VTV met six mois pour faire part de ses réserves sur les tractations menées, et ne laisse que 24 heures pour étudier les modifications apportées au texte ...⁴⁹⁰.

⁴⁸⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴⁸⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam. Coopération dans le domaine de la Communication ... *op. cit.* ».

⁴⁸⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁴⁸⁸ Sous sa direction, les deux chaînes sont rebaptisées respectivement France 2 et France 3 le 7 septembre 1992, pour former le groupe France Télévisions.

⁴⁸⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Projet d'accord entre la télévision du Vietnam et A2/FR3 », TD n°1440, Claude Blanchemaison, 21 août 1992.

⁴⁹⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Projet d'accord entre la télévision du Vietnam et A2/FR3 », TD n°6948, Rolland, 20 août 1992.

La nomination d'un spécialiste des questions audiovisuelles permet par effet d'entraînement, d'approfondir la coopération encore balbutiante dans le domaine cinématographique. Celle-ci se borde à deux types d'opération : la formation par un « atelier » et l'attribution d'une bourse par l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis), et les échanges cinématographiques. Ceux-ci permettent la présentation d'œuvres, que ce soit au Viêt Nam (*Indochine, l'Amant, Dien Bien Phu*) ou en France (Festival des Trois Continents à Nantes, *Terre dévastée* à Paris)⁴⁹¹. Côté français, à terme l'objectif est de pouvoir commercialiser les actions menées, que l'état délabré des salles de projection et la censure rendent particulièrement délicat. Ce projet est porté par Gaumont qui souhaite diffuser de manière régulière des films français dans les grandes villes vietnamiennes⁴⁹².

En ce qui concerne la radio, la radio nationale diffuse deux heures hebdomadaires d'enseignement du français sur l'émetteur *Voice of Vietnam* (VOV). Deux programmes d'enseignement sont mis en place : une adaptation de « *France Europe Express* » produit par Ofredia et Hachette et « *Laure et Patrick en France* » renommée « *Tiếng Pháp* » produite par Cirnea. La méthode d'enseignement « *Tiếng Pháp* » initialement destinée aux établissements secondaires est donc adaptée pour la radio à Hà Nội, mais aussi pour la télévision à Hồ Chí Minh-Ville.

Progressivement, la version radio attire davantage d'auditeur. Il ne s'agit plus uniquement de personnes âgées qui ont appris le français dans les années 1950. De jeunes élèves, étudiants ou employés se mettent à suivre les émissions⁴⁹³. Parallèlement, VOV diffuse un journal quotidien en français dès 1991, réaménagé en 1995, qui présente 30 minutes d'informations pour l'étranger en ondes courtes⁴⁹⁴. Ce lancement démontre la place de choix que la France occupe dans le domaine audiovisuel, puisque les journaux en russes et en anglais – principaux « concurrents » – conservent un format de cinq minutes⁴⁹⁵.

⁴⁹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam. Coopération dans le domaine de la Communication », direction de la communication, note n°59, 27 janvier 1993.

⁴⁹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam », note n°319, direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, 4 novembre 1994.

⁴⁹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Évolution de notre coopération avec la radio vietnamienne », TD n°2206, Jean-François Nougarede, 4 novembre 1994.

⁴⁹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Lancement du nouveau journal en français de « La Voix du Vietnam », TD n°602, Gilles Humières, 14 avril 1995.

⁴⁹⁵ *Ibid.*

VOV est le seul partenaire légal pour ce type d'action, à une période où la radio vietnamienne attire une pléiade de firmes étrangères. Cet afflux place les dirigeants de VOV dans une situation confortable, puisqu'ils bénéficient de capitaux qui permettent le développement de différents programmes et la multiplication des partenaires. Cette situation leur permet même de réaménager les ondes FM de la radio nationale et de « dynamiser l'exploitation publicitaire des programmes (création d'une régie) »⁴⁹⁶. À la tête de VOV, Phan Quang se dit prêt « à qualité égale à privilégier une offre française »⁴⁹⁷. Mais sa qualité de francophile et de francophone ne lui fait pas perdre de vue l'objectif qui est le sien. En atteste le refus de quatre projets français menés respectivement par *Europe 2*, *Skyrock*, *Radio Nostalgie* et *IP Network*, qui ne sont pas à la hauteur de ceux portées par des radios australiennes, américaines, hongkongaises et thaïlandaises pour ne citer qu'elles.

Au-delà de la concurrence à proprement parlé, l'ambassadeur de France Jean-François Nougarede questionne le département sur les intentions réelles de VOV et des médias vietnamiens dans une plus large mesure. Leur ouverture aux capitaux étrangers ne semble pas infléchir la logique de programmation « étroitement tributaire de l'idéologie »⁴⁹⁸. Cette donnée politique paraît alors constituer une nouvelle fois un plafond de verre pour la coopération audiovisuelle franco-vietnamienne. Toutefois, Jean-François Nougarede appelle à faire preuve du « plus grand pragmatisme » pour adapter la stratégie française aux modalités politiques locales. La concurrence internationale menace toujours un peu plus l'assise française⁴⁹⁹. Les années 1990 riment avec une explosion de l'offre télévisuelle au Viêt Nam, ce qui entraîne une forme de surabondance, avec une multitude de licences accordées par le ministère de l'information et de la communication (MIC). Cela rend une partie de l'offre et des contenus assez faibles et révèle les pratiques et les enjeux de la politique vietnamienne⁵⁰⁰.

De son côté, RFI conclut des accords d'échange de fréquence pour améliorer la couverture radio sur place, avec des émissions diffusées de 6h à 7h30, de 17h à 18h et de 22h à minuit. Mais les deux premières tranches horaires susceptibles d'attirer le plus d'auditeurs,

⁴⁹⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Projets commerciaux dans le domaine de la radio au Vietnam », TD n°389, Jean-François Nougarede, 4 mars 1994.

⁴⁹⁷ *Ibid.*

⁴⁹⁸ *Ibid.*

⁴⁹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Évolution de notre coopération avec la télévision vietnamienne », TD n°2078, Jean-François Nougarede, 21 octobre 1994.

⁵⁰⁰ Source : séminaire organisé dans le cadre du Diplôme universitaire Tremplin pour le Viêt Nam niveau 2, module Journalisme et Communication.

fonctionnent par ondes courtes, limitant la portée des diffusions. RFI cherche à relayer ses émissions par satellite en ondes moyennes ou en FM, mais les postes de réception sont trop peu nombreux au Viêt Nam⁵⁰¹. Quant au dernier créneau, il se révèle inadapté au mode de vie d'une majorité de Vietnamiens. Sur le fond, les autorités vietnamiennes réprouvent le fait que des opposants au régime puissent s'exprimer librement sur les ondes radio. Cette tribune accordée est d'ailleurs critiquée par le département qui la juge « *peu raisonnable politiquement ...*⁵⁰² ». À l'inverse, la *Gazette vietnamienne* à Paris est critiquée pour son ton jugé trop complaisant à l'égard de la politique menée par Hà Nội⁵⁰³.

Certaines diffusions de RFI détériorent les relations entretenues avec VOV, « *seul point d'ancrage possible d'une réelle présence radiophonique française au Vietnam.* »⁵⁰⁴ Les émissions quotidiennes en langue vietnamienne attirent autant d'auditeurs que celles de la BBC à titre de comparaison, mais le contenu est jugé partial et calomnieux par les autorités après une série de compte-rendu d'écoutes⁵⁰⁵. Les contenus feraient appel au soulèvement et au renversement du régime vietnamien, irritant les autorités vietnamiennes au plus haut point. En témoigne la convocation de Jean-François Nogarède par Nguyễn Dy Niên le 4 février 1994, qui s'offusque des émissions de RFI « *de plus en plus hostiles au Viet-Nam* » en donnant « *de fausses nouvelles en utilisant un ton très inamical* » « *de nature à déstabiliser le régime vietnamien*⁵⁰⁶ ».

La section vietnamienne de RFI créée en 1990 et dont le budget est pris en charge par le Quai d'Orsay, réunit une dizaine de Vietnamiens au sein de la rédaction. Le personnel est dirigé par Bạch Thái Quốc, ancien directeur de la Maison du Viêt Nam à Paris, une annexe de l'ambassade du Viêt Nam⁵⁰⁷. Il est décrit par Dung, un stagiaire « envoyé par Hà Nội » avec sa femme Thuy, comme un « *propagandiste actif de Hanoï et ce depuis les années*

⁵⁰¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Les relations culturelles, scientifiques et techniques avec le Vietnam ... *op. cit.* ».

⁵⁰² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Communication : Télévision – Radio – Cinéma – Presse », note anonyme, janvier 1994.

⁵⁰³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite du Président de la République au Vietnam. Coopération dans le domaine de la Communication ... *op. cit.* ».

⁵⁰⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Président de radio France international au Vietnam », TD n°362, Claude Blanchemaison, 6 mars 1992.

⁵⁰⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Évaluation de l'intérêt porté aux émissions en langue vietnamienne de RFI », TD n°1365, Gérard Boivineau, 26 juillet 1993.

⁵⁰⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Émissions de RFI en direction du Viet-Nam », TD n°223, Jean-François Nogarède, 4 février 1994.

⁵⁰⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « La section vietnamienne de RFI », note de Tran Van Dong, 24 juillet 1993.

60⁵⁰⁸ ». Les autres membres de la rédaction sont supposément des personnes qui « *soit défendent ouvertement dans la communauté la ligne politique de Hanoï comme Mme Tuê alias Thuy Khuê, soit sont de simples faire valoir dociles*⁵⁰⁹. » Cette composition d'équipe corromprait la mission initiale de la section vietnamienne de RFI, qui consiste en une plateforme d'information de la politique menée par le gouvernement français, pour « *accréditer auprès tant de la diaspora que de l'opinion au Vietnam, l'idée que les pays occidentaux et en particulier la France soutiennent le régime de Hanoï. Elle ne manque pas de s'employer aussi par ailleurs à neutraliser les oppositions au régime de Hanoï*⁵¹⁰. »

Ce mode de fonctionnement de la rédaction, s'il ne peut être vérifié, va dans le même sens que ce que décrit Võ Long Triêu dans une lettre adressée à Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : « [...] *M. BACH Thai Quoc profite de la confiance totale et de la protection des dirigeants de RFI pour agir à l'encontre de la Liberté de Presse et de la conscience professionnelle en obligeant les journalistes à déformer les mots et le sens des faits, et en éliminant les nouvelles réelles qui risquent de porter préjudice à un système totalitaire dont il faisait partie en tant que militant et cadre en France*⁵¹¹. »

Pour faire la lumière sur cette affaire, l'ambassade de France est chargée d'effectuer une série d'écoute des émissions⁵¹². Si elles s'attardent sur des sujets économiques, culturels et politiques, c'est bien ce dernier domaine qui pose problème. Jean-François Nougarede estime que les informations données font l'objet d'une « *évidente partialité*⁵¹³ ». Si elles n'appellent nullement au renversement du régime, le message affiché qu'il ne peut y avoir de réforme économique sans réforme politique est appuyé avec véhémence, au prix d'un manque de professionnalisme. RFI insiste sur une division des sphères dirigeantes et déforme ou décontextualise certaines déclarations, à l'image de celle attribuée au secrétaire général du PCV Đỗ Mười qui estimerait que « *le parti ne répond pas aux besoins de la révolution ainsi qu'aux demandes exigées par la nouvelle situation*⁵¹⁴ ».

⁵⁰⁸ *Ibid.*

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, lettre de Võ Long Triêu adressée à Jacques Boutet, 30 décembre 1992.

⁵¹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Émissions en vietnamien de RFI », note n°136, Stanislas de Laboulaye, 11 février 1994.

⁵¹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Émissions de RFI en vietnamien », télégramme TD n°520, Jean-François Nougarede, 22 mars 1994.

⁵¹⁴ *Ibid.*

Étant donné que la section vietnamienne de RFI débute ses émissions et les ponctue par le « slogan » « *RFI, la voix mondiale, la voix de la France* », il est naturel que les autorités vietnamiennes perçoivent d'un mauvais œil ces agissements. Elles n'hésitent pas à accuser la France de tenir un double discours, d'où la volonté du Quai d'Orsay de mettre un terme à ces pratiques qui menacent le partenariat bilatéral. D'autant que la stratégie mise en place est déjà bien suffisamment risquée. En effet, les outils numériques relèvent d'un « appoint » permettant une diffusion à plus grande échelle de la langue française. Donc finalement, le développement de l'audiovisuel au Viêt Nam dépend de la réussite de l'action linguistique menée sur place.

3 – Faire du Viêt Nam un « îlot francophone » en Asie

A – De la nécessité de recalibrer la stratégie linguistique au Viêt Nam

« *La francophonie traditionnelle a vécu.*⁵¹⁵ » Par cette phrase, Claude Blanchemaison met l'accent sur le vieillissement évident des générations de Vietnamiens francophones, pour qui le français a toujours fait « *l'objet d'une curiosité particulière.*⁵¹⁶ » Les nouvelles générations qui les remplacent ont soit été formées par l'Union soviétique ou la RPC, soit privilégient l'anglais, considéré comme le vecteur par excellence de la modernité, dans un environnement où la primauté du développement économique favorise l'anglophonie.

Le Viêt Nam étant majoritairement rural et dans le contexte qui prévaut au moment du Đổi Mới, seule une minorité de Vietnamiens peut prétendre à l'apprentissage d'une seconde langue. Toute politique linguistique dite « de masse » menée au Viêt Nam, ne peut donc viser qu'un seul et unique objectif : la sensibilisation à l'apprentissage de la langue⁵¹⁷. Quant aux demandes vietnamiennes – en dépit d'une prise de conscience d'un isolement intellectuel et culturel – elles se portent majoritairement sur une francophonie liée à des formations techniques ciblées. Pour les dirigeants vietnamiens, l'enseignement du français ne peut être étudié que s'il

⁵¹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Perspectives francophones », TD n°1580, Claude Blanchemaison, 11 septembre 1992.

⁵¹⁶ BLANCHEMAISON Claude, *op. cit.*, p. 11.

⁵¹⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Perspectives francophones *op. cit.* ».

correspond à un besoin (échanges scientifiques, techniques, commerciaux) et « en fonction des lois du marché »⁵¹⁸.

Mais côté français, la promotion de la francophonie est toujours réfléchi à travers un cloisonnement idéologique de lutte contre l'anglophonie, dont la « propagation » à travers le sud-est asiatique inquiète. La DGRCST met en lumière ces inquiétudes : « *Face à la percée en cours de l'anglais, langue véhiculaire du Sud-Est asiatique, il apparaît urgent de nous assurer du soutien d'un noyau important de cadres administratifs, techniques et scientifiques formés par la France et qui accéderont prochainement à des postes-clés dans l'administration et dans des entreprises vietnamiennes.*⁵¹⁹ »

La question est de savoir ce qu'il advient de ces échanges et de cette pénétration culturelle, du savoir et du savoir-faire français. Car l'économie mondiale se pratiquant en anglais, ce mode de fonctionnement menace la francophonie d'une obsolescence inconsciemment programmée. Les firmes françaises travaillent souvent en anglais et ne peuvent assurer à elles seules le développement économique du Viêt Nam, qui doit compter sur des partenaires de poids et majoritairement anglophones⁵²⁰. La francophonie doit donc revêtir un caractère plus « noble » que la lutte interlinguistique. Elle peut permettre une approche singulière et différencier le Viêt Nam dans le bon sens du terme, notamment au sein de l'ASEAN, sans pour autant renier une anglophonie nécessaire.

« Il serait cependant vain de se lamenter sur la place que l'anglais tend à prendre dans ce pays (ou à reprendre dans le sud), puisque compte-tenu de l'environnement géographique et économique (pays de l'ASEAN, Australie, Japon), le phénomène est sans doute inévitable. De plus, les agences internationales travaillent malheureusement surtout en anglais : le PNUD finance même deux enseignants d'anglais (volontaires des Nations unies), et bien entendu aucun enseignant français⁵²¹ ».

⁵¹⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au séminaire des professeurs vietnamiens enseignant le français au sud du Vietnam », TD n°341, Claude Blanchemaison, 2 mars 1990.

⁵¹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Relations scientifiques et techniques entre la France le Vietnam (1989) », note n°1226, Marie-France Descombes, 13 juin 1989.

⁵²⁰ Source : entretien téléphonique avec Jean-Marie Cambacérès (13 septembre 2021).

⁵²¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Voyage du ministre d'État – La spécificité francophone – Situation de la langue française dans le pays », TD n°2119, Claude Blanchemaison, 19 novembre 1991.

Le désir de devenir un pôle d'attraction crédibilise le soutien de l'option francophone. Le Viêt Nam est à un moment clé de redéfinition de sa propre identité, où le français comme langue de culture par excellence peut avoir un rôle à jouer. L'abandon du russe après le retrait soviétique au profit de l'anglais crée un déséquilibre dans lequel les derniers dirigeants francophones (voire francophiles), souhaitent s'engouffrer.

Concrètement, cette stratégie peut passer par l'enseignement en français à différents niveaux *via* des classes bilingues, des lycées voire des universités francophones, la création d'ateliers bilingues dans le domaine culturel, la formation de traducteurs qualifiés et l'organisation d'échanges avec l'ensemble du monde francophone par des séminaires, des colloques, les universités d'été et les sommets. Ces éléments peuvent permettre au Viêt Nam de se resituer et de développer des échanges avec de nouveaux États grâce à un outil linguistique commun. Tout l'enjeu est de démontrer aux interlocuteurs vietnamiens que le français véhicule la modernité et un savoir-faire technologique de pointe, dans un contexte de politisation de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) qui revitalise son attractivité. L'organisation par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française – Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF) du colloque « *Affaires-Entreprises-Francophonie* » les 25 et 26 novembre 1994 illustre cette volonté de dégager la francophonie d'une image uniquement littéraire, poétique et intellectuelle⁵²².

B – L'action linguistique au cœur de la francophonie

À travers les différents partenariats franco-vietnamiens, la francophonie est mobilisée de manière directe ou indirecte. Par exemple, la coopération audiovisuelle ouvre sur l'opportunité d'enseigner le français à la radio et à la télévision, quand la coopération scientifique et technique requiert l'enseignement d'un français spécialisé. Un accent est mis sur le développement du français « technique, médical et professionnel » avec la création de cellules d'enseignement du français « *dans les institutions scientifiques les plus impliquées dans la coopération scientifique et technique avec la France*⁵²³ ».

⁵²² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Visite au Vietnam Colloque « Affaires-Entreprises-Francophonie » Allocution du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé », 25 novembre 1994.

⁵²³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam (-10-) – Coopération culturelle ... *op. cit.* ».

« Des contacts ont toujours subsisté entre la France et le Vietnam, même au cours des périodes les plus tendues : les scientifiques, informaticiens ou médecins vietnamiens sont restés en relation avec leurs collègues français. Ce sont, de ce fait, des secteurs où la langue française est la plus connue⁵²⁴. »

Le « français médical » est redynamisé dès 1989 par la visite de Bernard Kouchner. Il est enseigné dans les hôpitaux universitaires⁵²⁵, notamment le CHU Việt Đức de Hà Nội qui fait figure de pionnier, et les facultés de médecine de Hà Nội, Hồ Chí Minh-Ville et Hué. À Hà Nội, l'enseignement est appuyé par l'intervention de l'attaché linguistique auprès du ministère de la santé et par le médecin attaché scientifique de l'ambassade. Pour Hồ Chí Minh-Ville, c'est le médecin du dispensaire du consulat général qui joue ce rôle⁵²⁶. Mais les revues et les ouvrages médicaux manquent cruellement dans les bibliothèques des trois universités et celles des CHU, que la faiblesse des crédits pénalise grandement⁵²⁷.

Cette pénurie se retrouve au niveau scolaire, où les élèves vietnamiens n'ont qu'insuffisamment accès à des livres français. Les maisons d'édition qui les reçoivent gratuitement grâce aux subventions de l'ambassade, les revendent trop cher sur le marché⁵²⁸. Pourtant, dès les années 1986 et 1987, l'élaboration de manuels de français constitue une opération phare. Le succès rencontré additionné à l'intérêt sur place, encouragent à réitérer la rédaction et l'édition de manuels pour le secondaire et le supérieur à partir de 1990⁵²⁹. Mais à l'image de l'ensemble des actions menées pour l'enseignement en français au Việt Nam, les efforts sont trop centralisés, au prix d'un délaissement des villes moins importantes que les capitales politique et économique⁵³⁰. De plus, les structures très décentralisées vietnamiennes ont tendance à diluer les interventions auprès du ministère de l'éducation, que seule une présence constante sur le terrain serait susceptible de pallier⁵³¹.

⁵²⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Voyage du ministre d'État au Vietnam – La coopération scientifique et technique *op. cit.* ».

⁵²⁵ Cet enseignement dans les hôpitaux est favorisé par le programme FFI.

⁵²⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam – Coopération dans le domaine de la santé », TD n°250, Claude Blanchemaison, 17 février 1990.

⁵²⁷ *Ibid.*

⁵²⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le français à Haïphong (1/2) *op. cit.* ».

⁵²⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam *op. cit.* ».

⁵³⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le français à Haïphong (1/2) », TD n°850, Gilles Humières, 1^{er} juin 1995.

⁵³¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « L'enseignement du français au Vietnam », note anonyme, non-datée.

L'action linguistique suit deux objectifs principaux. Le premier, vise un développement de l'enseignement de spécialité en lien avec la coopération scientifique et technique. Le second se porte sur l'enseignement du français dans le système scolaire secondaire et universitaire, avec en ligne de mire la préparation des professeurs de français à la formation des futurs cadres administratifs et économiques vietnamiens⁵³². Pour se faire, dès le secondaire, les programmes sont tournés vers le français « fonctionnel ». Par la suite, le développement de l'enseignement francophone spécialisé entraîne un nombre croissant de coopérants sur place, disséminés à travers les institutions vietnamiennes : université d'économie, école d'administration, ministère de la justice, des finances⁵³³. Ces besoins en formation laissent à penser que la francophonie peut trouver un nouvel élan, mais pose la question quant à la constante du lien entre la langue française et la notion « d'élite »⁵³⁴. De ce point de vue-là, le système de bourse mis en place va plutôt dans ce sens. Il s'agit d'une demande répétée des dirigeants vietnamiens qui, bien que représentant un enjeu financier, paraît essentielle pour qu'un nombre suffisant d'étudiants puisse venir étudier en France, à l'heure où la plupart sont invités à se tourner vers les grandes universités américaines⁵³⁵.

Sur place, l'enseignement en français ne peut être dispensé qu'au sein de locaux dans des bâtiments préexistants et avec la participation de professeurs vietnamiens francophones, souvent esseulés et au niveau généralement faible⁵³⁶. Certains sont formés en France, au centre linguistique de Besançon (CLAB) ou au centre universitaire d'études français de Grenoble (CUEF)⁵³⁷. Mais au-delà de l'enseignement en français, l'urgence se porte sur les besoins en matière d'interprétation et de traduction, auxquels les structures existantes ne parviennent pas à répondre⁵³⁸. En l'absence de chiffres officiels, les services français estiment que 90 000 élèves apprennent le français pour 1000 enseignants, répartis dans la moitié des provinces pour le

⁵³² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam *op. cit.* ».

⁵³³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Voyage du ministre d'État au Vietnam – La coopération scientifique ... *op. cit.* ».

⁵³⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Relance de la francophonie au Vietnam », TD n°790, Claude Blanchemaison, 13 mai 1992.

⁵³⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Coopération culturelle, scientifique et technique avec le Vietnam *op. cit.* ».

⁵³⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Vers une école francophone à Ho Chi Minh-Ville », note de Jérôme Sauter, consul adjoint, 5 août 1991.

⁵³⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Visite du ministre d'État au Vietnam (-11-) – Le français au Vietnam, TD n°249, 17 février 1990.

⁵³⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Situation de la langue française au Vietnam », TD n°1415, Claude Blanchemaison, 19 août 1992.

collège et les deux tiers pour le lycée⁵³⁹. Mais que ce soit le nombre de classe existante ou le nombre d'étudiant, les données masquent les difficultés d'apprentissage et le niveau de l'enseignement prodigué⁵⁴⁰. À l'échelle provinciale, les professeurs de français dans le secondaire sont souvent isolés et mal payés, sans contact régulier avec la langue française⁵⁴¹. Cet état des faits tend logiquement vers une redéfinition de la priorité française dans ce secteur, qui doit davantage se porter sur le qualitatif. La diplomatie française sort progressivement de son intransigeance stratégique et quantitative, où la francophonie devait correspondre à un pré carré inviolable et à défendre à tout prix.

« Il ne sert à rien de déclarer qu'il existe cent trente-sept classes dans la province de Haïphong, si dans la plupart d'entre elles l'horaire moyen est de une heure par semaine, avec un professeur parlant à peine français, dans des locaux vétustes, pour un effectif de cinquante à soixante élèves par classe. Cette situation qui est identique à celle qui prédomine aujourd'hui dans tout le Vietnam illustre une nouvelle fois ce que nous pensons. Toute démarche quantitative est vaine et vouée à l'échec puisque nous n'avons, pas plus que nos partenaires, les moyens de l'accompagner sérieusement⁵⁴². »

Dans le cadre du programme de classe bilingue commencé en 1992, l'ouverture de ce type de classe dans l'enseignement primaire est une réussite. Entre la rentrée 1993 et 1994, le service de l'éducation d'Hồ Chí Minh-Ville triple ses effectifs, permettant à plusieurs centaines de jeunes vietnamiens d'apprendre à lire, écrire et compter⁵⁴³. Le programme de classe bilingue est impulsé par Michel Guillou, recteur de l'AUPELF-UREF et soutenu par la France, la Belgique et le Canada⁵⁴⁴. Il est organisé conjointement par le consulat général, l'ACCT et l'AUPELF-UREF. Le succès est tel, que l'ambassade décide de s'impliquer et étend le programme à Hà Nội en 1993, puis à Hué en 1994⁵⁴⁵. À la rentrée 1994, 117 classes bilingues

⁵³⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « L'enseignement du français au Vietnam ... *op. cit.* ».

⁵⁴⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le français à Haïphong (1/2) *op. cit.* ».

⁵⁴¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4169, « Voyage du ministre d'État – La spécificité francophone – Situation de la langue française ... *op. cit.* ».

⁵⁴² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le français à Haïphong (1/2) *op. cit.* ».

⁵⁴³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Visite de M. Chirac – Éléments d'entretien culturel », TD n°12, Jacques Buguet, 6 janvier 1994.

⁵⁴⁴ JOURNOUD Pierre, « Stratégie francophones au Vietnam », BAGAYOKO Niagalé et RAMEL Frédéric (dir.), « Francophonie et profondeur stratégique », *Études de l'IRSEM*, n°26, 2013, p. 58.

⁵⁴⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Projet de visite du ministre au Vietnam : La francophonie : lycées et classes bilingues. (Question n°19) (1/2) », Jean-François Nougarède, 5 novembre 1994.

fonctionnent, 32 suivies par les services culturels français, 67 par l'AUPELF-UREF et 18 par l'ACCT⁵⁴⁶.

Ces classes permettent de promouvoir une « francophonie renaissante ». Elles organisent des manifestations en direction du grand public, pour sensibiliser à l'apprentissage du français, en se produisant sur scène lors des journées de la francophonie organisées par l'IDECAF⁵⁴⁷. Ce type d'événement est un véritable laboratoire pour la partie vietnamienne. Elle peut ainsi appréhender les modalités d'organisation d'un événement de ce type et se projeter vers d'autres de plus grande importance. Cette dynamique a un effet d'entraînement à l'échelle de la péninsule indochinoise, avec une extension des filières bilingues décidée au Cambodge, et leur création au Laos⁵⁴⁸.

C – Vicissitudes d'un engagement francophone

Le Viêt Nam fait partie de l'ACCT depuis mars 1970⁵⁴⁹. Après un court interlude après la réunification, la RSV met un terme à sa « politique de la chaise vide » et renoue avec l'organisation – bien qu'elle n'ait encore qu'un statut d'observateur au premier sommet de la francophonie en février 1986 à Versailles⁵⁵⁰. En 1987, elle devient membre à part entière lors du second sommet au Québec⁵⁵¹. À partir du Đồi Mỏi, la volonté vietnamienne de diversifier ses relations extérieures, couplée à l'amélioration des relations franco-vietnamiennes,

⁵⁴⁶ Au niveau universitaire, l'AUPELF-UREF donne l'impulsion à douze filières francophones : 4 à Hà Nội (informatique et agroalimentaire à l'Institut national technique et droit et chimie à l'Université de Hà Nội), 6 à Hồ Chí Minh-Ville (droit, personnels de santé, génie électrotechnique, génie civil, chimie, informatique, gestion et tourisme) et 2 à Cần Thơ (agroalimentaire et information). AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et la Francophonie », note n°226, Louis Le Vert, 15 février 1995.

⁵⁴⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Journées de la francophonie », TD n°351, Jacques Buguet, 6 mars 1995.

⁵⁴⁸ NGUYEN Thao Huong, (*dir.* DAVID François), « La Francophonie dans la politique extérieure du Vietnam de 1970 à 1977 », Université Jean Moulin (Lyon 3), 2019, p. 226.

⁵⁴⁹ Hamani Diori envoie une lettre à la République du Viêt Nam et à la RDV. Seule la République du Viêt Nam répond favorablement et participe aux travaux préparatoires de la conférence constitutive. Cette participation est principalement due à la personne de Nguyễn Văn Thiệu qui cherche à approfondir une politique de visibilité dans les instances internationales. Source : propos tenus par Thao Huong Nguyen, « La Francophonie comme stratégie politique du Vietnam : regard rétrospectif », en marge du colloque « La Francophonie : espace de circulations transnationales dans un monde global et connecté – Fin XIX^e – XXI^e siècle ». Colloque de la revue *Relations internationales*, sous l'égide de la Maison des Francophonies de Montpellier. Vendredi 2 juillet – Samedi 3 juillet 2021.

⁵⁵⁰ NGUYEN Thao Huong, (*dir.* DAVID François), *loc. cit.*, p. 162.

⁵⁵¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et la Francophonie *op. cit.* ».

favorisent ce regain d'intérêt politique pour une francophonie institutionnelle en plein mutation. La volonté commune des États membre de créer un « espace économique francophone » dès 1987 et la diversité des échanges entre les instances francophones et le Viêt Nam, créent à la fois un climat de confiance nécessaire, et un regain d'attractivité de la francophonie pour les dirigeants vietnamiens⁵⁵². Dès 1989, la visite de Nguyễn Cơ Thạch est l'occasion de manifester le souhait vietnamien d'organiser un sommet. À ce moment-là, les espoirs se tournent vers l'année 1995. Une estimation somme toute optimiste, sachant que le Đổi Mới est encore en gestation. La France quant à elle, manifeste son soutien pour qu'un sommet soit organisé au Viêt Nam, et le réaffirme officiellement par l'intermédiaire de Roland Dumas, lors de sa visite en 1990⁵⁵³.

Il ne faut pas perdre de vue l'idée que pour les dirigeants vietnamiens, la promotion de la francophonie répond à un intérêt pratique d'ouverture culturelle, politique et économique⁵⁵⁴. Le Viêt Nam est toujours dans une logique de diversification de ses relations extérieures, où tous les outils qui peuvent être mobilisés sont considérés. Bien évidemment, la France est consciente de cette réalité et la conforte même par la création d'un environnement culturel favorable au français : politique linguistique, échanges culturels, coopération scientifique et technique.

Dans le cadre d'un entretien avec Claude Blanchemaison, Nguyễn Hữu Thọ, vice-président du conseil de l'État – qui conduit la délégation vietnamienne au sommet de Chaillot – exprime « avec insistance » sa volonté de prononcer un discours lors de la séance d'ouverture⁵⁵⁵. Il n'en a pas été question lors des sommets de Québec en 1987 et de Dakar en 1989⁵⁵⁶. Il faut replacer cette demande dans son contexte. L'année 1991 marque le retour du Viêt Nam sur le devant de la scène internationale. La signature des accords de Paris et le rôle joué tout au long des négociations cambodgiennes ont accrédité le Viêt Nam d'une « respectabilité internationale ». Par la volonté d'intervenir en introduction du sommet, le Viêt Nam souhaite poursuivre sa dynamique et démontrer verbalement toute son implication au sein

⁵⁵² NGUYEN Thao Huong, (*dir.* DAVID François), *loc. cit.*, p. 208 et 250.

⁵⁵³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4162, « Sommet de Chaillot : Le Vietnam et la francophonie », note n°443, Sylvie Bermann, 14 novembre 1991.

⁵⁵⁴ Source : entretien téléphonique avec Jean-Marie Cambacères (13 septembre 2021).

⁵⁵⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c.4163, « Sommet de Chaillot », TD n°1044, Claude Blanchemaison, 5 novembre 1991.

⁵⁵⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c.4163, « Entretien avec M. Nguyen Huu Tho », TD n°2073, Claude Blanchemaison, 7 novembre 1991.

de l'ACCT. Également, l'intervention a pour but de semer l'idée de tenir le sommet de 1995 au Viêt Nam, que les autorités françaises perçoivent encore comme un moyen « [d']enrayer les progrès que l'anglais semble faire dans la jeune génération, depuis le retrait de l'Union soviétique, au fur et à mesure de l'évolution du pays vers une économie de marché et de son insertion dans un contexte régional plus vaste que celui de l'Indochine⁵⁵⁷ ».

Le choix de Nguyễn Hữu Thọ pour représenter le Viêt Nam au sommet de Chaillot n'est pas un hasard. En général, c'est à lui que les ambassadeurs des pays occidentaux présentent leur lettre de créance⁵⁵⁸. Parfaitement francophone, c'est un personnage clé de la lutte pour l'indépendance et un homme politique très respecté. Son aura et la qualité de la délégation qui l'accompagne – Nguyễn Ngọc Trân et Phạm Bình Minh pour ne citer que ces deux personnes – témoigne de l'importance accordée au sommet. Au-delà de la volonté vietnamienne de se présenter comme un partenaire impliqué, l'événement est l'occasion de fonder deux projets liés à la francophonie : la construction de l'institut francophone d'informatique à Hà Nội et le centre de formation des enseignants de français de l'Asie et du Pacifique d'Hồ Chí Minh-Ville⁵⁵⁹.

Dans le compte-rendu de son entretien avec Nguyễn Khánh, Alain Decaux insiste sur l'importance accordée par son interlocuteur quant à l'organisation du V^e sommet de la francophonie, censé « *stimuler les relations entre son pays et les autres pays francophones, de renforcer les liens avec la France et de développer l'enseignement du français au Vietnam*⁵⁶⁰. » Pour autant, le ministre délégué chargé de la francophonie calme le jeu, en admettant que plusieurs éléments compliquent la candidature vietnamienne. La République du Zaïre qui a dû passer son tour en 1991⁵⁶¹ souhaite accueillir le V^e sommet, tout comme l'Île Maurice. De ce fait, la France ne peut se permettre d'appuyer la demande des dirigeants vietnamiens, qui doivent soumettre officiellement leur candidature à Abdou Diouf, le président en exercice⁵⁶².

⁵⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁵⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c.4163, « Sommet de Chaillot *op. cit.* ».

⁵⁵⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c.4656, « Coopération multilatérale francophone : Mission au Vietnam de MM. Portiche, Guillou et Bretteville (1/3) », TD n°827, Claude Blanchemaison, 16 mai 1992. Toutefois, ces projets restent à l'état embryonnaire. En tant qu'opérateur, l'AUF-UREF ne dispose pas des terrains convenus, occupés illégalement par des familles vietnamiennes. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Entretien de M. Chirac avec M. Le At Hoi ... *op. cit.* ».

⁵⁶⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1987-1991, c. 4171, « Compte-rendu de l'entretien de M. Alain DECAUX ... *op. cit.* ».

⁵⁶¹ Les troubles qui y sévissaient et les réserves de plusieurs États membres ont rendu impossible la tenue d'un sommet.

⁵⁶² *Ibid.*

Du 21 au 24 novembre 1992, une délégation conduite par « MM. Azais et Vidon⁵⁶³ » est chargée d'évaluer les moyens matériels vietnamiens pour potentiellement accueillir un Sommet en 1995⁵⁶⁴. Leur visite dans différentes infrastructures est suivie par une réunion de travail au ministère des Affaires étrangères vietnamien, où plusieurs hauts responsables vietnamiens sont présents : Tôn Nữ Thị Ninh (directrice des organisations internationales), Nguyễn Thị Bình (vice-présidente de la RSV) ou encore Trần Quang Cơ (vice-ministre des Affaires étrangères)⁵⁶⁵.

Si la présence de ces personnes prouve l'importance accordée à l'éventualité d'accueillir un Sommet, elle se fait également l'écho de certaines inquiétudes. Alors que les conclusions de la mission sont optimistes, notamment en ce qui concerne les infrastructures (site des réunions, centres de presse, hébergement des délégations, accueil à l'aéroport) et la logistique (moyens de transport, télécommunications, sécurité, santé), la partie vietnamienne est particulièrement préoccupée. Elle insiste sur l'évaluation des besoins en ressources humaines (secrétaires de conférence, documentalistes, dactylographes, interprètes, hôtesse d'accueil, chauffeurs, etc.) et souhaite chiffrer les investissements nécessaires et leur source de financement⁵⁶⁶.

Ce souci du détail qui tend vers l'inquiétude, peut être compris comme la volonté de ne pas perdre la face en organisant un événement d'une telle importance, en ce que le prestige du Việt Nam est engagé et qu'il n'est pas question de risquer l'échec. Dans le même temps, les dirigeants vietnamiens sont parfaitement conscients des moyens dont ils disposent et craignent que les insuffisances aient un effet contre-productif en termes de rayonnement culturel. L'organisation d'un sommet de la francophonie représente un enjeu considérable. Il s'agit de matérialiser le retour solennel et définitif du pays sur la scène internationale.

« En effet, même encouragés par les assurances prodiguées par la délégation et ayant certainement acquis une plus juste appréciation du potentiel de leur capitale, les interlocuteurs de M. Azais ont répété que, la candidature du Vietnam devait être confortée.

⁵⁶³ Jean-Pierre Vidon est sous-directeur des conférences internationales.

⁵⁶⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet francophone 1995 », TD n°2191, Claude Blanchemaison, 28 novembre 1992.

⁵⁶⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet francophone de 1995 – Mission de MM. Azais et Vidon », TD n°2199, Claude Blanchemaison, 30 novembre 1992.

⁵⁶⁶ *Ibid.*

Pour emporter définitivement la conviction du Premier ministre, il était nécessaire, pour eux, d'étayer mieux encore l'argumentation en consolidant les critères objectifs et en se gardant de tout "subjectivisme"⁵⁶⁷. »

Parallèlement, le Viêt Nam se prononce en faveur d'une réforme des institutions de la francophonie en ce qu'elles se doivent de renforcer leur expression politique⁵⁶⁸. En l'occurrence, la création d'un poste de secrétaire général de la francophonie est pensée de sorte à assurer un rayonnement international aux institutions francophones et mettre un terme à la concurrence qui sévit entre le secrétaire général de l'ACCT et le président du conseil permanent de francophonie (CPF)⁵⁶⁹. Pour autant, toutes les réformes envisagées doivent « *préserver le lien entre responsabilité politique et organisation des sommets* » et mêler « *représentativité des institutions, souplesse et pragmatisme dans leur fonctionnement*⁵⁷⁰ ».

Sur ce point, après la tenue du sommet de Maurice, la presse vietnamienne donne des informations particulièrement intéressantes à analyser. En particulier, le *Sài Gòn Giải Phóng*, insiste sur le discours de Nguyễn Thị Bình, représentante du Viêt Nam sur place, lorsqu'elle évoque la question des droits de l'homme : « *Les droits de l'homme au sein d'une nation ne regardent qu'elle-même*⁵⁷¹. » Ce message politique lourd de sens donne le ton de la position vietnamienne sur la question. Elle est purement considérée comme une affaire de politique intérieure. D'ailleurs, lors du sommet de Cotonou, il est justement question d'inscrire une thématique caractéristique au sommet de 1997, relative aux droits de l'homme. Finalement, au sortir de la VIII^e conférence des ministres des Affaires étrangères des pays francophones en 1996 à Marrakech, le thème choisit prend une tournure différente et vise le « *renforcement de la coopération et de la solidarité francophones pour la paix et le développement économique et social*⁵⁷² ».

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Institutions de la francophonie », TD n°431, Paul Jean-Ortiz, premier conseiller à l'ambassade de France au Viêt Nam, 17 mars 1995.

⁵⁶⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Préparation et enjeux de la VI^{ème} conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Cotonou, 2-4 décembre 1995) », TD n°33032, Blot, 1^{er} novembre 1995.

⁵⁷⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Institutions de la francophonie *op. cit.* »

⁵⁷¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le sommet de Maurice dans la presse vietnamienne », TD n°1990, Jean-François Nougarede, 25 octobre 1993.

⁵⁷² JOURNOUD Pierre, « Stratégie francophones au Vietnam », BAGAYOKO Niagalé et RAMEL Frédéric (dir.), art. cit., p. 59.

La candidature du Viêt Nam ne renvoie pas automatiquement à une utilisation systématique du français. Objectivement, la France ne peut attendre une telle chose. La francophonie représente davantage un choix économique et politique pour le Politburo vietnamien. Les dirigeants vietnamiens admettent que le Viêt Nam n'est pas un pays francophone. Une fois la multiplication des partenaires amorcée, certains manifestent presque une forme d'hostilité quant aux événements francophones « à vocation internationale ». Par exemple, l'assemblée plénière des doyens des facultés de médecine francophones censée se tenir les 28 et 29 novembre 1995, est bloquée au plus haut niveau. L'un des conseillers du Premier ministre vietnamien explique que seule une minimisation du « *qualificatif francophone* » pourrait permettre la tenue de l'événement. Lequel doit être présenté comme une simple conférence de travail entre chercheurs scientifiques, pour « *ne pas effaroucher les sensibilités vietnamiennes*⁵⁷³ ».

Le timing de cet incident a de quoi laisser perplexe. Le sommet de Cotonou se tient dans quelques jours seulement, et le Viêt Nam est censé y présenter officiellement sa candidature pour organiser le VII^e sommet de la francophonie. Le conseiller du Premier ministre explique cette attitude par un argumentaire assez surprenant tant il s'avère direct et franc : « *Nos dirigeants considèrent que le Vietnam n'est pas un pays francophone. Dans aucune région de notre pays, vous ne trouvez de Vietnamiens parlant un français vernaculaire. Ce n'est qu'en raison des relations privilégiées avec la France, des affinités qui existent entre nos deux pays et des relations de coopération développées au cours de ces dernières années que le Vietnam accepte de participer aux conférences de la francophonie et qu'il a présenté sa candidature au 7^{ème} sommet de la francophonie. Vous savez, à quel point notre pays est jaloux de son identité et de son indépendance. Une conférence internationale à caractère francophone sur la médecine gêne*⁵⁷⁴. »

À la suite de ces propos, des consultations sont organisées entre Gilles Humières et Nguyễn Thị Bình⁵⁷⁵. Cette dernière revient vers l'ambassadeur de France peu de temps après pour lui annoncer que l'incident est clos. Le ministre de la santé vietnamien le met sur le compte

⁵⁷³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Remise en cause de l'assemblée plénière des doyens des facultés de médecine francophones (Hanoï 28-29 novembre) », TD n°1871, Gilles Humières, 18 novembre 1995.

⁵⁷⁴ *Ibid.*

⁵⁷⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Autorisation de l'assemblée plénière des doyens des facultés de médecine francophones », TD n°1877, Gilles Humières, 21 novembre 1995.

d'un dysfonctionnement administratif, en raison notamment de l'absence de Nguyễn Khánh en visite en France⁵⁷⁶. Une autre explication renvoie à un problème de procédure, où le ministère de la santé vietnamien et l'ambassade de France auraient négligé d'avertir à temps le ministère des Affaires étrangères et le gouvernement vietnamiens. Mais ce prétexte ne tient pas. Différents entretiens officiels ont été l'occasion d'évoquer cette manifestation scientifique internationale⁵⁷⁷. En vérité, Nguyễn Mạnh Cầm serait intervenu personnellement au sein du Politburo pour lever les obstacles « *après quelques échanges assez vifs* ». ⁵⁷⁸

Cette rigidification d'une partie des dirigeants vietnamiens tient en partie son explication en l'approche du VIII^e congrès du PCV. Généralement, ces congrès du Parti ont tendance à cristalliser les différends sur les dossiers clivant, à l'image de la francophonie. À l'approche de l'adhésion du Việt Nam à l'ASEAN, certains courants voient en la francophonie un obstacle. Ces réfractaires estiment que la France n'offre pas une « contrepartie économique suffisante », qui justifierait une relation privilégiée, qui plus est sur le plan linguistique⁵⁷⁹.

Le pays doit investir massivement dans des formations linguistiques anglophones pour être en mesure de mener à bien les quelques 250 réunions annuelles de l'organisation⁵⁸⁰. Les besoins francophones liés au VII^e sommet interfèrent donc, et laissent à penser que son organisation arrive à contretemps. L'intégration régionale du Việt Nam rend peu probable la tenue d'un sommet après 1997⁵⁸¹. Pour la France, tout l'enjeu est de ne pas décevoir les efforts de ceux qui se sont faits ses avocats et qui en attendent beaucoup. Le risque étant de confirmer les dires de la « faction hostile », qui estime que miser sur la France relève d'un choix obsolète et aux antipodes des intérêts économiques vietnamiens. Finalement, il semblerait que ce soit l'avenir de la présence française au Việt Nam qui se joue à travers cet événement.

⁵⁷⁶ En tant que président du comité interministériel pour la préparation du VII^e sommet de la francophonie (créé en 1994), Nguyễn Khánh est en déplacement en France du 11 au 17 novembre 1995. Il séjourne à Marseille du 11 au 14 novembre, assiste à la conférence de l'UNESCO le 16 et réserve la journée du 15 novembre à des entretiens bilatéraux. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c.4652, « Visite en France du vice Premier ministre du Vietnam – Opportunité d'un entretien *op. cit.* ».

⁵⁷⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Remise en cause de l'assemblée plénière des doyens ... *op. cit.* ».

⁵⁷⁸ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Conférence des doyens francophones des facultés de médecine », TD n°1933, Gilles Humières, 27 novembre 1995.

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et la francophonie », TD n°1910, Gilles Humières, 24 novembre 1995.

⁵⁸¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et le septième sommet francophone », TD n°1688, Gilles Humières, 31 octobre 1995.

Pour Hà Nội, le sommet est un laboratoire diplomatique, en ce qu'il présente le pays comme un nouvel acteur régional et international. Il permet d'esquisser la signature de coopérations avec des États francophones, dont les représentants d'une grande partie se rendent au Viêt Nam pour la première fois. Sur le plan économique, il dégage une manne financière non-négligeable, grâce aux projets de construction et de formation portés en grande partie par la France⁵⁸². C'est une organisation qui se fonde dans une stratégie de diversification des relations diplomatiques, avec le souci de développer des échanges avec trois zones francophones : la péninsule indochinoise, les États francophones du nord (France en tête), et les États africains⁵⁸³.

Concernant l'Afrique, véritable vivier d'États francophones, la rentabilité des IDE sur le continent augmente continuellement en raison d'atouts naturels et démographiques considérables⁵⁸⁴. Le rapprochement avec les États africains francophones est une priorité pour un État du sud-est asiatique qui se distingue de son environnement régional par la francophonie et sa volonté de renforcer les relations Sud-Sud. Dans le sillage de la préparation du sommet de Hà Nội, Nguyễn Thị Bình entreprend des tournées en Afrique, en 1994 et en 1995. Un des objectifs étant de pallier l'absence totale de représentation diplomatique des États d'Afrique subsaharienne à Hà Nội⁵⁸⁵.

Par une lettre adressée au président de la RSV le 8 novembre 1995, le président français Jacques Chirac annonce son soutien officiel au Viêt Nam pour accueillir le VII^e sommet de la francophonie⁵⁸⁶. De leur côté, grâce aux contacts qu'ils ont noué avec Cotonou et d'autres capitales africaines, les dirigeants vietnamiens savent pertinemment les efforts qui ont été

⁵⁸² Source : propos tenus par Thao Huong Nguyen, « La Francophonie comme stratégie politique du Vietnam : regard rétrospectif », en marge du colloque La Francophonie : espace de circulations transnationales dans un monde global et connecté – Fin XIX^e – XXI^e siècle. Colloque de la revue *Relations internationales*, sous l'égide de la Maison des Francophonies de Montpellier (Vendredi 2 juillet – Samedi 3 juillet 2021).

⁵⁸³ JOURNOUD Pierre, « Stratégie francophones au Vietnam », BAGAYOKO Niagalé et RAMEL Frédéric (dir.), art. cit., p. 59.

⁵⁸⁴ *Ibid.*

⁵⁸⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et le septième sommet francophone *op. cit.* ».

⁵⁸⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Lettre de Mme Margie Sudre adressée à M. Alain Juppé », 10 novembre 1995.

consentis pour la préparation des sommets antérieurs⁵⁸⁷. Ils souhaitent donc naturellement pouvoir bénéficier d'aides importantes⁵⁸⁸.

La participation financière de la France pour les sommets de la francophonie comporte deux volets : un niveau multilatéral⁵⁸⁹ et un niveau bilatéral. Sur le plan bilatéral, le Viêt Nam insiste pour que la France construise un centre de conférences à Hà Nội et qu'elle multiplie les formations linguistiques pour la tenue de l'événement⁵⁹⁰. Cette question des formations pose problème. Les sommets de Dakar, Maurice et Cotonou ont engendré des coûts importants, mais un terreau francophone a pu être mobilisé, limitant la formation au domaine purement pratique et non linguistique. Le fait que les Vietnamiens sélectionnés doivent être formés sur ces deux ensembles élève forcément le montant à allouer. Sachant qu'il s'agit plus d'une volonté de « sauver la face » des partenaires vietnamiens que de développer une base utile de la francophonie, réutilisable par la suite⁵⁹¹.

Pour dégager des conclusions précises des besoins vietnamiens dans le cadre du sommet, plusieurs missions d'étude se rendent sur place⁵⁹². La plupart sont menées par un personnel de haut niveau, à l'image de celle qui se déroule du 26 juin au 2 juillet 1994, comprenant : Maurice Portiche, Louis Le Vert, Jean-Pierre Vidon, Yasmine Bombardier de la direction d'Asie et d'Océanie, Guy de la Chevalerie du service des affaires francophones et Renaud Pierard architecte-conseiller⁵⁹³. Côté vietnamien, la question du sommet est également prise très au sérieux. Tôn Nữ Thị Ninh, Trần Quang Cơ, Nguyễn Mạnh Kiểm (vice-ministre de la construction), Nguyễn Thị Bình, Nguyễn Mạnh Cầm et Nguyễn Khánh reçoivent la délégation française⁵⁹⁴. Cette mission est particulièrement importante en ce qu'il semble que ce

⁵⁸⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Politique vietnamienne et sommet francophonie (Hanoï 1997) (2/2) », TD n°889, Gilles Humières, 6 juin 1995.

⁵⁸⁸ Les demandes se portent notamment sur la construction d'un centre de conférences, l'aménagement de certaines villas de l'époque coloniale, la restauration du théâtre de l'Opéra (où doit se dérouler la séance inaugurale) et la formation du personnel. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet de la francophonie », note n°1271, juin 1995, anonyme.

⁵⁸⁹ La France participe aux dépenses en matière de transport, sécurité, audiovisuel, énergie et télécommunications.

⁵⁹⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Hanoï 1997 : Premier Sommet de la Francophonie en Asie », note n°1286, Claude Blanchemaison, 19 juin 1995.

⁵⁹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et le septième sommet francophone *op. cit.* ».

⁵⁹² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet de la francophonie à Hanoï », TD n°23968, Claude Blanchemaison, 4 août 1995.

⁵⁹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Mission préparatoire pour le 7^{ème} sommet francophonie à Hanoï (1/2) », TD n°1294, Jean-François Nougarede, 4 juillet 1994.

⁵⁹⁴ *Ibid.*

soit le niveau des personnalités qui permette d'arrêter le lieu de construction du centre de conférences, considéré comme une priorité absolue.

La périphérie ouest de Hà Nội a l'avantage de concentrer de vastes terrains. Mais cantonnés aux activités agricoles, leur aménagement est inenvisageable au vu du temps escompté. Dans les quartiers centraux, l'ancien club international qui jouxte l'ambassade russe ainsi que certains bâtiments officiels (mausolée d'Hồ Chí Minh, ministères) est une solution. Mais tout projet immobilier dans ce secteur doit relever d'activités d'intérêt public, excluant « toute présence commerciale visible⁵⁹⁵ ». Ces éléments soulèvent donc une nouvelle question qui complique davantage la création du centre : que va-t-il en advenir par la suite ? Les velléités françaises de cogestion du lieu après le sommet pour en faire « une sorte de cercle » et y préserver un caractère francophone paraissent quelque peu naïves⁵⁹⁶.

Cette question est donc une nouvelle fois discutée lors de la visite d'Alain Juppé en novembre 1994. Lors de son entretien avec Lê Đức Anh, le ministre français des Affaires étrangères insiste sur le « soutien actif » de la France pour aider le Viêt Nam dans ses préparatifs, et son « appui total » pour le centre. Les coûts liés à sa construction sont estimés à 60 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 35 millions pour les dépenses d'expertise, les équipements, la formation audiovisuelle, les transports, les télécommunications, la sécurité, l'hébergement et l'aménagement des sites. Enfin, faute de bénéficier de suffisamment de francophones sur place, le coût de la formation des personnels pour l'événement (estimés entre 1000 et 2000 personnes) revient à 25 millions de francs environ⁵⁹⁷.

Contrairement aux sommets antérieurs, celui de Hà Nội ne peut bénéficier d'une prise en charge quasi-totale par le ministère de la coopération⁵⁹⁸. Ce ministère contribue au développement des États ayant acquis leur indépendance dans le cadre de la décolonisation. Et si son champ de compétence s'élargit jusqu'en 1995 pour concerner l'ensemble des États

⁵⁹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Mission préparatoire pour le 7^{ème} sommet francophonie à Hanoï (2/2) », TD n°1295, Jean-François Nougarede, 4 juillet 1994.

⁵⁹⁶ *Ibid.*

⁵⁹⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et la Francophonie *op. cit.* ». L'annonce du montant de la participation française pour l'organisation du sommet est finalement programmée pour le retour de Margie Sudre de son voyage officiel au Viêt Nam le 16 janvier 1996. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4652, « Entretien du président de la République avec Mme Nguyen Thi Binh, vice-président du Vietnam », TD n°778, Gérard Boivineau, 4 décembre 1995.

⁵⁹⁸ Pour les sommets francophones précédents, la quasi-totalité des crédits de la partie française provenait du budget de ce ministère. AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Réunion du 10 janvier 1995 : Préparation du Sommet francophone de Hanoï », note n°52, Louis Le Vert, 12 janvier 1995.

africains francophones, anglophones et lusophones, ainsi que les États des Caraïbes, le Viêt Nam échappe à sa compétence. De ce fait, les dépenses doivent être imputées soit à un collectif budgétaire créé pour l'événement, soit à une taxation de la CFD⁵⁹⁹. Mais ces propositions sont loin de faire l'unanimité auprès du Politburo vietnamien, qui désapprouve le caractère privé de telles entreprises financières, en particulier pour le financement du centre, « *compte tenu du caractère politique du quartier de Hanoï envisagé pour cette construction*⁶⁰⁰. »

La mission technique dépêchée les 5, 6 et 7 octobre 1995 se conclut par un accord sur le *modus operandi* et le programme de la construction du centre de conférences⁶⁰¹. Les interlocuteurs vietnamiens rattachés aux services du Premier ministre, des Affaires étrangères et de la construction, insistent unanimement sur le « caractère monumental » que le bâtiment doit représenter⁶⁰². L'avantage de ce projet réside dans le fait qu'une grande partie des salles nécessaires pour le déroulement du sommet existent déjà. Pour le Viêt Nam, la localisation dans le quartier gouvernemental balaye la possibilité d'implanter une structure commerciale privée⁶⁰³. Sur ce point, les dirigeants vietnamiens se montrent particulièrement insistants pour inscrire la définition du projet dans un accord intergouvernemental, excluant tout partenaire privé⁶⁰⁴.

Le sommet concentre plusieurs indicateurs. La défense du sommet de Hà Nội par une partie des dirigeants vietnamiens répond d'une part à la volonté d'exprimer une reconnaissance toute particulière à la France pour l'aide apportée depuis 1989, et d'autre part à dégager une manne financière aussi substantielle que possible⁶⁰⁵. La réussite de ce sommet – sorte de test grandeur nature – crédibiliserait le Viêt Nam sur la scène internationale. En réunissant une quarantaine de chefs d'État sur son sol, Hà Nội est sur le point de marteler son « renouveau ». L'occasion est belle pour démontrer aux membres de l'ASEAN toute l'étendue des capacités vietnamiennes. Car il est certain que l'adhésion imminente du Viêt Nam à l'ASEAN et le

⁵⁹⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Hanoï 1997 : Premier Sommet ... *op. cit.* ».

⁶⁰⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Organisation du VIIème sommet francophonie à Hanoï (1997) », note du service des affaires francophones, 2 novembre 1994.

⁶⁰¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Le Vietnam et le septième sommet francophone *op. cit.* ».

⁶⁰² AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Préparation du VIIe sommet de la francophonie à Hanoï – Mission technique (5-7 octobre 1995) », TD n°1582, Gilles Humières, 9 octobre 1995.

⁶⁰³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Mission technique en vue de la préparation du septième sommet francophone (2/2) », TD n°1277, Gilles Humières, 14 août 1995.

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Politique vietnamienne et sommet francophone (Hanoï 1997) (1/2) *op. cit.* ».

nombre de réunions annuelles de l'organisation doivent être pris en compte à travers l'insistance vietnamienne pour la construction du centre de conférences.

La volonté française d'éviter « les dérives de Cotonou » se heurte à la détermination vietnamienne⁶⁰⁶. Les dirigeants vietnamiens se font toujours plus pressants quant au déblocage d'une aide concrète, eux qui semblent avoir sous-estimés la complexité de cette organisation⁶⁰⁷. Dans une note datée du 19 septembre 1995, Adolphe Colrat⁶⁰⁸ indique que la France peut déboursier jusqu'à 50 millions de francs pour l'organisation du Sommet⁶⁰⁹. Ce dernier précise par ailleurs que ce montant ne doit pas être révélé, au risque de subir « *le jeu du chantage et des surenchères de la part de nos interlocuteurs vietnamiens*⁶¹⁰. »

Pourtant, dans son télégramme du 2 août 1995, Gilles Humières indique que l'ambassadeur du Viêt Nam en France est d'ores-et-déjà renseigné du montant indiqué, par l'intermédiaire du directeur d'Asie⁶¹¹. Et ce, alors même que l'ambassade de France au Viêt Nam n'a pas encore été tenue informée⁶¹². Cet épisode interpelle et rebondit sur ce que Gilles Humières pointe du doigt. Il perçoit les multiples demandes vietnamiennes comme caractéristiques d'une stratégie de dispersion. Consécutivement à la désorganisation des services français face aux demandes vietnamiennes, la coopération ne répondrait pas nécessairement à une logique cohérente et s'émietterait au prix d'une efficacité amoindrie. Partant de ce constat, l'ambassadeur de France conseille de laisser les Vietnamiens en position de demandeur pour ce qui du Sommet. Son organisation relève d'une décision souveraine et bien évidemment non contrainte, d'autant que tous les projets vietnamiens proposés ne sont pas gage d'une amélioration de la situation française sur place, où la francophonie peut se révéler être un argument calculé⁶¹³.

⁶⁰⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet de la Francophonie à Hanoï », note n°767, Adolphe Colrat, 19 septembre 1995.

⁶⁰⁷ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Mission préparatoire à Hanoï dans le cadre de la candidature du Vietnam à l'accueil du 7^{ème} Sommet francophone en 1997 », note n°2245, service des affaires francophones, 15 décembre 1994.

⁶⁰⁸ Adolphe Colrat est directeur de cabinet de la secrétaire d'État chargée de la francophonie Margie Sudre.

⁶⁰⁹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet de la Francophonie à Hanoï *op. cit.* ».

⁶¹⁰ *Ibid.*

⁶¹¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Sommet de la francophonie », TD n°1217, Gilles Humières, 2 août 1995.

⁶¹² *Ibid.*

⁶¹³ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Politique vietnamienne et sommet francophone (Hanoï 1997) (1/2) », TS n°888, Gilles Humières, 6 juin 1995.

Cette nouvelle analyse de Gilles Humières n'est pas dénuée d'une certaine subjectivité, pouvant paraître à contre-courant des réalités vietnamiennes. Et visiblement, par une justification de fin de télégramme, l'ambassadeur de France semble avoir été l'objet de retours en ce sens : « *Le département voudra bien ne voir ici que quelques réflexions préliminaires sur lesquels les différents services de l'ambassade et nos coopérants sur le terrain sont unanimes. Elles ne visent qu'à conforter l'intérêt que peut susciter l'organisation à Hanoï du prochain sommet de la francophonie en 1997. Elles se veulent aussi respectueuses des réalités vietnamiennes, éprouvées jour après jour, et susceptibles de nous garder, au lendemain des célébrations, de possibles et brulantes déceptions*⁶¹⁴. » En gardant à l'esprit l'engouement de la partie française à faire du Viêt Nam un point d'ancrage en Asie, les efforts consentis pour se faire, et une réalité bien plus éprouvante, en raison notamment d'une concurrence qui n'a pas encore démontré toute son étendue, difficile de savoir si l'ambassadeur de France fait preuve d'un réalisme à la véracité déconcertante, ou s'il participe à l'émiettement dont il se fait l'écho.

⁶¹⁴ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4641, « Politique vietnamienne et sommet francophone (Hanoï 1997) (2/2) *op. cit.* ».

CONCLUSION

Entre passé commun et futur partagé

Jean-Philippe Eglinger insiste sur l'idée d'un « passé commun » et d'un « futur partagé » entre la France et le Viêt Nam. Avec cette expression, il met en lumière l'appréciation française des relations bilatérales. La France a tendance à insister davantage sur le « passé commun » des deux États, que sur les potentialités d'un « futur partagé ». Cette analyse est riche d'enseignements. Certes, elle a pu influencer la tournure de ce travail structuré autour de l'évolution des coopérations, mais elle a surtout permis de comprendre certains indicateurs.

Pour expliquer la tournure des événements, un marqueur temporel peut être fixé avec la visite officielle de François Mitterrand en février 1993. Il s'agit bien évidemment d'une consécration pour le Viêt Nam et d'un moment de grâce des relations bilatérales. Mais les propos tenus par le président français liés à sa visite sur le site de Điện Biên Phủ sont potentiellement responsables d'une divergence entre Français et Vietnamiens. Il semblerait que la fermeture du « chapitre » douloureux entre les deux États, n'ait pas été perçue de la même manière. Pour les dirigeants vietnamiens, la question coloniale – toute proportion gardée – perd de sa « signification mémorielle ». Ce que la disparition progressive des anciennes élites dirigeantes et la moyenne d'âge nationale accentuent par ailleurs. Ce changement de paradigme modifie la perception de la France. À partir de ce moment, elle est perçue objectivement en ce qu'elle peut apporter au Viêt Nam de manière concrète, selon un pragmatisme parfois déroutant pour certains acteurs français de la coopération.

Car autant pour la promotion de la francophonie que pour les échanges économiques et commerciaux, la France attend qu'un préjugé favorable lui soit accordé. Il ne s'agit évidemment pas d'un quelconque néocolonialisme, mais bien d'une naïveté qui suit une logique étonnante. L'introduction de nombreux documents mettent en lumière cette attente. Elle retrace les efforts français pour réintégrer le Viêt Nam dans les relations internationales et tisse un lien logique (pour les rédacteurs) avec une nécessaire consilience vietnamienne pour l'attribution de contrats, ou le développement de l'action linguistique. Côté vietnamien, la reconnaissance

des efforts français est réelle. Mais naturellement, l'intérêt national se trouve être le moteur qui guide les décisions du Politburo. Quant au « chapitre » refermé à Điện Biên Phủ, il n'en est désormais plus fait mention que pour ironiser les velléités françaises de démocratisation du Viêt Nam et les critiques essayées sur la question des droits de l'homme.

Cette réalité, additionnée à la perception d'une francophonie en lutte contre l'anglophonie pendant de trop nombreuses années, aux difficultés budgétaires et celles qui ont été rencontrées par les entreprises nationales, ont conduit à une dépréciation de l'importance de la France, au profit d'une concurrence que Paris a « favorisé » par son action diplomatique. Si la France a largement œuvré pour assurer le succès du Đổi Mới, l'ouverture diplomatique consécutive n'a créé qu'un interlude euphorisant, que l'emprise de Bercy, les réalités géopolitique et économique ont rattrapé promptement, laissant place à de profonds regrets chez toute une génération de francophiles et vietnamophiles. La politique française en Asie (à défaut d'une politique asiatique) se caractérise par son inconstance. À l'image des fins de non-recevoir invoquées par la France, pour organiser les commissions mixtes. Certes, leur caractère formel pose la question de leur efficacité réelle. Mais, tout de même. Alors qu'elles étaient censées se tenir chaque année, la dernière s'est tenue en 1991.

La reconnexion vietnamienne a eu tendance à banaliser les relations dans ce qu'elles avaient de spécifique depuis 1989. Dans ce cadre-là, la régionalisation des intérêts respectifs a son importance. La France privilégie ses partenaires de l'Union européenne, voire d'Afrique dans une moindre mesure. Quant au Viêt Nam, il a rapidement régionalisé ses échanges et mène une activité diplomatique équilibrée et complexe entre les États-Unis et la Chine populaire. Désormais, le pourcentage de part de marché de la France la décline complètement parmi les partenaires commerciaux du Viêt Nam. L'importance grandissante que revêt l'Asie du Sud-Est, par son dynamisme économique, autant que par les questions de souveraineté en Mer de Chine méridionale, recentrent cet espace au cœur des relations internationales. La France peut se targuer d'entretenir des relations de Défense en voie d'approfondissement avec le Viêt Nam, bien que la garanti américaine soit véritablement le facteur clé. Paris sort progressivement de son « acculturation » aux problématiques navales et maritimes dans cet espace. En témoigne l'annonce de l'envoi d'une patrouille navale par la ministre des Armées, Florence Parly le 8 février 2021.

Pour finir sur une note plus optimiste, la recrudescence de la relation franco-vietnamienne n'est pas impossible. Les deux États ont la possibilité d'exploiter le terrain d'une coopération multiforme qui s'annonçait nourrie et approfondie jusqu'à la fin des années 1990. Les rapports bilatéraux peuvent être rehaussés, à condition de les adapter et de les structurer communément, selon une stratégie cohérente et fixée sur le contexte qui prévaut. Après tout, comme l'affirmait Emmanuel Macron le 27 mars 2018 dans sa déclaration conjointe avec Nguyễn Phú Trọng, les relations franco-vietnamiennes sont « *une Histoire de guerre et de paix, d'éloignement et de retrouvailles* ».

SOURCES

I – Discours officiels

Charles De Gaulle, Discours du 1^{er} septembre 1966, [En ligne], <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00116/discours-de-phnom-penh.html>, consulté le 18/02/2021.

Allocution de M. François Mitterrand, président de la République, lors du dîner d'État offert par le Président de la République socialiste du Vietnam, sur la reprise des relations économiques et culturelles actives entre la France et le Viêt Nam, Hà Nội le 9 février 1993, [En ligne], <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-7924-fr.pdf>, consulté le 11/04/2021.

Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République, sur les retrouvailles franco-vietnamiennes, la visite de Điện Biên Phủ et la reprise de la coopération bilatérale, économique, culturelle et technique, Hà Nội, 10 février 1993, [En ligne], <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-7925-fr.pdf>, consulté le 11/04/2021.

Déclarations de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, à Hanoï les 22 et 23 à Ho Chi Minh Ville le 25 novembre 1994, et interview à RFI le 23 novembre, sur les relations entre la France et le Vietnam, [En ligne], <https://www.vie-publique.fr/discours/219647-declarations-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-hano>, consulté le 10/07/2021.

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la dimension universelle de la Francophonie, l'élection d'un secrétaire général, la coopération économique et l'aide entre les pays francophones et sur l'enseignement du français, Hanoï le 14 novembre 1997, [En ligne], <https://www.vie-publique.fr/discours/207764-discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-dimens>, consulté le 06/07/2021.

Déclaration conjointe du Président de la République et de M. Nguyen Phu Trung, Secrétaire général du Parti communiste du Vietnam, Paris le 27 mars 2018, [En ligne], <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/03/27/declaration-conjointe-du-president-de->

[la-republique-emmanuel-macron-et-du-secretaire-general-du-parti-communiste-de-la-republique-socialiste-du-vietnam-m-nguyen-phu-trong](#), consulté le 13 septembre 2021.

Déclaration de M. Édouard Philippe, Premier ministre, sur les relations bilatérales et le partenariat stratégique avec le Vietnam, à Ho Chi Minh-Ville le 4 novembre 2018, [En ligne], <https://www.vie-publique.fr/discours/207274-declaration-de-m-edouard-philippe-premier-ministre-sur-les-relations>, consulté le 13 septembre 2021.

II – Monographies et Articles scientifiques

1 – Pour une immersion dans les Relations internationales

ARON Raymond, *Le grand schisme*, Gallimard, 1948.

BLOM Amélie, CHARILLON Frédéric, *Théories et concepts des Relations internationales*, Hachette, 2005.

CHAUBET François, « Rôle et enjeux de l'influence culturelle dans les relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, n°89, 2013/1, p. 93-101.

DUROSELLE Jean-Baptiste, RENOUVIN Pierre, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, 2007.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Tout Empire périra*, Armand Colin, 1992.

FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, PUF, 2012.

JOYAUX François, *La nouvelle question d'Extrême-Orient, tome 1 : l'ère de la guerre froide, 1945-1959*, Payot, 1985.

KISSINGER Henry, *Diplomatie*, Fayard, 1996.

MOUGEL François-Charles, PACTEAU Séverine, *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*, PUF, 2016.

VAÏSSE Maurice, « La fin du monde bipolaire (1985-1992) », *Les relations internationales depuis 1945*, 2017, p. 172-204.

2 – L'Asie carrefour d'enjeux stratégiques

BARBIER Sandrine, *Cambodge (1991-1993) MIRPENUC, APRONUC*, Montchrestien, Collection L'ONU et les opérations de maintien de la paix, 1999.

CABASSET Christine & TRAN Claire Thi-Liên (dir.), *L'Asie du Sud-Est 2019. Bilan, enjeux et perspectives*, IRASEC, Les Indes savantes, CNRS, 2019.

CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance*, Presses de Sciences Po, 2015.

CABESTAN Jean-Pierre, SEIZELET Éric, « La dynamique de la transition politique en Asie orientale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol 28, n°3, 1997, p. 5-22. ; « 1979. Comment la Chine a renoué avec le monde », *Le Débat*, n°207, 2019, p. 94-106.

COPPOLANI Antoine, « La guerre américaine au Cambodge, 1969-1975 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°271, 2018/3, p. 45-70.

JOURNOUD Pierre (dir.), *L'énigme chinoise. Stratégie, puissance et influence de la Chine depuis la Guerre froide*, L'Harmattan, 2017. ; « Vers une histoire des relations internationales contemporaines en Asie-Pacifique », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°41, 2015/1, p. 149-155 ; « De la naissance de l'OTASE à l'accord de paix sur le Cambodge : la France, la Grande-Bretagne et la sécurité en Asie du Sud-Est pendant la Guerre froide », *Relations internationales*, n°168, 2016/4, p. 29-46.

JOURNOUD Pierre (dir.), « L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945 », *Études de l'IRSEM*, n°14, 2012.

KISSINGER Henry, *De la Chine*, Fayard, 2012.

KUN Zhang, « Transfert de pouvoir militaire et guerre à l'étranger : Les motivations du pouvoir chinois dans la guerre contre le Vietnam de 1979 », *Monde chinois*, n°40, 2014/4, p. 93-106.

DE KONINCK Rodolphe, *L'Asie du Sud Est*, Armand Colin, Collection U, 2019.

DELVERT Jean, *Le Cambodge*, PUF, 1993.

GROSSER Pierre, *L'histoire du monde se fait en Asie. Une autre vision du XXe siècle*, Odile Jacob, 2017.

ISOART Paul, « La difficile paix au Cambodge », *Annuaire français de droit international*, n°36, 1990, p. 267-297.

MBALLA Charlie, MICHAUD Nelson, *Nouvelle politique étrangère*, Presse de l'Université de Québec, 2016.

PONCHAUD François, *Brève histoire du Cambodge*, Paris, Magellan & Cie, Collection Je est ailleurs, 2018.

ROTERMUND Hartmund, *L'Asie orientale et méridionale aux XIXe et XXe siècles. : Chine, Corée, Japon, Asie du Sud-Est, Inde*, PUF, 1999.

ROUX Alain & XIAO-PLANES Xiaohong, *Histoire de la République Populaire de Chine*, Armand Colin, 2018.

RICHER Philippe, *Le Cambodge de 1945 à nos jours*, Presses de Sciences Po, 2009.

SOLA Richard, *Communisme d'Asie le crépuscule de l'espoir (Histoire d'une perestroïka) 1985-1991*, Éditions FeniXX.

3 – La France et sa politique étrangère

ATTALI Jacques, *Verbatim. Tome I. 1981-1986*, Fayard, 1993.

Id., *Verbatim. Tome II. 1986-1988*, Fayard, 1995.

Id., *Verbatim. Tome III. 1988-1991*, Fayard, 1995.

BADEL Laurence, « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°90, 2006, p. 169-186.

BARNAVI Élie, FRIEDLÄNDER Saul (dir.), *La Politique étrangère du général de Gaulle*, PUF, 1985.

BENTÉGEAT Henri, *Chefs d'État en guerre*, Perrin, 2019.

BERSTEIN Serge, BIANCE Jean-Louis, MILZA Pierre (dir.), *François Mitterrand : les années du changement (1981-1984)*, Perrin, 2001.

BOZO Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance Atlantique (1958-1969)*, Plon, 1996. ; *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Flammarion, 2012.

CAMBACÉRÈS Jean-Marie, *Dans les coulisses des voyages présidentiels*, Cherche Midi, 2015.

CHEVÈNEMENT Jean-Pierre, « François Mitterrand ou la ruse de la Raison », *Le Débat*, n°188, 2016/1, p. 85-95.

COHEN Samy (dir.), *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, PUF, 1998.

COHEN Samy, SMOUTS Marie-Claude (dir.), *La politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.

COLLECTIF, « François Mitterrand et le monde La diplomatie mitterrandienne 1981-1995 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°101-102, 2011/1-2, 96 p.

DESSY François, *Roland Dumas. Le virtuose diplomate*, L'Aube, 2014.

DUMAS Roland, *Le fil et la pelote. Mémoires*, Plon. ; *Coups et blessures. 50 ans de secrets partagés avec François Mitterrand*, Cherche midi, 2011. ; *La diplomatie sur le vif. Dialogues avec Bertrand Badie et Gaidz Minassian*, Presses de Science Po, 2013. ; *Politiquement incorrect. Secrets d'État et autres confidences. Carnet 1984-2014*, Cherche midi, 2015.

ECK Jean-François, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Armand Colin, 2004.

FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *La décennie Mitterrand. Tome 1. Les ruptures (1981-1984)*, Seuil, 1990.

Id., *Tome 2. Les épreuves (1984-1988)*, Seuil, 1996.

Id., *Tome 3. Les défis (1988-1991)*, Seuil, 1998.

Id., *Tome 4. Les déchirements (1991-1995)*, Seuil, 1999.

GIRAUD René, FRANK Robert (dir.), *La puissance française en question, 1945-1949*, Publications de La Sorbonne, 1988.

HOFFMAN Stanley, ROSS George (dir.), *L'Expérience Mitterrand : continuité et changement dans la France contemporaine*, PUF, 1988.

IMBERT Claude, « La France et le Vietnam communiste », *Commentaire*, n°50, 1990/2, p. 375-376.

JANSEN Sabine, « La politique étrangère et l'élection présidentielle de 1981 », *Revue historique*, n°662, 2012/2, p. 445-475.

JESSEL Jacques, *La double défaite de Mitterrand. De Berlin à Moscou, les faillites d'une diplomatie*, Éditions Albin Michel, 1992.

MARTIN Claude, *La diplomatie n'est pas un dîner de gala. Mémoires d'un ambassadeur*, L'Aube, 2018.

ROMO-NAVARETTE Maria, « Changer pour conserver. Les choix de Pierre Mendès France », *Relation internationales*, n°133, 2008/1, p. 7-19.

SALIOU Monique, « La France et l'ONU. Des ambitions mondiales », *Politique étrangère*, n°3, 1993.

SAUNIER George (dir.), *Les Années d'alternance 1984-1986 et 1986-1988*, Nouveau Monde éditions, 2018.

SOUTOU Georges-Henri, *La Guerre froide de la France 1941-1990*, Tallandier, 2018.

VAÏSSE Maurice (dir.), *Diplomatie française. Outils et acteurs depuis 1980*, Odile Jacob, 2018.

VAÏSSE Maurice, MAGRO Hervé, *Dans les archives secrètes du Quai d'Orsay L'engagement de la France dans le monde 8 mai 1945 – 11 septembre 2001*, Paris, L'Iconoclaste, 2017.

VAN TRONG Tran, « La France et le Vietnam », *Commentaire*, n°66, 1994/2, p. 287-296.

VÉDRINE Hubert, *Les mondes de François Mitterrand. À l'Élysée 1981-1995*, Fayard, 1996. ; « Le piano ou le tabouret », *Le Débat*, n°95, 1997/3, p. 165-182.
WIZNITZER Louis, *Le grand gâchis ou la faillite d'une politique étrangère*, First, 1991.

4 – Le Viêt Nam : de catalyseur à acteur des relations internationales

ASSELIN Pierre, *Vietnam's American War: A History*, Cambridge University Press, 2018.

ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCO-VIETNAMIENNE, *1961-2001 Une histoire partagée : 40 ans de solidarité avec le peuple vietnamien*, Association d'amitié franco-vietnamienne, 2001.

AVERY Dorothy R., « Vietnam in 1992: Win some; Lose some », *Asian Survey*, vol 33, n°1, 1993, p. 67-74.

BLANCHEMAISON Claude, *La marseillaise du général Giap*, Paris, Michel de Maule, 2013.

BOISSEAU DU ROCHER Sophie, « Le Viêt Nam et l'ASEAN : dépasser la stratégie de l'utilitaire », *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 56-71.

BROCHEUX Pierre, *Une histoire économique du Viet Nam : La palanche et le camion 1850-2007*, Les Indes savantes, 2009, 257 p. ; *Histoire du Viêt Nam contemporain – La nation résiliente*, Fayard, 2011.

CAO Xuan Dung, TRAN Thi And-Dao, « Transition et ouverture économique au Vietnam : une différenciation sectorielle », *Économie internationale*, n°104, 2005/4, p. 27-43.

CESARI Laurent, *Le Problème diplomatique de l'Indochine, 1945-1957*, Paris, Les Indes savantes, 2013. ; *L'Indochine en guerre 1945-1993*, Belin, 1995. ; « Un malentendu transatlantique : les États-Unis et la bataille de Diên Biên Phû », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°211, 2003/3, p. 77. ; « La négociation sur l'Indochine à la Conférence de Genève (1954) », *Relations internationales*, n°135, 2008/3, p. 7-24.

CHAPONNÈRE Jean-Raphaël, CLING Jean-Pierre, « Vietnam's export-led growth model and competition with China », *Économie internationale*, n°118, 2009, p. 101-130.

DE TRÉGLODÉ Benoît (dir.), *Histoire du Viêt Nam de la colonisation à nos jours*, Éditions de La Sorbonne, 2018.

DE QUIRIELLE François, *À Hanoi sous les bombes américaines Journal d'un diplomate français 1966-1969*, Tallandier, 1992.

DE TRÉGLODÉ Benoît, « Viêt Nam, le Parti, l'armée et le peuple : maintenir l'emprise politique à l'heure de l'ouverture » *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 9-22 ; « Le communisme vietnamien (1919-1991). Construction d'un État-nation entre Moscou et Pékin », *Critique internationale*, n°68, 2015/3, p. 191-194 ; « Viêt Nam – Chine, la guerre n'aura pas lieu », *Revue Défense nationale*, n°812, 2018, p. 112-116.

DE VIENNE Marie-Sybille, *L'économie du Viêt-Nam (1955-1995). Bilan et perspective*, CHEAM, 1994.

DUMAS Roland, « Le Vietnam : une priorité pour la France », *Revue politique et parlementaire*, n°953, 1991.

FÉRAY Pierre-Richard, *Le Viêt-Nam (des origines lointaines à nos jours)*, PUF, 2001.

GÉDÉON Laurent, « Vietnam : une géopolitique en mutation au risque d'un dilemme stratégique ? », *Recherches en sciences sociales sur l'Asie du Sud-Est*, n°33, 2019, p.143-173.

GIBELIN Béatrice, « Géopolitique de la langue française », *Hérodote*, n°126, 2007/3, p. 3-8.

GOODMAN Allan E., « Vietnam's post-Cold War diplomacy and the U.S. response », *Asian Survey*, vol 33, n°8, 1993, p. 832-847; « Vietnam in 1994: With peace at hand », *Asian Survey*, vol 35, n°1, 1995, p. 92-99; « Vietnam and ASEAN: Who would have thought it possible? », *Asian Survey*, vol 36, n°6, 1996, p. 592-600.

GOSCHA Christopher E., « La géopolitique vietnamienne vue de l'Eurasie : quelles leçons de la troisième guerre d'Indochine pour aujourd'hui ? », *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 23-38.

GROSSER Pierre, « La politique indochinoise de Pierre Mendès France après les accords de Genève », *Relations internationales*, n°146, 2011/2, p. 59-75.

GUILBERT François, « Dix ans de coopération économique entre le Vietnam et l'Europe de l'Est », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 19, n°4, 1988, p. 117-144.

GUILLEMOT François, *Viêt-Nam, fractures d'une nation. Une histoire contemporaine de 1858 à nos jours*, La Découverte, 2018.

HERLAND Michel, *Le Vietnam en mutation*, La documentation française, 1999.

JOURNOUD Pierre, *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969)*, Tallandier, 2014. ; *Dien Bien Phu. La fin d'un monde*, Vendémiaire, 2019. ; JOURNOUD Pierre, « Un "triangle stratégique" ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°34, 2011/2, p. 125-136 ; « Secret et stratégie pendant la guerre du Vietnam », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°36, 2012/2, p. 57-80 ; « Les relations ambivalentes entre l'État-parti vietnamien et les Vietnamiens de l'étranger », *Hérodote*, n°157, 2015/2, p. 97-111 ; « Des savants français contre la guerre du Vietnam. De l'anti-impérialisme à la construction d'une paix positive », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°44, 2016/2, p. 87-102.

KIERNAN Ben, *Viêt Nam. A history from earliest times to the present*, OUP, 2017.

LECHERVY Christian, « Les élites du Parti communiste vietnamien face à la *doi moi* », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol 28, n°3, 1997, p. 119-130.

LE VAN Cuong, NGUYEN VAN Quy, DUONG HIÊN Pham, « Un essai sur l'économie vietnamienne depuis 1975 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 19, n°4, 1988, p. 101-116.

MARANGÉ Céline, *Le communisme vietnamien*, Presses de Sciences Po, 2012. ; « Les relations politiques de l'Union soviétique avec le Vietnam de 1975 à 1995 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, tome 94, n°354-355, 2007, p. 147-171. ; « Les relations politique de l'Union soviétique avec le Vietnam de 1975 à 1995 », *Outre-mers*, n°94, 2007.

MINDA Alexandre, NGUYEN Huu Thanh Tam, « Les déterminants de l'investissement direct étranger d'exportation-plateforme L'exemple du Vietnam », *Revue économique*, Presses de Sciences Po, vol. 63, 2012/1, p. 69-91.

MORRIS Stephen, *Why Vietnam invade Cambodia. Political culture and the causes of war*, Stanford, 1999.

NOGET Benoît, « La modernisation de l'Armée populaire du Viêt Nam : mécanismes et conséquences sur la défense vietnamienne », *Monde chinois*, n°54-55, 2018, p. 101-109.

PAPIN Philippe, *Viêt-Nam Parcours d'une nation*, Éditions Belin, 2003.

PIKE Douglas, « Vietnam in 1993: Uncertainty closes in », *Asian Survey*, vol 34, n°1, 1994, p. 64-71.

POMONTI Jean-Claude, TERTRAIS Hugues, *Vietnam communistes et dragons*, Le Monde Éditions, 1994.

RACINE Jean-Luc, « Le Viêt Nam et le grand tournant post-1989 : témoignage », *Hérodote*, n°157, 2015, p. 72-81.

RIFFAUD Madeleine, *Au Nord Viet-Nam, écrit sous les bombes*, Éditions Julliard, 1967.

SIDEL Mark, « Generational and institutional transition in the Vietnamese communist party: The 1996 Congress and beyond », *Asian Survey*, vol 37, n°5, 1997, p. 481-495; « Vietnam in 1997: A year of challenges », *Asian Survey*, vol 38, n°1, 1998, p. 80-90.

STERN Lewis M. « Party plenums and leadership style in Vietnam », *Asian Survey*, vol 35, n°10, 1995, p. 909-921; « Vietnam eighth party Congress: Renovated organizations, revised statutes, evolving process », *Asian Survey*, vol 37, n°5, p. 470-480.

SUTEAU Laurent, « La coopération Marine-Médecins du Monde et l'assistance aux boat people du golfe de Siam (1982-1988) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°95, 2009/3, p. 46-52.

SZALONTAI Balazs, « The diplomacy of economic reform in Vietnam : the genesis of *Doi Moi*, 1986-1989 », *Journal of Asiatic Studies*, n°51, 2008.

TERTRAIS Hugues, *La piastre et le fusil Le coût de la guerre d'Indochine 1945-1954*, Comité pour l'Histoire économique et financière, 2002. ; *L'Asie pacifique au XXe siècle*, Armand Colin, 2015. ; « Fin de guerre au Vietnam et construction de l'Asie », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°29, 2009/1, p. 169-177.

THANH Do Duc, « Le Vietnam », *Références*, Presses de Sciences Po, 2013, p. 257-266.

WISCHERMANN Joerg, « Vietnam in the era of Doi Moi: issue-oriented organizations and their relationship to the government », *Asian Survey*, vol 43, n°6, 2003, p. 867-889.

WOMACK Brantly, « Vietnam in 1995: Success in peace », *Asian Survey*, vol 36, n°1, 1996, p. 73-82; « Vietnam in 1996: Reform immobilism », *Asian Survey*, vol 37, n°1, 1997, p. 79-87.

5 – La Francophonie et ses enjeux

ARNAUD Serge, GUILLOU Michel, SALON Albert, *Les défis de la francophonie. Pour une mondialisation humaniste*, Alparès, 2002.

BAGAYOKO Niagalé, RAMEL Frédéric (dir.), « Francophonie et profondeur stratégique », *Études de l'IRSEM*, n°26, 2013, 105 p.

COLLECTIF, *L'avenir de la francophonie au Vietnam*, Commission des Affaires culturelles, Les rapports du Sénat, n°1, 1997-1998.

COLLECTIF, *La francophonie face à la mondialisation*, Géoéconomie, n°55, Éditions Choiseul, 2010.

DANIEL Valérie, *La francophonie au Viet Nam*, L'Harmattan, 2000.

CALVET Louis-Jean, « Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde », *Hérodote*, n°126, 2007/3, p. 153-160.

CHAUDENSON Robert, « La place de la langue française dans la francophonie », *Hérodote*, n°126, 2007/3, p. 129-141.

LAVODRAMA Philippe, « Senghor et la réinvention du concept de la francophonie. La contribution personnelle de Senghor, primus inter pares », *Les temps modernes*, 2007/4, p. 178-236.

NORTH Xavier, « Territoires de la langue française », *Hérodote*, n°126, 2007/3, p. 9-16.

III – Thèses et Mémoires

1 – Mise en perspective pour un changement de paradigme

EGLINGER Jean-Philippe, « Genèse, situation actuelle et perspectives d'avenir des Compagnies Générales (Tông Công ty) en République Socialiste du Vietnam à travers les sources vietnamiennes », I.N.A.L.C.O., 2005.

GHAZARIAN Maxime (*dir.* JOURNOUD Pierre), « L’Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge : entre *peace keeping* d’envergure et inertie onusienne », Université Paul Valéry Montpellier 3, 2020.

JOURNOUD Pierre (*dir.* FRANK Robert), « Les relations franco-américaines à l’épreuve du Vietnam, 1954-1975. De la défiance dans la guerre à la coopération pour la paix », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2007.

MARY Julien (*dir.* ROUSSEAU Frédéric), « Réparer l’histoire : les combattants de l’Union française prisonniers de la République démocratique du Vietnam de 1945 à nos jours », Université Paul Valéry Montpellier 3.

MONARQUE Cathy (*dir.* JOURNOUD Pierre), « Les modalités de la couverture médiatique française de la Guerre du Vietnam, de 1965 à 1973 : Entre journalisme et diplomatie. », Université Paul Valéry Montpellier 3, 2020.

2 – Le levier diplomatique francophone

DANG Hong Khanh (*dir.* JOUBERT Jean-Paul), « La Francophonie et la coopération Vietnam-Afrique », Université Jean Moulin (Lyon), 2016.

PHAN Thi Hoai Trang (*dir.* JOUBERT Jean-Paul, MINH Trinh Van), « La francophonie au Vietnam, du fait colonial à la mondialisation : un enjeu identitaire », Université Jean Moulin (Lyon), 2005.

NGUYEN Anh Thu, (*dir.* RAMEL Frédéric), « La diplomatie culturelle du Vietnam : instrument au service de l’intégration internationale », Université Jean Moulin (Lyon 3), 2016.

NGUYEN Khanh Toan (*dir.* GUILLOU Michel, DUONG Van Quang), « La francophonie comme acteur des relations internationales contemporaines : enjeux et perspectives (1986-2010), Université Jean Moulin (Lyon 3), 2012.

NGUYEN Thao Huong, (*dir.* DAVID François), « La Francophonie dans la politique extérieure du Vietnam de 1970 à 1977 », Université Jean Moulin (Lyon 3), 2019.

IV – Archives françaises

Archives du ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, La Courneuve.

Série direction d’Asie et d’Océanie

Sous-série Vietnam – 1980-1986 (2882 TOPO)

◆ Carton n°3481 :

- 8.2. Organisations Internationales.
- 8.3. Relations avec les pays tiers : de A à R.

◆ Carton n°3482 :

- 8.3. Relations avec les pays tiers (suite) : de S à Z.
- 8.4. États-Unis.
- 8.5. URSS.

◆ Carton n°3483 :

- 8.5. URSS (suite).
- 8.6. CEE.
- 9.1. Ambassade de France, généralités.

Chefs de postes.

. M. Bastouil.

. M. Combal.

. M. Amigues.

Sous -série Vietnam – 1987-1991 (2883 TOPO)

◆ Carton n°4162 :

- 8.2. Organisations Internationales.
ASEAN, CCI (corps commun d'inspection), CIJ, OMS, Croix Rouge, OMT, HCR, ONU, OTAN, INTELSAT, INTERPOL, SEAMEO, OACI, UNESCO, OIM, FISE, UNICEF, OMI, OMN.
- 8.3. Relations avec les pays tiers.

◆ Carton n°4163 :

- 8.4. États-Unis.
- 8.5. URSS.
- 8.6. CEE.

◆ Carton n°4169 :

- 9.5.1.

- . M. Dumas, Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères.
- . Mme. Avice, Ministre déléguée auprès du Ministre d'État.

◆ Carton n°4171 :

- 9.5.2. Visites de personnalités vietnamiennes en France.

- . M. Phan Hien, Ministre de la justice.
- . M. Nguyen Co Thach, Ministre des Affaires étrangères.
- . M. Vu Ngoc Hai, Ministre de l'énergie.
- . M. Tran Duc Luong, Vice Premier ministre.
- . M. Ngo Xuan Loc, Ministre de la construction et de l'urbanisme.
- . M. Tran Hoan, Ministre de la culture, de l'information, des sports et du tourisme.
- . M. Vo Dong Giang, Vice-Président du comité d'État pour la coopération et l'investissement.
- . M. Nguyen Khanh, Vice Premier ministre.
- . M. Nguyen Cong Tan, Ministre de l'agriculture.
- . M. Phan Hien, Ministre de la justice.
- . M. Hoang Quy, Ministre des finances.

Sous-série Vietnam : 1992-1995 (3190 TOPO)

◆ Carton n°4641 :

- 5.2. Francophonie.
 - . Sommet de Hanoï.
 - Coopération administrative.
 - Environnement.
 - Centre franco-vietnamien de formation à la gestion.
 - Audiovisuel.
 - ONG.

◆ Carton n°4651 :

- 9.4. Relations France-Vietnam.
 - Visites, Généralités.
 - . Personnalités françaises.
 - M. Chirac.
 - Général Bigeard.
 - M. Bandinter.
 - M. Rocard.
 - . Personnalités vietnamiennes.
 - Général Giap.
 - Secrétaire Général, Généralités.
 - . Entretien avec M. Nguyen Dy Nien.

- Collectivités locales.
- . Visites de personnalités vietnamiennes.
- M. Phan Van Khai.
- M. Nguyen Dinh Loc.
- M. Tran Hong Quang.
- M. Bui Danh Luu.
- M. Pham Song.

◆ Carton n°4652 :

- 9.5.1. Visites au Vietnam.
- . M. François Mitterrand, Président de la République – Février 1993.
- . M. Alain Juppé, Ministre des Affaires étrangères, Novembre 1994.

◆ Carton n°4656 :

- 9.5.2. Visites en France.
- . M. Le Duc Ang (visite privée), Président de la République socialiste du Vietnam.
- . M. Dang Huu, Ministre de la science, technologie, environnement, Novembre 1995.
- . M. Nguyen Khanh, Vice Premier ministre, Novembre 1995.

- 10.1. Conventions administratives.
- . Convention consulaire, 1981.
- . Convention fiscale.

- 10.2. Français à l'étranger.
- . Indemnisations (victimes de guerre).
- . Sépultures militaires françaises.
- . Monument de Dien Bien Phu.

ANNEXES

Annexe I : Tableaux indicatifs.

Annexe II : Cartes descriptives relatives aux prospections pétrolières *offshore*.

Annexe I : Tableaux indicatifs.

Tableau 1 : Principaux investisseurs étrangers au Viêt Nam en 1992⁶¹⁵

<i>PAYS</i>	Nombre d'investissements approuvés	M \$
<i>Taiwan</i>	63	789
<i>Hong-Kong</i>	122	600
<i>France</i>	36	465
<i>Australie</i>	26	306
<i>Japon</i>	30	300
<i>Royaume-Uni</i>	15	285
<i>Pays-Bas</i>	6	269

⁶¹⁵ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Relations économiques et commerciales avec le Vietnam – Protocoles financiers *op. cit.* ».

Tableau 2 : Échanges franco-vietnamiens (en millions de francs)⁶¹⁶

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Importations	110	70	153	174	271	477	1005	1273
Exportations	224	308	586	503	610	1163	1602	1574
Solde	114	238	433	329	339	686	597	301

Tableau 3 : La France et le commerce extérieur vietnamien⁶¹⁷

Échanges	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Exportations du Viêt Nam (M USD)	1320	1731	2042	2475	3000	3600
Part de la France (en %)	1,9%	1,7%	2,2%	3,2%	6%	6,5%
Importations du Viêt Nam (M USD)	1670	1772	2105	2535	3200	4500
Part de la France (en %)	5,9%	4,7%	4,6%	7,6%	8,1%	6,8%
Solde commercial (M USD)	- 350	-41	-63	-60	-200	-900

⁶¹⁶ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c.4652, « Relations économiques et commerciales avec le Vietnam – Protocoles financiers *op. cit.* ».

⁶¹⁷ *Ibid.*

Tableau 4 : Répartition de l'aide française versée au Viêt Nam⁶¹⁸

	1990	1991	1992	1993	1994
<i>Industrie</i>	15%	17%	12%	7%	17%
<i>Santé</i>	14%		4%	6%	4%
<i>Infrastructures</i>	57%	44%	48%	39%	54%
<i>Formation et assistance techniques</i>	10%	21%	10%	5%	10%
<i>Eau et environnement</i>	4%	18%	26%	43%	15%
<i>Total (en M F)</i>	45	95	180	250	425

⁶¹⁸ *Ibid.*

Tableau 5 : Efforts financiers accordés par la France en 1992⁶¹⁹

PAYS	Dons (en M F)	Nb d'hab (M)	Don par hab
<i>Vietnam</i>	180	67,6	2,66 F
<i>Cambodge</i>	61,5	7,1	8,66 F
<i>Laos</i>	23	4,1	5,61 F
<i>Inde</i>	206	859,2	0,24 F
<i>Chine</i>	238	1151,3	0,21 F
<i>Indonésie</i>	346	181,4	1,88 F
<i>Thaïlande</i>	122,5	57,5	2,13 F
<i>Philippines</i>	87,5	62,3	1,40 F

⁶¹⁹ *Ibid.*

Tableau 6 : Investissements français au Viêt Nam au 23 mars 1994⁶²⁰

N° de licence	Date de délivrance	Nom du projet	Partenaire vietnamien	Partenaire français	Montant d'Investissements (USD)
9	29/05/88	Société de production d'électronique et d'informatique GENPACIFIC	Union des entreprises d'électronique et d'informatique du Vietnam	BULL	3 166 667
21	15/09/88	Société de maintenance et de réparation électronique de Saigon-Saphiles	Société de Services de l'Arrondissement 1 de Hồ Chí Minh-Ville	CENES, société d'un français d'origine vietnamienne	50 000
26	28/09/88	Société SCAVI VIETNAM de production de vêtements pour l'exportation		SCAVI-SARL, société d'un français d'origine vietnamienne	50 000 (Investissement à 100% étranger)
33 (R)	23/11/88	Contrat de Prospection et d'Exploitation pétrolières dans le Golfe du Tonkin	PETROVIETNAM	TOTAL	60 000 000 (Contrat de coopération d'affaires, la licence a expiré)
46 (R)	03/03/89	Équipe de chauffeurs	Compagnie de Tourisme de Hue	Mme Nguyen Thi Hien	200 000 (Licence retirée le 22/11/91)

⁶²⁰ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c. 4651, « Nos principaux concurrents au Vietnam (leur position, leurs projets... *op. cit.* »).

51	21/03/89	Entreprise mixte d'Alimentation pour le bétail du Viêt Nam – VIETNAM BIOTECHNO COMPANY	Société de Transfert de Technologie	Développement Intégrée du Pacifique	200 000
55 (R)	16/05/89	Société d'Exploitation et de Traitement d'Eucalyptus UNIPRAM	LIKSIN HỒ Chí Minh-Ville	VMH SA	105 000 000 (Licence retirée le 25/11/92)
69	25/07/89	Société de Transport de conteneurs GEMATrans	VINAMARINE	C.G.M	600 000
70	02/08/89	Société de réparation et de fabrication de bateaux	Société de réparation navale de HỒ Chí Minh-Ville + Société Générale du Commerce Extérieur (OFTC)	Subtec Middle East Pie	12 000 000
13	20/09/89	Société de l'hôtel Thống Nhất Métropole	Hanoï Tourisme et Compagnie électronique de Giảng Võ	FEAL, ACCOR, ELYSEES, INVESTISSEMENTS	47 800 000
21	10/10/89	Saigon Mobilier International	Entreprise de Meubles pour l'exportation	MM. Georges WACHÉ, B. DOISTEAU, A. MAILLARD	41 448
25	12/10/89	Société HELIVIFRA	Compagnie Générale de Services de vols + PETROVIETNAM	HÉLI-UNION	50 000

24	11/10/89	Société de production de granit UNI-GRANITEX		UNI-PROGRESS France	2 000 000 (Classé sous Luxembourg par les Vietnamiens) Investissement à 100% étranger
31 (R)	06/12/89	Société de Village Touristique de Hà Nội	TOSERCO	UNI-PROGRESS SARL	35 250 000 (Licence retirée le 23/11/92)
38	22/01/90	Société de Services de Tourisme FRAVICAM et de rénovation d'hôtel	Société de Tourisme des Anciens Combattants	Europe Asia Development Corporation-Jolle Mod	2 750 000
88	12/06/90	Teparos Entreprise	Entreprise de Réparation et en Construction et d'Installation TECAPRO	PARESIM SA	840 000
101 (R)	28/07/90	Contrat de coopération commerciale pour la fabrication et la commercialisation de glaces et boissons	Société générale de Services de Vũng Tàu	M. Bernard Roellet	165 000 (Licence retirée le 17/01/92)
115 (R)	17/09/90	Société Hương Xuân	Société de Tourisme de Hồ Chí Minh-Ville	PAREXIM SEREPCO SA	1 200 000 (Licence retirée le 19/09/92)
166	22/02/91	Société ORSAN-VIETNAM	Combinat de Fabrication de Glutamate et de Nouilles Instantanées	ORSAN	2 240 000

178	02/04/91	Société franco-vietnamienne d'Alimentation pour le bétail	Société d'Élevage de Đồng Nai, Société de produits alimentaires de DONG NAI, UPFEN, BITEK, ISA	S.C.P.A	2 235 000
182 (R)	12/04/91	Société d'hôtel de Cầu Đá (Nha Trang)	Société de fourniture de matériels pour les bateaux de NHA TRANG	FRANCE ASIE DEVELOPMENT	2 900 000 (Licence retirée le 20/06/92)
188	04/05/91	Société mixte franco-vietnamienne de Services (VSP)	Société Commerciale de HUE + Société touristique de HUE	Association CODEV (CVP)	50 000
189	05/05/91	Société de gaz de Hồ Chí Minh-Ville	Union des Entreprises de Matériaux de Construction de Ho Chi Minh-Ville	ELF ANTARGAZ	6 875 272
197 (R)	04/06/91	Société mixte de boissons de Chương Dương	Usine de boissons de Chương Dương	Société Internationale de Boissons « S.I.B. »	15 000 000 (Licence retirée)
198	05/06/91	Société mixte HYDROMEKONG de Dragage	Société de Dragage N°2	HYDROLAND	1 272 726
240	21/09/91	Société VIET QUANG – VIET BICE	Union des entreprises de fabrication de lampes Điện Quang + SCITEC	B.I.C.E. SA + M. QUYET DO BOI	1 186 440

271 (R)	05/11/91	TAJ INTERNATIONAL	TAJACO, HUE	Société de participation financière européenne	9 000 000 (Licence retirée)
308	14/01/92	Société touristique de transport en bateau à voiles	Centre de services électroniques et d'application scientifiques et techniques	Association MAJONC	250 000 (Contrat de coopération d'affaires)
320	31/01/92	Société de fabrication de bière et d'alcool B.G.I. Tiền Giang	Combinat de légumes pour l'exportation de Tiền Giang	Société des Brasseries et Glacières Internationales	43 000 000
2	01/04/92	Banque Indosuez – succursale de Hô Chi Minh-Ville		Banque Indosuez	15 000 000 (Investissement à 100% étranger)
353 (R)	23/04/92	BP INDUSTRIES	- Entreprise de production de caoutchouc - Société de services scientifiques pour la production et l'investissement	BIP INDUSTRIES	10 336 842 (Licence retirée)
354	23/04/92	SODEX TOSECO	Société de services touristiques de Nha Trang	SARL SODEX	357 142
357	28/04/92	Contrat d'exploration pétrolière du bloc 10	PETROVIETNAM	Shell, Shoseki et TOTAL à hauteur de 20%	79.000.000 (Français à hauteur de 20% - contrat de coopération d'affaires – classé sous Japon par les Vietnamiens)

4	27/05/92	Crédit Lyonnais-Vietnam		Banque Crédit Lyonnais	15 000 000 (Investissement à 100% étranger)
5	05/06/92	BNP succursale de Hô Chi Minh-Ville-Vietnam		Banque Nationale de Paris	15 000 000 (Investissement à 100% étranger)
6	12/06/92	BFCE-Succursale du Vietnam		Banque Française du Commerce Extérieur	15 000 000 (Investissement à 100% étranger)
384	10/07/92	Contrat d'exploration pétrolière du lot 11-1	PETROVIETNAM	Shell, Norskhydro, Marubeni et TOTAL à hauteur de 53,80%	69 000 000 (Français à hauteur de 53,80% - contrat de coopération d'affaires – classé sous Norvège par les Vietnamiens)
423	30/09/92	Coentreprise d'eau minérale de Long An	Société de semences de Long An	Corporation franco-asiatique Nestlé participerait à hauteur de 50% de la participation étrangère	5 600 000 (Classé sous Hong Kong par les Vietnamiens)
429	01/10/92	Société de bureaux de nouvelle époque	Compagnie des projets électromécaniques (M.E.S.C.)	Élysées Investissements A.S.	8 800 000
473	02/12/92	Société à responsabilité limitée Sercib- Đồng Khởi	Société de services commerciaux de Hồ Chí Minh-Ville – SAGECO	Sercib-Élysées Investissements	2 980 000 (Classé sous Pays-Bas par les Vietnamiens)

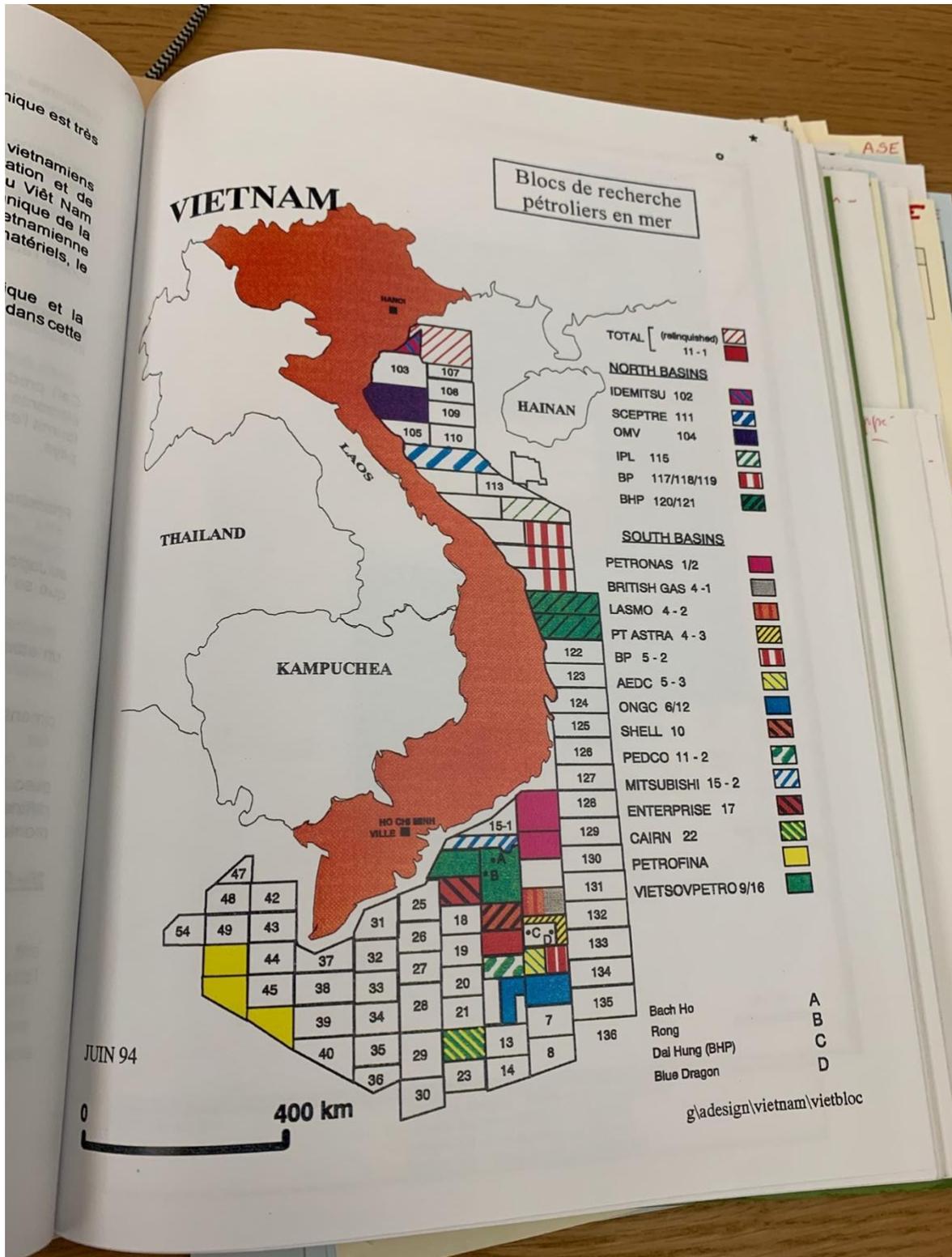
500	11/01/93	S.A.R.L. d'hôtel de l'opéra	Société de Tourisme de Hà Nội (TOSERCO)	C.B.C. (Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction)	56 000 000
502	12/01/93	Société de tourisme Exotissimo CESAIS	Centre de services d'investissements et d'application scientifique technique CESAIS	Mekong Investissement (France) Exotissimo Travel (Thaïlande)	180 000
513	27/01/93	Société de services d'import-export des produits agricoles, sylvicoles et des engrais de BARIA	Société de services techniques agricoles de Bà Rịa – Vũng Tàu et 4 autres sociétés	S.C.P.A. (France) COGEMA (France)	6 000 000
519	28/01/93	Société de produits pharmaceutiques Sanofi Vietnam	Entreprise nationale des produits pharmaceutiques n°3	SANOFI PHARMA INVESTISSEMENT	4 239 000
521	28/01/93	Société de broderie sur soie		La Passementerie Nouvelle Embrunts International	561 000
549	15/03/93	Société Golden Lodge	Société d'application de progrès scientifiques Tourinco	Élysées Investissement	2 144 000 (Classé sous Pays-Bas par les Vietnamiens)
551	15/03/93	Design International – Société de bijouterie		Christian Bernard Diffusion	2 000 000 (Investissement à 100% étranger)

581	16/04/93	Contrat de partage de production pour le champ de Đại Hùng	PETROVIETNAM	BHP (Australie), Petronas (Malaisie), Vietsovpetro (JV vietnamo-russe), Sumitomo et TOTAL à hauteur de 12,5%	98 000 000 (Français à hauteur de 12,50% - contrat de coopération d'affaire – classé sous Australie par les Vietnamiens)
607	01/06/93	Société Binh Thuan Investbois	Société des produits forestiers de Binh Thuận	Investbois SA	1 000 000
610	01/06/93	Vietnam – France Salvage Company	VISAL (Vietnam Salvage Combine)	G7 SA	2 300 000
620	12/06/93	Construction Ingénierie Projet	Société de Construction n°4	FEAL International	345 000
629	05/07/93	Société d'équipements de télécommunications	VNPT	ALCATEL France	4 646 600
662	14/08/93	Société de l'hôtel Méridien	Saigon Tourism	FEAL INTERNATIONAL	76 000 000
702	26/10/93	Société Roussel Vietnam	Société de produits pharmaceutiques de Hồ Chí Minh-Ville	ROUSSEL UCLAF	2 155 037

713	04/11/93	Société des eaux minérales de Kim Bôi	Société de fourniture de matériaux de construction et de minerais de Kim Bôi	BETEN INGENIERIE	4 308 600
714	04/11/93	Société de transport de passagers par hydravions HALONG	Société de services et de tourisme de Hồng Gai	M. Denis MENAGE	130 500
730	29/11/93	Société PREZIOSO-VITICO de peinture anticorrosion	Société de construction Việt Tiến – VITICO	PREZIOSO	1 000 000
748	15/12/93	Centre touristique de Hải Dương, Nha Trang	Société de services et de commerce de Nha Trang	Compagnie générale des zincs	2 600 000
749	15/12/93	Société de nylon Thăng Long	Usine de textile industriel de Hà Nội	Rhône Poulenc + Sacred Horse TyreReinforcing Cloth Cy (Chine)	4 764 000
759	31/12/93	Carnaud Metalbox Saigon	Brasserie de Hồ Chí Minh-Ville	Carnaud Melatbox Asia	54 000 000 (Carnaud Metalbox France détient plus de 40% de Carnaud Metalbox Asia – classé sous Singapour par les Vietnamiens)
772	21/01/94	Brasserie de B.G.I – Đà Nẵng	Société de limonade de Đà Nẵng	BGI	22 973 000

776	28/01/94	Société de l'hôtel international de Hải Phòng	Société de commerce général Phong Lan	FEAL INTERNATIONAL	22 973 000
779	28/01/94	Services de transport par véhicules de tourisme	Société de développement économique de Phu Yen + Société de services de Sài Thành	M. Saky Senaynat + M. Bernard Handkan	1 500 000 (Contrat de coopération d'affaires)

Annexe II : Cartes descriptives relatives aux prospections pétrolières offshore⁶²¹.



⁶²¹ AMEAE, série DAO, sous-série Vietnam 1992-1995, c.4652, « Éléments concernant les contrats susceptibles d'être conclus en 1995 dans le secteur des hydrocarbures au Viêt Nam », note n°3105, Patricia Manceau, 27 octobre 1994.

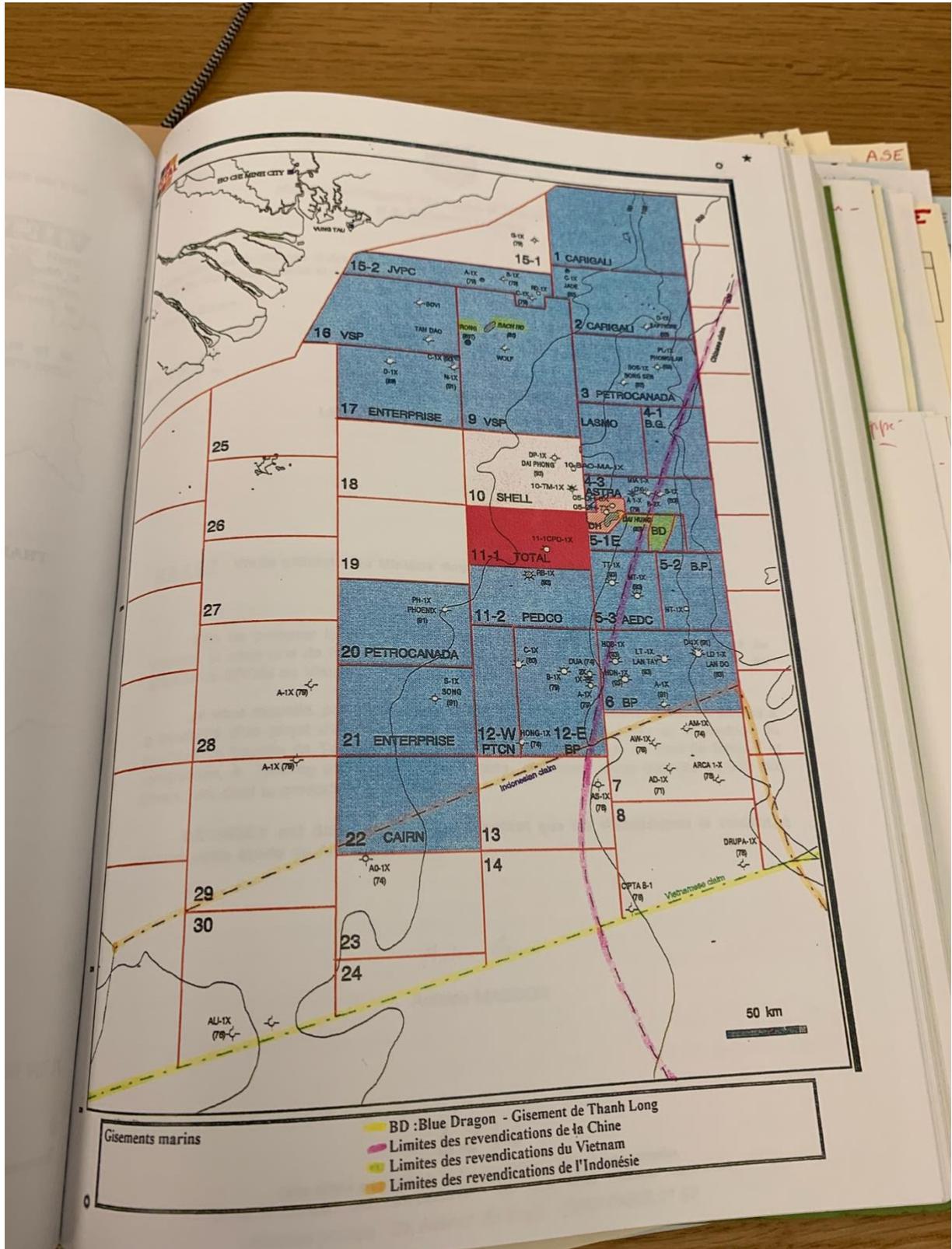


Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE	8
ACRONYMES.....	10
INTRODUCTION.....	12
1 – ENCLENCHER LE PROCESSUS DE RECONCILIATION PAR UNE « SORTIE HONORABLE ».....	13
2 – LE PRAGMATISME PRECOCE GAULLIEN : CATALYSEUR DES ACCORDS DE PARIS ?.....	19
3 – DE L’HEROÏSME VIETNAMIEN A L’ISOLEMENT INTERNATIONAL	25
CHAPITRE I « LE PEUPLE HÉROÏQUE RÉSISTE À TOUT, IL A GAGNÉ LES GUERRES, IL RÉSSISTE À L’EMBARGO AMÉRICAIN, IL DOIT MAINTENANT GAGNER LA PAIX »	36
1 – LA PAX ASIATICA PASSE PAR LA CROISSANCE ECONOMIQUE	36
A – « <i>Nous avons découvert les secrets de la guerre moderne. Mais nous n’avons pas su découvrir les secrets de l’économie.</i> »	36
B – <i>La perestroïka : amorce d’une dépréciation de l’aide économique soviétique.....</i>	39
C – « <i>Đổi mới hay là chết</i> ».....	42
2 – LE REGLEMENT DU CONFLIT CAMBODGIEN, CONDITION <i>SINE QUA NON</i> DE LA REUSSITE DU ĐỔI MỚI.....	46
A – <i>La Nouvelle Pensée gorbatchévienne ou l’impulsion de la désolidarisation soviétique.....</i>	46
B – <i>Le Cambodge : passerelle entre Paris et Hà Nội ?</i>	48
C – <i>L’entremise française dans le règlement du conflit cambodgien</i>	50
3 – « LES FILS D’UNE VERITABLE AMITIE SONT RENOUES »	53
A – <i>La tournée de Nguyễn Cơ Thạch : assurance d’une respectabilité retrouvée ?.....</i>	53
B – <i>Rehausser le niveau de la coopération bilatérale.....</i>	55
C – <i>Un bicentenaire lourd de sens</i>	57
CHAPITRE II LA FRANCE REPREND PIED AU VIỆT NAM.....	61
1 – « IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ QUE LES FRANÇAIS PRECEDENT LES RUSSES DANS LE CŒUR DES VIETNAMIENS. »	61
A – <i>Paver la voie au Président de la République.....</i>	61
B – <i>Stimuler les échanges de tous ordres.....</i>	63
C – <i>La nécessité d’une impulsion politique présidentielle ?.....</i>	66
2 – TÔNG THỐNG MITTERRAND AU VIỆT NAM.....	67
A – <i>Muscler une politique déficiente en Asie</i>	67
B – <i>Consacrer le retour de la France sur la scène indochinoise.....</i>	70
C – « <i>L’essentiel des conversations a tourné autour d’un thème : comment, par quels moyens, et avec quelles priorités, reprendre des relations actives entre le Vietnam et la France ?</i> »	73
3 – « JE SUIS ICI POUR CLORE UN CHAPITRE ET PLUS ENCORE POUR EN OUVRIR UN AUTRE. ».....	77
A – <i>La volonté de fermer les plaies du passé</i>	77
B – <i>Un lien mémoriel source de contentieux.....</i>	81
C – <i>L’amorce d’une coopération militaire.....</i>	84
CHAPITRE III « LA "PRUSSE MARXISTE" DE L’ASIE A CHANGÉ D’ASPECT ».....	90
1 – UN VIỆT NAM EN PLEINE RECONFIGURATION ECONOMIQUE.....	90

A – <i>Frapper le coup de départ de la libéralisation économique</i>	90
B – <i>Médiation française pour une situation inextricable ?</i>	92
C – <i>Un endettement aux relents politiques</i>	95
D – <i>La France réintègre le Viêt Nam dans la communauté financière internationale</i> ...	98
2 – LA TRANSITION D’UNE ECONOMIE A MECANISME DE GESTION CENTRALISEE VERS UNE « ECONOMIE SOCIALISTE DE MARCHÉ »	102
A – <i>Le décollage économique passe par un remodelage juridique</i>	102
C – <i>Un essoufflement des relations économiques franco-vietnamiennes ?</i>	113
3 – « THẾ GIỚI LA MỘT »	118
A – <i>Le Viêt Nam : nouvel acteur régional</i>	118
B – <i>Les vicissitudes des relations sino-vietnamiennes</i>	121
C – <i>L’Europe en attendant les États-Unis ?</i>	123
CHAPITRE IV LA PERMANENCE DES RELATIONS CULTURELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES FRANCO-VIETNAMIENNES	127
1 – LES RELATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES : UNE SPECIFICITE DES RELATIONS BILATERALES ADAPTEE AUX BESOINS VIETNAMIENS	127
A – <i>L’arborescence de formations scientifiques et techniques priorisées</i>	128
B – <i>Continuité et approfondissement de la coopération médicale</i>	132
C – <i>Des potentialités agricoles mal exploitées ?</i>	134
2 – LA CULTURE AU SERVICE DES RELATIONS FRANCO-VIETNAMIENNES	136
A – <i>Assurer une présence culturelle sur le long terme</i>	136
B – <i>Des divergences sources de tension</i>	140
C – <i>Penser l’action culturelle au prisme d’une temporalité redéfinie</i>	143
3 – FAIRE DU VIỆT NAM UN « ILOT FRANCOPHONE » EN ASIE	152
A – <i>De la nécessité de recalibrer la stratégie linguistique au Viêt Nam</i>	152
B – <i>L’action linguistique au cœur de la francophonie</i>	154
C – <i>Vicissitudes d’un engagement francophone</i>	158
D – <i>Un laboratoire des relations internationales</i>	165
CONCLUSION	172
SOURCES	176
I – DISCOURS OFFICIELS	176
II – MONOGRAPHIES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES.....	177
1 – <i>Pour une immersion dans les Relations internationales</i>	177
2 – <i>L’Asie carrefour d’enjeux stratégiques</i>	178
3 – <i>La France et sa politique étrangère</i>	179
4 – <i>Le Viêt Nam : de catalyseur à acteur des relations internationales</i>	181
5 – <i>La Francophonie et ses enjeux</i>	184
III – THESES ET MEMOIRES	184
1 – <i>Mise en perspective pour un changement de paradigme</i>	184
2 – <i>Le levier diplomatique francophone</i>	185
IV – ARCHIVES FRANÇAISES.....	185
ARCHIVES DU MINISTERE DE L’EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES, LA COURNEUVE. .	185
ANNEXES	190
ANNEXE I : TABLEAUX INDICATIFS.	191
Tableau 1 : <i>Principaux investisseurs étrangers au Viêt Nam en 1992</i>	191
Tableau 2 : <i>Échanges franco-vietnamiens (en millions de francs)</i>	192
Tableau 3 : <i>La France et le commerce extérieur vietnamien</i>	192

<i>Tableau 4 : Répartition de l'aide française versée au Viêt Nam</i>	<i>193</i>
<i>Tableau 5 : Efforts financiers accordés par la France en 1992.....</i>	<i>194</i>
<i>Tableau 6 : Investissements français au Viêt Nam au 23 mars 1994.....</i>	<i>195</i>
ANNEXE II : CARTES DESCRIPTIVES RELATIVES AUX PROSPECTIONS PETROLIERES OFFSHORE.	205